



ENCYCLOPÉDIE
D'HISTOIRE NATURELLE



ENCYCLOPÉDIE

PARIS. — IMPRIMERIE SCHNEIDER, RUE D'ERFURTH, 1.

D'HISTOIRE NATURELLE

FACULTE DES SCIENCES DE LILLE
No 66
ZOOLOGIE

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE

1047



Orang outan mangeant.



Boale

4305

ENCYCLOPÉDIE D'HISTOIRE NATURELLE

OU
TRAITÉ COMPLET DE CETTE SCIENCE

d'après

LES TRAVAUX DES NATURALISTES LES PLUS ÉMINENTS DE TOUS LES PAYS ET DE TOUTES LES ÉPOQUES

**BUFFON, DAUBENTON, LACÉPÈDE,
G. CUVIER, F. CUVIER, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, LATREILLE, DE JUSSIEU,
BRONGNIART, ETC., ETC.**

Ouvrage résumant les Observations des Auteurs anciens et comprenant toutes les Découvertes modernes jusqu'à nos jours

PAR LE D^r CHENU

CHIRURGIEN-MAJOR A L'HOPITAL MILITAIRE DU VAL-DE-GRACE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

QUADRUMANES



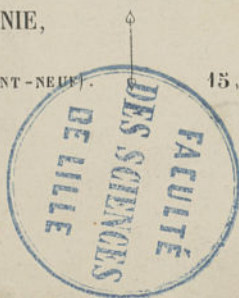
PARIS

CHEZ MARESCQ ET COMPAGNIE,
ÉDITEURS DE L'ENCYCLOPÉDIE,

5, RUE DU PONT-DE-LODI (PRÈS LE PONT-NEUF).

CHEZ GUSTAVE HAVARD,
LIBRAIRE,

15, RUE GUÉNÉGAUD (PRÈS LA MONNAIE.)



ENCYCLOPÉDIE

D'HISTOIRE NATURELLE

TOME CINQUIÈME DE CETTE SCIENCE

PAR M. DE BUSSON, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DE L'INSTITUT NATIONAL DE MÉDECINE, DE L'INSTITUT NATIONAL DES BÉNEVOLES, DE L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA LITTÉRATURE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MUSIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA POÉSIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA PHILOSOPHIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA POLITIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JURISPRUDENCE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MÉDECINE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA CHIRURGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA VÉTÉRINAIRE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MÉTIÈRE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MANÈGE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MATHÉMATIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MÉCANIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA PNEUMATIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MÉTÉOROLOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA GÉOLOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MINÉRALOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA BOTANIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA ZOOLOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MÉTÉOROLOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA GÉOLOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MINÉRALOGIE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA BOTANIQUE, DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA ZOOLOGIE.

PAR M. DE BUSSON

OLYMPIEN



PARIS

chez GUSTAVE HAYARD

chez MATHIEU ET COMPAGNIE

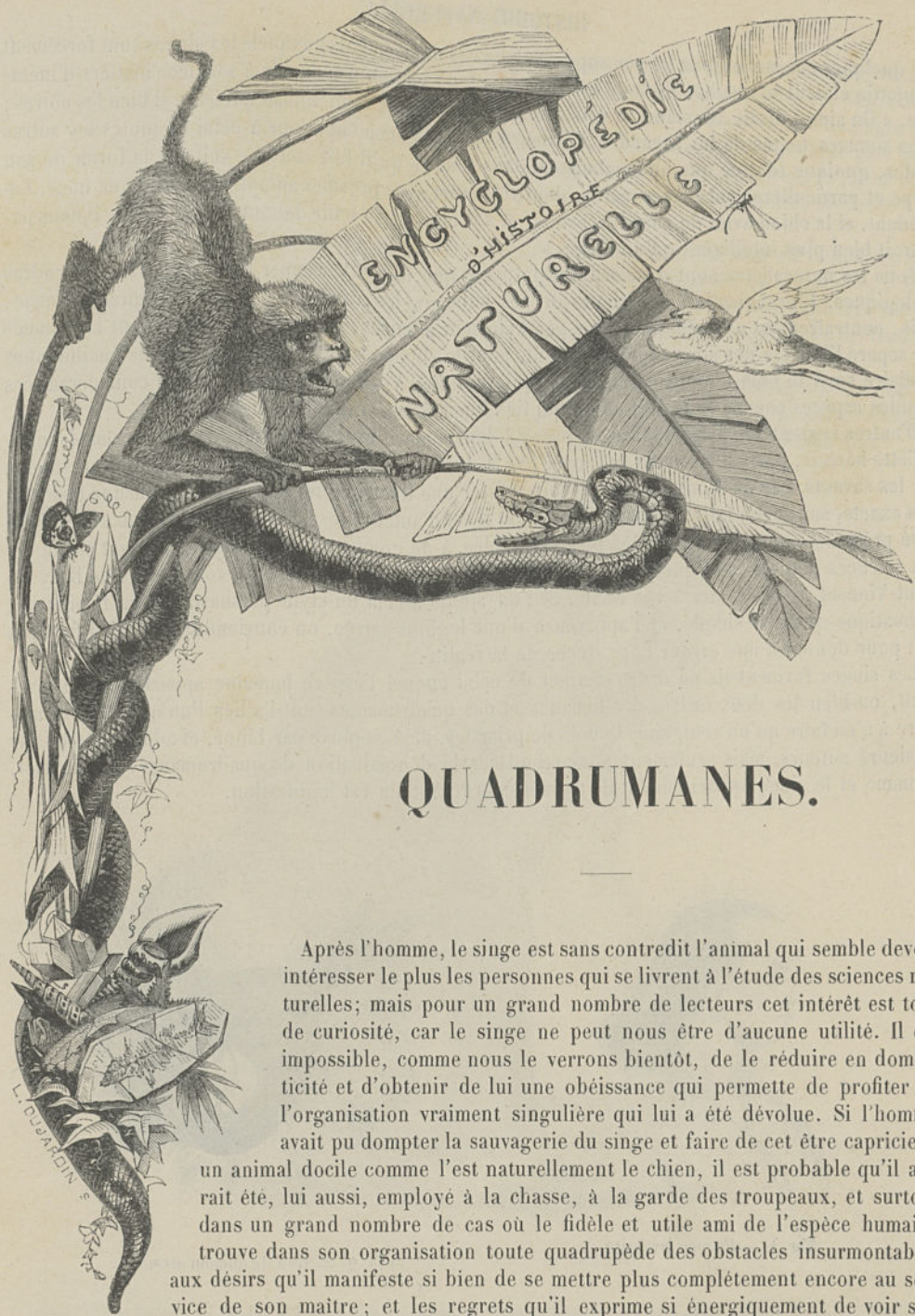


Nous avons cru devoir consacrer un volume à l'histoire des Singes ; ces animaux, par leurs formes si voisines de celles de l'espèce humaine et par leur intelligence si développée, méritent bien, en effet, de fixer particulièrement l'attention.

La plupart des figures que nous donnons des diverses espèces ont été faites d'après la nature vivante ou d'après les beaux vélins de la Bibliothèque du Muséum, et ce n'est que pour un petit nombre que nous avons été forcé d'avoir recours à la nature morte. Nous avons souvent reproduit textuellement les descriptions faites par les voyageurs et les naturalistes, et nous pensons n'avoir négligé aucun renseignement utile ou intéressant.

Il nous a été donné de connaître un certain nombre d'ouvrages de la bibliothèque de la ville de Paris, par leurs formes et les titres de l'épave humaine et par leur intelligence et leur développement, en effet de leur particularité.

La plupart des livres de cette bibliothèque ont été écrits à Paris, la capitale de la France, et par conséquent ils ont été écrits par des auteurs qui ont été élevés dans la capitale de la France, et par conséquent ils ont été écrits par des auteurs qui ont été élevés dans la capitale de la France, et par conséquent ils ont été écrits par des auteurs qui ont été élevés dans la capitale de la France.



QUADRUMANES.

Après l'homme, le singe est sans contredit l'animal qui semble devoir intéresser le plus les personnes qui se livrent à l'étude des sciences naturelles; mais pour un grand nombre de lecteurs cet intérêt est tout de curiosité, car le singe ne peut nous être d'aucune utilité. Il est impossible, comme nous le verrons bientôt, de le réduire en domesticité et d'obtenir de lui une obéissance qui permette de profiter de l'organisation vraiment singulière qui lui a été dévolue. Si l'homme avait pu dompter la sauvagerie du singe et faire de cet être capricieux un animal docile comme l'est naturellement le chien, il est probable qu'il aurait été, lui aussi, employé à la chasse, à la garde des troupeaux, et surtout dans un grand nombre de cas où le fidèle et utile ami de l'espèce humaine trouve dans son organisation toute quadrupède des obstacles insurmontables aux désirs qu'il manifeste si bien de se mettre plus complètement encore au service de son maître; et les regrets qu'il exprime si énergiquement de voir son dévouement entravé par sa conformation sont la meilleure preuve de son intelligence au moins aussi avancée que celle du singe.

L'histoire des singes mérite néanmoins de fixer l'attention des philosophes, des naturalistes, et celle de tous les hommes désireux de s'instruire. Les formes de ces animaux et leurs organes si semblables aux nôtres, la facilité que cette disposition anatomique leur donne pour exécuter naturellement certains mouvements qui, n'étant par le fait que le résultat de leur organisation, ont pu trom-

per quelques auteurs et leur laisser supposer que ces mouvements auxquels les singes sont forcément assujettis étaient le résultat de leur intelligence et de ce qu'on a appelé à tort leur instinct d'imitation. « On aime, disait Allamand, à voir le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres ; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps et particulièrement de ses mains, dont il se sert avec presque autant de facilité que nous. Cependant, si le chien avait de pareilles mains, et s'il pouvait se tenir debout sur ses pieds, il nous paraîtrait bien plus intelligent qu'un singe. »

Tous les naturalistes sont d'accord sur la place que doivent occuper les singes dans les cadres zoologiques. L'organisation supérieure de ces animaux les range immédiatement après l'homme, mais, contrairement aux classifications généralement admises, il en est qui rapprochent la distance qui sépare l'homme des singes en établissant, pour le chimpanzé et l'orang-outang, une famille intermédiaire sous le nom d'anthropomorphes (qui veut dire à formes humaines), et en considérant ces grandes espèces comme le trait d'union qui lie l'homme aux véritables singes.

D'autres veulent que le chimpanzé et l'orang soient compris avec les bimanés dans une même famille.

Cette hérésie, particulièrement propagée par M. Bory de Saint-Vincent, n'a pas été prise au sérieux par les savants, car ils n'ont pas cru devoir réfuter une doctrine qui ne repose sur aucune observation exacte, sur aucun fait concluant. Cependant il est d'autant plus nécessaire de la combattre qu'elle a été présentée, sous les formes les plus favorables, à de nombreux lecteurs généralement étrangers aux sciences naturelles et que pouvait plus facilement séduire le cachet de conviction que Bory de Saint-Vincent a su donner à ses écrits. Si l'on ajoute à cela un style persuasif par sa familiarité, dogmatique quoique simple, et l'apparence d'une logique serrée, on conviendra qu'il n'en faut pas tant pour donner à une erreur l'apparence de la réalité.

Les singes forment-ils un ordre distinct de celui auquel l'espèce humaine appartient exclusivement, ou bien les deux ordres des bimanés et des quadrumanes sont-ils liés l'un à l'autre de manière à n'en faire qu'un seul, sous le nom de primates, déjà employé par Linné, et adopté depuis par plusieurs auteurs, mais seulement pour remplacer la dénomination de quadrumanes? En un mot, l'homme et le singe appartiennent-ils au même ordre? telle est la question.



Fig. 1. — Femme javanaise.



Fig. 2 — Tête de guenon ascagne.

Depuis longtemps elle ne laisse aucun doute; cherchons à le démontrer en mettant en présence les sophismes des naturalistes qui se disent philosophes, et les observations des philosophes qui sont réellement naturalistes; le sujet est assez intéressant pour nous y arrêter un instant.

On séduit souvent avec de l'esprit; mais, pour faire école, il faut mieux que cela. Les saillies, les boutades spirituelles ne manquent pas dans les écrits de M. Bory de Saint-Vincent, et prennent parfois la place de raisons sérieuses; la forme fait alors accepter le fond.

J'admettrai avec ce naturaliste que si les orangs ne s'élèvent pas à la hauteur des hommes de génie, ils sont supérieurs sous beaucoup de rapports à la presque totalité des autres bêtes. Cependant leur intelligence et leur éducatibilité sont plus apparentes que réelles et durables, et l'analogie des formes a souvent fait supposer à tort celle de l'intelligence. J.-J. Rousseau a dit quelque part que, quand l'imagination prend les devants, la raison ne se hâte pas comme elle et souvent la laisse aller seule : c'est évidemment ce qui est arrivé à M. Bory de Saint-Vincent, comme il sera facile de s'en convaincre.

Les singes, et surtout ceux qui se rapprochent le plus de l'homme, ne sont en réalité qu'une charge grossière des formes humaines, et, malgré leur intelligence supposée ou apparente, il leur manque le principal attribut qui constitue à lui seul le caractère de l'humanité, caractère qui se trouve peut-être moins, comme on l'a fort bien dit, dans des formes organiques que dans les facultés qui priment ces formes.

L'organisation des singes chimpanzés, orangs et gibbons, se rapproche évidemment beaucoup de celle de l'homme ; mais, quoique ces espèces se tiennent parfois debout, leur attitude mal développée ne nous présente qu'un quadrupède qui fait effort pour se soutenir sur ses jambes de derrière.



Fig. 3. — Chimpanzé. (Vélins du Muséum.)

Cette observation si vraie de Lacépède se rattache parfaitement à celle non moins vraie de Buffon, qui avait déjà reconnu que, chez l'orang-outang, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang ne parle pas ; son cerveau a absolument la même forme et la même proportion, et cependant il ne pense pas. Y a-t-il une preuve plus évidente, ajoute le savant peintre de la nature, que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée, ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur ?

Une disposition anatomique presque identique, plutôt que de l'intelligence, qui d'ailleurs ne serait secondée, entretenue, ni fécondée par la parole et le raisonnement, permet évidemment aux singes d'imiter certains mouvements de l'homme; on peut leur apprendre à obéir à la voix, mais beaucoup d'animaux d'ordres moins élevés jouissent du même privilège, et l'on n'a jamais eu la pensée de les rapprocher pour cela des bimanés. En effet, les résultats obtenus prouvent l'éducabilité de certaines espèces en même temps que l'absence de *spontanéité et d'intention réfléchie* de leur part. Ainsi, on n'a jamais vu les singes se tuer entre eux pour le triomphe d'une idée, mais bien pour la satisfaction d'un besoin matériel ou seulement par l'instinct de destruction qui est si prononcé chez l'homme et surtout chez l'enfant; et il est évident que si, grâce à une éducation à coups de trique, les singes, les chiens et d'autres animaux apprennent à sauter alternativement pour le roi et pour la république, l'idée ne vient certes pas d'eux, tandis que les hommes se livrent spontanément à ces exercices variés sans qu'il soit nécessaire de les leur apprendre; mais cette particularité même a peu de valeur, car, à ce point de vue, l'homme est peut-être aussi capricieux, aussi changeant que le singe.

« *Les rapports des orangs avec l'homme sont si frappants (dit M. Bory de Saint-Vincent), que des peuplades asiatiques ou africaines n'ont pas hésité à leur reconnaître une sorte de parenté, dont on assure qu'elles ont eu plus d'une occasion de resserrer les liens, etc., etc.* »

Cette assertion est plus que hasardée, et, jusqu'à nouvelle information, nous croyons qu'elle doit être réduite à la valeur d'un conte. Jamais on n'a vu le produit d'un rapprochement semblable, que mille raisons rendent sinon impossible, du moins infécond. On a bien cité des enlèvements de négresses et de négillons, entrepris et même effectués par de grands singes, comme nous aurons l'occasion d'en parler plus loin; mais on ne cite nulle part un seul fait digne de fixer l'attention au sujet des méfaits qui en seraient résultés.

« *Les orangs sont tellement rapprochés de l'homme, par leur conformation, par leur humeur, par certains penchants moraux, qu'on se trouve réduit, pour les en séparer, à des considérations tirées d'un doigt des pieds; un doigt un peu différent est bien peu de chose, en comparaison d'un encéphale presque en tout pareil. Mais cette particularité, à laquelle on a donné tant d'importance, sans laquelle (abstraction faite de cette âme immortelle dont on nous a doués et qui n'est point un caractère anatomique) les orangs ne pourraient être génériquement séparés des hommes; cette particularité ne peut être considérée comme un caractère de première valeur pour désunir les membres d'une même famille naturelle. Nous l'avons signalée chez plusieurs de nos compatriotes.* »

Ici, l'auteur veut parler de la déformation du pied des hommes qui, dans divers pays et particulièrement les Landes, s'occupent de la récolte de la résine, que fournit le pin maritime. En effet, l'habitude de monter aux arbres, d'une certaine façon propre au métier, produit un écartement du gros orteil qui devient en quelque sorte opposable et acquiert une certaine facilité de mouvements.

« *Et c'est une chose digne de remarque que, pour rejeter les orangs parmi les singes, et ceux-ci parmi les brutes stupides, en conservant à nos pareils la dignité qu'ils s'arrogent au sein de l'immense nature, on ait argué d'un avantage incontestable que posséderaient sur nous les singes et les orangs.* »

« *D'après ce principe, les résiniers ne devraient-ils pas être séparés aussi de l'ordre des bimanés pour devenir des quadrumanes?* »

« *Tous n'en ont pas l'intelligence; comme chez les premiers sujets de l'Académie royale de*





Chimpanzé jeune.

musique, leur esprit est dans les pieds. On sait d'ailleurs que, chez les Hottentots, le pouce se retire et se déjette, tandis que la plante se contourne sensiblement. Aussi distingue-t-on à la trace ces habitants du sud de l'Afrique; les Cafres et les chasseurs colons ne s'y trompent jamais. »



Fig. 4 — Mozambique, portefaix au Cap.

Après cet exposé peu concluant, l'auteur aborde, il est vrai, des caractères plus positifs, mais qui ne prouvent pas davantage que les singes, sur lesquels tombe la comparaison, doivent être des bimanues.

« *Un doigt de la main est bien peu de chose.* » Sans aucun doute; mais, pour être exact, il fallait ajouter et *deux fausses mains au lieu de pieds.* M. Bory de Saint-Vincent pense-t-il que ces deux mains aux membres postérieurs sont une perfection? pense-t-il que ces deux mains de plus donnent aux singes un degré de supériorité sur les êtres qui ont deux mains et deux pieds? C'est cependant la conséquence qu'il faudrait tirer d'un caractère qui traduirait une organisation supérieure, et qu'il semble tirer, en effet, en disant que, « *pour rejeter les orangs parmi les singes, on a*

argué de l'avantage incontestable que posséderaient sur nous les singes et les orangs, d'avoir quatre mains. Est-il permis d'oublier que cette singulière disposition des extrémités inférieures était commandée par le genre de vie assigné aux singes, qui destinés à passer la plus grande partie de leur existence sur les arbres ont reçu, comme tous les autres animaux, une conformation parfaitement appropriée à leurs habitudes.

Quatre mains, tandis que l'homme n'en a que deux! Mais c'est justement cela qui permet à l'homme la station verticale, un des signes de sa supériorité au point de vue zoologique. Ses mains

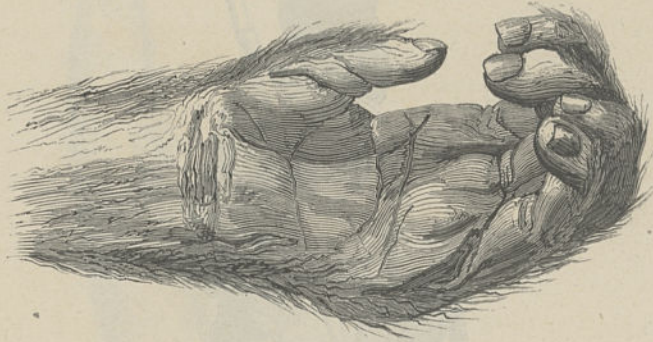


Fig. 5. — Main antérieure d'orang.

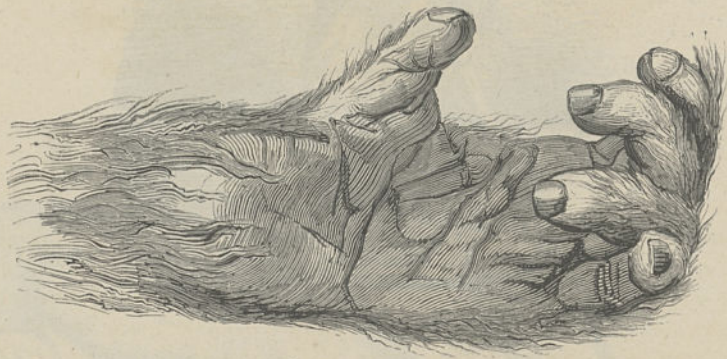


Fig. 6. — Main postérieure d'orang.

conservent leurs qualités essentielles, et, n'étant plus destinées à supporter le poids du corps, elles jouent un rôle d'un ordre plus élevé et deviennent des organes propres à éclairer et à rectifier le jugement. La comparaison des mains du singe avec celles de l'homme est-elle d'ailleurs possible? Oui, mais c'est pour mieux en faire ressortir les différences. En effet, ces animaux ont les pouces très-courts, très-écartés des autres doigts, auxquels ils s'opposent d'une manière restreinte et bornée au service seulement des instincts matériels. Les autres doigts, le plus souvent allongés et grêles, sont dans une dépendance mutuelle pour leurs mouvements, et cela tient à la disposition des tendons fléchisseurs et extenseurs. Jamais ces mains ne se montrent l'auxiliaire de la pensée,

qui n'existe pas. Tandis que, chez l'homme, les mains ont en quelque sorte leur langage; elles complètent l'expression, atténuent ou aggravent le sens des mots; elles traduisent ses pensées dans toutes les langues, et elles devancent et remplacent même la parole.

« Avec les mains, on appelle et l'on chasse, on se réjouit et l'on s'afflige; on indique le silence et le bruit, la paix et le combat, la prière et la menace, l'audace et la crainte; on affirme et l'on nie, on expose, on énumère. Les mains raisonnent, disputent, approuvent, s'accrochent enfin à toutes les dictées de notre intelligence. » (MATTHIEU PALMIERI.)

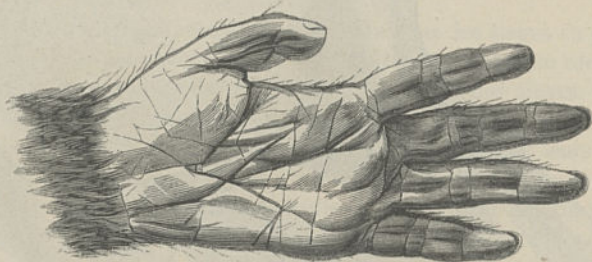


Fig. 7. — Main antérieure de chimpanzé.



Fig. 8. — Main postérieure de chimpanzé.

« Ces orangs, ces gibbons, ces pongos, ont un système dentaire semblable à celui de l'homme. On n'y signale de différence que par le résultat d'une seconde dentition, et de l'âge qui détermine, chez les orangs comme chez nous, des modifications considérables dans le système osseux, relativement à la tête surtout. Ils ont encore de commun l'absence totale de queue et d'abajoues; l'ouverture de l'angle facial, chez eux, est toujours plus considérable qu'elle ne l'est dans les singes, et, dans les jeunes individus surtout, il s'éloigne peu de la mesure du même angle dans les dernières espèces du genre homme. Un estomac semblable au nôtre, ainsi que les intestins et le cœcum avec son appendice vermiculaire; un foie composé de deux lobes; un os hyoïde pareillement conformé; à quelques vertèbres près, dont le nombre varie un peu, les mêmes pièces dans ce squelette et presque de même forme; la cloison des narines étroite, et les narines ouvertes au-dessous du nez, dont les os, comme chez le Hottentot, sont soudés avant même la chute des dents de lait; l'axe de la vision parallèle au plan des os maxillaires; des ongles plats à tous les doigts; un mollet prononcé, formé par de puissants muscles jumeaux; la tête arrondie; enfin, un véritable visage. Un flux périodique a lieu chez les femelles qui portent longtemps un seul ou rarement deux petits auxquels les attache l'amour le plus tendre et que les mères élèvent soigneusement. »

Il est vrai que le crâne d'un jeune chimpanzé diffère peu par sa forme de celui de l'homme jeune; mais les os maxillaires, très-développés, allongent la face en museau, et, avec l'âge, ce même crâne

n'est plus comparable; des proéminences dégradantes couvrent les parties supérieures, postérieures et latérales, les crêtes sourcilières se transforment en bourrelets saillants au-dessus des yeux, les dents deviennent grosses, et les canines surtout font une saillie caractéristique en même temps que les in-

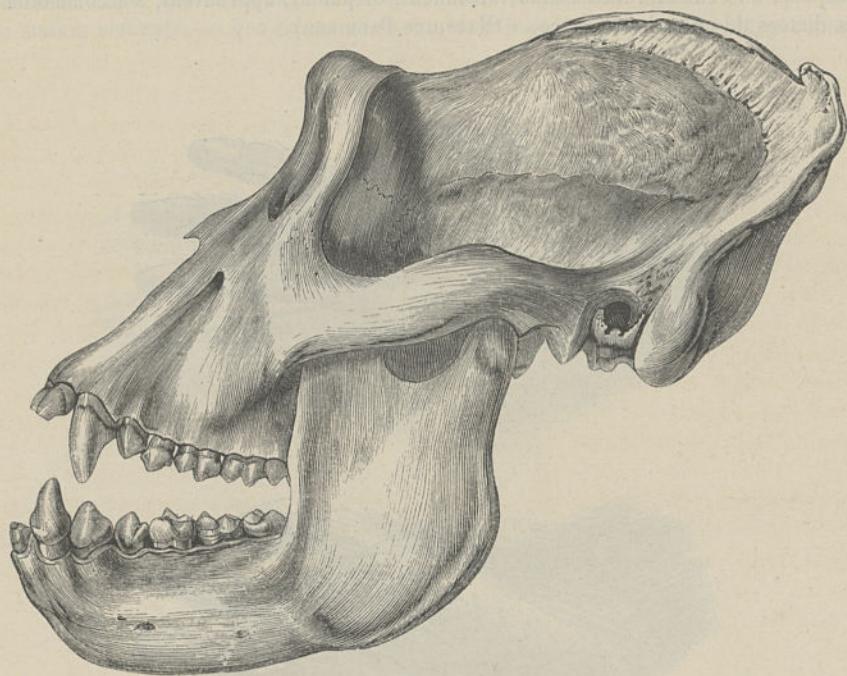


Fig. 9. — Tête d'orang adulte.

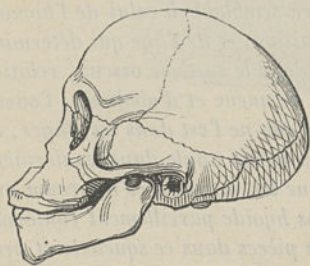


Fig. 10. — Tête de chimpanzé très-jeune.

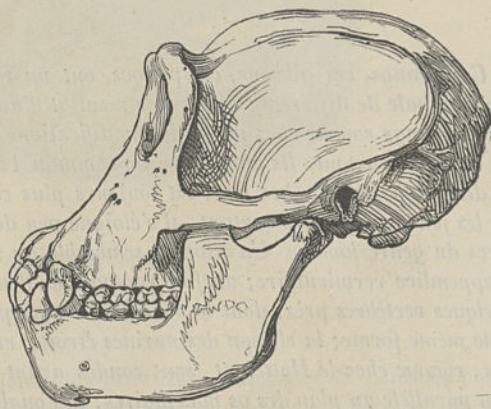


Fig. 11. — Tête de chimpanzé adulte.

cisives supérieures sont obliques en avant. L'angle facial est beaucoup moins ouvert que celui de l'homme, et le mollet, que Bory dit si prononcé et formé par de puissants muscles jumeaux, n'est

qu'un caractère qu'il a sans doute étudié sur un orang mal empaillé, et auquel on avait fabriqué des mollets fantastiques. Le fait est que les muscles jumeaux sont vigoureux, mais assez peu charnus pour qu'on ne parle pas du mollet qu'ils forment, car, en réalité, il n'y en a pas. Ce qui prouverait que Bory a étudié les singes sur des individus mal empaillés, c'est qu'il dit que l'orang noir, ou chimpanzé, ne présente pas la moindre trace de callosités, caractère d'un degré d'infériorité parmi les singes, tandis qu'au contraire ces callosités sont évidentes. Si nous voulions plaisanter, nous pourrions dire que non-seulement le type dont parle Bory avait de faux mollets, mais il serait peut-être facile de prouver qu'on l'avait habillé, puisqu'il n'a pas pu voir les callosités qui existent si positivement.

Je ne dirai rien du flux périodique, car d'autres animaux que les singes en présentent des exemples; et, certes, on n'a jamais pensé à considérer cet écoulement comme un caractère de supériorité animale. Quant à l'amour maternel qu'invoque l'auteur en faveur des singes, cette affection de la mère pour son petit n'est-elle pas commandée par l'instinct de conservation de l'espèce, et tous les animaux, même les plus féroces, n'ont-ils pas cette même tendresse pour leurs petits; et un homme peut-il, sans outrager sa mère, comparer l'amour maternel de la femme, ce sentiment indéfinissable qui survit même à celui qui en était l'objet, peut-il, dis-je, le comparer à cette loi de la nature qui a su attacher la femelle de tous les animaux à ses petits pendant tout le temps nécessaire aux besoins et à la faiblesse du jeune âge? En effet, lorsque ces petits peuvent se procurer eux-mêmes leur nourriture, et sont assez forts pour se défendre, rien ne les retient plus près de leurs parents que l'habitude de trouver leur proie sans prendre la peine de la chercher, et c'est pour ne plus avoir à partager cette proie que les parents les chassent pour toujours.

« Mais, en poussant plus loin l'examen, les gibbons s'éloignent bientôt des orangs pour descendre à un degré d'infériorité fort notable, et l'animalité s'y prononce par des callosités sur les fesses, callosités qui rapprochent les gibbons des singes les plus dégradés. On peut donc considérer les gib-



Fig. 12. — Gibbon agile.

bons comme l'essai par lequel la puissance créatrice, parvenant au terme le plus élevé de ses admirables conceptions, voulut redresser, sur deux pieds, des mammifères dont l'essence paraissait avoir

été de marcher sur quatre. Ainsi la nature procéda par les gibbons, pour passer de la forme quadrupède à celle dont l'homme se glorifie, parce qu'on lit quelque part qu'il fut fait à l'image de Dieu.

« Les gibbons, par un plus grand nombre de caractères physiques, rapprochés du vulgaire des animaux, sont aussi beaucoup moins intelligents que les orangs, dont les bras se raccourcissent et deviennent presque semblables aux nôtres, dans la première des espèces du genre au moins, laquelle nous est conséquemment la plus ressemblante. Cependant, après un examen anatomique approfondi, on ne pourra guère se résoudre à n'y voir que des singes. Il faut admettre ces gibbons à la suite des orangs, mais encore assez près de l'homme, au nombre des bimanés, famille qui nous semble devoir être composée et caractérisée ainsi qu'on va le voir.

« Cette famille sera pour nous la première de l'ordre des anthropomorphes, c'est-à-dire des mammifères digités et munis d'ongles plats en tout ou en partie; à boîte cérébrale approchant le plus de la forme sphérique; à dents de trois sortes: incisives, aplaties tranchantes; canines en coin; molaires couronnées et tuberculeuses; à estomac simple; à mamelles pectorales; à organes de reproduction pendants extérieurement; à clavicules parfaites; à bras et jambes articulés de manière à pouvoir exécuter des mouvements de pronation et de supination plus ou moins complets; ayant enfin les pieds portant sur une plante. »

Ainsi ce degré d'infériorité si notable, la présence de callosités aux fesses, que Bory de Saint-Vincent n'a pas su apercevoir, existe cependant d'une manière certaine sur le chimpanzé, le premier des singes sous tous les rapports, et douteuse encore sur l'orang, qui n'est qu'au second rang, et dont on n'a vu vivants que de jeunes individus; ces callosités, il est vrai, se montrent plus évidentes sur les gibbons qui sont au troisième rang. Quant aux pieds portant sur une plante, nous verrons que ce caractère est loin d'être applicable aux espèces supérieures chimpanzées, orangs, gibbons, mais bien plutôt aux singes, dont la forme les rapproche le plus des animaux quadrupèdes.

Voyons maintenant quelles sont les limites que les rêveries de M. Bory de Saint-Vincent établissent entre l'homme et la brute.

« Les bimanés seront distingués des singes et des lémurienés, qui sont les deux autres familles de l'ordre, par l'absence d'une queue; par les extrémités antérieures exclusivement destinées à la préhension, tandis que dans les postérieures, destinées à la préambulation, le talon porte ordinairement sur le sol; par l'angle facial beaucoup plus ouvert; par des mollets très-évidents à cause du développement des deux muscles appelés jumeaux; par une rotule faite de façon à s'opposer à la marche sur quatre pattes; par l'absence d'abajoues; par la nudité et la forme des oreilles qui sont munies d'un rebord et appliquées contre la tête; enfin par la faculté qu'ils ont de se nourrir indifféremment de substances végétales et animales.

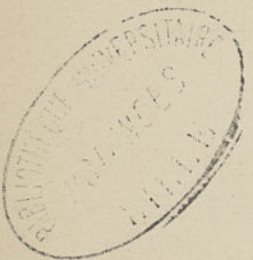
« Le cerveau y est profondément plissé et a de chaque côté trois lobes, dont le postérieur recouvre le cervelet; la fosse temporale y est séparée de l'orbite par une cloison osseuse; les intestins y sont en tous points semblables; le péricarde est attaché au diaphragme; les forts ligaments du foie, la descente du cordon spermatique autrement que chez les quadrupèdes où il perce le péritoine et les muscles, prouvent, non moins que la rotule et la conformation de la plante, que les bimanés sont faits pour se tenir debout ou à peu près.

« Ils procèdent à l'acte de la génération par un même mode d'accouplement. Leur face s'appelle un visage, et chez eux l'intelligence est susceptible d'un degré de développement supérieur à celui où peut s'élever l'intelligence de tous les autres animaux. Le corps n'y est velu que par places, plusieurs parties de son étendue demeurant dépourvues de poils.

« Deux tribus y sont parfaitement tranchées: la première se compose des genres homme et orang (pour Bory de Saint-Vincent, le chimpanzé est un orang noir), où les extrémités antérieures, quelque longues qu'elles puissent être, ne dépassent pas les mollets; qui n'ont pas de callosités aux fesses (nous avons déjà dit, et il est démontré que les chimpanzées, qui sont supérieurs aux orangs, quoique Bory les place dans le même genre, ont des callosités bien apparentes), et chez qui les poils de l'avant-bras se dirigent d'une façon plus ou moins distincte, d'avant en arrière, depuis les poignets jusqu'aux coudes.



Orang outan vieux.



« La seconde tribu ne renferme que le genre gibbon, où les mains peuvent toucher à terre, l'animal étant debout, et dans lequel des callosités présentent un point de contact prononcé avec la première tribu de la famille suivante, qui est celle pour laquelle nous réserverons le nom de singes. »

Avec le plus grand désir de traiter sérieusement la question, on ne peut réellement admettre l'absence d'une queue comme limite définitive entre l'homme et la brute, d'autant mieux qu'il y a un grand nombre d'animaux de tous les ordres qui n'en ont pas, ou qui n'en présentent que des rudiments fort imparfaits; et cela rappelle d'ailleurs les prétentions phalanstériennes, moins l'œil qui terminera l'appendice caudal dont serait orné bientôt l'être pour lequel le monde semble avoir été créé. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de suivre l'auteur dans la plupart des détails qu'il vient de présenter; les uns sont faux, les autres vrais en partie, mais insignifiants; enfin le doute le mieux justifié existe au moins pour les autres.

Après avoir exposé et réfuté la première partie des opinions de Bory sur les rapports des bimanés et des quadrumanes, nous aurions à analyser celles de notre excellent ami le docteur Lesson, qui, dans ses longs voyages autotr du monde, a eu plus d'occasions que Bory de bien observer ces deux ordres d'êtres dont il a fait une étude spéciale; mais ce savant naturaliste, s'attachant particulièrement à la classification zoologique, a gardé, dans ses écrits, une certaine réserve basée sur la difficulté de résoudre la question dans l'état actuel de la science. Dans le nouveau tableau du règne animal qu'il a publié en 1842, il fait, comme Bory, du chimpanzé et de l'orang sa deuxième famille de la tribu des bimanés; mais il en sépare les gibbons, dont il fait la première famille de la tribu des quadrumanes. « La famille des anthropomorphes est, dit-il, ainsi que son nom l'indique, le trait d'union qui lie l'homme au singe. Il est impossible, en étudiant les mœurs des chimpanzés et des orangs, de ne pas reconnaître que leurs formes, comme leur intelligence, les rapprochent plus de l'espèce humaine que des autres animaux. Ils vivent sous la zone torride, dans ces régions où l'espèce humaine elle-même sent peu le besoin des vêtements. (LESSON, *Mœurs et inst des animaux*, p. 82.)

Il pense, d'ailleurs, qu'il reste beaucoup à apprendre au sujet des chimpanzés et des orangs qu'on n'a encore étudiés que sur des individus pris jeunes et forcés de se plier à des goûts et à des habitudes fort éloignés de ceux qui leur sont ordinaires dans les bois; et ces animaux ainsi modifiés ne présentent plus qu'une physionomie d'emprunt sous l'empire de la crainte et de l'isolement, et meurent sans laisser le temps de les bien connaître; enfin, il n'a déterminé que provisoirement leur place dans la série d'après les rapports organiques qu'ils présentent.

Quelques célèbres naturalistes ont publié de nombreux écrits sur la question qui nous occupe. Nous citerons particulièrement Buffon, Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier. Buffon, qui n'a connu qu'un petit nombre de singes, et a confondu quelques espèces, a cependant établi parfaitement les limites de l'intelligence de ces animaux et la place qu'ils occupent dans la série. « L'intervalle qui les sépare réellement de l'homme, dit-il, est immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne les rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne les élèvent au-dessus des animaux. »

Frédéric Cuvier, dont les recherches sur les mœurs et l'instinct des animaux sont d'une importance scientifique incontestable, n'admet, entre l'homme et le singe, qu'un rapprochement d'organisation qui permettrait de les comparer l'un à l'autre, si l'on n'avait égard qu'aux formes anatomiques. Il accorde une large part d'une *intelligence particulière* aux singes, tout en faisant observer qu'il n'est pas possible de bien rendre sa pensée, en parlant de l'intelligence des animaux, avec un langage qui n'a été fait que pour l'intelligence de l'homme, et pour cette partie seulement de son intelligence qui le sépare de la brute et en fait un animal raisonnable.

Voyons comment il développe sa pensée au sujet de l'orang :

« Les singes, dit-il, peuvent répéter toutes les actions auxquelles leur organisation ne s'oppose pas, ce qui résulte de leur confiance, de leur docilité, et de la grande facilité de leur conception. Dès la première tentative, ils comprennent ce qu'on leur demande, c'est-à-dire qu'après avoir fait l'action pour laquelle on vient de les guider, ils savent qu'ils doivent la faire eux-mêmes, lorsque

la même circonstance se renouvelle ; ainsi ils apprennent à boire dans un verre, à manger avec une fourchette ou une cuiller, à se servir d'une serviette. Ils se tiennent à table comme un domestique derrière leur maître, et l'on assure même qu'ils versent à boire, donnent des assiettes, etc. Mais toutes les actions de ce genre s'apprendraient à d'autres animaux, et surtout aux chiens de la race des barbets et des épagneuls ; seulement on y parviendrait avec beaucoup plus de peine.

« Cependant ils ne se bornent pas à cette répétition, qui jusque-là pourrait n'être que mécanique et n'appartenir qu'aux phénomènes d'association dans lesquels une action en fait machinalement reproduire une autre ; ils s'approprient en quelque sorte ces actions, qui d'abord ne leur étaient point naturelles, et ils les exécutent chaque fois qu'elles leur deviennent nécessaires, quelles que soient les circonstances qui puissent les avoir précédées ; ainsi, quand la soif les presse, ils prennent eux-mêmes le gobelet et le remplissent d'eau pour boire ; si le froid leur fait sentir la nécessité de se vêtir, ils cherchent partout la couverture dont ils se servent pour cela, ou même tout autre vêtement, et s'en enveloppent avec soin ; ils arrangent leur lit pour être couchés plus mollement, et relèvent la partie où doit être leur tête ; si le lieu qui contient leur nourriture ou toute autre chose dont ils ont besoin est fermé, et que la clef sorte habituellement de votre poche, ils ne se bornent pas à montrer qu'ils savent que ce qu'ils désirent est dans ce lieu ; ils viennent vous en demander la clef, et vont ensuite en ouvrir la porte. S'ils veulent atteindre à un objet qui est hors de leur portée, et qu'au pied de cet objet il n'y ait rien qui leur permette de s'élever jusqu'à lui, ils savent en approcher une chaise pour monter dessus. C'est à ces deux seuls ordres de phénomènes qu'appartient, il me semble, continue F. Cuvier, tout ce qui a été rapporté, avec quelque apparence d'exactitude, des actions de l'orang-outang ; et ce qu'on a dit ne sort même guère des deux cercles d'actions que nous venons de rappeler ; l'on conçoit cependant que les exemples sont de nature à se multiplier indéfiniment ; car les phénomènes d'association pourraient être sans nombre pour des animaux organisés comme les orangs-outangs, et les rapports qui caractérisent le second ordre d'actions pourraient également s'établir entre un nombre d'objets tout à fait infini, de sorte qu'on a droit de s'étonner que les observations auxquelles ces animaux ont donné lieu soient aussi restreintes, surtout quand ils étaient en bonne santé et jouissaient de toute leur force, ce qui, à la vérité, a été fort rare.

« Mais, quelque remarquables que soient ces actions, lorsqu'on les compare à celles des autres mammifères, elles n'ont rien encore qui annonce, de la part des orangs, la faculté de connaître et de vouloir librement ; la faculté, en un mot, qui donne la moralité aux actions, et qui, jusqu'à présent, appartient exclusivement à l'espèce humaine ; et ce qui est peut-être aussi digne de remarque que les perceptions de rapports dont les orangs sont capables, c'est l'étonnante force de cette faculté chez ces animaux à l'âge le plus tendre et leur apparente faiblesse dans un âge plus avancé. En effet, on ne peut guère mettre en doute que les orangs adultes sont des animaux si farouches que par aucun moyen on ne peut les apprivoiser ; or, cette disposition ferait supposer, ou l'affaiblissement des facultés intellectuelles, ou l'exaltation des sentiments qui sont de nature à s'opposer à l'exercice de ces facultés, comme la peur, la colère, la haine ; en un mot, tous les mouvements intérieurs qui, par leur violence, sont susceptibles de paralyser les forces morales.

« Lorsqu'on examine les modifications organiques qu'éprouve l'orang-outang, en passant du jeune âge à l'âge adulte, on serait conduit à penser que c'est son intelligence qui s'est affaiblie, et que de cet affaiblissement est résultée cette transformation de quelques-uns de ces sentiments en passions violentes. Le jeune orang présente un front saillant, arrondi, élevé, c'est-à-dire un grand développement des parties antérieures du cerveau ; bientôt toutes ces parties s'affaissent, se dépriment et se réduisent aux proportions qui nous sont offertes par les parties analogues de plusieurs autres quadrumanes. »

Il résulte déjà de ces observations de Frédéric Cuvier, justifiées suffisamment par les faits, les comparaisons anatomiques et les observations, peu nombreuses, il est vrai, qu'on a pu faire depuis sur les rares sujets vivants apportés en Europe, que non-seulement le chimpanzé, mais tous les singes en général, ont l'intelligence qui leur est propre plus développée, plus souple pendant les deux ou trois premières années de leur vie, et que bientôt l'animalité reprend tous ses droits ; l'intelligence fait place aux instincts de la brute en même temps que la forme du crâne et de la face se



Orang outan femelle.



modifie considérablement et vient expliquer l'abaissement de facultés que l'éducation ne peut entretenir ni développer, puisque fatalement elles doivent suivre la dégradation des divers systèmes organiques.

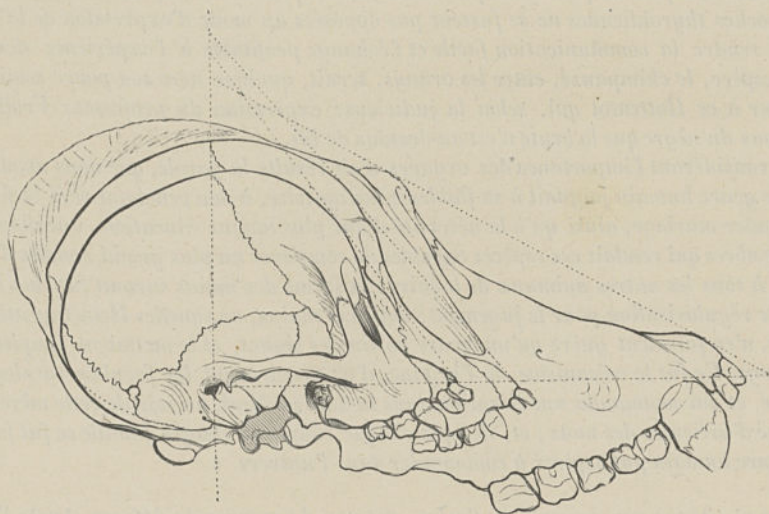


Fig. 13. — Profil comparé du crâne de l'orang à trois âges.

Cependant Bory de Saint-Vincent trouve le moyen de présenter les observations de Cuvier à l'appui de ses prétentions si favorables aux singes.

« Comment se fait-il que Frédéric Cuvier, dit-il, pense que toutes ces choses ne sont pourtant pas des actes de raisonnement, et qu'on pourrait les apprendre à des chiens seulement avec un peu plus de peine? Lorsqu'en 1808, ce savant naturaliste eut occasion d'étudier vivant l'orang qu'on avait envoyé à l'impératrice Joséphine, il lui accordait cependant (Annales du Muséum, p. 58, t. xvi) la faculté de généraliser ses idées, de la prudence, de la prévoyance, et même des idées innées auxquelles les sens n'ont jamais la moindre part. »

« L'orang de l'impératrice Joséphine, a dit Frédéric Cuvier, aimait à jouer avec un petit chat qu'on lui avait donné pour le divertir, il en fut égratigné; aussitôt il regarda fort attentivement le dessous des pattes du chat; y ayant trouvé des griffes, il examina comment elles étaient faites, et essaya de les arracher avec ses doigts. »

Enfin, après avoir transformé l'exposé simple et naïf des observations de F. Cuvier, Bory de Saint-Vincent cherche le moyen d'attirer les rieurs de son côté au sujet des grands principes établis par Buffon.

« Malgré l'assertion de Buffon, la parole n'est pas toujours la preuve d'un principe supérieur animant la matière; et il faudrait oublier les sots discours de certains hommes faits à l'image de Dieu pour réduire les orangs au simple rôle d'automates, parce qu'il ne s'est point rencontré d'orateurs parmi eux.

« La vérité est que les organes de la voix ne sont pas aussi semblables dans l'homme et dans les orangs que le prétendait Buffon, qui n'avait probablement pas examiné ces organes. Et c'est précisément dans cette différence que nous trouvons les seuls caractères capitaux ou de première valeur qui puissent servir à distinguer zoologiquement les orangs des hommes. La différence essentielle consiste, comme condition d'infériorité chez ces premiers, dans les poches thyroïdiennes qui sont placées au-devant du larynx, de manière à ce que l'air qui sort de la glotte s'y engouffre pour produire un murmure sourd, lequel ne peut conséquemment jamais fournir les éléments d'un langage articulé. Si les poches thyroïdiennes ne se fussent pas opposées au mode d'expression de la pensée, qui seul en peut rendre la communication facile et l'échange profitable à l'expérience des individus d'une même espèce, le chimpanzé, entre les orangs, serait, quoique avec son pouce semi-opposable, déjà supérieur à ce Hottentot qui, selon la judicieuse expression du professeur Vrolik, est bien plus au-dessous du nègre que la brute n'est au-dessous de lui.

« C'est en considérant l'importance des organes d'où résulte la parole, que nous avons dit précédemment : Le genre humain joignait à sa faiblesse instigatrice, à son penchant vers la fidélité, d'où résulte le premier mariage, ainsi qu'à la nécessité d'une plus longue éducation, une disposition naturelle des membres qui rendait ces espèces capables de comparer un plus grand nombre d'objets qu'il n'était donné à tous les autres animaux de le faire : la forme des mains surtout fut chez lui un puissant moyen de régularisation pour le jugement ; mais ces mains, auxquelles Helvétius attachait trop d'importance, n'en faisaient guère qu'un genre voisin des singes, et le mettaient simplement sur la ligne des orangs. Ce fut le mécanisme de l'organe, d'où proviennent les facultés vocales, qui compléta l'homme, et qui commanda son élévation dans la nature. Seul, au sein de cette mère féconde, il lui était donné d'articuler des mots ; et, dès que chaque couple ou chaque famille se fut fait un vocabulaire, le genre humain put aspirer à commander dans l'univers. »

« La nature n'a donné aux orangs, dit Cuvier, que peu de moyens de défense. Après l'homme, ce sont peut-être les animaux qui trouvent, dans leur organisation, les plus faibles ressources contre les dangers, mais ils ont de plus que nous une extrême facilité pour grimper aux arbres et pour fuir ainsi les ennemis qu'ils ne pourraient combattre qu'avec désavantage. »

« Ajoutons que l'invention des armes, qu'ils eussent fort bien pu s'essayer à manier, ne leur a conséquemment pas été nécessaire ; que, suffisamment vêtus pour les climats qu'ils habitent, ils n'ont pas eu besoin de chercher à se façonner d'autres habits ; et qu'une chaussure, qui n'eût pas manqué de devenir indispensable pour protéger leur large plante charnue, s'ils eussent été voyageurs, leur devenant inutile et même incommode pour percher, sédentaires dans les forêts, les orangs, créés pour l'indépendance, n'ont pas plus eu besoin de se chercher des moyens d'attaque que de se chercher des commodités personnelles ; ce sont les avantages qu'ils ont sur l'homme, avec moins de nécessités, qui ont dû contenir ces animaux au degré d'infériorité qu'ils occupent dans la nature par rapport à nous. Nul doute qu'à l'aide de tant de conformités physiques existantes entre l'homme et le chimpanzé, qu'au moyen des facultés intellectuelles qui élèvent ce dernier au moins au niveau du Hottentot, on ne parvint à développer la raison de ce second bimana, comme on parvient à faire un peu plus qu'une machine d'un paysan grossier, lorsqu'on s'occupe de l'éducation de celui-ci avant que, croupi dans une stupide superstition, il ne soit définitivement constitué en brute, et, qui pis est, en brute la plus méchante de toutes, parce que les fausses idées dont on l'imboit détruisent en lui jusqu'à la rectitude d'instinct.

« On peut citer les preuves de bon sens qu'ont données les individus observés en Europe, et qui cependant étaient, sans exception, de véritables enfants ; on admirera comment, dans un âge où l'homme n'est qu'une machine gourmande et capricieuse, ces orangs, dont on veut absolument faire des bêtes, étaient plus avancés sous le rapport du développement de l'intelligence que beaucoup de jeunes gens. Un adolescent de l'espèce japétique n'est certainement pas aussi raisonnable que l'est un chimpanzé de trois ans.

« L'amour de la liberté a valu à l'orang une réputation de violence et de grossièreté qui s'est démentie par les mœurs douces dont les jeunes individus observés en Europe ont fait preuve. Cet animal, dit-on, est si féroce, qu'il se défend quand on veut le tuer.





Orang outan (pose naturelle).

BU
LLE

« Les chimpanzés qui ont été vus dans nos climats, bien traités par leurs maîtres, étaient doux et affectueux ; ils imitaient toutes les actions humaines que permettait leur organisation, surtout en ce qui leur était commode, préférant boire dans un verre que de laper, se lavant et s'essuyant les mains ou les lèvres avec une serviette ; faisant leur lit, et mettant leur couverture au soleil, pour la sécher ; reposant avec plaisir leur tête sur l'oreiller, servant à table, pilant dans un mortier les choses qu'on leur commandait d'y piler, portant du bois ou de l'eau avec la plus grande docilité au commandement qu'on leur en faisait. Tout dénotait en eux une humeur sociale, jointe à beaucoup de gravité et un certain esprit d'observation ; mais, de ce que de tels domestiques n'étaient point des esclaves qui supportassent, sans regimber, les mauvais traitements et les caprices des enfants ou des valets, on conclut qu'en vieillissant dans leurs bois, où ne les a observés aucun naturaliste, ils devenaient in-traitables. Ne les trouvant pas sottement méchants dans nos maisons, lorsqu'on tenait à ne voir en eux que des êtres déraisonnablement furieux, on calomnia ces créatures indépendantes. »

Laissons Buffon répondre à ces exagérations, qui seraient plaisantes, si elles n'étaient ridicules.

« On verra dans l'histoire de l'orang-outang que, si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce



Fig. 14. — Hottentots.

qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de singes.

« L'âme, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps ; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle, ni *ne pense*, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme.

« C'est peut-être faute d'éducation ? C'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes ; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre ; et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature ? La tête couverte de cheveux

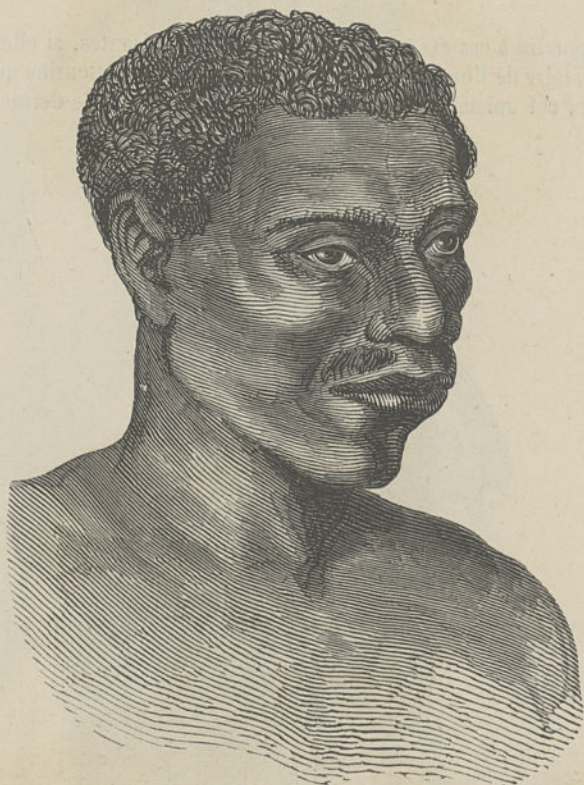


Fig. 15. — Océanien.

hérissés ou d'une laine crépue ; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux ; les lèvres épaisses et avancées, le nez aplati, le regard stupide ou farouche, les oreilles, le corps et les membres velus ; la peau dure et noire comme un cuir tanné ; les ongles longs, épais et crochus ; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds ; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux ; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre pattes ; le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage hottentot, est encore un portrait flatté ; car de l'homme dans l'état de pure nature au Hottentot, il y a plus loin que du Hottentot à nous.



Fig. 16. — Océanien.



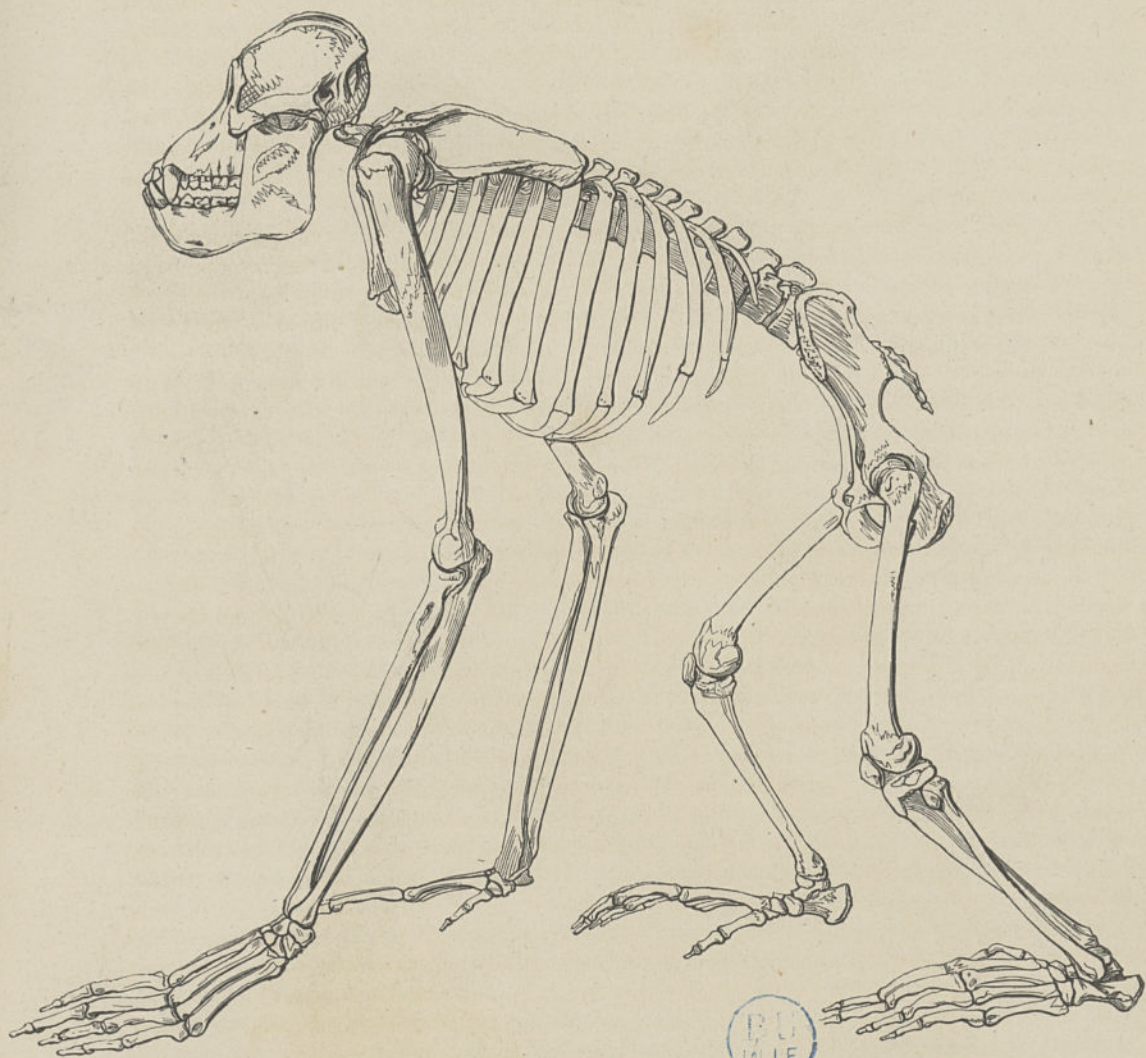
Fig. 17. — Hottentot. (Très-intelligent; d'après un dessin de M. Verreaux.)

« Chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme ; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les *mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce* ; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas les mêmes, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir. »

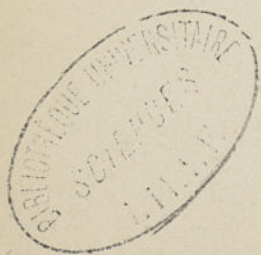
« Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal ; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général ; mais, en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

« Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme ? Le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le Singe, qui n'en a pas le principe ?

« L'âme, en général, a son action propre et indépendante de la matière : mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels ; et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépît qui ne pense plus ; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme, ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or, il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux ; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est, sans comparaison, beaucoup moins avancé, moins fort, et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu, que, dans ce premier temps, il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc plus long que l'animal à recevoir l'éducation individuelle ; mais, par cette raison même, il devient susceptible de celle de l'espèce ; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant longtemps son état de faiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et, en soignant le corps, ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois que l'enfant ne peut l'être à deux ans ; il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs parents dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès lors ils se séparent et bientôt ne se connaissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires ; or, ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie ; et, si nous supposons qu'un enfant, dans ce même petit temps, devint assez formé, assez fort de corps pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal ? Quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu, dans ce court espace de temps, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur âme et la sienne ? Pourraient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par



Squelette d'orang.



des actes assez souvent réitérés pour y faire impression ? Pourraient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole ? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son ; et, avant qu'il puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue ; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis ; et, à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout à fait de pair avec les animaux ? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également faible, également lent à croître ; que, par conséquent, il a besoin de secours pendant un temps égal ; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or, cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède ; et, quand on voudrait supposer fausseté que cette mère, dans l'état de nature, ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour faire naître une langue ? Ainsi, cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé ; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert ; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes. Quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est qu'une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent, non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se bornerait à transmettre leurs simples facultés ; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

« Parmi les animaux mêmes, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui, de tous, est le plus longtemps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous ; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être, par cette seule raison, l'un des plus stupides ; et, à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance, car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant ; il croît beaucoup plus vite ; les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois ; il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et, par conséquent, aussi stérile que celle des autres animaux.

« Le singe est donc animal, et, malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent. C'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe. Il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons.

« ... Et à l'égard de l'imitation, qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut,

ou bien parce que, sans le vouloir, il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation. Le singe, ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements qui ressemblent aux nôtres; étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui, par nécessité de nature, se meuvent, à très-peu de chose près, de la même façon; néanmoins, parité n'est pas imitation; l'une git dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit: l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et, par cette raison, l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

« Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait. En l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusqués, intermittents, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudrait leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paraissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant; qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtement; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêché, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive; aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part, et, sous ce rapport, il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux, car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or, le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

« Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi: le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influencer beaucoup sur le naturel: l'excès de chaleur, qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal, rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités, et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées.

« Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est, dans la vérité, qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle nature dans un être particulier. » (BUFFON, *Nomenclature des singes.*)



Fig. 48. — Papion femelle et son petit né au Jardin-des-Plantes.
(Vélins du Muséum.)

DEUXIÈME ORDRE. — QUADRUMANES.

Caractères généraux.

Pouces des extrémités antérieures et postérieures opposables aux autres doigts. Trois sortes de dents : incisives, canines et molaires le plus souvent en série continue.



Fig. 19. — Drill.



Fig. 20. — Saki.

Tels sont les caractères généraux des quadrumanes qui se rapprochent des bimanés par de nombreuses analogies d'organisation et de forme, mais qui en diffèrent cependant assez pour ne pouvoir être confondus avec eux. Des pouces opposables aux quatre membres en font des animaux grimpeurs par excellence. On remarque cependant quelques exceptions qui résultent de l'absence de pouce ou de la non-opposition de ce doigt aux extrémités supérieures seulement.

La série continue des dents se fait remarquer, sauf l'intervalle où se placent, en se croisant d'une mâchoire à l'autre, les canines, qui sont généralement développées, et dépassent les autres dents. Les incisives sont verticales ou plus ou moins obliques en avant. Les molaires, dont le nombre varie dans quelques genres, ont des tubercules mousset et rarement pointus.

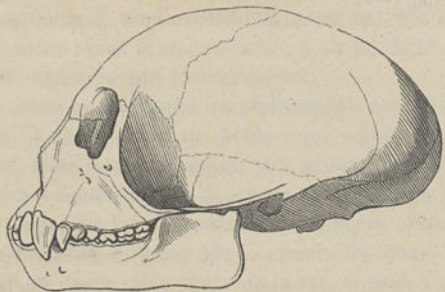


Fig. 21. — Saimiri.

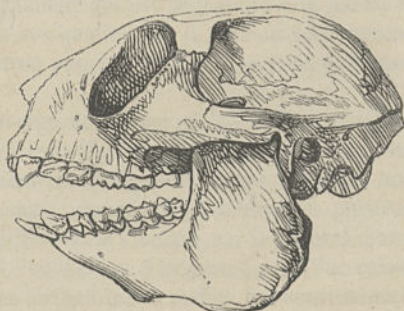


Fig. 22. — Indri.

Les mamelles, au nombre de deux, sont pectorales, à une exception près que présentent les loris, qui en ont quatre, deux pectorales et deux inguinales. L'organe mâle est libre et pendant; l'organe femelle peut se comparer à celui des bimanés, et il est le siège d'un écoulement périodique. Quelques espèces ont aux fesses des callosités nues qui prennent parfois un grand développement.

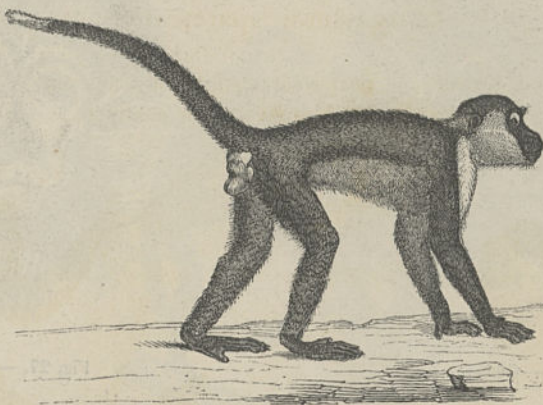


Fig. 23. — Mangabey femelle.

Le cerveau a trois lobes de chaque côté; les derniers recouvrent le cervelet. Le crâne est plus ou moins arrondi, et assez volumineux. Les fosses orbitaires sont complètement séparées des temporales par une cloison osseuse. Les organes des sens sont très-développés; les yeux vifs et dirigés en avant, comme la face, qui est déprimée au-dessus du nez, dont la racine est étroite. Cette dépression explique le peu de développement en hauteur des cornets et des sinus ethmoïdaux.

Les lèvres, très-mobiles, peuvent s'ouvrir largement et s'allonger.

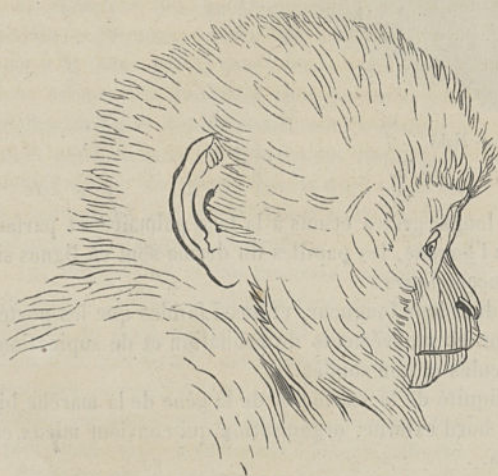


Fig. 24. — Sajou.



Fig. 25. — Lémurien.

Les oreilles, grandes et peu éloignées de la forme de celles des bimanés, s'allongent dans la même proportion que le museau, qui se rétrécit et s'effile vers la fin de la série. (Lémuriens.)

Les narines sont ouvertes en dessous, sur les côtés ou en avant.



Fig. 26. — Gibbon.



Fig. 27. — Sajou.



Fig. 28. — Maki.

Les doigts des quatre mains sont généralement longs, grêles et nus à la face palmaire, et parfaitement organisés pour la préhension. Comme chez l'homme, les papilles du derme sont en lignes sinueuses régulières, et forment des tourbillons concentriques.

Les membres antérieurs, quelquefois exagérés dans leur longueur, et aussi faibles que les postérieurs comme supports du tronc, peuvent exécuter les mouvements de pronation et de supination, les os des bras et des jambes étant complets, articulés et non soudés.

Le bassin étroit est la cause principale de l'obliquité de la station et de la gêne de la marche bipède, les pieds ne posant sur le sol que par leur bord externe, organisation qui convient mieux en effet à des animaux plus grimpeurs que marcheurs.

Quelques-uns n'ont point de queue; d'autres en ont une souvent fort longue, quelquefois prenante et pouvant s'enrouler aux branches, comme cinquième organe de préhension.

Il en est qui ont des abajoues ou poches, formées par la dilatation des muscles buccinateurs; ces poches sont dans une convenance parfaite avec la glotonnerie et le caractère inquiet de la plupart des quadrumanes. Ils se servent de la main pour porter les aliments à la bouche; et ils ont le cou court. Leur régime, au besoin omnivore, quelquefois insectivore, est le plus généralement frugivore;

aussi sont-ils souvent obèses sans être gras, ou levrettés sans être maigres. L'estomac est le plus souvent simple ; les intestins de longueur moyenne, le cœcum court et pourvu d'un appendice vermiforme dans certaines espèces. Les autres viscères présentent de nombreuses analogies avec ceux des bimanés.



Fig. 29. — Sai à gorge blanche.

L'intelligence des singes est aussi précoce que peu durable ; les formes anatomiques plus arrondies du jeune âge les rapprochent des bimanés, surtout et presque exclusivement pendant leur jeunesse, qui est courte.

Le caractère des quadrumanes est irritable, mobile, capricieux, jaloux. Ils suppléent souvent à la force par la ruse ; leurs sens, dit-on avec raison, les dominant au suprême degré, et chacun d'eux semble commander seul tour à tour ; généralement ils témoignent une grande aversion pour les enfants, tandis qu'il est facile de remarquer leur prédilection pour les individus du sexe opposé au leur.

Les singes sont d'une lasciveté extrême qui s'explique par le développement de surfaces formées de tissu érectile qu'on remarque non-seulement aux fesses, mais encore à la face de certaines espèces, comme chez les mandrils. Les parties occupées par ce tissu se gonflent et se colorent en rouge ou en bleu à l'âge de la puberté.

La taille des quadrumanes varie depuis celle d'un petit rat jusqu'à celle d'un homme de moyenne taille.

Les uns sont monogames, les autres polygames.

Le temps de la gestation varie beaucoup suivant les espèces ; il est moins long que celui de la femme, et le produit est le plus souvent unique ; rarement il est double.



Fig. 30. — Macaque libidineux.

Transportés hors de leur habitat naturel, ils meurent généralement, en peu de temps, de consommation.

Les quadrumanes sont assez peu dispersés sur le globe. Ils se trouvent dans les régions tropicales, dans les pays peu élevés et boisés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; une seule espèce se trouve en Europe, et elle est confinée dans le midi de l'Espagne, sur les rochers inaccessibles de Gibraltar, où elle vit et se propage à l'abri des poursuites de l'homme. On n'en trouve point à la Nouvelle-Hollande.

L'ordre des quadrumanes a été divisé en quatre familles par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et nous suivons cette classification, qui nous paraît être la plus naturelle, la plus simple, et qui présente l'avantage de laisser à la mémoire des caractères tranchés et facilement saisissables.

Des quatre familles adoptées par le savant professeur du Muséum, les singes proprement dits forment la première; les lémuriens, ou singes à museau de renard, se trouvent dans la seconde; la troisième, sous le nom de tarsiens, comprend un seul quadrumane remarquable par son organisation; la quatrième, enfin, est composée des cheiromyens ou rats à mains.



Fig. 51. Cheiromyen.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES.

Cette famille est très-riche en espèces; nous la divisons en deux sections (SINGES CATARRHINIENS et SINGES PLATYRRHINIENS), comprenant quatre tribus, dont nous allons faire connaître les principaux caractères :

Première section. — Singes Catarrhiniens.

Geoffroy-Saint-Hilaire a donné le nom de catarrhiniens (αα, dessous; ρι, nez) aux singes qui ont les narines ouvertes au-dessous du nez, et rapprochées l'une de l'autre par le peu d'épaisseur de la cloison qui les sépare. Ils sont tous de l'ancien continent, et leur système dentaire est composé de trente-deux dents :

$\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, $\frac{10}{10}$ molaires : 32.

Cette section se trouve partagée en deux tribus : les *primates* et les *pithéciens*.

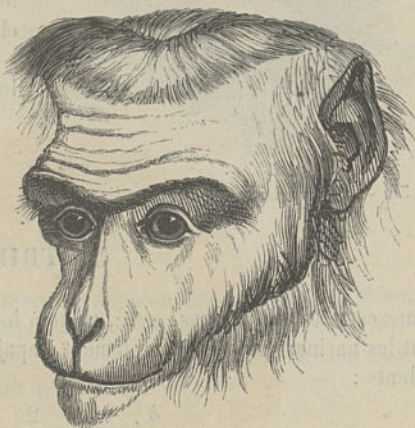


Fig 32 — Catarrhiniens (ancien continent).

1^{re} TRIBU. — PRIMATES.

La première tribu comprend des singes remarquables par leur taille et leurs formes comparables à celles de l'homme; leurs membres antérieurs sont généralement plus longs que les postérieurs, ce qui rend la station bipède disgracieuse, difficile, et la station quadrupède oblique et gênée. Orangs et gibbons.

2^{me} TRIBU. — PITHÉCIENS.

La seconde tribu, beaucoup plus nombreuse que la première en genres et en espèces, est composée de singes dont les membres postérieurs sont généralement plus longs que les antérieurs, disposition qui commande les allures quadrupèdes. Guenons et macaques.

Deuxième section. — Singes Platyrrhiniens.



Fig. 55. — Platyrrhiniens (nouveau continent).

Le nom de platyrrhiniens (πλατυρῖς, large; ριν, nez) a été donné aussi par Geoffroy-Saint-Hilaire aux singes qui ont les narines séparées par une large cloison, et dont le nez est aplati. Ils sont tous du nouveau continent, et leur système dentaire est composé de trente-six dents chez les uns, et de trente-deux chez les autres.

Cette section se trouve partagée aussi en deux tribus : les *cébiens* et les *arctopithéciens*.

3^{me} TRIBU. — CÉBIENS.

Dans cette tribu (cébiens, κηβος, singe à longue queue) se trouvent groupés des singes américains ayant les narines ouvertes latéralement (sapajous), et dont le système dentaire se compose de trente-six dents :

$$\frac{4}{4} \text{ incisives, } \frac{2}{2} \text{ canines, } \frac{12}{12} \text{ molaires : 36.}$$

4^{me} TRIBU. — ARCTOPITHÉCIENS.

La quatrième tribu (αρκτος, ours; πιθηξ, singe) est établie pour les plus petites espèces de la famille. Ces singes, à narines séparées aussi par une large cloison et ouvertes latéralement, sont aussi de l'Amérique, mais ils se distinguent par un caractère bien tranché. Les primates, les pithéciens et les cébiens ont des ongles souvent assez aplatis aux doigts des pieds et des mains, tandis que, chez les arctopithéciens, ces ongles sont remplacés par de véritables griffes. Leurs dents, au nombre de trente-deux, sont ainsi réparties :

$$\frac{4}{4} \text{ incisives, } \frac{2}{2} \text{ canines, } \frac{10}{10} \text{ molaires : 32.}$$

En terminant cette exposition du plan que nous voulons suivre, nous dirons que si nous avons réservé à la première tribu le nom de primates, que Linnée et plusieurs naturalistes emploient d'une manière plus générale pour comprendre sous la même dénomination l'espèce humaine et une partie des singes, c'est que nous pensons, avec des savants du plus grand mérite, que l'homme doit être considéré comme un être à part et en dehors des cadres zoologiques, où il ne figure que parce qu'il est composé des mêmes éléments et qu'il se trouve soumis aux mêmes lois que les animaux. Nous voulons aussi, par le choix du nom conservé aux singes de cette tribu, donner l'idée de la supériorité de leur organisation.

Enfin le nom de pithécien, employé pour la seconde tribu, nous semble plus général et plus convenable que celui de cynopithécien, qui en réalité ne s'applique positivement qu'aux derniers genres de cette tribu.



Fig. 34. — Guenon ascagne.

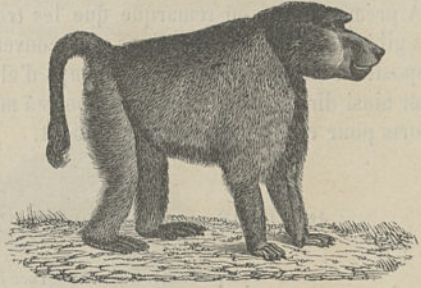


Fig. 35. — Chacma.

Contrairement aux habitudes des auteurs, nous n'entrerons dans quelques détails sur l'organisation des animaux qui font le sujet de ce volume que lorsque nous les aurons fait connaître. Nous croyons que ces détails intéresseront alors beaucoup plus le lecteur à cause des citations nombreuses que nous pourrons faire des espèces qu'il ne connaît pas encore.

PREMIÈRE TRIBU. — PRIMATES.

Nous donnons le nom de primates aux divers singes compris autrefois dans le seul genre orang, et formant aujourd'hui trois genres bien distincts : troglodyte, orang et gibbon. Ce sont des singes à formes presque humaines, et que quelques auteurs désignent sous le nom d'anthropomorphes.

A première vue, on remarque que les troglodytes, ou chimpanzés, se distinguent des orangs et des gibbons par des proportions plus convenables de leurs membres antérieurs et postérieurs. Cette disposition leur permet quelque temps d'allure bipède; tandis que la longueur des bras condamne pour ainsi dire les orangs et les gibbons à marcher à quatre pattes, alors même qu'ils font tous leurs efforts pour essayer de marcher debout.

1^{er} GENRE. — TROGLODYTE. *TROGLODYTES*. (Geoffroy-Saint-Hilaire.)

Τρογλοδυτης, nom d'une race d'hommes ou de singes habitant des cavernes.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

- Bras de longueur moyenne et atteignant le bas des cuisses.*
Pelage peu fourni.
Corps gros et trapu.
Mains larges et doigts assez proportionnés; pouces très-reculés.
Ongles des pieds et des mains très-aplatis, comme chez l'homme.
Face nue; oreilles assez grandes, de forme humaine, nues et rebordées.
Museau court; front fuyant en arrière et se prolongeant en avant au-dessus des yeux par des crêtes orbitaires formant un bourrelet gros et saillant.
Point de queue ni d'abajoues.
Callosités évidentes, mais étroites, aux fesses.

Habite la côte occidentale d'Afrique, régions équatoriales.

(Pl. 1.)

On ne connaît bien qu'une seule espèce. Cette espèce varie beaucoup avec l'âge; aussi a-t-elle reçu plusieurs noms, qui, aujourd'hui qu'elle est mieux étudiée, se rapportent tous à titre de variété d'âge au troglodyte chimpanzé; les principaux de ces noms sont : jocko, pongo, enjocko, orang noir.

Buffon a d'abord confondu le chimpanzé et l'orang-outang, et tout ce qu'il dit du jocko s'applique au chimpanzé. Ce n'est que plus tard que ce célèbre écrivain reconnut les différences qui existent entre l'orang et le jocko ou troglodyte. « Nous présentons ces deux animaux ensemble, dit-il, le pongo et le jocko, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. »

De tous les animaux de l'ordre des quadrumanes, le chimpanzé est celui qui se rapproche le plus de l'homme par l'ensemble de son organisation et par son intelligence.

Il a le crâne arrondi, mais déformé par la saillie des crêtes sourcilières; le nez est comme écrasé et très-distant de la bouche, dont les lèvres, extrêmement mobiles, et non bordées, sont très-peu épaisses; la face est nue. La poitrine est large et le bassin assez développé, disposition qui, jointe à un commencement de développement des muscles jumeaux et soléaires, permet en partie la station verticale et la marche bipède sans nuire à la faculté de grimper qu'assure l'écartement des pouces aux quatre mains.

Le pelage noir, assez fourni sur le dos et les épaules, est formé de poils assez rares aux parties antérieures du corps et internes des membres; on remarque autour de l'anus quelques poils blancs, formant une tache dans le jeune âge. Les poils de l'avant-bras se recourbent vers le coude; les quatre mains ne sont velues qu'aux surfaces dorsales des régions métacarpienne et métatarsienne; cependant ces organes, comparés à ceux de l'homme, présentent des différences qu'on se plaît trop facilement à méconnaître; le merveilleux est si séduisant, qu'on a cru pouvoir établir des rapports étroits entre les traits de la face de ce singe et ceux de la figure humaine. Il y a incontestablement des figures humaines bien laides, mais cette laideur repoussante ou bizarre est exceptionnelle, et rarement elle fournit les caractères de l'animalité, qu'on ne trouve réunis que dans les brutes



Fig. 56. — Chimpanzé noir, jeune. (Vélins du Muséum.)

Le chimpanzé habite la Guinée et le Congo, la côte d'Angole et le Loango. On dit qu'il s'abrite sous des huttes qu'il façonne avec des branches et des feuilles; Jobson assure avoir vu, dans les endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitation composée de branches entrelacées et qui pouvait servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil (Buffon). On ajoute que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages (Buffon d'après Battel); que cet animal peut se servir d'un bâton comme arme offensive ou défensive, et qu'il est assez adroit pour lancer des pierres à l'ennemi qu'il attaque ou qu'il redoute; qu'il se range autour des feux abandonnés par les nègres, mais qu'il ne sait pas les entretenir en y mettant du bois (Battel). On dit encore, mais avec moins de certitude, qu'il enlève les négresses, qui ne peuvent passer seules dans les bois qu'il habite (Dampier). De la Brosse assure avoir connu une négresse qui a passé trois années avec ces animaux et a subi leurs caresses. Au dire de Latreille,

Battel raconte qu'un pongo lui enleva un petit nègre et le conserva une année entière. Tout cela est écrit, mais n'est pas prouvé.

La force de ce singe est prodigieuse, sans que sa taille atteigne celle d'un homme. On n'en prend jamais en vie, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiraient pas pour en arrêter un; mais les nègres en prennent de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle s'accrochent étroitement les petits (Battel).

Ce dernier dit qu'il y a deux espèces : le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup plus petit (Buffon). Enfin, Bosman écrit que les singes de Guinée, que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands. J'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux qui avait cinq pieds de haut. Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seraient à peine aussi gros qu'un de la première espèce. On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut.

On le voit, l'histoire du chimpanzé serait merveilleuse s'il fallait ajouter foi à tous les rapports plus ou moins exagérés de quelques voyageurs; on a été jusqu'à avancer que ces singes parlaient, mais en sifflant. « Je puis assurer, dit Buffon, qui dément formellement cette assertion, qu'ils ne parlent pas, quoi qu'en dise Bontius, ni ne sifflent pour s'exprimer, mais même qu'ils ne font rien qu'un chien bien instruit ne puisse faire. On avait appris à un de ces singes à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnait des fraises sur une assiette, c'était un plaisir de voir comme il les piquait une par une et les portait à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'avec l'autre patte il tenait l'assiette. On m'a assuré qu'étant à bord du navire, il courait librement parmi l'équipage, jouait avec les matelots, et allait quérir, comme eux, sa portion à la cuisine. »

« Voici un trait singulier que Buffon a omis, dit Latreille, et que je tiens d'un témoin oculaire. Le jocko qui vivait chez Buffon avait conçu une affection particulière, dégénérée en une vive jalousie, pour une dame qui voyait quelquefois ce naturaliste. Il ne pouvait souffrir qu'on l'approchât; dès qu'il voyait quelqu'un près d'elle, il s'armait aussitôt d'un bâton ou d'une canne, et tombait sur l'imprudent qui avait alarmé ses sentiments. Buffon était le seul alors qui eût de l'ascendant sur lui, encore même en témoignait-il une sorte de dépit. Il ne fallait rien moins que la voix d'un tel maître pour contenir son humeur violente. »

Dans une note communiquée à mon ami le docteur Lesson, au sujet du chimpanzé, M. de Blainville s'exprime ainsi :

La physionomie de cet animal est mélancolique, sérieuse, mêlée de quelque chose de doux

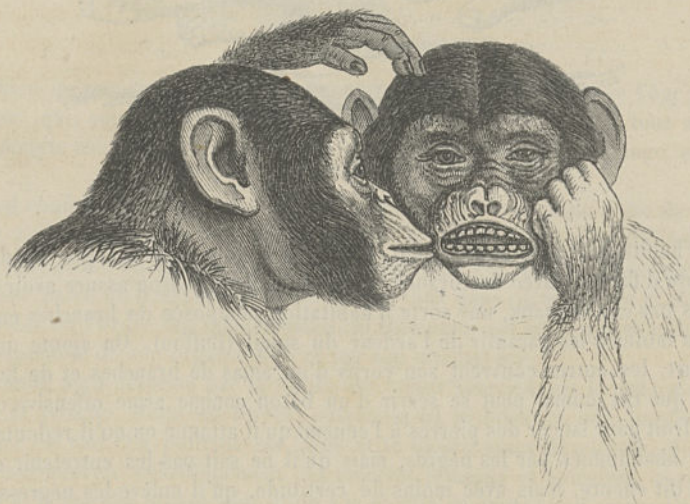


Fig. 57. -- Têtes du chimpanzé jeune, mort au Muséum

et même d'aimant. Il montre, en effet, le même degré d'affection pour son maître et ceux qui le soignent, que le faisait l'orang-outan, qui a été aussi au Jardin. Il est très-tranquille et très-obéissant aux moindres volontés de son maître et même de tout le monde. L'élévation du ton de la voix suffit pour l'arrêter, le faire venir à soi ou se faire embrasser comme par un enfant.

Sa démarche à terre est encore assez bien celle de l'orang-outan, c'est-à-dire qu'il marche le plus souvent à quatre pattes, dans une position un peu oblique, appuyé en avant sur le moignon formé par les articulations des premières et secondes phalanges, et en arrière bien davantage sur la plante des pieds que l'orang-outan, qui s'appuyait sur le côté des mains, les doigts fléchis en dedans. Du reste, il aime à sauter, à se balancer comme ce dernier. De même qu'un enfant, il ne peut rester seul, et crie continuellement si l'on n'est pas auprès de lui.

Ainsi, en définitive, c'est un animal très-voisin de l'orang-outan, se rapprochant plus que lui de l'espèce humaine par les membres et surtout par les pieds; en un mot, plus bipède, mais plus semblable aux quadrupèdes par l'abaissement du front, la saillie des crêtes sourcilières et la grandeur des oreilles.

La démarche des chimpanzés sur le sol, ajoute Lesson, est oblique, embarrassée, quand elle s'exécute sur les pieds seuls, mais des plus ingambes, quand les mains viennent l'aider. Dans les arbres, la souplesse des membres et leur force musculaire servent à la rapidité de leurs évolutions, et ces demeures intermédiaires entre le ciel et la terre leur permettent de parcourir à l'aise de vastes étendues de terrain en passant de branches en branches.

Les chimpanzés, dans leur jeune âge, joignent aux formes arrondies des enfants la même pétulance, la même gaieté. Ils ont de la douceur, de la docilité et un rare esprit d'imitation. On les a vus, dans la domesticité, sérieux, graves, mais rendant caresses pour caresses, s'attachant à ceux qui leur accordaient de bons traitements, imiter nos actions, s'habituer à nos mets, même à ceux qui semblent le plus contraires à leurs goûts naturels; se transformer, par l'éducation, en animaux raisonnables, et racheter la gaucherie de leurs gestes par la sagacité de leurs observations et la finesse intelligente qui les portait à les exécuter.

En vieillissant, au contraire, les chimpanzés deviennent tristes et moroses. Presque tous les individus conduits en Europe sont morts sans atteindre un âge avancé. Dans leur vie libre et indépendante, ce qu'on appelle férocité et sauvagerie est le sentiment de leur force qui les porte à repousser toute atteinte agressive menaçant la sécurité de la famille. Les anciens voyageurs ne tarissent pas sur la brutalité des mâles qui enlèvent des négresses, et qui, cependant, les nourrissent avec soin dans leurs retraites pour en obtenir les faveurs; vieilles histoires invraisemblables qu'on répète, contes que les nègres ont popularisé, mais que rien ne légitime. Les singes ne sont lascifs devant les femmes, quelle qu'en soit l'espèce, que dans la captivité; car la prison exalte leurs passions sous l'empire d'une vie monotone et échauffante, privée de son libre arbitre. La femelle ne donne le jour qu'à un seul petit, et semble manifester, dit-on, des sentiments de pudeur; mais il est permis de révoquer ce fait en doute, car la pudeur est même inconnue à plusieurs races humaines qui vont nues.

Les forêts équatoriales leur fournissent les fruits dont ils se nourrissent; ils mangent sans doute aussi des œufs et même des petits oiseaux qu'ils dévorent tout crus à la manière de quelques nègres de la Papouasie.

Nul doute que les gorilles ou femmes sauvages que les Carthaginois, sous les ordres d'Hannon, tuèrent dans une île de la côte occidentale d'Afrique, ne soient des chimpanzés. (Lesson, *Mœurs et inst. des anim.*)

Le premier chimpanzé venu vivant en Europe était une jeune femelle de trois ans; elle avait été donnée, au commencement du dix-septième siècle, au stathouder Frédéric-Henri, prince d'Orange. Tulpius en donna la description, en 1672, dans ses *Observationes medicæ*, et la classa sous le nom de *Satyrus indicus*, pensant qu'elle venait des îles de la Sonde, et ne se doutant pas que l'espèce ne se trouve que dans certaines parties de l'Afrique équatoriale. Buffon en a possédé un jeune individu en 1740, en même temps qu'un autre de même âge était à Londres l'objet des observations des naturalistes anglais. Depuis cette époque, plusieurs chimpanzés ont été amenés vivants en Europe; l'un est mort dernièrement à la ménagerie du Jardin des Plantes, et un autre, le plus âgé de tous, dit-on, et le plus grand, a été perdu récemment par la ménagerie d'Amsterdam.

Le chimpanzé est, comme on le voit, un animal encore peu connu, puisqu'il n'a été étudié que sur de jeunes sujets. D'un autre côté, les peaux de grands individus, apportées en Europe et conservées dans les collections, présentent quelques différences de coloration ou de taille, et les squelettes, particulièrement le crâne, offrent aussi quelques caractères que l'on considère généralement comme des différences d'âge ou de sexe, quoique plusieurs naturalistes pensent qu'elles sont assez importantes pour permettre d'établir deux ou trois espèces. M. Lainier, conservateur du Musée du Havre, a bien voulu, dans le courant de cette année, m'envoyer, pour l'étudier, un troglodyte qui a une taille de plus de cinq pieds, et qui lui semble devoir constituer une espèce nouvelle; il a eu l'extrême obligeance de joindre à cette pièce remarquable un très-jeune individu parfaitement monté



Fig. 38. — Chimpanzé, supposé nouvelle espèce. (Musée du Havre)

et son squelette; mais, après un examen minutieux et une comparaison sérieuse, je n'ai trouvé aucun caractère suffisant pour admettre ce singe comme une espèce différente du troglodyte noir ou chimpanzé. Cependant, il convient d'ajouter que cet énorme singe est dans un état qui laisse beaucoup à désirer; il lui manque les organes principaux qui pourraient servir à lever les doutes, je veux parler de la tête osseuse, des mains et des pieds. Le capitaine qui a donné ce singe à M. Lainier lui a assuré qu'il existait sur la côte d'Afrique, où il se l'était procuré, deux espèces bien distinctes et reconnues comme telles par les nègres qui font la chasse à l'une, qui est plus petite, et qui serait celle que nous nommons chimpanzé ou troglodyte noir, tandis qu'ils refusent formellement

d'aller dans les forêts où vit la grande espèce, qui est redoutable par sa force prodigieuse plus encore que par sa férocité; cette assertion confirmerait celle de Battel. Il convient cependant, pour le moment, de s'abstenir et d'attendre de nouvelles observations plus précises que nous fourniront sans doute bientôt nos relations plus fréquentes avec les côtes occidentales de l'Afrique.

2^{me} GENRE. — ORANG des auteurs. *SATYRUS*. (Lesson.)

Orang-outan. Homme des bois, nom local. Satyre, nom mythologique.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bras longs et descendant jusqu'aux malléoles.

Pelage assez fourni, excepté aux parties internes et antérieures du corps.

Corps gros et trapu.

Doigts longs, grêles, un peu courbés et garnis d'ongles noirs à demi cylindriques, à l'exception de ceux des pouces, qui sont plus aplatis.

Museau proéminent : des protubérances adipeuses aux joues des vieux mâles. Oreilles moyennes et bien bordées.

Point de queue, pas d'abajoues.

Pas de callosités aux fesses.

Habite les forêts de Bornéo, de Sumatra, etc.

Les orangs et les chimpanzés sont les plus grands de tous les singes. On a décrit plusieurs espèces d'orangs, mais on n'est point encore définitivement fixé sur la valeur spécifique et la constance des caractères différentiels.

Le front des orangs est fuyant, la tête est grosse; leur face nue, bleuâtre ou cyanosée, s'avance en museau disgracieux, et, chez quelques vieux mâles seulement, on a remarqué entre les yeux et les oreilles d'énormes pelotes de graisse qui forment un large bourrelet. Le nez est très-épaté et sans saillie; la lèvre supérieure, très-distante du nez, est lourdement arrondie.

Si l'on examine le squelette d'un orang, on trouve, indépendamment des déformations qui se prononcent avec l'âge, des clavicules fort longues, et les apophyses épineuses des vertèbres cervicales très-développées; le thorax est large, et les côtes fortes et bien attachées. Les os du bassin sont longs et étroits, disposition qui rend la marche bipède difficile et oblique.

Dans le jeune âge, le crâne lisse et arrondi ne tarde pas à prendre les caractères de l'animalité, son diamètre antéro-postérieur s'allonge; le bord orbitaire du frontal s'épaissit et produit une énorme saillie; les arcades zygomatiques s'écartent et élargissent la face; plusieurs crêtes osseuses se développent sur la surface du crâne, se réunissent en prenant des proportions qui font oublier les rapports frappants que la tête des jeunes individus pouvait présenter avec celle de l'homme.

Les dents, d'abord moyennes, deviennent fortes, larges, puissantes; et les canines, qui ne présentaient qu'une saillie peu importante, dépassent les autres dents et suivent la dégradation du crâne.

D'après cette déformation que subit l'enveloppe osseuse du cerveau aux diverses époques de la vie de ces quadrumanes, il est facile de comprendre les résultats variés, suivant l'âge, que doit donner la mesure de l'angle facial. L'intelligence, dont ces animaux donnent tant de preuves lorsqu'ils sont jeunes, disparaît aussi à mesure que les forces physiques se développent, et l'éducabilité et la docilité font place aux instincts sauvages de la brute.

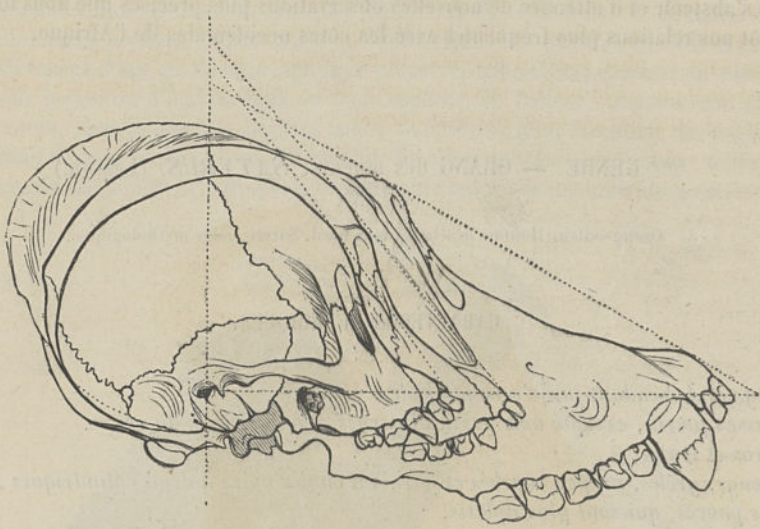


Fig. 39. — Têtes d'orangs à trois âges.

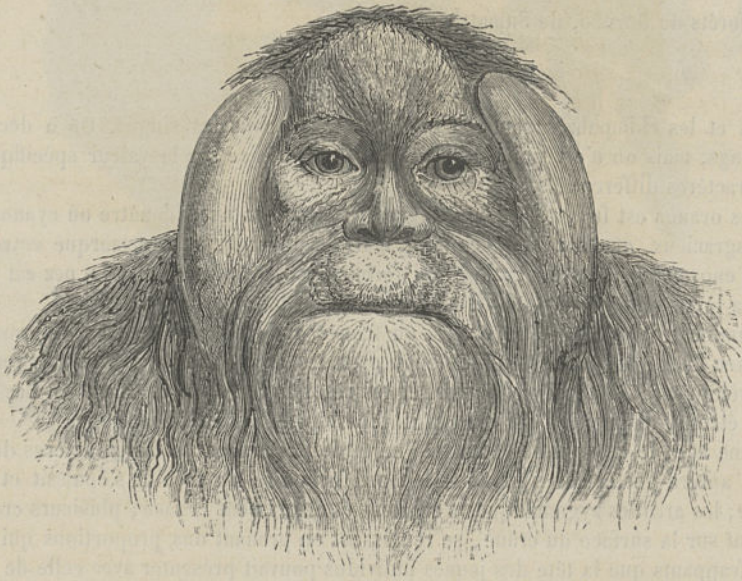


Fig. 40. — Tête d'orang adulte.

Et si l'on peut citer les singes, et surtout les espèces des deux premiers genres, comme mesure du degré auquel peuvent atteindre les facultés intellectuelles départies aux animaux, il faut bien se garder de croire aux exagérations dont on a rempli à plaisir les Traités d'histoire naturelle.

S'il était nécessaire d'accumuler les preuves pour démontrer que les quadrumanes qui, par leur organisation, se rapprochent le plus de l'homme, ne peuvent dans aucun cas être classés parmi les bimanés, nous ferions observer que ces animaux, en marchant, cherchent des points d'appui sur leurs quatre membres, et, comme ils sont plutôt grimpeurs que marcheurs, leurs mains supérieures et inférieures sont le plus souvent fléchies, même pendant les mouvements de progression qui s'exécutent en quelque sorte sur les faces dorsales des doigts, presque toujours entraînés vers la paume, comme si cette flexion était leur état normal.



Fig. 41. — Orang mâle adulte.

Aussi peu connus que les chimpanzés, dont ils diffèrent non-seulement par les caractères que nous avons fait connaître, mais encore par les localités qu'ils habitent, puisque le chimpanzé est un singe africain, tandis que l'orang ne se trouve que sur les grandes îles des mers d'Asie, Bornéo et Sumatra, les orangs ont reçu plusieurs noms : homme sauvage, homme des bois, satyre, barris, sphinx, pongo, etc. Mais, comme nous venons déjà de le dire, on ne sait pas bien s'il y a plusieurs espèces ou s'il n'y en a qu'une, et si les divers noms donnés ne s'appliquent pas à des individus d'une même espèce, mais à des âges différents.

M. Muller, savant naturaliste, qui a habité pendant douze années les possessions hollandaises intertropicales de l'Inde, et s'y est exclusivement livré à de nombreuses recherches d'histoire naturelle, pense qu'il y a au moins trois espèces d'orangs. Ce témoignage est sans doute très-important, mais ce n'est qu'une assertion sans preuves évidentes. M. Owen, bien connu, lui aussi, par l'importance de ses travaux, dit qu'il existe à Bornéo deux espèces d'orangs : le morio et le satyrus; le premier se distinguerait du second par la petitesse des molaires, par des canines moins fortes et

des incisives plus grandes. Contrairement à ces deux opinions, et à celle qui établit une espèce à Bornéo et une autre à Sumatra, et peut-être une troisième sur le continent indien, M. Temminck n'admet, pour véritable patrie de ce grand singe, que Bornéo et Sumatra, se fondant sur les habitudes de l'orang, qui ne vit jamais dans les contrées montagneuses, mais seulement dans les immenses deltas formés de plaines basses, boisées, marécageuses, et exposées à l'influence du soleil tropical. Comme l'île de Java ne possède nulle part de vastes plaines basses et boisées, on peut en déduire que l'orang ne saurait y vivre et n'y a jamais existé. La presqu'île de Malacca, contrée longue, étroite, entrecoupée dans toute son étendue de chaînes montueuses, manquant de grandes rivières et n'offrant de plaines basses que sur le point rétréci de l'isthme de Kraï, est aussi peu propre que Java à servir de demeure à ces grands singes; s'ils existaient là, on en saurait quelque chose dans les établissements anglais, tels que Singapore et Poulou-Pinang. Les plaines qui s'étendent le long des chaînes de l'Irawaddi, du Saluen et du May-ke-Oung, conviendraient mieux peut-être aux mœurs de ces animaux, mais ces dernières contrées ont été récemment visitées par M. Crawford, qui ne fait nulle part mention de l'existence d'un singe orang. Il est difficile de supposer la présence de ces animaux plus vers le nord, car la constitution montagneuse du pays ne leur convient pas. A juger par les moyens que nous avons sous les yeux, ajoute M. Temminck, la différence entre l'orang de Sumatra et celui de Bornéo consisterait en ce que le premier n'a point d'excroissances adipeuses aux joues, ses crêtes temporales ne se réunissent pas pour former une crête coronale ou sagittale élevée, et ses os du nez sont plus étroits. Nous demandons maintenant si, par ces caractères, dont la constance sur tous les sujets n'est pas démontrée, et que nous retrouvons aussi isolément répartis sur des sujets de Bornéo, tandis qu'ils existent réunis sur un individu sans excroissances adipeuses, obtenu de cette dernière île, nous demandons, disons-nous, s'il conviendrait, de séparer, pour ce motif, l'orang de Sumatra de celui de Bornéo?

L'absence d'ongle aux pouces des extrémités inférieures, qui a été considérée par les uns comme une différence sexuelle, et par les autres comme un caractère spécifique, n'est qu'une anomalie accidentelle, car je lis qu'un bel individu, rapporté de Bornéo par M. Muller, a le pouce de l'un des pieds pourvu d'un ongle parfaitement développé, tandis qu'il n'en existe pas la plus légère apparence au même doigt de l'autre pied. Quant à la couleur du pelage, elle varie du brun-marron presque noir au roux terne en passant par des nuances intermédiaires; mais les femelles sont généralement d'une nuance plus foncée que les mâles à âge égal, et elles n'ont jamais de protubérances adipeuses.

Si maintenant nous consultons les naturalistes français, nous verrons le nombre des espèces augmenter encore; nous pouvons même ajouter qu'un genre a été admis sous le nom de pongo par M. de Blainville pour l'orang de Wurmb. Geoffroy Saint-Hilaire, qui n'en fait qu'une espèce, dit que « la tête de cet animal est arrivée, par le développement extraordinaire de la face, l'allongement et la grosseur du museau, les épaisses saillies de plusieurs lignes du crâne, à des formes tellement hideuses, qu'on serait tenté d'y méconnaître un fond de rapports avec les singes. » Toutes ces modifications pourraient très-bien n'être que l'effet de l'âge, et nous nous abstenons jusqu'à nouvel ordre. Pour terminer ce catalogue d'espèces douteuses, nous avons à citer encore une espèce admise par M. de Blainville, l'orang de Wallich, dont les caractères sont tirés uniquement d'un crâne non encore adulte.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire des singes, admet deux espèces d'orangs, et nous croyons ces deux espèces assez distinctes pour les considérer comme définitivement reconnues. La première, décrite depuis longtemps, est l'orang-outan, *Satyros rufus*, la seconde a reçu le nom d'orang bicolore, *Satyros bicolor*.

Avant de donner la description de ces deux espèces, nous croyons devoir reproduire une partie des observations de Frédéric Cuvier au sujet de la jeune femelle dont il a si bien étudié le caractère et les mouvements modifiés sans doute par la captivité, et nous compléterons l'histoire de ces singes si remarquables en ajoutant sur leur vie, à l'état de liberté, les détails empruntés à MM. Schlegel, Muller et Temminck. Enfin nous donnerons le récit de la mort d'un orang tué par deux officiers anglais, MM. Graygimann, récit rapporté dans le tome xv des *Asiatic Researches*.

« Le jeune orang-outang femelle qui a fait le sujet de mes observations, dit Frédéric Cuvier, appartenait à la même espèce que les orangs-outangs qui ont été décrits et figurés par Tulpius, Edwards,

Allamand et Buffon. Debout, dans sa position naturelle, sa taille n'excédait pas vingt-six à trente pouces ; la longueur des bras, depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, était de dix-huit pouces, et les extrémités inférieures, du haut de la cuisse jusqu'aux tarses, n'avaient que huit à neuf pouces. La mâchoire supérieure avait quatre incisives tranchantes, dont les deux moyennes étaient du double plus larges que les latérales, deux canines courtes et semblables à celles de l'homme, et, de chaque côté, trois molaires à tubercules mousses. La mâchoire inférieure avait aussi quatre incisives, deux canines et six molaires, mais les incisives étaient égales entre elles. Le nombre de molaires n'était pas complet. On voyait, dans ce jeune individu, paraître un germe de molaire au fond de chaque côté des deux mâchoires, et il est possible qu'avec l'âge il s'en fût développé d'autres encore.

La forme de ces dents était la même que celle des molaires de l'homme.

Les mains avaient cinq doigts conformés exactement comme ceux de l'homme : seulement le pouce n'atteint que jusqu'à la première phalange de l'index. Les pieds avaient également cinq doigts, mais le pouce était situé beaucoup plus bas que dans l'espèce humaine, et, dans sa position ordinaire, au lieu d'être parallèle aux autres doigts, il formait avec eux à peu près un angle droit. Ces doigts du pied avaient la même structure que ceux de la main, et étaient très-libres dans leurs mouvements, et tous, sans exception, avaient leurs ongles. Les fesses étaient presque nulles ainsi que les mollets.



Fig. 42. — Orang-outang jeune. (Vélins du Muséum.)

La tête ressemblait beaucoup plus que celle d'aucun autre animal à la tête de l'homme ; le front était élevé et saillant, et la capacité du crâne fort étendue, mais elle était portée sur un cou très-court. La langue était douce et semblable à celle des autres singes ; et, quoique les lèvres fussent extrêmement minces et peu apparentes, elles avaient la faculté de s'étendre considérablement. Le nez, tout à fait écrasé à sa base, et, dans cette partie, au niveau du reste de la face, était légèrement saillant à son extrémité, et les narines avaient leurs ouvertures au-dessous.

Les yeux avaient la même conformation que ceux des singes, et les oreilles ressemblaient entièrement aux nôtres.

Deux mamelles se trouvaient placées sur la poitrine comme chez les femmes. Le ventre était naturellement fort gros. Cet animal n'avait ni queue, ni callosités, ni abajoues.

Il était presque entièrement couvert d'un poil roux plus ou moins foncé, et plus ou moins épais sur les différentes parties du corps.

La couleur de la peau était généralement ardoisée ; mais les oreilles, le tour des yeux, le tour du museau, depuis le nez, l'intérieur des mains et des pieds, les mamelles et une bande longitudinale sur le côté droit du ventre, étaient couleur de chair cuivrée. Les poils de la tête, des avant-bras et des jambes, étaient d'un roux plus foncé que ceux des autres parties ; et sur la tête, le dos et la partie supérieure des bras, ils étaient plus épais que partout ailleurs ; le ventre en était peu fourni, et la face en avait moins encore ; la lèvre supérieure, le nez, la paume des mains et la plante des pieds étaient seuls nus.

Les ongles étaient noirs et les yeux bruns. Tous les poils étaient laineux et de même nature ; ceux de l'avant-bras se dirigeaient vers le coude en montant, ainsi que ceux du bras en descendant. Les poils de la tête, plus durs en général que ceux des autres parties, se portaient tous en avant. La peau, mais principalement celle de la face, était grossière et chagrinée, et celle du dessous du cou si flasque, que l'animal semblait avoir un goître lorsqu'il était couché sur le côté.

Cet orang-outang était entièrement conformé pour grimper et pour faire des arbres sa principale habitation. En effet, autant il grimpait avec facilité, autant il marchait péniblement ; lorsqu'il voulait monter à un arbre, il en empoignait le tronc et les branches avec ses mains et avec ses pieds, et ne se servait ni de ses bras ni de ses cuisses, comme nous le faisons dans ce cas. Il passait facilement d'un arbre à un autre lorsque les branches se touchaient, de sorte que, dans une forêt un peu épaisse, il n'y aurait eu aucune raison pour qu'il descendit jamais à terre, où il marchait difficilement.

En général, tous ses mouvements avaient de la lenteur ; mais ils semblaient être pénibles lorsqu'il voulait se transporter sur terre d'un lieu dans un autre : d'abord il appuyait ses deux mains fermées sur le sol, se soulevait sur ses longs bras, et portait son train de derrière en avant, en faisant passer ses pieds entre ses bras, et en les portant au delà des mains ; ensuite, appuyé sur son train de derrière, il avançait la partie supérieure de son corps, s'appuyait de nouveau sur ses poignets, se soulevait et recommençait à porter en avant son train de derrière comme nous l'avons dit d'abord. Ce n'était qu'en étant soutenu par la main qu'il marchait sur ses pieds ; encore, dans ce cas, s'aidait-il de son autre bras.

Je l'ai peu vu s'appuyer sur la plante entière ; le plus souvent il n'en posait à terre que le côté externe, semblant par là vouloir garantir ses doigts de tout frottement sur le sol. Cependant, quelquefois il appuyait le pied sur toute sa base ; mais alors il tenait les deux dernières phalanges des doigts recourbées, excepté le pouce, qui restait ouvert et écarté. Dans son état de repos, il s'appuyait sur ses fesses, ayant ses jambes reployées sous lui à la manière des Orientaux. Il se couchait indistinctement sur le dos ou sur les côtés, en retirant ses jambes à lui et en croisant ses bras sur sa poitrine ; alors il aimait à être couvert, et, pour cet effet, il prenait toutes les étoffes, tous les linges qui se trouvaient près de lui.

Cet animal employait ses mains comme nous employons généralement les nôtres ; et l'on voyait qu'il ne lui manquait que de l'expérience pour en faire l'usage que nous en faisons dans un très-grand nombre de cas particuliers. Il portait le plus souvent ses aliments à sa bouche avec ses doigts ; mais, quelquefois, il les saisissait avec ses longues lèvres ; et c'était en humant qu'il buvait, comme le font tous les animaux dont les lèvres peuvent s'allonger. Il se servait de son odorat pour juger la

nature des aliments qu'on lui présentait et qu'il ne connaissait pas; et il paraissait consulter ce sens avec beaucoup de soin. Il mangeait presque indistinctement des fruits, des légumes, des œufs, du lait, de la viande; il aimait beaucoup le pain, le café et les oranges; et une fois il vida, sans être plus tard incommodé, un encrier qui tomba sous sa main. Il ne mettait aucun ordre dans ses repas, et pouvait manger à toute heure comme les enfants. Sa vue était fort bonne, ainsi que son ouïe; mais ces sens ne nous ont d'ailleurs rien offert de remarquable. On a eu la curiosité de voir quelle impression notre musique ferait sur cet animal, et, comme on aurait dû s'y attendre, elle ne lui en a fait aucune; elle n'est même pour nous qu'un besoin artificiel; jamais elle ne fait sur les sauvages d'autre effet que celui du bruit.

Pour se défendre, notre orang-outang mordait, et frappait de la main; mais ce n'était qu'envers les enfants qu'il montrait quelque méchanceté, et c'était toujours par impatience plutôt que par colère. En général, il était doux et affectueux, et il éprouvait un besoin de vivre en société. Il aimait à être caressé, donnait de véritables baisers, et paraissait trouver un plaisir fort grand à teter les doigts des personnes qui l'approchaient; mais il ne tétait point les siens. Son cri était guttural et aigu; il ne le faisait entendre que lorsqu'il désirait vivement quelque chose. Alors tous ses signes étaient très-expressifs: il secouait sa tête en avant pour montrer sa désapprobation, boudait lorsqu'on ne lui obéissait pas, et quand il était en colère, il criait très-fort en se roulant par terre; alors son cou se gonflait singulièrement.

Cet orang-outang arriva à Paris dans le commencement du mois de mars 1808. M. Decaen, officier de marine, et frère de M. Decaen, capitaine-général des îles de France et de Bourbon, l'avait ramené de l'Île-de-France, et en avait fait hommage à madame Bonaparte, dont le goût éclairé pour l'histoire naturelle fut si favorable aux progrès de cette science.

Lorsqu'il arriva de Bornéo à l'Île-de-France, on assure qu'il n'avait que trois mois; son séjour dans cette île fut de trois mois; le vaisseau qui l'apporta en Europe mit trois mois à sa traversée; il fut débarqué en Espagne, et son voyage jusqu'à Paris dura deux mois: d'où il résulte qu'à la fin de l'hiver de 1808, il était âgé de dix à onze mois. Les fatigues d'un si long voyage de mer, mais surtout le froid que cet animal éprouva en traversant les Pyrénées dans la saison des neiges, mirent sachie à toute extrémité, et, en arrivant à Paris, il avait plusieurs doigts gelés, et il était atteint d'une fièvre hectique très-prononcée. Malgré les soins les plus constants, on ne put le rétablir, et il mourut après avoir languï pendant cinq mois.

Cet animal, bien différent de ceux dont on a fait l'histoire, n'avait été soumis à aucune éducation particulière, et n'avait reçu d'autres influences que celles des circonstances au milieu desquelles il avait vécu; il ne devait rien à l'habitude; toutes ses actions étaient indépendantes et les simples effets de sa volonté, ou du moins de sa nature; et ce sont ces actions qui vont nous occuper.

La nature n'a donné aux orangs-outangs qu'assez peu de moyens de défense. Après l'homme, c'est peut-être l'animal qui trouve, dans son organisation, les plus faibles ressources contre les dangers: mais il a de plus que nous une extrême facilité à grimper aux arbres, et à fuir ainsi les ennemis qu'il ne peut combattre. Ces seules considérations suffiraient pour faire présumer que la nature a doué l'orang-outang de beaucoup de circonspection. En effet, la prudence de cet animal s'est montrée dans toutes ses actions, et principalement dans celles qui avaient pour but de le soustraire à quelques dangers. Cependant, sa vie paisible et douce tant qu'il a été sous mes yeux, et l'impossibilité de le soumettre à des expériences rigoureuses dans l'état de faiblesse où il était, m'ont empêché de multiplier en ce genre mes observations; mais, aidé de celles qui ont été faites par M. Decaen, pendant la traversée de l'Île-de-France en Europe, nous parviendrons à prendre une idée assez exacte de ses facultés intellectuelles.

Pendant les premiers jours de son embarquement, cet orang-outang montrait beaucoup de défiance en ses propres moyens, ou plutôt, ne pouvant apprécier la cause du roulis, il s'en exagérait les dangers. Il ne marchait jamais sans tenir fortement en ses mains plusieurs cordes, ou quelque autre chose attachée au vaisseau; il refusa constamment de monter aux mâts, quelque encouragement qu'il reçût des personnes de l'équipage; et il ne fut poussé à le faire que par la force d'un sentiment ou d'un besoin que la nature semble avoir porté dans cette espèce à un très-haut degré de développement: celui de l'affection. Notre animal en ressentait constamment les effets; et il doit sûrement conduire les orangs à vivre en société, et à se défendre mutuellement quand quelque dan-

ger les menace, comme le font tous les autres animaux qui sont portés, par leur nature, à vivre réunis. Quoi qu'il en soit, notre orang-outang n'eut le courage de monter aux mâts que lorsqu'il eut vu M. Decaen, son maître, y monter lui-même : il le suivit, et, dès ce moment, il y monta seul chaque fois qu'il en éprouva le désir ; l'expérience heureuse qu'il avait faite lui donna assez de confiance en ses propres forces pour qu'il osât répéter.

Les moyens employés par les orangs pour se défendre sont, en général, ceux qui sont communs à tous les animaux timides : la ruse et la prudence ; mais tout annonce que les premiers ont une force de jugement que n'ont point la plupart des autres, et qu'ils l'emploient dans l'occasion pour éloigner les ennemis plus forts qu'eux. Notre animal, vivant en liberté, avait coutume, dans les beaux jours, de se transporter dans un jardin, où il trouvait un air pur et les moyens de se donner quelques mouvements : alors il grimpait aux arbres et se plaisait à rester assis entre les branches. Un jour qu'il était ainsi perché, on parut vouloir monter après lui pour le prendre, mais aussitôt il saisit les branches auxquelles on s'accrochait et les secoua de toute sa force, comme si son idée eût été d'effrayer la personne qui faisait semblant de monter. Dès qu'on se retirait, il cessait de secouer les branches ; mais il recommençait dès qu'on paraissait vouloir monter de nouveau, et il accompagnait ce geste de tant d'autres signes d'impatience ou de crainte, que son intention d'éloigner par le danger d'une chute ou par une chute même celui qui menaçait de le prendre fut évidente pour toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment-là près de lui. Cette expérience, qui a été tentée plusieurs fois, a toujours eu les mêmes résultats.

Souvent il se trouvait fatigué des nombreuses visites qu'il recevait ; alors il se cachait entièrement dans sa couverture, et n'en sortait que lorsque les curieux s'étaient retirés : jamais il n'agissait ainsi quand il n'était entouré que des personnes qu'il connaissait.

C'est à ces seuls faits que se bornent nos observations sur les moyens des orangs pour se défendre ; mais ils suffisent, je pense, pour convaincre que ces animaux peuvent suppléer, par les ressources de leur intelligence, à celles qu'une faible organisation physique leur refuse.

Les besoins naturels de ces quadrumanes sont si faciles à satisfaire, qu'ils doivent trouver dans leur organisation assez de moyens pour ne pas être obligés d'exercer fortement, sous ce rapport, leurs autres facultés. Les fruits sont les aliments principaux dont ils se nourrissent ; et, comme nous l'avons vu, leurs membres sont essentiellement conformés pour grimper aux arbres. Il est donc vraisemblable que, dans leur état de nature, ces animaux emploient beaucoup plus leur intelligence à écarter les dangers qu'à chercher les objets de leurs besoins. Mais tous les rapports doivent nécessairement changer dès qu'ils se trouvent dans la société et sous la protection des hommes ; leurs dangers diminuent et leurs besoins s'accroissent. C'est ce que nous montrent tous les animaux domestiques, et ce que devait, à plus forte raison, nous montrer notre orang-outang. En effet, son intelligence a eu beaucoup plus d'occasions de s'exercer pour satisfaire ses désirs que pour le soustraire aux dangers. Je dois placer dans cette première division un phénomène qui pourrait tenir à l'instinct, le seul à peu près de ce genre que cet animal m'ait offert. Tant que la saison ne permit pas de le laisser sortir, il avait une coutume singulière, et dont il aurait été difficile de deviner la cause : c'était de monter sur un vieux bureau pour y déposer ses excréments ; mais, dès que le printemps eut ramené la chaleur, et qu'il fut libre de sortir de l'appartement, on trouva la raison de cette action bizarre : il ne manqua jamais de monter à un arbre pour satisfaire aux nécessités de cette nature : on a même souvent employé ce moyen avec succès contre sa constipation habituelle.

Nous avons déjà vu qu'un des principaux besoins de notre orang-outang était de vivre en société et de s'attacher aux personnes qui le traitaient avec bienveillance. Il avait pour M. Decaen une affection presque exclusive, et il lui en donna plusieurs fois des témoignages remarquables. Un jour il entra chez son maître pendant qu'il était encore au lit, et, dans sa joie, il se jeta sur lui, l'embrassa avec force, et, lui appliquant ses lèvres sur la poitrine, il se mit à lui teter la peau, comme il faisait souvent du doigt des personnes qui lui plaisaient. Dans une autre occasion, cet animal donna à M. Decaen une preuve plus forte de son attachement. Il avait l'habitude de venir à l'heure des repas, qu'il connaissait fort bien, demander à son maître quelques friandises. Pour cet effet, il grimpait, par derrière, à la chaise sur laquelle M. Decaen était assis, de sorte qu'il ne pouvait le voir de manière à le reconnaître qu'après être arrivé à la partie la plus élevée du dossier de cette chaise ; là perché, il recevait ce qu'on voulait bien lui donner. A son arrivée sur les côtes d'Espagne, M. De-

caen fut obligé d'aller à terre, et un autre officier du vaisseau le remplaça à table; l'orang-outang, comme à son ordinaire, entra dans la chambre, et vint se placer sur le dos de la chaise sur laquelle il croyait que son maître était assis; mais, aussitôt qu'il s'aperçut de sa méprise et de l'absence de M. Decaen, il refusa toute nourriture, se jeta à terre, et poussa des cris de douleur en se frappant la tête. Je l'ai vu très-souvent témoigner ainsi son impatience dès qu'on lui refusait quelque chose qu'il désirait vivement et qu'il avait sollicité. Cet orang-outang aurait-il été conduit à agir ainsi par une sorte de calcul? On serait tenté de le croire; car, dans sa colère, il relevait la tête de temps en temps et suspendait ses cris pour regarder les personnes qui étaient près de lui, et voir s'il avait produit quelque effet sur elles, et si elles se disposaient à lui céder; lorsqu'il croyait ne rien apercevoir de favorable dans les regards ou dans les gestes, il recommençait à crier.

Ce besoin d'affection portait ordinairement notre orang-outang à rechercher les personnes qu'il connaissait, et à fuir la solitude, qui paraissait beaucoup lui déplaire; et il le poussa un jour à employer encore son intelligence d'une manière très-remarquable. On le tenait dans une pièce voisine du salon où l'on se rassemblait habituellement; plusieurs fois, il avait monté sur une chaise pour ouvrir la porte du salon; la place ordinaire de la chaise était près de cette porte, et la serrure se fermait avec un pêne. Une fois, pour l'empêcher d'entrer, on avait ôté la chaise du voisinage de la porte; mais, à peine celle-ci fut-elle fermée, qu'on la vit s'ouvrir, et l'orang-outang descendre de cette même chaise qu'il avait apportée pour s'élever au niveau de la serrure. Il est certain que jamais on n'avait enseigné à cet animal à agir de la sorte, et il n'avait même jamais vu le faire à personne. Tout ce qu'il avait pu apprendre par sa propre expérience, c'est qu'en montant sur une chaise, il pouvait monter au niveau des choses qui étaient plus hautes que lui; et il avait pu voir, par les actions des autres, que les chaises étaient transportables d'un lieu dans une autre, et que la porte dont il est question s'ouvrait en en poussant le pêne; tout le reste de cette action venait de lui. Les hommes, au reste, ne sont pas les seuls êtres différents des orangs-outangs, auxquels ceux-ci peuvent s'attacher: notre animal avait pris pour deux petits chats une affection qui ne lui était pas toujours agréable; il tenait ordinairement l'un ou l'autre sous son bras, et, d'autres fois, il se plaisait à les placer sur sa tête; mais, comme dans ces divers mouvements les chats éprouvaient souvent la crainte de tomber, ils s'accrochaient avec leurs griffes à la peau de l'orang-outang, qui souffrait avec beaucoup de patience la douleur qu'il en ressentait. Deux ou trois fois, à la vérité, il examina attentivement les pattes de ces petits animaux, et, après avoir découvert leurs ongles, il chercha à les arracher, mais avec ses doigts seulement; n'ayant pu le faire, il se résigna à souffrir plutôt qu'à sacrifier le plaisir qu'il trouvait à jouer avec eux. L'instinct semblait entrer pour quelque chose dans le mouvement par lequel il portait ces petits chats sur sa tête. Si quelques papiers légers lui tombaient sous la main, il les élevait sur sa tête; s'il arrivait à une cheminée, il en prenait les cendres à poignée et s'en couvrait la tête; il faisait de même avec la terre, avec les os qu'il avait rongés, etc.

Nous avons dit que, pour manger, il prenait ses aliments avec ses mains ou avec ses lèvres; il n'était pas fort habile à manier nos instruments de table; et, à cet égard, il était dans le cas des sauvages que l'on a voulu faire manger avec nos fourchettes et avec nos couteaux; mais il suppléait par son intelligence à sa maladresse: lorsque les aliments qui étaient sur son assiette ne se plaçaient pas aisément sur sa cuiller, il la donnait à son voisin pour la faire remplir. Il buvait très-bien dans un verre, en le tenant entre ses deux mains. Un jour, qu'après avoir reposé son verre sur la table, il vit qu'il n'était pas d'aplomb et qu'il allait tomber, il plaça sa main du côté où ce verre penchait, pour le soutenir. Le premier de ces faits, qui a souvent été répété ici, a été vu de plusieurs personnes, et le second m'a été rapporté par M. Decaen.

Presque tous les animaux ont besoin de se garantir du froid, et il est bien vraisemblable que les orangs-outangs sont dans ce cas, surtout dans la saison des pluies. J'ignore quels sont les moyens que ces animaux emploient dans leur état de nature pour se préserver de l'intempérie des saisons. Notre animal avait été habitué à s'envelopper dans des couvertures, et il en avait presque un besoin continuel. Dans le vaisseau il prenait, pour se coucher, tout ce qui lui paraissait convenable; aussi, lorsqu'un matelot avait perdu quelques hardes, il était presque toujours sûr de les retrouver dans le lit de l'orang-outang. Le soin que cet animal prenait à se couvrir le mit dans le cas de nous donner encore une très-belle preuve de son intelligence. On mettait, tous les jours, sa couver-

ture sur un gazon devant la salle à manger, et, après ses repas, qu'il faisait ordinairement à table, il allait droit à sa couverture, qu'il plaçait sur ses épaules, et revenait dans les bras d'un petit domestique pour qu'il le portât dans son lit. Un jour, qu'on avait retiré la couverture de dessus le gazon et qu'on l'avait suspendue au bord d'une croisée pour la faire sécher, notre orang-outang fut, comme à l'ordinaire, pour la prendre, mais, de la porte, ayant aperçu qu'elle n'était pas à sa place ordinaire, il la chercha des yeux et la découvrit sur la fenêtre; alors, il s'achemina près d'elle, la prit et revint comme à l'ordinaire pour se coucher.

Nous avons déjà fait remarquer que cet animal était beaucoup trop jeune pour avoir pu nous montrer quelques phénomènes de son intelligence relatifs à la génération et à ses besoins. C'est donc ici que je terminerai tout ce que j'ai à dire sur les facultés intellectuelles de l'orang-outang qui a fait le sujet de nos observations.

Je ne rapporte point ce que d'autres auteurs nous ont appris de ces animaux, dans la crainte de mêler des observations précises à des faits inexacts, quoiqu'une grande partie des choses extraordinaires qu'on a dites des orangs-outangs ne le soient guère plus que ce que nous avons rapporté. Mais, lorsqu'il est question de phénomènes qui doivent établir la dernière limite entre l'intelligence de la brute et l'intelligence de l'homme, on ne peut, on ne doit donner pour certain que ce qu'on a vu, que ce qu'on a observé soi-même. Les erreurs ne peuvent plus être indifférentes, lorsque leurs conséquences ne le sont pas. » (FRÉDÉRIC CUVIER, juin 1824.)

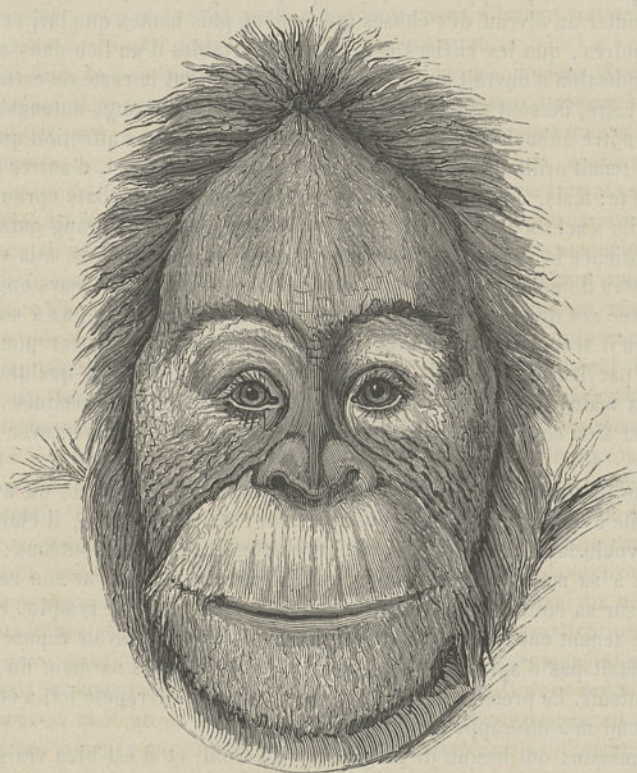


Fig. 45. — Orang jeune.

« Quoique les Malais des côtes désignent cet animal sous le nom d'*orang-outang* ou *houtan* (homme des bois), les Daiaks-Béjadjou, de la rivière Pouloubetak, et de Soungej-Kahaian, dans la partie méridionale de l'île, le nomment *kahico*, et les Daiaks de la rivière Douson, *keou*. Indépen-

damment de ces noms, ils donnent encore au vieux mâle celui de *salamping*, et à la femelle celui de *boukou*. Les Malais de la côte occidentale de Sumatra donnent à l'orang le nom de *mawé*, tandis qu'à Indrapoura et à Bencoulen, il est connu sous celui d'*orang-panda* ou *pandekh* (homme nain).

L'orang-outang est le moins commun des quadrumanes dont Bornéo et Sumatra sont peuplés; on peut dire que l'espèce n'est pas nombreuse en individus, même dans les districts où cet animal est le plus répandu; dans ces deux îles, on le trouve seulement là où s'étendent d'immenses terres basses, humides et couvertes de sombres et vastes forêts, souvent submergées par les rivières qui les parcourent et par là peu habitées par la race humaine; ils ne vivent jamais dans les bois montagneux où leur apparition n'est qu'accidentelle. A Sumatra, où ces vastes forêts marécageuses n'existent que sur la côte orientale et septentrionale, l'orang se trouve relégué dans les royaumes de Siak et d'Atjen; des individus isolés semblent pénétrer, mais rarement, par les grandes vallées de l'intérieur, vers la côte occidentale; mais ces cas sont extraordinairement rares. Il est bien plus répandu dans la grande île de Bornéo, où on le trouve dans toute l'étendue basse et boisée, faiblement habitée par les races indigènes; mais on le chercherait vainement en des lieux montagneux ou dans le voisinage des factoreries et des rivières navigables, telles que le Douson; les lieux les plus sauvages, couverts de leurs immenses forêts touffues, où les rayons du soleil pénètrent à peine, leur servent de retraite; étant poursuivis, ils échappent le plus souvent à la vue en se réfugiant à la cime des arbres de la forêt dont ils parcourent le faite; il est rare qu'ils descendent des arbres pour attaquer ceux qui les poursuivent, quoiqu'on cite plusieurs exemples de naturels terrassés et tués par ces animaux d'une force prodigieuse.

Après l'époque de l'accouplement, les vieux mâles vivent complètement isolés; ceux qui ne sont pas adultes et les vieilles femelles se réunissent rarement en nombre au-dessus de trois ou quatre; les femelles pleines et celles qui allaitent s'isolent également. Le jeune reste longtemps auprès de la mère, dont les soins lui sont nécessaires, vu la lenteur de son accroissement; il accompagne celle-ci dans tous ses mouvements, constamment soutenu contre la poitrine et se cramponnant au pelage. On ne sait pas encore à quel âge l'orang entre en puberté, combien de temps dure la gestation, ni quel peut être le terme moyen de la vie. Prenant pour base la croissance très-lente des individus captifs, on est porté à croire que ce n'est guère avant dix ou quinze ans qu'ils ont leur développement complet, et le terme moyen de leur vie serait de quarante à cinquante ans.

Les organes des sens, dans l'orang, ne paraissent pas être très-subtils, si l'on en excepte l'ouïe, qui est extraordinairement fine. Quoique ses yeux, d'un brun clair, aient beaucoup de vivacité et montrent de l'expression, il semble, néanmoins, avoir la vue basse. Lorsque, en captivité, on lui montre des fruits cultivés, son avidité pour les posséder est extrême; aussitôt qu'il les tient, il les regarde de près, les tâte, les soumet à l'odorat et les rejette souvent ensuite avec indifférence. Tout ce qui lui tombe sous la main est aussitôt porté à peu de distance des yeux et bientôt après devant l'ouverture des narines, ce qui fait soupçonner que cet organe est aussi peu développé que celui de la vue. On croit pouvoir dire aussi qu'il a peu de finesse dans l'organe du toucher; et cette finesse paraît moins développée dans ses doigts que dans ceux des quadrumanes des autres genres; les lèvres remplissent chez lui les principales fonctions de cet organe, surtout la lèvre inférieure, qu'il a la faculté d'allonger et d'étendre en forme de cuiller pour rectifier ou compléter son appréciation des objets qu'il saisit. Pour boire, il se sert de la main et laisse couler l'eau qu'elle peut contenir dans le prolongement de la lèvre inférieure. Morne et sédentaire, même à l'état de liberté, on n'observe pas chez l'orang la pétulance et la souplesse dans les mouvements que montrent, à un si haut degré, tous les hylobates. Le besoin de nourriture seul semble le porter à faire abnégation de sa paresse naturelle, à le faire changer de place ou à prendre du mouvement. Aussitôt repu, il reprend sa pose favorite: l'attitude accroupie, le dos courbé, la tête penchée sur la poitrine, regardant fixement en dessous, quelquefois l'un des bras étendus se tenant à une branche, le plus souvent les deux bras pendants non-chalamment le long du corps, il reste des heures entières dans la même position, faisant entendre par intervalle un son morne et bourdonnant. Pendant le jour, on le voit parcourant la cime des arbres, sans beaucoup s'éloigner de son canton; vers le déclin du jour, il passe dans l'épaisseur du feuillage pour se mettre à l'abri du froid et du vent. Pour la nuit, il se choisit un gîte au milieu d'un arbre touffu ou à la cime d'un arbre peu élevé, tel que le palmier nibong ou pandani; souvent aussi, il se

cache dans une grande touffe d'orchidées, qui croissent en parasites sur le tronc de ces arbres gigantesques. En quelque lieu qu'il passe la nuit, il prépare son gîte en forme d'aire, le garnit de feuilles et le recouvre de branches et de feuilles d'orchidées; il emploie aussi celles du *pandanus fascicularis*, ou du *nipa fruticans*. C'est là qu'à environ vingt-cinq pieds de terre, il passe la nuit, couché sur le dos ou sur le côté; les membres postérieurs repliés vers le corps, et l'un des bras étendu sous la tête, qu'il appuie dans la main; quelquefois il croise les bras sur la poitrine. Lorsque les nuits sont fraîches ou pluvieuses, il se couvre le corps de feuilles d'orchidées, de pandanus et d'autres plantes, et il en place aussi quelques-unes sur sa tête. Il ne sort de cette retraite que lorsque le soleil a dissipé les brouillards dont la forêt est couverte, ce qui a lieu vers neuf heures du matin; il monte alors au faite des arbres et ne retourne à son gîte que vers la fin du jour. Ce soin de se choisir un abri contre le froid et l'humidité des lieux qui lui servent de demeure, la pose qu'il adopte de préférence dans le repos, celle qui lui est propre pendant le sommeil, ont probablement fourni matière aux contes exagérés, répandus assez généralement sur l'habitude qu'aurait cet animal de se construire des cabanes sur les arbres, d'allumer du feu et de faire rôtir le poisson et le riz. Toutefois, il est certain que sa manière de vivre est, en quelque sorte, semblable à celle de l'homme, mais elle diffère essentiellement de celle de tous les autres quadrumanes de l'Inde, comme il s'en éloigne lui-même par des formes plus parfaites et une intelligence plus développée. Le seul quadrumane qu'on puisse comparer à l'orang est le chimpanzé d'Afrique; nous nous interdisions toutefois d'établir une comparaison entre eux, attendu que les mœurs de cette dernière espèce ne sont pas connues, ou reposent sur des indications encore très-imparfaites.



Fig. 44. — Orang jeune.

Quoique l'orang se plaise pendant toute la journée sur la cime des grands arbres, on le voit très-rarement assis ou accroupi sur les grosses branches, comme le font les hylobates; il donne la préférence aux branches les plus élevées et touffues, et il parcourt de cette manière le faite des im-

menses forêts du pays. La manière dont il grimpe aux arbres et se promène sur leurs branches présente cette apparence de flegme et de circonspection réfléchie que l'on ne trouve pas chez les autres quadrumanes ; mais ils sont plus en rapport avec les mouvements de l'homme. A l'aide de ses bras très-allongés, on le voit saisir les branches, et il se cramponne par les pieds ; et la force musculaire de ses membres lui donne le moyen de supporter le poids de son corps. C'est toujours en avançant avec prudence et circonspection qu'il passe d'un arbre à l'autre, ayant soin de choisir l'endroit où leurs rameaux s'entrecroisent ; il les réunit, s'étend de toute sa longueur sur cette espèce de pont improvisé, et en essaye la solidité par des secousses avant d'en risquer le passage ; sa prudence attentive ne l'abandonne pas, même dans l'ardeur de la fuite ; lorsqu'il est poursuivi, c'est plutôt par la ruse, en se cachant dans le feuillage ou glissant d'un arbre à l'autre, qu'il parvient à s'échapper ; jamais par des sauts hasardés à des distances considérables, comme le font les hylobates ; ces derniers ont dans leurs pieds de devant le principal moyen de locomotion et d'ascension, tandis que ce sont ceux de derrière qui fonctionnent principalement dans les mouvements de l'orang, à tel point, que la fracture ou la paralysie d'un des membres postérieurs peut lui devenir fatale, en ralentissant beaucoup ou empêchant sa fuite. Ses mouvements à terre sont bien moins agiles que sur les arbres ; alors, la position oblique plutôt que verticale de son corps rend sa marche quadrupède vacillante et gênée ; à terre, il ne saurait échapper à la poursuite de l'homme, qui l'atteint très-facilement à la course. Le corps se trouve alors penché en avant, reposant sur les bras faiblement fléchis au coude ; et, dans cette position, il ressemble à un vieillard courbé sous le poids des ans, et s'aidant de béquilles. Il ne peut pas étendre la paume des mains ni les doigts à terre, mais les tient tournés en dedans et les doigts fléchis ; ce qui fait que la marche a lieu sur la partie externe des mains, l'extrémité du pouce appuyant à terre. Les mains inférieures ont les doigts courbés intérieurement, de manière à les poser à terre sur le côté externe, le talon seul touchant le sol, tandis que les doigts recourbés appuient par leurs premières phalanges. Toutes les figures représentant l'orang debout sur les pieds de derrière ont une pose forcée, contraire à la nature, comme il est également faux que cet animal puisse se défendre contre l'homme avec aucune arme offensive : bâtons, branches ou pierres.

Comme la nourriture de l'orang est essentiellement frugivore, il s'ensuit que les lieux qu'il choisit pour demeure sont déterminés par l'abondance et la maturité des espèces de fruits auxquels il donne la préférence, et que ce genre de vie le rend plus ou moins nomade ; c'est ainsi que l'orang se montre dans les parties méridionales de l'intérieur de Bornéo, et qu'il fait son apparition sur la rive droite du Dousson, dans la mousson de l'est, ou les mois d'avril et de mai, et qu'on ne l'y voit point durant le reste de l'année ; et c'est aussi à cette époque que mûrissent les fruits du *ficus infectoria*, dont l'orang et quelques autres espèces de quadrumanes sont très-friands ; indépendamment de ces fruits et de plusieurs autres espèces de figues, la nourriture de l'orang consiste encore en bourgeons, fleurs et jeunes feuilles d'arbres et d'arbustes de ces contrées. Un vieux mâle, tué par nos voyageurs, près de l'embouchure du Sampiet, se trouvait avoir dans l'estomac des bandes d'écorces d'arbres d'un et de deux pieds de longueur, et des semences, restes non digérés du fruit que produit le *sandoricum indicum*.

Les Daiaks assurent qu'il ne fait aucun usage de nourriture animale ; c'est ce que nos naturalistes ont été à même de vérifier sur les individus tués, et ce qu'ils ont pu observer sur un orang mâle, haut de quatre pieds, qui a vécu environ un mois en captivité, malgré des blessures faites par des flèches empoisonnées. Cet orang n'a jamais voulu toucher à quelque nourriture que ce fût du règne animal, soit vivante, crue ou cuite. Lorsqu'un être vivant, un poulet, par exemple, l'approchait de trop près pour le déranger, il le saisissait, et le lançait loin de lui avec un air visible de mécontentement.

Cet orang était extrêmement sauvage, et, quoique souffrant de plusieurs blessures, il était inabordable ; son œil perçant, son regard farouche et son extrême force musculaire, le rendaient redoutable ; il était faux et méchant, toujours accroupi, faisant entendre un fort grognement ; il se levait lentement, et saisissait le moment opportun pour se lancer avec impétuosité sur l'objet qui lui portait ombrage, dirigeant, le plus souvent, une main vers la figure des personnes les plus rapprochées des barreaux de sa cage. Dans toutes ses actions, on remarquait une certaine sagacité réfléchie.

Tant que cet animal a vécu, on n'a pu lui faire prendre pour nourriture que du riz cuit, préparé en boulettes froides ; mais il buvait beaucoup d'eau ; il refusait constamment toutes sortes de fruits, tels que bananes, ananas, mangas, concombres. Il ne tâchait pas de mordre, mais paraissait user de ses bras vigoureux comme unique moyen de défense, et se fier particulièrement à l'extrême force de ses mains. Nous ne mettrons point en parallèle de ces observations tout ce qui a été avancé, dans les écrits, relativement aux habitudes des jeunes individus élevés en captivité, n'ayant d'autre but, dans ce mémoire, que de faire connaître l'orang-outang à l'état sauvage.

Lorsque les Daiaks découvrent dans les forêts une femelle avec son nourrisson, ils tâchent de tuer la mère avec des flèches empoisonnées, afin de se rendre maîtres du jeune animal, qu'ils conservent assez facilement en vie au moyen de riz bouilli, de bananes, etc. A cet âge, ils sont très-friands de la canne à sucre, boivent avec avidité de l'eau sucrée, et mangent le sucre de palmier et du tebou ; plus avancés en âge, on les accoutume à se nourrir de fruits, et, plus tard, de viande bouillie ou rôtie ; mais ce régime leur est souvent fatal ; ils succombent très-promptement sous l'influence d'une atmosphère différente de celle de leurs humides forêts équatoriales ; tout changement de climat et de température, même dans les régions tropicales, leur est fatal. Les Daiaks ne tâchent pas de s'emparer des vieux, apparemment parce qu'ils savent par expérience que leur naturel est indomptable autant que leur force est redoutable. Lorsque la retraite d'un orang-outang est découverte, ils tâchent de l'atteindre en lui lançant des flèches empoisonnées, jusqu'à ce que l'animal, saisi convulsivement par la force du poison, se laisse tomber à terre, où ils l'achèvent avec de longues piques.

Quelques races de Daiaks, particulièrement ceux de la partie occidentale et méridionale de Bornéo, sont très-friands de la chair de l'orang, et ils lui font une chasse assidue. Aussi, les poursuites dont cet animal est l'objet contribuent à l'éloigner de plus en plus des lieux populeux, des bords des fleuves, et à le reléguer dans l'intérieur des forêts, quoique par goût il aime à se fixer près des cours d'eau.

Lorsqu'un orang a été tué par des flèches empoisonnées, les indigènes enlèvent de suite une partie des chairs à l'entour des blessures, puis ils dépouillent l'animal, le coupent par morceaux, et mettent soigneusement de côté la graisse, qu'ils estiment beaucoup pour la cuisson de leurs aliments. Ils font rôtir la chair sur des brasiers, ou la coupent par tranches, qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils désignent alors sous le nom de *dingding*. La peau leur sert à faire des jaquettes ou des bonnets de forme grotesque, dont ils s'affublent les jours de fête, ou pour se donner un air redoutable. Les mâles de forte taille sont ordinairement très-gras ; leur poids est souvent de nature à faire la charge de trois ou quatre hommes. La chair est blanche et molle, mais elle a, comme celle des autres singes, un goût douceâtre qui répugne au palais d'un Européen.

Lorsque l'orang se sent blessé grièvement, il monte incontinent à la cime de l'arbre sur lequel il se trouve ; et, lorsque cet arbre n'est pas assez élevé, il passe sur un autre qui puisse mieux le mettre à l'abri des armes. Pendant l'ascension, il fait entendre sa voix mugissante, semblable à celle de la panthère. Pour produire ces sons, il avance les deux lèvres en forme d'entonnoir ; mais, lorsque sa voix devient plus sourde et bourdonnante, il ouvre la bouche et fait entrer l'air dans la poche gutturale fortement tendue. Il ne montre pas les dents à son adversaire, comme le font quelques autres espèces de singes, et ne fait aucun usage de cette arme puissante pour mordre, sa véritable force résidant uniquement dans ses muscles ; car malheur à qui serait enlacé par ses bras vigoureux.

Ne pouvant assouvir sa rage contre son ennemi, il s'en prend aux branches de l'arbre sur lequel il se trouve, casse des bûches de la grosseur du bras et les lance à terre, de façon que toute la cime d'un arbre est souvent dévastée pendant cette ascension tumultueuse.

Il est probable que cette manière de fuir a pu fournir matière à tous ces contes exagérés, que l'orang lance des projectiles à son ennemi, ce qui est complètement faux ; car les grosses branches qu'il casse dans sa furie échappent aussitôt de ses mains et tombent à terre. Cela est bien connu des Daiaks, et les chasseurs de M. Muller, dont l'un avait tué sept de ces animaux et l'autre trois, assurent que l'homme ne court aucun danger dans cette attaque.

A Bornéo, l'orang n'a pas d'autre ennemi que l'homme, car le tigre longibande (*felis macroctis*), le plus grand des carnassiers de l'île, est moins grand que la panthère, et ne pourrait l'attaquer avec succès ; bien moins encore l'ours des cocotiers (*ursus malayanus*), qui attaque rarement l'homme et

les grands mammifères. Mais, à Sumatra, il est exposé à plus de dangers ; le tigre royal (*felis tigris*) le surprend facilement à terre, mais ne peut le suivre sur les grands arbres dont le tronc est perpendiculaire.

Pour se soustraire à la poursuite de l'homme, la prudence et la ruse viennent à son secours ; un sens auditif très-fin entretient continuellement son attention ; il se défie du moindre bruit ; la voix ou les pas d'un ennemi qui se dirige vers son gîte, le frottement des feuilles et des fougères, lui commandent la retraite ; alors il se glisse furtivement dans les touffes les plus épaisses du feuillage et s'y tient immobile jusqu'à ce que le danger soit passé ; aussi les Daiaks, habitués à cette chasse, observent-ils le plus profond silence pour tâcher d'atteindre l'orang par ruse et par surprise. » (TEM-MINGK, d'après SCHLEGEL et MULLER.)

« Deux Anglais, MM. Craygimann père et fils, à bord du brick la *Marie-Anne-Sophie*, en relâche à Banboom, sur la côte nord-est de Sumatra, furent avertis qu'un animal de la plus grande taille se trouvait sur un arbre du voisinage ; ils résolurent aussitôt de s'en emparer, et plusieurs chasseurs du pays partirent avec eux. A leur approche, cet animal descendit de l'arbre sur lequel il était perché ; mais, quand il vit qu'on s'apprêtait à l'attaquer, il se réfugia sur un autre arbre, et rappela, dans sa fuite, l'aspect d'un homme de la plus grande taille et couvert de cheveux luisants qui paraissaient noirs, mais dont la démarche eût été chancelante, et qui, pour ne pas broncher, appuyait ses mains de temps à autre sur le sol, où, se servant d'un bâton, il cheminait alors assez doucement. Bientôt on jugea de son agilité et de sa force dès qu'il fut parvenu sur une cime, d'où, s'élançant à l'aide des grosses branches, il passait d'un arbre à l'autre aussi lestement que l'aurait fait le plus petit et le plus leste des singes.

Il eût été impossible de s'en rendre maître dans un bois touffu et serré, car alors la rapidité d'un cheval au galop n'eût pas été plus considérable que son allure. Ses mouvements étaient si prompts, qu'on avait à peine le temps de l'ajuster. Ce n'est qu'après avoir abattu plusieurs arbres, et en agissant de ruse, qu'on parvint à l'isoler, il fut alors frappé successivement de cinq balles, dont une parut avoir traversé le ventre. Ses forces s'épuisèrent avec rapidité, et semblèrent complètement éteintes à la suite d'un vomissement copieux de sang noir. Néanmoins il se tenait toujours dans le feuillage. Quelle fut la surprise des chasseurs, lorsque, après avoir forcé le dernier asile de cet orang-outan, on le vit se relever avec vigueur et s'élançer sur d'autres arbres ! Mais bientôt sa faiblesse le fit retomber presque mourant, et tout en lui annonçait qu'il allait rendre le dernier soupir. Les marins se croyaient assurés de leur proie, lorsque ce malheureux animal recueillit ce qui lui restait de forces et se mit en posture de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Assailli à coups de piques, sa vigueur et l'énergie de ses membres robustes ne se démentirent point ; il brisa comme un faible roseau la tige d'une pique qu'il avait saisie dans ses mains. Cet effort épuisa ce qui lui restait de vigueur, et, renonçant à une défense devenue inutile, il prit alors l'expression de la douleur suppliante. La manière piteuse avec laquelle il regardait les larges blessures dont il était couvert toucha tellement les chasseurs, qu'ils commencèrent à se reprocher l'acte de barbarie qu'ils commettaient sur une créature qui leur semblait presque humaine, non moins par la manière dont elle exprimait ses douleurs que par ses formes corporelles. Lorsque cet orang fut mort, les naturels accourus autour des Européens contemplèrent sa figure avec un égal étonnement. Étendu sur le sol, il semblait avoir plus de six pieds de hauteur ; mais quand il était debout, dépassant de toute la tête l'homme le plus grand de l'équipage, on ne lui en avait pas supposé moins de sept. Le corps était fort bien proportionné, la poitrine large et carrée, le bas de la taille mince ; les yeux étaient assez grands, mais plus petits que ceux d'un homme ; le nez paraissait plus saillant que chez aucune autre espèce de singe, et la bouche était notablement fendue. Une barbe frisée, couleur de noisette, longue de trois pouces, ornait les lèvres et les joues plutôt qu'elle ne défigurait ces parties : les bras étaient bien plus longs que les membres postérieurs. Les dents, parfaitement complètes et d'une grande blancheur, annonçaient que cet individu n'était pas très-âgé. On comptait à chaque mâchoire quatre incisives, de forme aplatie, taillées en biseau et longues de plus d'un pouce à la mâchoire inférieure. Les canines avaient plus de deux pouces. Les molaires présentaient, dans leur couronne, les mêmes particularités que celles de l'homme, mais leurs proportions étaient beaucoup plus considérables.

Le poil qui constituait le pelage était partout doux et luisant. Ce qui surprenait le plus les assistants, était la ténacité de la vie, qui avait longtemps résisté à tant de blessures. La force muscu-

laire devait avoir été bien considérable, car l'irritabilité de la fibre se manifesta encore d'une manière très-frappante lorsque le cadavre, ayant été transporté à bord et hissé pour y être écorché, le scalpel produisit un mouvement effroyable de contraction dans les muscles, même longtemps après la mort. Cette irritabilité fut telle, lorsqu'on atteignit les plans musculaires des gouttières vertébrales, que le capitaine en eut horreur, et que, dans la persuasion où il fut que ces marques de sensibilité ne pouvaient avoir lieu sans de vives douleurs, il ordonna de ne pas continuer la dissection qu'on n'eût séparé la tête du tronc.

Cet orang, dépaysé, devait avoir voyagé pendant un certain temps avant d'être parvenu au lieu où il fut tué, car il avait de la boue jusqu'aux genoux, et les habitants de cette partie de Sumatra n'avaient aucune idée d'avoir jamais vu un animal semblable. Les Malais, qui peuplent ces côtes, ne s'enfoncent jamais dans les vastes et impénétrables forêts qui commencent à deux lieues de Ramboum, et ils ignoraient complètement qu'un tel animal y existât. Ils lui attribuèrent les cris singuliers qu'on avait entendus depuis quelques jours, et qui n'avaient aucune analogie avec ceux des animaux carnassiers qui viennent de temps à autre rôder la nuit autour de leurs demeures. La peau de cet orang, ridée et racornie, présente encore à présent cinq pieds dix pouces de l'épaule aux maléoles. Le cou a trois pouces de longueur seulement; la face, du haut du front jusqu'au menton, en a neuf; le pied quatorze pouces, et, d'une main à l'autre, les bras étendus mesuraient huit pieds deux pouces.

L'examen de la dépouille de cet orang-outan a permis à M. Clarke-Abel de résumer les caractères suivants : le visage est ridé et complètement nu, si ce n'est au menton et au bas des joues, où se développe la barbe; quelques cheveux d'un noir plombé tombent sur les tempes et sur les côtés de la tête; des cils touffus garnissent les paupières. Les oreilles sont petites, collées le long de la tête et hautes à peine de dix-huit lignes; elles ressembleraient parfaitement à celles de l'homme si elles avaient un lobule. La bouche, grande et projetée en avant, a des lèvres minces et étroites; la supérieure est recouverte par des espèces de moustaches. La paume des mains est très-longue et de la couleur de la face. Les ongles qui terminent les doigts sont robustes, convexes et très-noirs; le pouce ne dépasse point la première articulation du doigt indicateur. Le pelage est généralement d'un brun-rouge, passant au brun foncé en quelques endroits, et au rouge vif en d'autres. Partout le poil est très-long en dessus, surtout sur le dos, où il forme une ligne plus épaisse et plus fournie. » (*Asiatic researches.*)

1. ORANG-OUTAN des auteurs *SATYRUS RUFUS*. (Lesson)

(Pl. 2. 3. 4. 5. 6.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux ou brun foncé; peau d'un bleu ardoisé; nez très-aplati et museau proéminent; barbe longue et épaisse; poils de la tête touffus.

Taille : 1 mètr. 60 cent. à 1 mètr. 90 cent.

Habite Bornéo et Sumatra.

Tels sont les caractères extérieurs spécifiques de l'orang roux adulte, et ils ne sont applicables qu'en partie au jeune de cette espèce, dont Frédéric Cuvier donne la description suivante : « Lorsque l'animal est debout, ses bras descendent jusqu'au milieu des jambes; tous les poils sont d'un roux plus ou moins foncé, longs, faibles et légèrement crépus. Ils revêtent, sans cependant être épais, toutes les parties postérieures et supérieures du corps et des membres, et ils sont beaucoup plus rares aux parties antérieures ou inférieures; ceux de la tête, depuis sa partie postérieure jusqu'au front, se dirigent d'arrière en avant, et ceux des avant-bras remontent du poignet vers le coude. La face, les oreilles, les mains et les organes reproducteurs sont nus. Toute la peau a une





Orang bicolor.

teinte gris d'ardoise, excepté le tour des yeux, de la bouche, où le gris a fait place à la couleur de chair, et sa surface est couverte de petites rides et comme chagrinée. La peau de la gorge est extrêmement flasque et pend comme un goître, lorsque l'animal est couché sur le côté. Les ongles sont noirs, et tous les doigts, sans exception, peuvent en être pourvus. L'individu que j'ai décrit en avait à tous les pouces. Il paraît cependant qu'on n'en a pas trouvé à ces doigts des mains postérieures chez d'autres individus, ce qui avait fait présenter *des pouces sans ongles* comme un des caractères particuliers de cette espèce. La voix est assez variée : dans la peur, elle ressemble à un grognement ; dans les besoins, elle se rapproche des pleurs d'un chien ; et, dans la colère, elle devient très-aiguë ; alors la gorge se gonfle considérablement. C'est cette espèce qui a été vue et examinée le plus souvent, et sur laquelle on a fait des récits plus ou moins étonnants, qu'il ne faut pas admettre sans examen et sans critique.

Ce n'est point une chose commune que de savoir observer et décrire les actions des animaux, de ne les montrer que dans ce qu'elles ont de matériel et d'en reconnaître les véritables causes. On est constamment porté, sans même qu'on s'en aperçoive, à ajouter à ces actions, parce qu'on ne peut se défendre de les conformer aux causes qu'on croit y découvrir, et qui, sans addition, paraîtraient insuffisantes ; or, ces causes, nous les concluons de ces actions, considérées comme étant les nôtres, et par une sorte d'identification des animaux avec nous-mêmes. C'est là l'origine de toutes les erreurs auxquelles l'intelligence des brutes a donné lieu, et l'on doit peu s'en étonner ; car les causes des actions ne sont pas sensibles : on ne peut que les déduire, et les mêmes actions peuvent naître de causes très-diverses. Or, celles que nous connaissons, qui agissent en nous, sont aussi celles que nous sommes naturellement portés à supposer dans tout ce qui existe. Ces erreurs, qui peuvent être indifférentes par rapport aux animaux des ordres inférieurs, ne sont pas dans le même cas relativement au chimpanzé et à l'orang, qui n'ont aucun intermédiaire entre eux et nous. »

2. ORANG BICOLOR. *SATYRUS BICOLOR*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

(Pl. 7.)

CARACTÈRES SPECIFIQUES. — Pelage ROUX supérieurement et au milieu du ventre ; fauve blanchâtre sur le bas-ventre, les flancs, les aisselles, la portion interne des cuisses et le tour de la bouche.

Taille : on ne connaît que le jeune âge.

Habite Sumatra.

Cette espèce est établie par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur un jeune individu mâle venu de Sumatra. Une partie de la face antérieure du corps, des membres et de la face, est d'un fauve blanchâtre, tandis que les parties postérieures sont couvertes de poils roux. Mais ce n'est pas seulement sur cette différence dans la coloration du pelage que le savant professeur du Muséum se fonde pour former une espèce confondue jusqu'ici avec l'orang-outang. Il trouve de bons caractères dans la forme des cavités orbitaires.

Le *satyrus rufus*, à tous les âges, a les orbites très-rapprochées l'une de l'autre ; elles sont ovalaires et ont le diamètre transversal plus petit. Les os du nez ne forment, après leur soudure précoce, qu'une languette fort étroite.

Le *satyrus bicolor*, au contraire, a les orbites remarquablement quadrangulaires et à peine plus longues que larges. Les os du nez, réunis, sont médiocrement larges.

M. de Blainville a communiqué la note suivante à l'Académie, au sujet de l'arrivée de ce singe rare et intéressant sous tous les rapports : « M. le capitaine Vansghen, qui a lui-même amené son jeune orang au Muséum, a bien voulu nous dire son histoire ; elle intéressera certainement nos lecteurs. Il s'adressa, pour avoir un orang, à quelques chasseurs de l'île de Sumatra, où cet animal est

du reste très-rare ; les chasseurs s'étant mis aussitôt en recherche, rencontrèrent une femelle portant son petit encore fort jeune. Cette femelle, poursuivie avec ardeur, se réfugia sur un arbre dont toutes les branches furent successivement abattues par les chasseurs. Une seule restait encore et supportait l'animal ; celui-ci, se voyant cerné de toutes parts, allait s'élancer sur un arbre voisin, lorsqu'un homme de la troupe lui coupa, d'un coup de hache, une main de devant. La mère saisit alors son petit avec la main qui lui restait ; mais, comme il lui fut dès lors impossible de se soutenir, elle ne tarda pas à tomber au pouvoir de ses agresseurs.

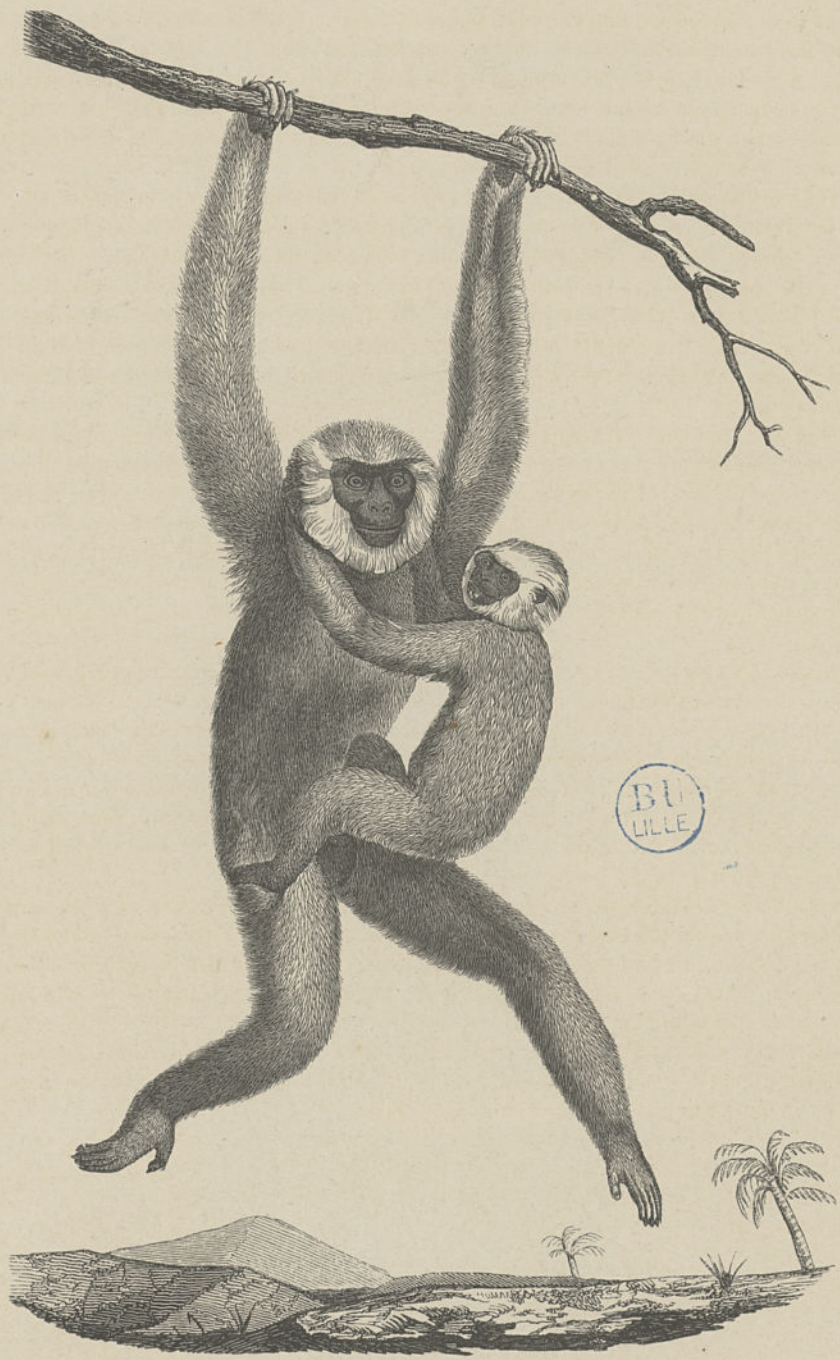
Elle fut alors amenée ainsi que son petit ; mais les fatigues du voyage et la chaleur extrême s'ajoutant à la gravité de sa blessure, une dégénérescence gangréneuse la fit bientôt périr. Le petit survécut : son âge fut approximativement évalué à six semaines ; cet animal était entièrement nu, et ce ne fut que plus tard que les poils, qui couvrent aujourd'hui son corps, commencèrent à se développer. Ceux du dos parurent d'abord, puis ceux du ventre et des parties inférieures. Néanmoins l'animal avait déjà fait ses dents incisives et les canines ; ses molaires, aujourd'hui au nombre de trois de chaque côté et à chaque mâchoire, se montrèrent plus tard, mais sans occasionner aucun malaise appréciable.

Le jeune orang fut nourri, en partie, avec de la bouillie, qu'on était obligé de lui donner comme on la donne à un enfant ; il était alors très-faible et très-peu intelligent ; maintenant, il est très-actif, doux de caractère, et sensible aux caresses. Il affectionne surtout M. Vansghen, mais il est familier avec tout le monde ; il prend la main, s'accroche aux jambes de ses visiteurs et monte jusque sur leurs épaules. C'est en lui donnant des soufflets, et même des coups de corde, que le capitaine le corrige, quand il est trop turbulent : il s'assied alors dans un coin, se cache la figure dans ses bras, et pleure parfois ; dans ce dernier cas, il porte ses mains sur ses yeux comme pour les essuyer.

Il joue avec les enfants, et il prend avec eux beaucoup plus de ménagements qu'avec les grandes personnes. Il est aussi quelques animaux avec lesquels il sympathise, mais il ne peut souffrir les chats ; il n'aime pas non plus les autres singes ; il affectionne les chiens d'une manière toute particulière, et le capitaine recommande de mettre dans sa loge un jeune animal de cette espèce pour lui tenir compagnie. Il paraît, en effet, aimer beaucoup la société, et il entre en colère dès qu'il se trouve seul, brise alors et déchire tout ce qui est à sa portée. On peut, au contraire, faire de lui ce que l'on veut en le mettant au milieu de quelques personnes ; il joue avec elles, et aime surtout qu'on le bouscule, qu'on le roule de toutes les façons.

On n'avait jusqu'ici possédé, en France, qu'un seul orang vivant, encore ce singe était-il très-malade et presque mourant lorsqu'il y est arrivé ; il n'a vécu que quelques semaines à la ménagerie de la Malmaison. Celui que l'on doit à M. Vansghen est en parfaite santé ; on remarque tout d'abord le volume de son ventre, sa manière lente de marcher comme un cul-de-jatte, et, au contraire, sa légèreté à grimper et son intelligence.

Nous l'avons vu, à la fenêtre de sa loge, tenant, avec une main de derrière, un verre d'eau sucrée ; et, avec l'une des mains de devant, un biscuit, qu'il trempait dans la liqueur chaque fois qu'il voulait en prendre une bouchée. »



Gibbon entelloïde.



5^{me} GENRE. — GIBBON. *HYLOBATES*. (Illiger.)

Υλω, j'aboie. Βζτω, je marche

CARACTERES GENERIQUES.

*Avant-bras et mains excessivement allongés; ongles des pouces aplatis.
Pelage très-épais, laineux.
Corps moins lourd que dans les deux genres précédents.
De fortes callosités aux fesses.
Pas de queue, pas d'abajoues.
Face obtuse, encadrée de larges favoris; arcades surcilières prononcées; oreilles moyennes et de forme presque humaine.*

Les gibbons vivent, soit en troupes, soit par paires, dans les forêts des régions méridionales de l'Asie et de l'archipel indien.

(Pl. 8. 9. 9 bis. 10 et 10 bis)

Les gibbons ont la tête déprimée au-dessus des yeux; la face obtuse, avec une saillie prononcée des arcades surcilières. Les mains sont étroites, à doigts longs, effilés et un peu courbés; le pouce est court, et n'arrive qu'à la première articulation de l'indicateur. Aux membres inférieurs, le pouce est plus fort et très-reculé. Les os du bassin sont fort allongés, étroits, et terminés inférieurement



Fig. 45. — Gibbon hoolock.

par des ischions dont le bord offre une large surface qui sert de base osseuse aux callosités. Ces singes ont treize ou quatorze paires de côtes.

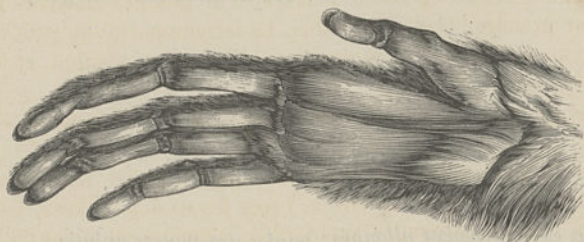


Fig. 46. — Main antérieure de gibbon.



Fig. 47. — Main postérieure du même.

Quelques gibbons, mais deux espèces certainement, présentent un caractère exceptionnel; deux doigts des membres postérieurs, l'indicateur et le médian, sont réunis, dans une partie de leur étendue, par une membrane, expansion des téguments. La plupart des auteurs, et le voyageur Duvauzel, pensent que cette disposition singulière se retrouve dans les autres gibbons, mais seulement dans un sexe, suivant l'espèce. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire déclare n'avoir trouvé de membrane interdigitale que dans le siamang et l'entelloïde des deux sexes; tandis que l'examen d'un grand nombre d'individus mâles et femelles des autres espèces lui a permis de s'assurer qu'ils avaient tous les doigts libres. Duvauzel dit avoir observé cette réunion des doigts sur une femelle du gibbon de Raffles, tandis que le mâle avait les doigts libres. Ce caractère, constant pour le siamang et l'entelloïde, se montrerait-il accidentellement dans d'autres espèces? C'est ce qui est encore à vérifier.

La longueur disproportionnée des membres des gibbons tient au développement excessif de l'avant-bras et de la main qui est très-étroite. Cette conformation, en apparence vicieuse, leur permet la station bipède et leur fournit le moyen de marcher à quatre pattes, dans une position presque verticale. En effet, ils assurent leur station bipède en touchant de temps en temps le sol du bout des doigts des membres supérieurs, et leur marche, en se servant de leurs bras comme de balanciers.

Les gibbons ont des callosités aux fesses; mais ils n'ont ni queue, ni abajoues. Moins intelligents, peut-être, que les troglodytes et les orangs, ils sont criards, et font entendre continuellement leur voix, en sautant d'une branche à l'autre ou en marchant, ce qui leur a valu le nom d'hylobates; et

leurs cris redoublent au lever et au coucher du soleil. La présence d'un sac laryngien est évidente sur quelques gibbons, et l'on doit supposer que le même organe existe dans toutes les espèces; car ils ont tous une voix forte et reproduisant les mêmes sons.

Ils se suspendent par les bras, et peuvent s'élancer à de grandes distances après s'être balancés deux ou trois fois pour prendre l'élan convenable. La femelle porte son petit cramponné autour de son corps lorsqu'il est assez fort pour se soutenir seul dans cette position, et le soutient avec un de ses bras pendant son bas âge.

Pendant le jour, les gibbons se retirent dans les bois, à la recherche de l'ombre et de la fraîcheur.

Ils ne quittent guère les arbres, où leurs membres longs et grêles leur permettent de sauter de branche en branche et de s'accrocher sans effort. Leurs fesses non renflées, les muscles jumeaux et soléaires effacés, leurs longues extrémités antérieures, n'annoncent point qu'ils soient destinés à marcher sur le sol.

Les gibbons lient les orangs aux autres singes, car ils n'ont pas de queue; mais on voit poindre les callosités, et leurs bras s'allongent démesurément. Cette conformation rend leur allure sur le sol peu assurée, mais, en revanche, en fait des animaux très-propres à grimper et à se tenir sur les branches des arbres des forêts où ils vivent confinés. Exclusivement asiatiques, ces grands singes se réunissent en troupes, ont des mœurs douces, inoffensives, et se nourrissent de fruits, de racines, de bourgeons, et même de lézards et autres animaux, tels que des insectes et des mollusques. Ils sont paresseux, défiants, dormeurs, et moins intelligents que les orangs. (LESSON.)

La bouche des gibbons est proéminente; le visage est encadré de poils assez longs qui recouvrent même le front, s'avancent sur les joues et forment un collier sous le menton. Les poils de la tête sont dirigés d'avant en arrière; ceux du corps sont généralement foncés; quelques-uns, cependant, ont un pelage clair. Les poils de l'avant-bras sont dirigés plus ou moins obliquement de bas en haut.

Le crâne est assez large, mais peu élevé; les crêtes surcilières, si on les compare à celles des orangs et des chimpanzés, sont médiocrement prononcées. Le cerveau présente des lobes antérieurs étroits; les postérieurs sont courts, et recouvrent incomplètement le cervelet.

Les membres inférieurs, comparés aux supérieurs, sont courts et généralement plus grêles. L'humérus et le fémur sont de même longueur, et la grande inégalité qu'on remarque entre les proportions relatives des membres tient à ce que l'avant-bras et la main sont d'un tiers plus longs que la jambe et le pied. (LESSON.)

« A la mâchoire supérieure, la première incisive est large, terminée par une ligne droite, usée obliquement en dedans, et coupée transversalement par l'impression de l'incisive inférieure : la seconde est plus petite que la première, et usée obliquement du côté de la canine; celle-ci, plus large qu'épaisse, est tranchante à son bord postérieur, et elle présente deux sillons longitudinaux à sa face interne, séparés l'un de l'autre par une côte saillante : le sillon postérieur est plus large et plus profond que l'antérieur. Les deux machelières suivantes sont deux fausses molaires : la seconde est un peu plus grande que la première; mais toutes deux se composent de deux tubercules mousses, l'un au bord externe et l'autre au bord interne plus petit que le premier. Les trois molaires qui viennent après, et qui vont en grandissant de la première à la dernière, ont la même forme; elles se composent de quatre tubercules, deux d'égale grandeur, au bord externe, et deux au bord interne, le postérieur beaucoup plus petit que celui qui le précède : ces tubercules sont formés par des sillons qui partagent inégalement la dent.

A la mâchoire inférieure, la première incisive est petite et terminée par une ligne droite; la seconde est arrondie à sa face externe, terminée en pointe, et renforcée à sa face interne par une côte longitudinale qui l'épaissit dans sa partie moyenne. La canine est plus égale dans ses dimensions que celle de l'autre mâchoire, et elle est terminée postérieurement par un talon; mais sa face interne présente aussi les deux sillons et la côte que nous avons vus à l'autre. La première fausse molaire, placée obliquement, n'a qu'une seule pointe; la seconde en a deux, l'une interne et l'autre externe, situées plus près de son bord antérieur que de son bord postérieur. Trois molaires suivent, qui vont en augmentant de grandeur, et qui se ressemblent : elles présentent cinq tubercules, deux à leur partie antérieure, et trois, disposés en triangle, à leur partie postérieure. » (F. CUVIER.)

La peau de la partie interne des quatre mains est nue, les pouces bien opposables aux autres doigts. L'os métacarpien des pouces est libre, ce qui fait paraître ces doigts composés de trois phalanges.

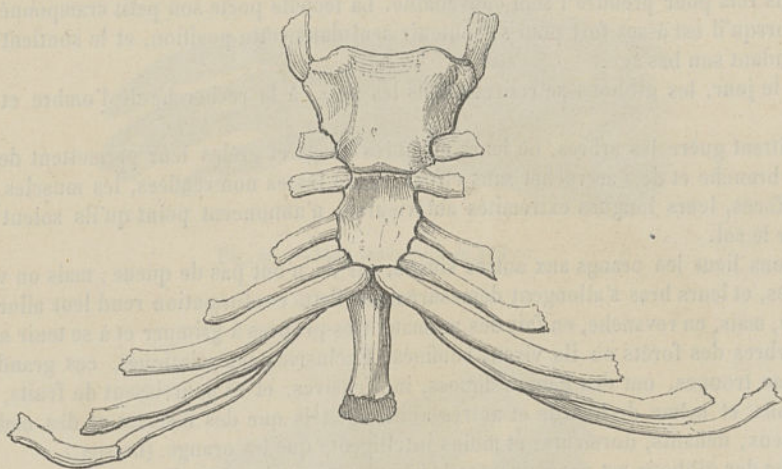


Fig. 48. — Sternum du gibbon siamang.

Les doigts, surtout ceux des membres supérieurs, sont fort longs.

Le sternum est aplati, large et composé de trois pièces.

Les humérus sont grêles et de la longueur du tronc.

Entre la première et la seconde rangée des os du carpe, on remarque l'os intermédiaire des singes, que ne présentent ni le chimpanzé ni l'orang.

Plus doux, même dans un âge avancé, que la plupart des autres singes, ils sont défiant, timides, surtout lorsqu'ils sont à terre. A tort on les dit stupides, parce qu'ils paraissent indolents et gênés dans leurs mouvements sur le sol.

On a découvert, dans le département du Gers, des débris fossiles qui peuvent se rapprocher à ce genre.

4. GIBBON SIAMANG *HYLOBATES SYNDACTYLUS*. (Fréd. Cuvier.)

(Pl. 9.)

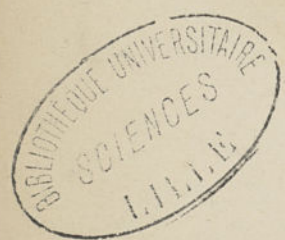
CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage entièrement noir; un grand espace nu sous la gorge; doigts médian et indicateur des membres inférieurs réunis en partie par les téguments.

Habite Sumatra

Le siamang, ainsi nommé par les Malais, se distingue des autres espèces de gibbons par une membrane étroite qui réunit le deuxième et le troisième doigt des membres inférieurs (la dernière phalange est seule libre chez les mâles, tandis que, dans les femelles, la membrane interdigitale est moins étendue, et laisse les deux dernières phalanges libres), et par une poche laryngienne membraneuse et dilatable, en forme de goître, pendant sous la gorge, qui est nue. Il se distingue encore par un pelage noir, brillant, doux et épais, à poils longs par places et laineux. Les sourcils et le dessous du menton sont roussâtres; la face est noire, nue et des plus laides. Le front est, en quelque



Gibbon siamang.



sorte, réduit aux arcades surcilières surmontant des yeux enfoncés et sans expression. Le nez est large, aplati, à narines latérales très-grandes. La bouche est largement ouverte, les joues creuses, et les pommettes saillantes. Les poils de l'avant-bras se dirigent du poignet vers le coude, où ils forment une sorte de manchette en se rencontrant avec ceux du bras.

Le mâle a deux pinceaux de poils roussâtres, souvent très-longs, au scrotum, et la femelle a les parties correspondantes et les mamelles nues. On remarque aussi que les dents canines du siamang sont très-saillantes. Sa taille varie de 0^m,90 à 1^m,15.

Le gibbon siamang a été découvert à Sumatra par MM. Duvaucel et Diard, naturalistes, accompagnant sir Stamford Raffles.

« Cet animal est fort commun dans les forêts de Sumatra, dit M. Duvaucel, et j'ai pu souvent l'observer en liberté comme en esclavage. On trouve ordinairement les siamangs rassemblés en troupes nombreuses, conduites par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parce qu'il est plus fort, plus agile et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil, à son lever et à son coucher, par des cris épouvantables qu'on entend de plusieurs milles, et qui, de près, étourdissent lorsqu'ils ne causent pas d'effroi. C'est le réveille-matin des Malais montagnards, et, pour les citadins qui vont à la campagne, c'est une des plus insupportables contrariétés.

Par compensation, ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesants; ils manquent d'assurance quand ils grimpent, et d'adresse quand ils sautent; de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre.

Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut, et, s'ils entendent, à un mille de distance, un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit, et ils fuient aussitôt. Lorsqu'on les surprend à terre, on s'en empare sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité de s'échapper. Cependant ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnaît toute leur imperfection pour cet exercice. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et, leurs deux bras faisant l'office d'échasses, ils avancent par saccades, et ressemblent ainsi à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort.

Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors, qui le porte ou le suit de près, s'arrête, tombe avec lui, pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup, et n'en peuvent porter un seul. Au reste, cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on serait tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est un spectacle curieux, dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir des femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfants pourraient envier.

Les Malais m'ont affirmé un fait dont je doutais alors, mais que je crois avoir constaté depuis : c'est que les petits siamangs, trop jeunes encore pour aller seuls, sont toujours portés par des individus du même sexe qu'eux : par leurs pères, s'ils sont mâles, et par leurs mères, s'ils sont femelles. Ils m'ont également assuré que cette espèce devenait souvent la proie des tigres par le fait de cette sorte de charme qu'on a déjà dit que les serpents exercent sur les oiseaux, les écureuils, etc. Je ne peux rien vous apprendre sur leur mode d'accouplement, sur la durée de la gestation, etc. Ces faits mystérieux sont ignorés des Malais eux-mêmes, les siamangs n'ayant point encore produit en esclavage. Au reste, la servitude, quelle que soit sa durée, ne paraît modifier en rien les défauts caractéristiques de ce singe : sa stupidité, sa lenteur, sa maladresse. A la vérité, il devient, en peu de jours, aussi doux qu'il était sauvage, aussi privé qu'il était farouche, mais, toujours timide, on ne lui voit jamais la familiarité qu'acquièrent bientôt les autres espèces du même genre, et sa soumission paraît tenir plutôt à son extrême apathie qu'à un degré quelconque de confiance ou d'affection. Il est à peu près insensible aux bons et aux mauvais traitements : la reconnaissance, la haine, paraissent être des sentiments inconnus à ces machines animées. Tous leurs sens sont grossiers : s'ils fixent un

objet, on voit que c'est sans intention ; s'ils y touchent, c'est presque sans le vouloir. Le siamang, en un mot, est l'absence de toute faculté ; et, si l'on classe jamais les animaux d'après leur intelligence, celui-là occupera sûrement une des dernières places. Le plus souvent accroupi, enveloppé dans ses longs bras, et la tête cachée entre les jambes, position qu'il a aussi en dormant, le siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt le silence qu'en poussant par intervalles un cri désagréable, assez approchant de celui du dindon, mais qui ne paraît motivé par aucun sentiment, par aucun besoin, et qui, en effet, n'exprime rien ; la faim elle-même ne peut le tirer de sa léthargie naturelle. En esclavage, il prend ses aliments avec indifférence, les porte à sa bouche sans avidité, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes : elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau, et à les sucer ensuite. »

Raffles dit qu'on a vu des individus entièrement blancs.

2. GIBBON AGILE *HYLOBATES VARIEGATUS* (Kollh)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun ; le dos, les lombes, les fesses et le derrière de la tête fauves ou d'un brun clair. Des poils d'un brun grisâtre entourent la face chez le mâle, et couvrent seulement les arcades surcilières chez la femelle.

Habite Sumatra.

Le gibbon varié a le pelage composé de poils d'une seule nature, épais et laineux en apparence ; les jambes très-déjetées en dehors, les doigts des pieds courts, ceux des mains longs, excepté le pouce, qui est court ; ce qui est l'inverse des pieds, où le pouce est long. Les yeux sont enfoncés dans leur orbite, et ont une pupille ronde. Les couleurs du poil varient suivant les âges et les sexes :



Fig. 49. — Gibbon agile

les mâles adultes sont d'un brun très-foncé sur la tête, le ventre, la partie externe des bras et des jambes jusqu'aux genoux, s'éclaircissant sur les épaules, le dos, et passant au blond presque blanc sur les reins. Le pourtour de la région anale offre un mélange de brunâtre, de blanc et de roux, qui s'étend jusqu'aux jarrets. Le dessus des mains et des pieds est d'un brun très-foncé, pareil à celui du ventre. Les poils sont longs sur le cou, crispés sur les épaules, très-courts et très-serrés sur les reins. Les femelles, généralement plus petites, ont les sourcils moins prononcés que les mâles, se fondant dans le brun de la tête; les favoris sont aussi moins longs et moins colorés. Les jeunes sont presque en entier d'un blanc jaunâtre.



Fig. 50. — Gibbon agile.

Le gibbon varié est d'un naturel très-timide, bien éloigné de partager, même dans les proportions de la taille, ni la force ni la hardiesse du siamang. Sir Raffles rapporte que les naturels de Sumatra accordent à ce singe une exquise sensibilité; ils pensent qu'un gibbon de cette espèce, leur unglaputi, mourrait de chagrin s'il voyait qu'un autre animal lui fût préféré; et, pour légitimer ce profond sentiment de jalousie, sir Raffles assure qu'un gibbon varié, qui lui appartenait, tomba malade parce qu'on caressait journellement devant lui un siamang également élevé en captivité, et qu'il ne se remit que lorsqu'on eut éloigné son rival. (LESSON.)

Ce singe, moins connu que le siamang, parce qu'il est plus rare et que son agilité le rend plus difficile à prendre, porte, à Sumatra, plusieurs noms, dont le meilleur est celui de wouwou, parce qu'il est la plus juste expression de son cri.

Cet animal a la face nue, d'un bleu noirâtre, légèrement teinte en brun dans la femelle; ses yeux sont rapprochés et d'autant plus enfoncés que son arcade orbitaire est fort saillante, et qu'il n'a point de front; son nez, moins aplati que celui du siamang, a de larges narines ouvertes latéralement; son menton est garni de quelques poils noirs qui ne changent pas; ses oreilles sont en partie cachées par de longs et épais favoris blanchâtres, qui s'unissent à un bandeau blanc, large de six lignes, situé immédiatement au-dessus des sourcils.

La couleur incertaine de ce singe et le manque de termes précis pour l'expression des diverses teintes permettent difficilement d'en donner une idée fixe à ceux qui n'ont pas vu l'animal. D'ailleurs cette couleur varie avec l'âge, et change selon le sexe. Le pelage des wouwous est lisse, brillant, et d'un brun très-foncé sur la tête, la partie interne des bras et des jambes jusqu'aux genoux; il s'éclaircit insensiblement vers les épaules, s'allonge sur le cou, puis se crispe, devient tant soit peu laineux, et, enfin, très-court, très-serré, et d'un blond presque blanc au bas des reins.

Dans la femelle, peu velue en avant, les sourcils moins prononcés se fondent dans le brun de la tête. Ses favoris sont aussi moins colorés et moins longs que ceux du mâle, mais, néanmoins, encore assez grands pour rendre sa tête plus large que haute, ce qui donne à la physionomie des wouwous un caractère étrange et particulier fort différent du siamang, quoique ces animaux aient d'ailleurs la plus grande ressemblance.

Ces singes, qui vivent plus souvent isolés par couple qu'en famille, sont les plus rares de ceux qui se trouvent ici, puisque sur cinq ou six wouwous on voit toujours cent siamangs. Bien différent de ceux-ci par son agilité surprenante, le wouwou échappe ainsi qu'un oiseau, et, comme lui, ne peut guère être atteint qu'au vol : à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grimant rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre son élan, et franchit ainsi, plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, des espaces de quarante pieds.

En domesticité, le wouwou n'annonce pas une faculté aussi extraordinaire. S'il est moins lourd que le siamang, si sa taille est plus élancée, ses mouvements plus faciles et plus prompts, il est aussi beaucoup moins vif que les autres singes; et, dans ses bras longs et grêles, dans ses jambes courtes et déjetées, on est loin de soupçonner des muscles aussi vigoureux et une adresse aussi merveilleuse.

La nature ne l'a pas doué d'une grande intelligence; la sienne n'est guère moins bornée que celle du siamang. Tous deux sont dépourvus de front; et c'est un des grands points de coïncidence entre ces deux espèces. Ce que j'ai vu me persuade néanmoins qu'il est susceptible de quelque éducation; il n'a pas l'imperturbable apathie du siamang; on l'effraye et on le rassure; il fuit le danger et recherche les caresses; il est gourmand, curieux, familier et quelquefois gai.

Quoiqu'il diffère du siamang par l'absence d'un sac guttural, son cri est cependant à peu près le même. Ainsi, ce sac ne jouerait pas dans la voix le rôle qu'on lui suppose, ou il serait remplacé dans le wouwou par quelque organe analogue. (DUVAUCEL.)

Il existe, au Muséum, un individu chez lequel, par un effet d'albinisme, le corps est presque uniformément couvert d'un poil d'un fauve clair. Le pelage des très-jeunes individus est également d'un fauve clair. Il faut éviter de confondre avec eux quelques individus de l'espèce précédente dont la couleur a été altérée par diverses influences. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

La femelle a l'index et le médius des membres postérieurs réunis comme le siamang. (LESSON, *Compl. de Buffon.*)

3. GIBBON CENDRÉ. *HYLOBATES LEUCISCUS*. (Kuhl.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage uniformément cendré; le dessus de la tête noir ou gris foncé. Tour du visage gris clair. Peau nue de la face et des quatre mains, noire.

Habite les îles de la Sonde et les Moluques.

Le gibbon cendré, nommé aussi wouwou par les Malais, se distingue des autres espèces du genre par la couleur noire foncée de la face et des quatre mains, tandis que tout le reste du pelage est gris cendré uniforme, si ce n'est au sommet de la tête et à la partie externe des membres, où, dans quelques individus, il paraît plus foncé. La face noire est encadrée par un cercle de poils d'une teinte grise, plus claire. Les jeunes individus sont parfois d'un blond uniforme. Les poils sont longs,

serrés et laineux, et recouvrent les parties supérieures des mains et des doigts jusqu'aux ongles. De fortes callosités se dessinent sur les fesses.

Ce singe est assez bien proportionné dans toutes ses parties sous le rapport de la force, car, quant à la longueur, les membres supérieurs égalent à la fois le corps et les jambes. Camper rapporte qu'il marche souvent debout, et qu'il grimpe sur les bambous, où ses grands bras lui servent de balancier pour le maintenir en équilibre. On le dit colère, capricieux et inconstant.



Fig. 51. — Gibbon cendré.

Le gibbon cendré ne vit point en troupe, mais bien par couples appareillés et solitaires. En captivité, ce singe devient mélancolique et indolent, tandis qu'à l'état de liberté on le voit fréquemment se pendre aux rameaux les plus frêles et s'en servir comme d'une escarpolette pour s'élancer quelquefois à de grandes distances. Les habitudes de cette espèce sont d'ailleurs encore peu connues. (LESSON.)

4. GIBBON ENTELLOÏDE. *HYLOBATES ENTELLOIDES*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

(Pl. 8.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un fauve très-clair; face noire encadrée de blanc; paumes noires; callosités petites, arrondies; le second et le troisième doigt des membres inférieurs réunis par une membrane sur toute la longueur de la première phalange.

Habite la presqu'île malaise.

« Le pelage, très-laineux, touffu et un peu plus long sur la tête et sur le dos, est généralement d'un fauve blanchâtre (couleur de filasse claire), les poils étant roussâtres à leur origine, et d'une couleur très-claire dans leur portion terminale. La face interne des bras, le dedans des coudes et le cou, présentent une teinte généralement roussâtre, beaucoup plus marquée chez la femelle, et tirant même un peu chez elle sur le doré, principalement sur la partie postérieure des joues. Les poils du dessus de la tête, assez longs, sont couchés et dirigés en arrière; les poils des joues, assez longs aussi, sont, au contraire, redressés, et peuvent être comparés, aussi bien que dans d'autres espèces, à de larges, mais courts favoris. Un bandeau blanc, assez large, occupe la partie antérieure du front, et se fond presque insensiblement avec les poils d'un fauve très-clair qui couvrent le reste de la tête. Il en est surtout ainsi chez le jeune qui, d'ailleurs, ressemble généralement à la femelle. Le menton est également blanc, ainsi que la partie antérieure des joues chez la femelle, et les joues presque entières chez le mâle. Dans les deux sexes, la face est donc encadrée de blanc: il y a toutefois cette différence, que l'encadrement blanc s'élargit sur les joues chez le mâle, ce qui n'a pas lieu chez la femelle; celle-ci a les joues roussâtres en arrière. Les sourcils sont roux.

La face est noirâtre, et les ongles paraissent aussi de couleur foncée. Les callosités sont peu étendues et de forme arrondie.

Le doigt indicateur et le médius des membres postérieurs sont réunis par une membrane interdigitale jusque vers l'articulation de la première et de la seconde phalange. Dans l'individu mâle que nous avons sous les yeux, la réunion dépasse même cette articulation, et la membrane borde une grande partie de la face interne du médius.

Par l'ensemble de ces caractères, et spécialement par les teintes claires de son pelage, qui contrastent d'une manière remarquable avec la couleur foncée de la face, ce gibbon rappelle, au premier aspect, un autre singe indien généralement connu, le *semnopithèque entelle*. De là le nom que j'ai donné à cette espèce; nom qui rappelle à la fois la similitude de patrie et la similitude de coloration. Il m'a d'ailleurs paru qu'il valait mieux indiquer seulement qu'exprimer exactement par la dénomination spécifique la coloration remarquable de ce singe. Il existe de si nombreuses variétés de couleur parmi les gibbons, que je dois regarder comme très-vraisemblable l'existence de gibbons entelloïdes, assez différents, par leur pelage, des individus que j'ai décrits.

La taille du gibbon entelloïde est d'un peu plus de 0^m,80.

Le Muséum doit la possession de cette belle espèce à M. Barre, missionnaire apostolique dans l'Inde et la Malaisie. Il a envoyé un mâle adulte, une femelle adulte aussi et un jeune mâle. » (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

5. GIBBON HOOLOCK. *HYLOBATES HOOLOCK*. (R. Harlan.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage crépu, d'un noir brillant, avec une bande blanche au-dessus des sourcils, et non prolongée latéralement.

Habite le royaume d'Assam et la chaîne des Gates, Indes orientales.

Le hoolock, nom qu'on donne dans les Indes à cette espèce, que l'on croit aussi désignée sous le nom de wouwou, a la peau d'un noir profond. Le pelage est en entier de cette couleur, si l'on en

excepte une bande de poils grisâtres qui règne sur le front du sujet adulte. Les poils qui recouvrent le dessus des doigts sont très-longs, et ceux de l'avant-bras sont rebroussés. Les jeunes ont à peu près la moitié de la taille des vieux, mais ils présentent une particularité assez caractéristique, c'est d'avoir, proportionnellement, l'avant-bras beaucoup plus court que le bras, tandis que ces

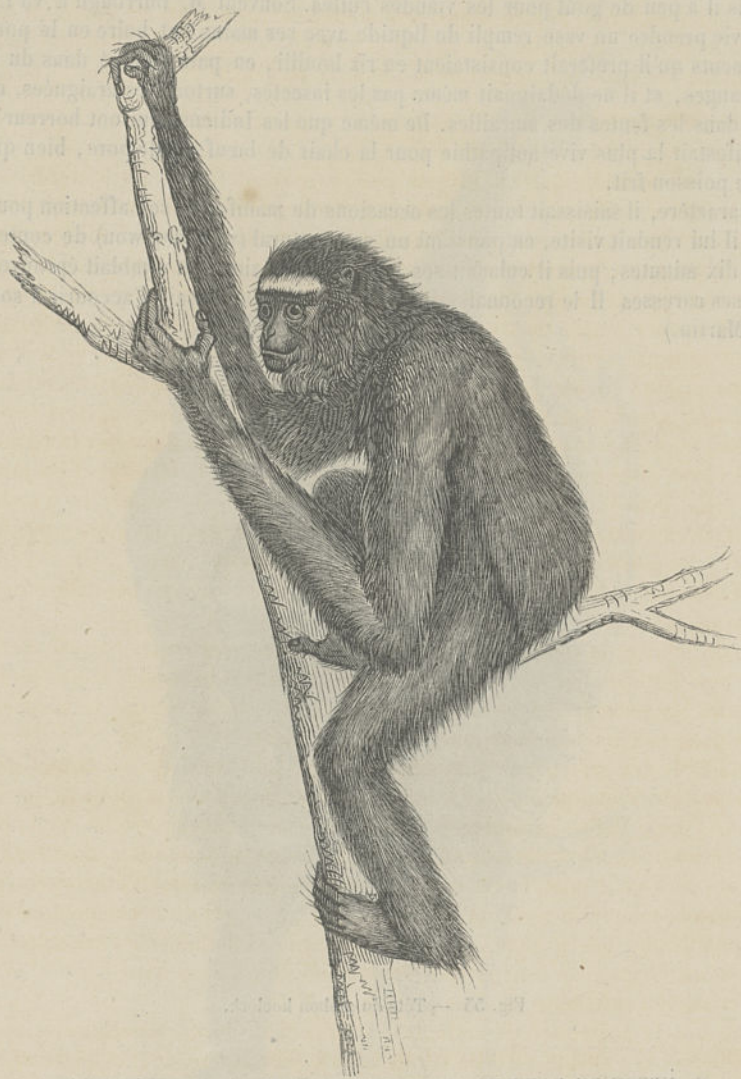


Fig. 52. — Gibbon foolock.

deux portions des membres sont d'égale longueur chez les adultes. Le pelage des jeunes est d'un brun noirâtre, avec des poils grisâtres sur le dessus de la main et du pied. Quelques poils grisâtres se montrent sur le dos, et dessinent une ligne qui s'étend sur le corps jusqu'au milieu du front. Enfin, le bandeau gris des adultes est, chez les jeunes, interrompu au milieu par des poils noirs.

Cette espèce est surtout remarquable par des canines très-développées.

Ce gibbon vit plus exclusivement sur les chaînes inférieures des montagnes, sans être organisé pour supporter les froids intenses des monts Garrows. Sa nourriture, dans l'état de liberté, consiste principalement en fruits abondants dans les jungles ou forêts marécageuses de cette contrée, en di-

verses graines, et en baies de l'arbre sacré des Indiens (papultrée), et aussi en jeunes pousses, dont il suce le suc et rejette le parenchyme indigeste. Ses mouvements sont rapides, et c'est avec la plus grande prestesse qu'on le voit gravir le tronc des palmiers, sauter de branches en branches, et fuir à travers les arbres des forêts.

En domesticité, on peut le priver aisément, et alors il ne dédaigne pas ni les œufs, ni le café et le chocolat; mais il a peu de goût pour les viandes cuites. Souvent M. Burrough a vu l'individu qu'il possédait en vie prendre un vase rempli de liquide avec ses mains, et boire en le portant à ses lèvres. Les aliments qu'il préférait consistaient en riz bouilli, en pain trempé dans du lait sucré, en bananes et oranges, et il ne dédaignait même pas les insectes, surtout les araignées, qu'il saisissait avec adresse dans les fentes des murailles. De même que les Indiens, qui ont horreur de la viande, ce singe manifestait la plus vive antipathie pour la chair de bœuf ou de porc, bien qu'il ait essayé de manger du poisson frit.

Doux par caractère, il saisissait toutes les occasions de manifester son affection pour son maître. Dès le matin, il lui rendait visite, en poussant un son guttural (wou-wou-wou) de contentement pendant plus de dix minutes; puis il enlaçait ses membres aux siens, et semblait éprouver une vive satisfaction de ses caresses. Il le reconnaissait à la voix, et s'empressait d'accourir à son appel. (Lesson, d'après Martin.)



Fig. 55. — Tête du gibbon hoolock.

6. GIBBON DE RAFFLES. *HYLOBATES RAFFLEI*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; le dos et les reins d'un brun roussâtre; sourcils blancs et joues grises chez les mâles; sourcils d'un gris clair et joues noires chez les femelles qui, au dire de Lesson, ont deux doigts des membres postérieurs réunis, comme le siamang.

Habite l'île de Sumatra.

« Ce gibbon, appelé *oungo* par les Malais de Padang, est très-rare, dit M. Duvaucel, puisque depuis quinze mois, à Sumatra, nous n'avions jamais soupçonné son existence. J'en possède une famille entière, le père, la mère et l'enfant, que j'ai tués presque ensemble, et j'en ai vu plusieurs autres absolument semblables; l'existence de l'espèce est donc certaine.

L'oungo est un peu moins grand que le gibbon varié, auquel il ressemble tellement sous presque tous les rapports, qu'on ne remarque guère entre eux d'autre différence que dans leur couleur. Il est tout couvert d'un poil long et fourni, moins noir et moins brillant que celui du siamang, se rapprochant de celui du gibbon varié par sa longueur dans certains endroits, par un léger reflet brun qui



Fig. 54. — Gibbon de Raffles.

varie selon l'incidence de la lumière, et par le bas des reins et le dessus des cuisses d'un brun foncé bien prononcé; il lui ressemble encore par un bandeau blanc qui passe immédiatement au-dessus des sourcils et vient se perdre sur les côtés dans d'épais favoris blanchâtres, unis eux-mêmes au menton également blanc.

La gorge n'est pas nue et dilatable comme dans le siamang, mais seulement garnie de poils moins longs et moins fournis que ceux du ventre. Au milieu de la poitrine du mâle, est une tache grise peu apparente et peut-être accidentelle. Comme dans le siamang et le gibbon varié, le scrotum est couvert de longs poils, qui forment un pinceau légèrement roussâtre au bout.

Ainsi, l'oungo tient étroitement au siamang par la nature et la couleur de son pelage; au gibbon varié par ses sourcils, ses favoris, sa physionomie et ses proportions, par l'absence du sac guttural et par l'union de l'index au médium dans la femelle seulement. Entre autres caractères ostéologiques, je citerai une quatorzième côte qui manque aux deux autres gibbons.

La femelle de l'oungo, sensiblement plus petite que le mâle, en diffère encore par l'absence des favoris blancs. Sa tête est toute noire, à l'exception de deux traits blancs autour des yeux; sa poitrine et son ventre sont peu velus; mais les poils du dos, des épaules et de la nuque, sont fort longs, et lui forment une sorte de crinière. Ce caractère existe aussi chez les siamangs et les wouwous; mais, dans aucun cas, il n'est, à beaucoup près, aussi prononcé. » (DUVAUCEL.)

7. GIBBON A FAVORIS BLANCS. *HYLOBATES LEUCOGENYS*. (Ogilby.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage épais et noir; face noire encadrée en partie par de longs favoris blancs; poils de la tête dirigés en haut et en arrière.

Habite l'Inde.



Fig. 55. — Gibbon à favoris blancs.





Gibbon concolor.

Ce gibbon a des formes élancées, un pelage épais, long, laineux et brillant; les poils de la tête sont droits et relevés dès leur base, disposition qui fait paraître le crâne plus développé en hauteur et allonge l'ovale de la face. La couleur du pelage contraste avec celle des longs poils blancs qui bordent la face et forment de gros favoris dirigés en arrière et simulant une collerette en se rencontrant avec les poils du cou.

Les paumes des quatre mains sont noires, et les doigts des extrémités inférieures sont tous libres. Debout, ce singe a deux pieds quatre pouces (anglais).

Il a vécu dans la ménagerie de la Société zoologique de Londres, et se faisait remarquer par son activité, sa douceur et sa familiarité. On n'a aucun renseignement positif sur son habitat. (MARTIN.)

8. GIBBON A MAINS BLANCHES. *HYLOBATES ALBIMANUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Gibbon Lar.

(Pl. 10 bis.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; les quatre mains et tout le tour de la face d'un blanc sale.

Habite l'île de Java.

Cette espèce a le corps allongé et assez grêle, la tête arrondie, les yeux grands et enfoncés; les poils de la tête, du cou, du dos, des flancs et des membres, sont d'un noir intense chez les sujets adultes; la face est nue et de couleur brune. Un cercle de poils gris très-clairs traverse le front, s'élargit sur les joues, et contourne la mâchoire inférieure en dessous.

Le dessus des mains, depuis le poignet jusqu'aux ongles, le dessus des pieds, depuis la malléole jusqu'à la dernière phalange, sont également recouverts de poils gris blancs plus ras que ceux du corps. La peau nue du dedans de la main et de la plante des pieds est de couleur noire, ainsi que les ongles et l'extrémité des phalanges. (LESSON.)

Le pelage du gibbon aux mains blanches paraît varier du noir intense au brun fuligineux; et la couleur des extrémités des membres et du tour de la face peut arriver au blanc presque pur.

Le nom spécifique d'albimanus exprime beaucoup mieux les caractères de ce gibbon, et ce motif, joint à la difficulté de débrouiller la synonymie de deux espèces auxquelles on a appliqué le nom de lar (l'hyl. albimanus et l'hyl. Raffiei), ont engagé M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire à adopter le nom d'albimanus déjà proposé par MM. Vigors et Horsfield.

9. GIBBON CONCOLOR. *HYLOBATES CONCOLOR*. (Harlan.)

(Pl. 9 bis.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage entièrement noir.

Habite ?

On ne possède aucuns détails bien circonstanciés sur cette espèce encore peu connue. Le mâle est noir, et la femelle est d'un fauve grisâtre; le dos est plus clair et les parties antérieures plus foncées que le reste du pelage, ou du moins c'est ce qu'on peut dire des individus étudiés jusqu'ici, sans qu'on puisse affirmer que ces individus appartiennent réellement à la même espèce.

10. GIBBON CHOROMANDUS. *HYLOBATES CHOROMANDUS*. (Ogilby.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Front ample et haut, nez saillant; pelage épais et laineux d'un brun

pâle jaunâtre ; poils de la tête longs et redressés ; ceux de la poitrine, des aisselles et de l'abdomen, bruns.

Habite le continent indien, probablement la péninsule malaise.

La tête est large et arrondie ; le nez saillant et à large cloison ; le pelage est épais, long, laineux et brillant ; les poils de la tête sont relevés et forment une volumineuse perruque. La couleur générale est à peu près celle du gibbon varié ; elle est d'un brun jaunâtre, pâle ou basané. D'épais favoris encadrent la face ; ils sont, ainsi que la barbe, d'un brun chocolat foncé. Les poils des doigts sont noirs, et les doigts des extrémités inférieures sont libres.

A ces caractères, Lesson ajoute : « Pelage brun cendré, relevé sur la face par deux larges moustaches noires. »

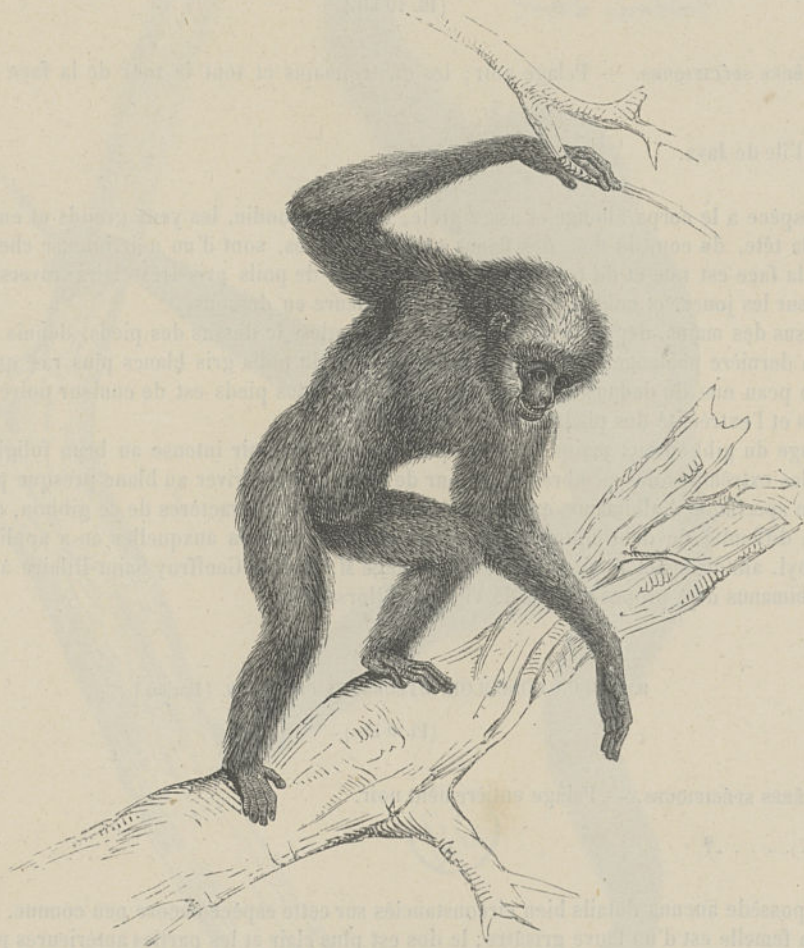
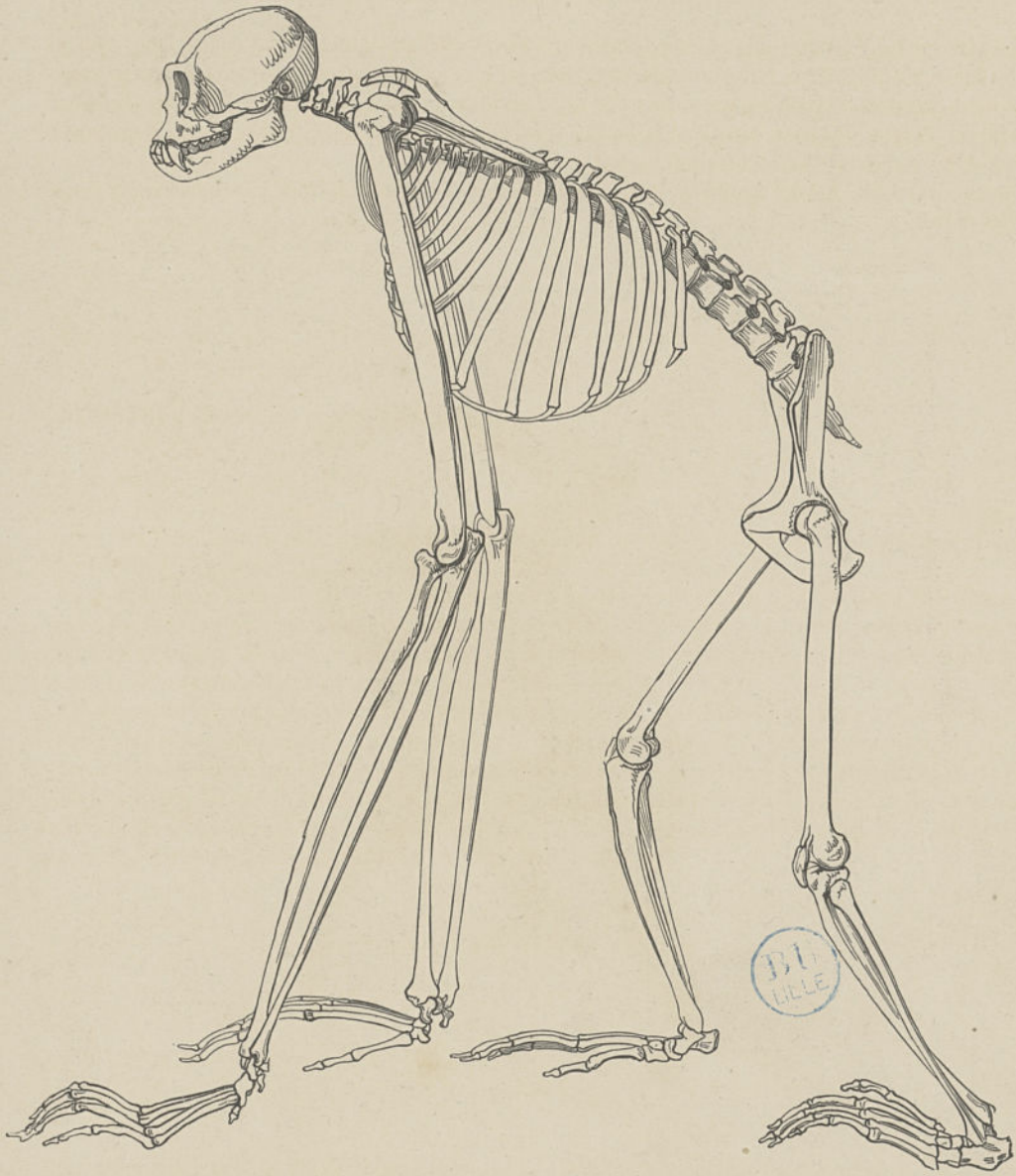
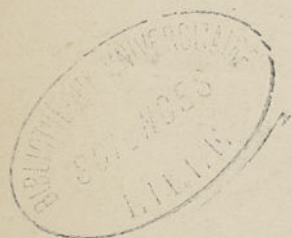


Fig. 56. — Gibbon choromandus.



Squelette de gibbon varié.







Gibbon aux mains blanches.

Pl. 10 bis.

DEUXIÈME TRIBU. — PITHÉCIENS.

Sous le nom de pithéciens, nous comprenons tous les autres singes de l'ancien monde, et nous les divisons en quatre groupes qui sont : 1° les semnopithéciens ; 2° les cercopithéciens ; 3° les macaques ; 4° les cynopithéciens.

Premier groupe. — Semnopithéciens.

Les semnopithéciens ont le corps grêle, les membres allongés, les mains antérieures étroites, longues, à pouce très-court ou même nul ; ils n'ont pas d'abajoues et leur queue est très-longue. Moins pétulants que les autres singes de la même tribu, leur caractère semble plus froid et plus calme. Ce groupe se compose des trois genres : Nasique, Semnopithèque et Colobe.

1^{er} GENRE. — NASIQUE. *NASALIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Nasus, nez.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Nez très-large, démesurément allongé, et percé près de son extrémité de deux grandes narines

Museau court, front assez proéminent

Corps trapu.

Membres assez longs, mains antérieures longues, pouces courts.

Queue à peu près de même longueur que le corps.

Des abajoues; des callosités aux fesses.

Ongles assez aplatis, ceux des pouces des membres inférieurs très-larges et épais.

Poils abondants, serrés.

Habite Bornéo, la Cochinchine. Taille 1^m,10.

Les nasiques sont fort remarquables par un trait apparent et qui n'appartient à aucun autre singe. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable pour la forme à celui de l'homme, mince à son extrémité, et présentant dans toute sa longueur un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Cette disposition a fait donner à l'espèce le nom de nasique par Daubenton. Les narines sont placées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme ; leur ouverture est grande et la cloison qui les sépare est mince. Ces narines, situées à l'extrémité du nez, et par conséquent fort éloignées de la lèvre supérieure, se dilatent à la volonté de l'animal sans que le nez puisse se mouvoir en totalité. Les os maxillaires et ceux du nez n'offrent aucune modification correspondante à cette longueur extraordinaire des parties molles ; le cartilage seul est plus développé. La forme particulière de cet organe semblerait annoncer une grande puissance du sens olfactif ; rien cependant ne le prouve dans ce qu'on sait des habitudes de cette espèce.

La tête est ronde, couverte, au sommet et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun-marron clair ou roux ferrugineux. Le front est court ; les yeux assez grands et assez éloignés l'un de l'autre et sans sourcils, mais la paupière supérieure a des cils assez longs, tandis qu'on n'en observe pas à la paupière inférieure.

La face entière est dénuée de poils comme le nez; elle est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire. Le dessous du menton présente de longs poils d'un roux clair, dirigés en avant, courbés et à convexité inférieure.

Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord.

Le cou paraît court et forme une sorte de goître, à cause du grand développement du sac laryngien.

Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun-marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, la région lombaire, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

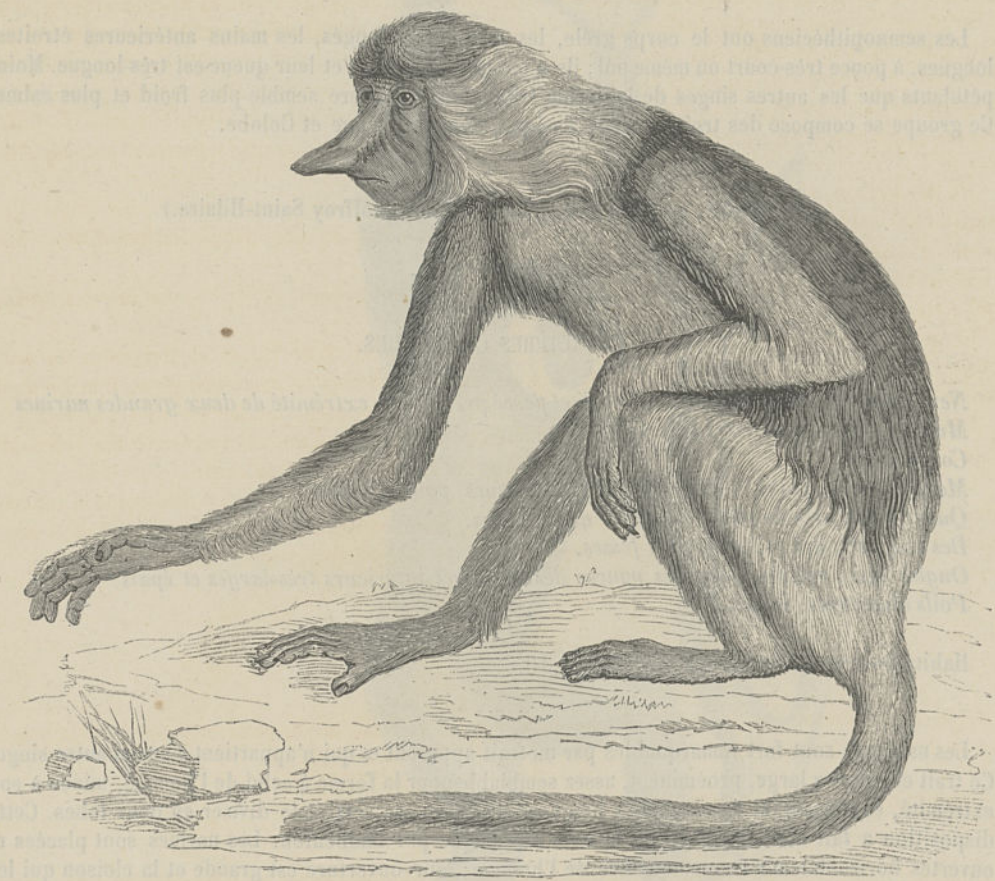


Fig. 57. — Nasique kahau.

Il y a autour du cou et sur les épaules des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face.

La queue est très-longue et garnie de poils fauves assez courts.

Les mains et les pieds, nus à l'intérieur et d'un gris ardoisé, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve clair mêlé de gris. Cinq doigts aux pieds et aux mains; les ongles noirs, ceux des pouces aplatis, les autres convexes. (Description de Buffon, à laquelle il y a eu peu à ajouter.)

Ces singes sont frugivores, quoique d'un naturel féroce. Attaqués, ils se défendent avec beaucoup de courage.

Des Cochinchinois, dit Latreille, qui sont venus visiter les collections du Muséum d'histoire naturelle, ont parfaitement reconnu ce singe, et ils ont dit qu'il est très-commun dans leur pays, où on le nomme the doc, c'est-à-dire grand singe.

D'après les habitants de Bornéo, les nasiques ou kahaus, auxquels ils accordent beaucoup d'intelligence, seraient les descendants d'un peuple de pygmées qui, pour se soustraire à toute domination, se seraient depuis longtemps retirés dans les forêts marécageuses où toute poursuite est impossible.

Wurmbs, qui a tué un de ces animaux, dit qu'ils vivent en troupes nombreuses; leur cri, qui est fort grave, fait entendre distinctement le mot kahau. Les naturels de Pontiana donnent à ce singe le nom de bantanjan, à cause de la forme de son nez. Ces singes se rassemblent le matin et le soir, au lever et au coucher du soleil, sur les bords des rivières; on les voit sur les branches des grands arbres, où ils offrent un spectacle singulier en s'élançant avec une grande rapidité d'un arbre à l'autre à la distance de quinze ou vingt pieds. Je n'ai pas remarqué qu'ils tiennent, comme on le dit, leur nez en sautant; mais j'ai vu qu'ils étendent alors extraordinairement leurs quatre pattes. Leur nourriture est inconnue, ce qui fait qu'il est impossible de les conserver en vie. Il y en a de différentes grandeurs; on en voit même qui n'ont qu'un pied de haut, et qui cependant ont déjà des petits.

Vu par le haut, le nez de ce singe ressemble à la langue d'un homme, avec une raie au milieu. Les narines sont oblongues; il peut enfler et étendre son nez au point que chaque narine offre un bon pouce d'ouverture.

L'estomac est extraordinairement grand, et d'une forme irrégulière; et il y a sous la peau un sac qui s'étend depuis la mâchoire inférieure jusqu'aux clavicules.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce, le nasique kahau. MM. Vigors et Horsfield ont proposé d'établir une nouvelle espèce sous le nom de *nasalis recurvus*, d'après une jeune femelle dont le nez est retroussé. (*Zool. Journ.*, p. 109, t. IV.) Ce n'est sans doute qu'une variété accidentelle.

Les naturalistes ont classé le nasique avec les cercopithèques d'abord, puis avec les semnopithèques, jusqu'au moment où Geoffroy Saint-Hilaire en a fait le type d'un genre.

Les nasiques se rapprochent des semnopithèques par la brièveté des pouces des mains et les ongles aplatis de ces doigts; mais ils en diffèrent par des formes plus robustes, un sac laryngien dilatable, leur ventre gros et renflé, et leur région lombaire large et solidement établie.

1. NASIQUE KAHOU. *NASALIS LARVATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve passant au roux clair sur la poitrine, le cou et les bras; dos et dessus de la tête roux.

Habite Bornéo (environs de Pontiana) et la Cochinchine. Taille 1^m, 40.

Le nom de kahau, avons-nous déjà dit, a été donné au nasique, parce qu'il représente à peu près son cri.

« Les formes du kahau sont lourdes et trapues, et les membres sont proportionnés au corps; le ventre, au lieu d'être peu apparent et rentré comme chez les semnopithèques, est très-gros et renflé. Le pelage en entier est, soit sur le corps, soit en dessous, également épais et également serré; les poils qui le composent sont courts, rudes, et ne s'allongent que sur les joues, où ils forment de larges favoris qui se déjettent en arrière, cachent en partie les oreilles, et se terminent sous le menton en une barbe rebroussée en avant; les oreilles sont nues ainsi que la face, qui est saillante et colorée en noir vif; les yeux sont médiocres et la bouche fendue.

La couleur générale du pelage du kahau est un roux ferrugineux à teintes beaucoup plus vives sur le dos, la tête, le ventre, les épaules et les bras. La paume des mains et la plante des pieds sont,

ainsi que la face, d'un noir profond; les doigts des mains et des pieds, longs et très-fendus, sont velus jusqu'à la racine des ongles; les poils de la queue sont courts, serrés, de couleur rousse, et ne forment point de touffe à son sommet. »

L'espèce établie par les Anglais sur un jeune individu, et dont nous avons déjà parlé, présente les caractères suivants, qui peuvent tous être rapportés à des différences d'âge : nez court et retroussé, tête, cou, épaules, cuisses de couleur rousse, milieu de la région dorsale d'un rouge grisâtre, parties internes des bras et des cuisses, croupion et dessus de la queue gris, dessous de la queue blanchâtre. Taille 0^m,66.

Habite Bornéo.

On doit supposer avec d'autant plus de raison que cette description ne se rapporte qu'à un individu jeune de l'espèce, que cette différence de coloration du pelage se fait remarquer dans la plupart des singes, et que le caractère tiré de la disposition du nez est bien peu certain, si l'on admet que les cartilages du nez sont exposés à de nombreuses variations de forme, sans parler même des variations accidentelles très-possibles.



Fig. 58. — Nasique jeune.

2^{me} GENRE. — SEMNOPITHÈQUE. *SEMNOPITHECUS*. (Fréd. Cuvier.)

Σειμνος, vénérable; πῦθηξ, singe (Singes vénérés dans l'Inde.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Museau très-court; nez à peine saillant.**Point d'abajoues, ou seulement des abajoues rudimentaires ou simulées par un repli de la peau.**Membres longs; corps grêle et très-allongé.**Mains antérieures étroites et très-longues; pouces antérieurs extrêmement courts et reculés.**Queue très-longue.**Cinq tubercules à la dernière molaire inférieure.**Estomac à parois boursoufflées comme celles du gros intestin, et formant trois poches distinctes.**Ongles des pouces aplatis, les autres très-convexes.**Des callosités aux fesses.**Poils abondants et ordinairement longs.*

Les semnopithèques vivent généralement en troupes plus ou moins nombreuses dans les forêts d'une partie de l'ancien continent, dans l'Inde et l'archipel indien.

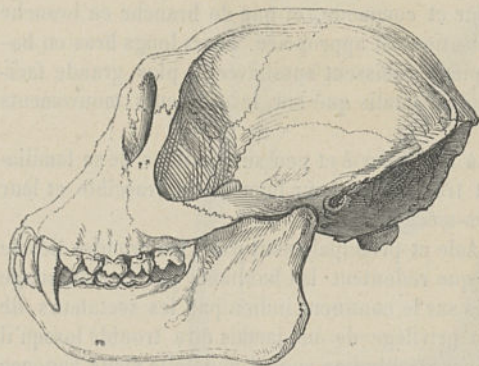


Fig. 59. — Tête du semnopithèque doux.



Fig. 60. — Tête de semnopithèque.

Frédéric Cuvier a séparé les semnopithèques des cercopithèques ou guenons, à cause de l'existence d'un talon tuberculeux à la dernière dent molaire de la mâchoire inférieure, caractère que ne présentent pas les guenons. Cette différence, qui pourrait paraître légère à ceux qui ne connaissent pas toute la valeur des modifications du système dentaire, est cependant importante, car elle fait supposer un régime et des mœurs différents. Ainsi, la présence de ce cinquième tubercule à une dent correspond, comme on a pu le vérifier depuis, à une disposition particulière de l'estomac. Cet organe, dans les guenons, ne présente rien de particulier, tandis que, dans les semnopithèques, il acquiert des dimensions considérables, et ses parois boursoufflées forment trois poches assez bien séparées, savoir : 1^o une poche cardiaque ou supérieure, dont les parois sont unies et simples ; 2^o une

poche moyenne très-large et boursouffée; 5^e une poche pylorique ou inférieure, étroite, allongée, tubiforme, boursouffée vers son origine et lisse vers sa terminaison. D'après la grande vascularité de cette dernière partie et d'après le mode de distribution du nerf pneumogastrique, M. Owen considère cette poche pylorique comme la véritable cavité digestive, tandis que les poches précédentes ne seraient que des réceptacles analogues à la panse des ruminants, quoique les divisions soient loin d'être aussi tranchées.

Cette disposition anatomique permet d'accumuler dans l'estomac une grande quantité d'aliments peu nutritifs, sans qu'il y ait surcharge.

Aux caractères énoncés, ajoutons que la branche montante de la mâchoire a une hauteur, un élargissement, surtout dans la partie angulaire, qui rappellent sa proportion dans les hurleurs d'Amérique. Aussi, la plupart des semnopithèques ont-ils une poche gutturale communiquant avec le larynx à la manière de ces hurleurs.

Chez les semnopithèques, on remarque une forte courbure des phalanges des quatre mains; cette courbure est aussi grande que dans les orangs et les gibbons. En outre, toutes les phalanges, les os du métacarpe et du métatarse, ont le même excès de longueur que les membres qu'ils terminent. Enfin, le pouce de devant y est un quart plus court que dans les guenons, raccourcissement qui contraste avec la disproportion des autres doigts, et qui complète ce rapport déjà indiqué par les auteurs avec les atèles.

Le douc est peut-être le seul semnopithèque qui ait six vertèbres lombaires; les autres en ont cinq ou sept.

Tous les semnopithèques ont les incisives supérieures et inférieures de grandeur uniforme, et toutes à proportion beaucoup plus petites que les guenons.

Les semnopithèques ont la face aplatie et nue, le nez très-peu saillant, des sourcils épais et dirigés en avant, ce qui est dû à un renflement assez remarquable des crêtes sourcilières; leur pelage est généralement teint de vives couleurs, et les distingue éminemment sous ce rapport.

Avec leurs membres allongés, souples et agiles, on peut dire que les semnopithèques vivent dans les forêts; qu'ils trouvent dans les arbres un refuge sûr et commode, et que de branche en branche ils s'élancent dans ce milieu, pour lequel leur organisation est appropriée. Leurs longs bras en balancier atteignent aisément les rameaux, que leurs pieds saisissent aussi avec la plus grande facilité; ils s'y accrochent ou s'en servent comme d'échelons, tandis que sur le sol leurs mouvements deviennent gênés et gauches.

On dit ces singes défiants, soucieux, très-attachés à leur liberté et peu susceptibles de se familiariser avec l'état de captivité, à moins qu'ils ne soient très-jeunes. Leur humeur est irascible et leur caractère sauvage. Vieux, ils sont intraitables et très-méchants.

Les semnopithèques se trouvent exclusivement en Asie et principalement dans les grandes îles de la Malaisie; ils se réunissent en troupes nombreuses que redoutent les habitants par le maraudage dévastateur qui les suit, et cependant ils sont vénérés sur le continent indien par les sectateurs de Brama; le semnopithèque entelle surtout y jouit du privilège de ne jamais être troublé lorsqu'il cueille leurs fruits, pille leurs jardins: et mille fois heureux l'Indien auquel une telle visite annonce la protection des dieux! (LESSON.)

On connaît un assez grand nombre d'espèces dont nous allons donner la description.

1. SEMNOPITHÈQUE DOUC. *SEMNOPITHECUS NEMÆUS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris, tiqueté de noir; face d'un jaune mat, avec le front noir; épaules, cuisses, doigts et partie des mains la plus voisine des doigts, noirs; jambes et tarses d'un roux vif; avant-bras, gorge, bas des lombes, fesses et queue d'un blanc pur; gorge blanche entourée d'un cercle plus ou moins complet de poils d'un roux vif. Taille, 0^m,70.

Habite la Cochinchine (et la presqu'île de Malacca?).

Le douc est le plus richement peint de tous les singes; il est surtout remarquable par la diversité

de son pelage. Bien proportionné, ses membres sont assez robustes. Sa tête est arrondie, ses oreilles nues et de moyenne dimension. Ses bras ne descendent que jusqu'à la partie supérieure des cuisses, malgré l'allongement des doigts des mains contrastant avec le peu de développement du pouce. La queue est arrondie, longue, grêle et blanche. Les joues sont couvertes de longs poils blancs dirigés en dehors et en arrière et d'un blanc roussâtre. Les épaules sont noires, ainsi que les cuisses, tandis que les jambes sont d'un marron très-vif. Les poils de l'avant-bras sont dirigés vers le poignet. Les paumes et les plantes, le tour des yeux et la muqueuse des lèvres, sont noirs. Le poil, serré sur le corps, est peu fourni sur le ventre, et il ne varie ni avec l'âge ni avec le sexe.

Ce semnopithèque habite la Cochinchine, et le nom de doux, qui lui a été conservé, est celui qu'on lui donne dans le pays.



Fig. 61. — Semnopithèque doux.

2. SEMNOPITHÈQUE ENTELLE. *SEMNOPITHECUS ENTELLUS*. (Fréd. Cuvier.)

(Pl. 12.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un blanc jaunâtre; le dos, les membres et presque toute la queue d'une nuance plus foncée que le reste du corps; les quatre mains noires. Taille 0^m,28.

Habite le Bengale et la péninsule indienne en deçà du Gange.

L'entelle, nommé wanderoo et houlman dans l'Inde, a la face et les mains d'un noir violet contrastant avec le blanchâtre obscur et presque isabelle du reste du corps. Les poils qui entourent la face forment un toupet plat au-dessus des sourcils, et sous le menton une barbe dirigée en avant. Sous le corps et sur les parties internes des membres, le poil est presque blanc; la couleur de la peau même est bleuâtre au dos, mais violâtre au visage, à la tête, à la gorge, aux callosités, aux membres et au-dessus des mains; elle est blanche aux membres.

Malgré sa lenteur, la longueur des bras donne à ce singe une étendue, une portée d'élan supérieure à celle des autres singes du Bengale. Aussi, dans les langues de l'Inde, son nom exprime-t-il cette faculté particulière de mouvement. (DESMOULINS.)

Cette belle espèce, dit Frédéric Cuvier, avait été vue souvent sans doute par les voyageurs, car c'est l'espèce de quadrumanes qui paraît être la plus commune en Bengale; et c'est indubitablement à cette circonstance qu'il faut attribuer l'ignorance où nous étions restés à son égard. Ceux qui voyaient ces singes abondamment répandus dans cette partie des Indes, qui en trouvaient les forêts remplies, les pagodes couvertes, pensant qu'ils avaient dû être transportés en Europe en plus grand nombre qu'aucune autre espèce, les repoussaient comme des animaux sans intérêt, et trop communs pour exciter aucune curiosité. C'est, au reste, et il est bon de le dire, ce qui arrive ordinairement. Ce ne sont pas les productions les plus communes des pays étrangers dont les cabinets sont le mieux fournis; et le voyageur qui s'attachera à les recueillir, surtout lorsque les contrées où il se trouvera ne seront pas anciennement connues, sera sûr de rapporter presque autant d'objets nouveaux que s'il ne réunissait que ceux qui sont plus difficiles à obtenir à cause de leur rareté, et surtout plus généralement recherchés à cause de leur éclat.

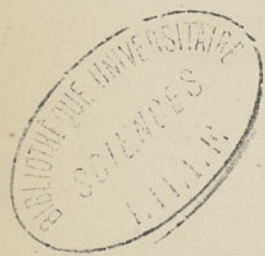
L'entelle méritait cependant une attention toute particulière; ce n'était point seulement une espèce distincte des autres, comme plusieurs le sont, par les teintes de quelques-unes de ses parties ou par les dimensions de quelques-uns de ses organes; tout en lui semble annoncer un type nouveau : sa physionomie générale, les proportions de ses membres, ses dispositions intellectuelles; car, avec tous les caractères génériques des guenons, il n'a point l'extérieur de ces singes : au lieu de ces membres vigoureux dans leurs proportions, et qui annoncent autant d'agilité que de force; au lieu de cette pétulance dans les mouvements, de cette vivacité dans le regard, de cette mobilité dans les traits du visage, l'entelle a des membres d'une longueur démesurée et en apparence très-grêles, des mouvements lents, un œil et une physionomie dont rien ne semble pouvoir altérer le calme. Sans sa longue queue, on aurait pu le prendre pour une espèce de gibbon; en effet, c'est sous ce nom qu'il nous avait été annoncé, ses rapports avec les autres quadrumanes ayant été établis d'après son caractère moral plutôt que d'après ses caractères physiques. Il semblerait être pour les guenons ce que les atèles sont pour les sapajous.

Cet animal nous avait été donné par M. Bressand, qui l'avait lui-même rapporté de Bengale; il était très-affaibli des fatigues du voyage, et, quoiqu'il se fût assez bien rétabli, nous n'avons pu le conserver que pendant six mois : il mourut, et la cause de sa mort fut la maladie qui, dans nos climats, enlève la plupart des animaux des zones torrides.

Cet entelle frappait au premier regard par le contraste de la couleur noire de son visage et de ses mains avec celle du reste de son corps, entièrement recouvert d'un pelage blanchâtre, et par la direction des poils qui entouraient sa face et qui lui formaient au-dessus des sourcils une sorte de toupet saillant, et, sous la mâchoire inférieure, une barbe qui, au lieu d'être pendante, se dirigeait en avant dans le sens de la mâchoire. Ses membres, ses dents, ses sens et ses organes génitaux avaient



Semnopithèque entelle.



la plus grande ressemblance avec ceux des guenons ; et jusqu'à présent je n'ai pas lieu de penser que cet animal puisse présenter sous ce rapport d'autres différences avec ces singes que celles qui se rencontrent même entre leurs diverses espèces : la conque externe de ses oreilles était assez grande, et circonscrite par des lignes droites plutôt qu'arrondies ; ses narines étaient plus écartées l'une de l'autre inférieurement, ses mâchoires étaient moins épaisses, et il est douteux qu'il eût des abajoues. La teinte du pelage variait du blanc grisâtre au blanc-roux. Le long du dos, et principalement sur les lombes, le poil est roussâtre ; en descendant sur les côtes il pâlit, et devient presque entièrement blanc sous le ventre et à la face interne des membres. Les poils qui couvrent les bras sont gris près des épaules, et ils deviennent de plus en plus foncés en avançant vers la main. où ils sont presque noirs ; et il en est à peu près de même des membres postérieurs, seulement le derrière des cuisses est de la teinte du dos ; la queue est aussi d'un gris roussâtre. La peau du visage, de la tête, de la gorge, des membres et du dessus des mains est d'un noir violet ; celle du dos est d'un bleuâtre beaucoup plus pâle ; celle du ventre est blanche ; celle de la queue, de l'intérieur des mains, des oreilles et des callosités est tout à fait noire. Le cercle de l'iris est brun-roux, et la pupille noire. Tout le pelage ne se compose que de poils soyeux qui sont généralement rares, mais surtout aux parties inférieures : ils ont assez de longueur, et, quoique doux au toucher, ils ne sont pas très-lisses.

Pendant la jeunesse, et surtout l'enfance, l'entelle a le museau très-peu saillant ; son front est assez large et presque sur la même ligne que les autres parties de sa face ; le crâne est élevé, arrondi, et renferme un cerveau qui a la même étendue que lui.

A ces traits organiques, se joignent des qualités intellectuelles très-étendues ; une étonnante pénétration pour concevoir ce qui peut leur être agréable ou nuisible, d'où naît une grande facilité à s'approprier par les bons traitements, et un penchant invincible à employer la ruse pour se procurer ce qu'ils ne pourraient obtenir par la force, ou pour échapper à des dangers qu'ils ne parviendraient pas à surmonter autrement.

Au contraire, l'entelle très-adulte n'a plus de front ; son museau a acquis une proéminence considérable ; et la convexité de son crâne ne nous présente plus que l'arc d'un grand cercle, tant la capacité cérébrale a diminué. Aussi ne trouve-t-on plus en lui les qualités si remarquables qu'il nous offrait auparavant.

L'apathie a remplacé la vivacité et la pénétration ; le besoin de la solitude a succédé à la confiance, et la force supplée à l'agilité et à l'adresse. Ces différences sont si grandes, que, dans l'habitude vicieuse où nous sommes de juger des actions des animaux par les nôtres, nous prendrions le jeune entelle pour un individu de l'âge où les développements les plus tardifs sont atteints, où toutes les perfections morales de l'espèce sont acquises, et où les forces physiques commencent à s'affaiblir, et l'entelle adulte, pour un individu qui n'aurait encore que ses forces physiques, et qui n'obtiendrait que plus tard celles qui sont destinées à les diriger. Mais la nature n'agit point ainsi avec les animaux qui ne doivent point sortir de la sphère étroite où ils sont destinés à exercer leur influence. Pour cela, il suffit, en quelque sorte, qu'ils puissent veiller à leur conservation. Or, dans ce but, l'intelligence était nécessaire quand la force n'existait point encore : dès que celle-ci est acquise, toute autre puissance perd de son utilité ; et, en effet, c'est ce que nous montrent encore tous les singes : tant qu'ils sont jeunes, ils rivalisent presque avec l'homme de pénétration et d'adresse, et, dès que leurs forces musculaires se développent, ils deviennent sauvages et féroces ; en esclavage même, plutôt que de solliciter du geste et de la voix, ils exigent en menaçant, et, au lieu de la liberté turbulente, mais sans danger, dont on pouvait les laisser jouir, il faut les charger de chaînes pour éviter qu'ils ne se livrent à toutes sortes de méchancetés. Et ces faits n'ont pour cause ni la gêne, ni rien de ce qui se trouve de violent dans la situation de ces animaux renfermés dans nos ménageries. Les mêmes observations ont eu lieu de la part de tous ceux qui ont pu étudier les singes dans les contrées où ils jouissent de plus de liberté. Les entelles devraient, à cet égard, présenter des observations curieuses dans les contrées d'où ils sont originaires, c'est-à-dire parmi ces Indiens, qui, croyant à la métempsychose, les traitent avec tous les égards qu'ils auraient pour leurs amis, leurs parents ou leurs chefs.

« Les Indous bramas ont, comme on sait, un respect religieux pour la vie de tous les animaux ; il en est cependant quelques-uns pour lesquels ils ont plus de vénération que pour les autres, et les

semnopithèques sont de ce nombre; ils se laissent dépouiller par eux, se glorifient même des ravages qu'ils causent dans leurs cultures; et ces animaux sont tellement habitués à ne suivre que leurs penchans au milieu de cette population dégradée, qu'ils semblent y commander en maîtres: ils viennent jusque dans l'intérieur des habitations s'emparer des repas, et même arracher des mains les aliments qui leur conviennent. Après de tels exemples, on doit concevoir qu'on puisse ne jamais désespérer de faire prévaloir les préjugés sur la raison, et de rendre la soumission plus douce que l'indépendance. » (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Voici ce que M. Duvaucel écrivait sur ces animaux :

« Cette espèce est très-respectée par les Indous, qui l'ont déifiée et qui lui donnent même une des premières places parmi leurs trente millions de divinités... Son apparition dans le bas Bengale a lieu principalement vers la fin de l'hiver. Mais je n'ai pu d'abord m'en procurer; car, quelque zèle que j'aie mis dans mes recherches et mes poursuites, elles sont toujours restées infructueuses à cause des soins empressés qu'ont mis les Bengalis à m'empêcher de tuer une bête si respectable, qu'on doit nécessairement mourir dans l'année qui suit son décès. Les Indous chassaient le singe aussitôt qu'ils voyaient mon fusil; et, pendant plus d'un mois qu'ont séjourné, à Chandernagor, sept ou huit individus qui venaient jusque dans les maisons saisir les offrandes des fils de Brama, mon jardin s'est trouvé entouré d'une garde de pieux brames qui jouaient du tam-tam pour écarter le dieu quand il venait manger mes fruits. Ce que je sais de mieux sur cette espèce, c'est son histoire mythologique; mais il serait trop long de la rapporter ici. Je dirai seulement que le houlman, par sa force, son esprit et son agilité, est un héros célèbre dans le recueil volumineux des *Mystères du peuple indou*. On lui doit ici l'un des fruits les plus estimés, la mangue, qu'il vola dans les jardins d'un fameux géant établi à Ceylan. C'est en punition de ce vol qu'il fut condamné au feu, et c'est en éteignant ce feu qu'il se brûla le visage et les mains, restés noirs depuis ce temps, etc... Je suis entré à Gouptipara (lieux saints, sur l'Hougly, et habités par des brames et couverts de pagodes, dans l'une desquelles on conserve la chevelure de la déesse Dourga), à peu près comme Pythagore à Benarès, lui pour chercher des hommes, moi pour trouver des bêtes, ce qui est généralement plus facile. J'ai vu les arbres couverts de houlmans, qui se sont mis à fuir en poussant des cris affreux. Les Indous, en voyant mon fusil, ont deviné, aussi bien que les singes, le sujet de ma visite, et douze d'entre eux sont venus au-devant de moi pour m'apprendre le danger que je courais en tirant sur des animaux qui n'étaient rien moins que des princes métamorphosés; j'avais bien envie de ne point écouter ces charitables avocats; cependant, à moitié convaincu, j'allais passer outre, lorsque je rencontrai, sur ma route, une princesse si séduisante, que je ne pus résister au désir de la considérer de plus près. Je lui lâchai un coup de fusil, et je fus alors témoin d'un trait vraiment touchant: la pauvre bête, qui portait un jeune singe sur son dos, fut atteinte près du cœur; elle se sentit mortellement blessée, et, réunissant toutes ses forces, elle saisit son petit, l'accrocha à une branche, et tomba morte à mes pieds. Un trait si maternel m'a fait plus d'impression que tous les discours des brames, et le plaisir d'avoir un bel animal n'a pu l'emporter, cette fois, sur le regret d'avoir tué un être qui semblait tenir à la vie par ce qu'il y a de plus respectable, etc. » (Février 1825.)

5. SEMNOPITHÈQUE DE DUSSUMIER. *SEMNOPIITHECUS DUSSUMIERI*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

(Pl. 11.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un brun grisâtre sur le corps et fauve sur la tête, le cou, les flancs et le dessous du corps; queue et membres d'un brun qui passe au noir sur une grande partie de la queue, les avant-bras et les quatre mains; poils divergens sur la tête.

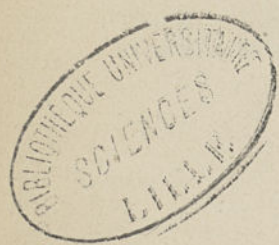
Habite l'Inde continentale.

La tête est couverte de poils fauves en dessus, en dessous et sur les côtés; cette même couleur s'étend sur la nuque et le cou, et forme à l'animal une sorte de capuchon plus clair que la couleur



Semnopithèque de Dussumier.

BU
LILLE



générale du pelage. Cette même couleur fauve occupe la partie inférieure du corps, la face externe des bras, le bas des fesses et les flancs.

Le reste du pelage est de couleur plus foncée. La partie supérieure du corps est d'un brun grisâtre. Les membres sont de cette même couleur dans la portion la plus rapprochée du tronc; mais d'un brun plus foncé sur les épaules, les bras, et sur la plus grande partie des membres postérieurs. Enfin les avant-bras et les quatre mains sont noirs.

La queue présente une disposition de couleur inverse de celle des membres; elle est noire dans ses deux premiers tiers; dans le dernier tiers, le poil passe au brun, puis à un brun grisâtre, semblable à celui du dos.

La face est noire et encadrée de poils noirs. En effet, outre des sourcils noirs, il existe, sur les parties latérales, des soies noires dirigées en arrière. De telles soies se voient aussi sur les deux lèvres et sur la face interne des oreilles.

La disposition générale et la direction des poils ne présentent rien de remarquable, si ce n'est à la tête. Ceux du dessus de la tête sont divergents à partir d'un point central, situé sur la ligne médiane, à quelque distance de la partie antérieure du front: à partir de ce point, les poils antérieurs se dirigent en avant, les postérieurs en arrière et les latéraux de côté. Les poils de la joue et ceux du dessus de la tête sont assez longs; mais il n'existe ni huppe, ni bouquet de poils divergents sur les joues, ainsi que cela se voit chez plusieurs autres semnopithèques. Au contraire, un bouquet de poils fauves se voit sous le menton, et offre la disposition que l'on remarque chez la guenon Diane.

L'individu qui a servi de type à cette description est une femelle adulte. M. Dussumier a rapporté, avec elle, un jeune individu qu'elle allaitait lorsqu'on l'a tuée. Ce jeune sujet, dont la taille est seulement de trente centimètres, non compris la queue, est généralement noirâtre, la tête étant seulement un peu plus claire que le corps. Les seules parties qui ne soient pas de cette couleur sont la poitrine et la gorge, sur lesquelles on ne voit qu'un petit nombre de poils fauves, et le menton, sous lequel le bouquet de poils fauves, décrit chez l'adulte, est déjà bien caractérisé. Cette espèce, contrairement à ce qui a lieu chez ses congénères, passe donc, avec l'âge, d'une couleur foncée à une couleur plus claire, sur plusieurs parties du corps. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

4. SEMNOPITHÈQUE AUX MAINS NOIRES. *SEMNOPITHECUS NIGRIMANUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — De longs poils sur la tête, disposés en une crête ou huppe médiane, comprimée. Partie supérieure, face externe des bras et des avant-bras, jambes d'un cendré légèrement brunâtre; parties inférieures, face interne des bras, des avant-bras, des cuisses et la plus grande partie de la face externe de ces dernières blanches; les quatre mains et presque toute la queue noires.

Habite Java.

La description sommaire qui précède donne une idée exacte de la plupart des caractères de cette espèce, et il me suffira d'insister ici sur quelques points, notamment sur la coloration des fesses, des cuisses et de l'origine de la queue, et sur celle de la tête.

La couleur générale du pelage cendré brunâtre se prolonge supérieurement, non-seulement jusqu'à la queue, mais jusque sur la base de celle-ci: mais le cendré brunâtre passe bientôt au brun sur la queue, puis au brun noirâtre, puis au noir. Les poils de l'extrémité sont plus longs que les autres, sans former toutefois ni une véritable touffe ni un pinceau. Le haut des fesses est, comme la région médio-dorsale, d'un cendré brunâtre; mais le bas et le dedans des fesses sont blancs, ainsi que la partie postérieure et externe et tout le dedans des cuisses: au contraire, le cendré brunâtre reparait sur la partie antérieure et externe de celles-ci. Quant à la tête, elle est, chez notre individu adulte, blanche ou d'un blanc grisâtre sur les joues, la gorge, les lèvres; noirâtre entre les yeux et les oreilles; d'un cendré brun au-dessus et en avant des oreilles et sur la huppe. Les longs

poils qui composent celles-ci sont pour la plupart cendrés à leur base, et bruns dans leur seconde moitié. La face, autant qu'on en peut juger sur un sujet mort et préparé, est noirâtre autour des yeux, et partout ailleurs beaucoup plus claire, vraisemblablement de couleur de chair ou de tan.

Le pelage est généralement laineux, onduleux et médiocrement long : on remarque cependant de longs poils, outre ceux de la huppe, à la partie postérieure des joues. Ceux-ci, dirigés en arrière, sont blancs.

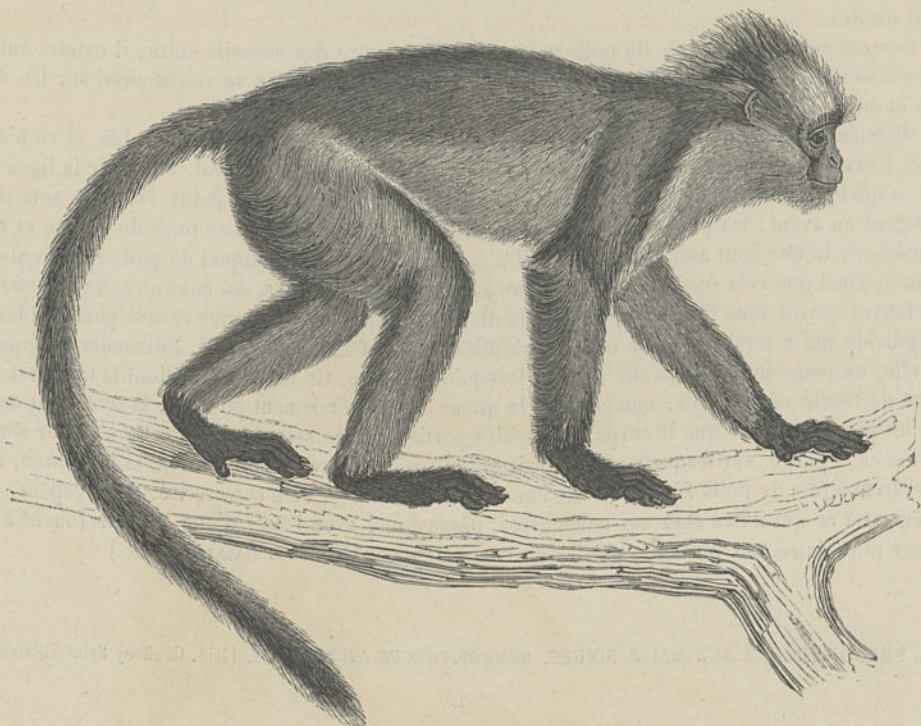


Fig. 62. — Semnopithèque aux mains noires.

La taille est la même que chez la plupart des semnopithèques : un peu plus d'un demi-mètre du bout du museau à l'origine de la queue, qui est un peu plus longue que le corps et la tête pris ensemble.

Un très-jeune individu, que j'ai examiné, n'a guère que la moitié de cette longueur; néanmoins il ressemble déjà beaucoup à l'adulte, et a de même les fesses en partie blanches; mais les parties qui doivent devenir noires ne sont encore que brunes ou noirâtres, et le front est d'un gris noirâtre, les poils étant d'abord blanchâtres, puis noirs dans leur portion terminale. (ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

5. SEMNOPITHÈQUE AUX MAINS JAUNES. *SEMNOPIHÆCUS FLAVIMANUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Une huppe comprimée sur le haut de la tête et à l'occiput; cette huppe, composée de poils gris en arrière, de poils noirâtres en avant. Côtés de la tête variant du fauve clair au roux doré; parties supérieures du corps d'un brun roussâtre; parties inférieures blan-

ches; queue d'un roux brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, et rousse à l'extrémité; membres d'un roux clair en dehors, blancs en dedans; mains d'un jaune roussâtre.

Habite Sumatra et Java.

Par la disposition des poils de la tête, cette espèce se rapproche beaucoup des semnopithèques cimépaye et croo; mais ses couleurs la caractérisent très-bien.

Le dessus du corps est couvert de poils d'un roux clair et de poils noirs mêlés ensemble, d'où résulte une teinte générale d'un roux noirâtre, dont il est difficile, sans le secours de la couleur, de



Fig. 65. — Semnopithèque aux mains jaunes.

donner une idée exacte. Les poils noirs sont beaucoup moins abondants sur les côtés, et, par conséquent, la teinte rousse y est beaucoup plus pure que sur le dos. La face interne des bras est de la couleur du dessus du corps. Elle présente aussi deux sortes de poils. Il en est de même de la face supérieure de la queue qui, au contraire, à sa face inférieure, est blanche dans son premier quart, puis rousse. Son extrémité est d'un roux pur en dessus comme en dessous.

La région externe des membres postérieurs, celle des avant-bras, et les mains, sont d'un beau fauve doré très-foncé, tirant au roux sur les cuisses et les avant-bras, et très-éclairci sur les doigts. La région interne des membres, le dessous du corps et de la tête, et de très-longs poils qui y accroissent la face postérieure des joues, sont blancs. C'est surtout ce principal caractère qui distingue au premier aspect le semnopithèque aux mains jaunes du semnopithèque cimépaye.

Le front et les côtés de la tête, jusqu'aux oreilles, sont couverts de poils de longueur ordinaire.

d'un beau fauve doré tirant sur le roux. Les poils du milieu de la tête et de la nuque sont au contraire très-longs, et forment une sorte de huppe comprimée; disposition que l'on retrouve chez les semnopithèques cimepaye et croo; mais, tandis que, dans ces deux espèces, la huppe est noire, elle est d'un blanc sale chez le semnopithèque aux mains jaunes, à l'exception de la partie la plus antérieure, qui est noirâtre.

La face, autant qu'il est possible d'en juger par des pelleteries préparées, est noirâtre; mais les paupières sont blanches. Les ongles sont brunâtres.

Les proportions de cette espèce sont en général celles du semnopithèque cimepaye; seulement la queue est un peu plus longue. (ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

6. SEMNOPITHÈQUE A CAPUCHON. *SEMNOPITHECUS CUCULLATUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Corps brun; queue et membres noirs; tête d'un brun fauve; poils de la tête couchés et dirigés en arrière à partir du front; queue très-longue.

Habite l'Inde continentale, et particulièrement les montagnes des Gates et Bombay.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a donné à cette espèce le nom de *cucullatus* pour rappeler une disposition des couleurs qui est caractéristique pour elle. Le dessus et les côtés de la tête, ainsi que la gorge, sont d'un brun fauve, qui, par sa teinte très-claire, tranche, d'une manière remarquable, avec le reste du pelage, qui est brun sur les flancs, les lombes et les fesses; noirâtre sur la ligne médiane du dos et sur les cuisses, les jambes et les bras; enfin, d'un noir pur sur les avant-bras, les quatre mains et la queue.

Le dessous du corps, et la face interne des bras et des cuisses, sont couverts de poils noirâtres peu abondants; la gorge l'est de poils d'un brun fauve et très-clairsemés.



Fig. 64. — Semnopithèque à capuchon (d'après Martin).

Les ongles sont noirs; la face, en grande partie nue, comme chez les autres semnopithèques, est entourée, presque entièrement, d'un cercle de soies noires, roides et assez longues. Ces soies sont, sur les côtés de la face, peu nombreuses, et dirigées en dehors; elles sont, au contraire, sur le front, très-abondantes, et dirigées plus ou moins régulièrement en haut. Cette disposition se trouve également chez quelques autres semnopithèques, principalement chez l'entelle. Les oreilles sont revêtues de poils noirs, assez roides, qui tranchent, par leur couleur, au milieu des poils brun fauve du reste de la tête.



Fig. 65. — Semnopithèque à capuchon.

Les poils du corps sont généralement moelleux et assez longs (ils ont de six à onze centimètres); ceux des membres et de la face supérieure de la tête sont moins longs (trois à cinq centimètres). Cependant, près des oreilles, les poils de la tête elle-même égalent presque les plus longs poils du corps. Enfin, on remarque, sous le menton, un bouquet de poils dirigés en bas, et dont quelques-uns sont assez longs.

Les pouces antérieurs sont très-courts; les formes grêles et élancées; et la queue surtout très-allongée. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

7. SEMNOPITHÈQUE DORÉ. *SEMNOPITHECUS AURATUS*. (Desmoulins)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage uniformément jaune doré, plus clair en dessous; une tache noire au genou de chaque côté.

Habite les Moluques.

« Cette belle espèce, si remarquable par sa taille, ayant environ soixante-huit centimètres de haut,

et la queue aussi longue que le corps, est d'un beau roux doré uniforme, à l'exception d'une tache noirâtre à la rotule, et du ventre, qui est presque nu; les doigts des mains antérieures sont couverts de poils jusqu'à la deuxième phalange; ceux des mains de derrière le sont jusqu'aux ongles. Cette espèce de singe a toujours été classée avec les guenons proprement dites, et elle termine leur série dans la collection du Muséum de Paris. Mais la longueur de ses doigts, aussi disproportionnée que dans aucun semnopithèque, la figure et la grandeur uniforme de ses incisives, tout annonce un semnopithèque, ce que peut seulement déterminer, toutefois, l'existence d'un talon à la dernière molaire inférieure. Temminck assure qu'elle est des Moluques, position géographique qui éloigne encore l'idée que ce singe soit une guenon. » (DESMOULINS.)

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire pense que l'atys d'Audebert et de Geoffroy Saint-Hilaire n'est qu'une variété albine de cette espèce. Le seul individu que l'on connaisse, dit-il, celui qui se trouve au Muséum, ne diffère du semnopithèque doré, à part sa couleur, que par l'allongement de son museau; allongement qui dépend sans doute d'une préparation mal faite. Il a d'ailleurs la même disposition de pelage, la même taille, et ressemble, jusque par la présence d'une petite nudité aux genoux, à l'individu du semnopithèque doré, auquel il l'a comparé.

8. SEMNOPITHÈQUE AUX FESSES BLANCHES. *SEMNOPITHECUS LEUCOPRYMNUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus de la tête d'un brun foncé; face violet pourpré, entourée de longs poils blancs; corps et membres noirs; région interne des membres et dessus du corps passant au brun noirâtre; gorge, dessous du cou et partie postérieure des joues couverts de longs poils d'un gris jaunâtre; une grande tache triangulaire d'un blanc grisâtre, commençant à huit ou dix centimètres au-dessus de l'origine de la queue et couvrant les fesses et le haut des cuisses; la queue blanchâtre et terminée par un pinceau.

Habite Ceylan.

Ce singe, connu dans l'Inde sous le nom de soulili, a le museau très-peu prolongé, le front largement bombé et assez relevé; son corps est grêle; ses mains et ses pieds sont très-allongés, et ont le pouce fort court et très-remonté; son pelage, composé de poils fins et soyeux, est d'un brun obscur sur la tête et la nuque; mais, ce qui distingue le mieux cette espèce, c'est une tache, d'un blanc grisâtre, qui commence sur la ligne médiane du dos, un peu au-dessus de l'origine de la queue, et s'étend sur les fesses et le haut de la cuisse. (DESMOULINS.)

9. SEMNOPITHÈQUE NEIGEUX. *SEMNOPITHECUS PRUINOSUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage formé de poils noirs, ayant tous la pointe blanche.

Habite Java et Sumatra.

Le pelage de cette espèce est uniformément noir, plus fourni en dessus et très-rare au ventre; les oreilles et la face sont nues, excepté le long des lèvres, surtout aux angles, où s'élèvent quelques poils blancs; la peau du corps est bleuâtre; celle des mains est très-peu velue et noire, ainsi que celle qui recouvre les callosités; l'iris est jaune, ce qui semblerait annoncer une existence nocturne; les jeunes sont d'un brun rougeâtre; la couleur noire ne se prononce qu'avec l'âge. (DESMOULINS.)

Ce singe paraît exister à Sumatra; mais il est bien plus commun dans les forêts de Java, où il vit

en nombreuses troupes. Contrairement au respect que les Indiens accordent, comme nous l'avons dit, à l'entelle, par exemple, les Javanais font la chasse aux semnopithèques neigeux pour se procurer leurs peaux, qu'ils emploient comme vêtement militaire.



Fig. 66. — Semnopithèque neigeux.

40. SEMNOPITHÈQUE A FOURRURE *SEMNOPITHECUS VELLEROSUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES — Pelage noir, composé de poils extrêmement longs (douze à vingt centimètres) sur le dos, les flancs et les lombes; gorge, côté de la tête et queue d'un blanc nuancé de jaunâtre; une grande tache grise sur la fesse et à la partie postérieure de la cuisse de chaque côté de l'origine de la queue.

Habite l'Inde ou l'un des archipels voisins?

Le corps et le dessus de la tête sont d'un noir brillant, les poils ont un aspect soyeux, brillant, qui rappelle le pelage du coâita. La gorge et le dessous du cou sont couverts, au contraire, de poils d'un blanc sale très-moelleux et un peu frisés; les bras sont noirs comme le corps; les cuisses et le haut des jambes sont noirs comme les bras; mais il existe, de chaque côté, sur la partie postérieure et interne de la cuisse et sur les fesses, une grande tache d'un gris clair, qui passe au fauve autour de la callosité; les poils qui composent cette tache sont, pour la plupart, d'un blanc grisâtre; mais

un assez grand nombre de poils noirs se trouvent mêlés parmi eux. La queue est tout entière blanche. L'état de la peau, que j'ai examinée, ne m'a pas permis de connaître la couleur des avant-bras, des mains, du bas des jambes, des pieds et de la face.

Les poils des membres et de la queue sont assez courts, ceux de la tête sont un peu plus longs; mais les plus longs de tous sont ceux de la partie supérieure du corps et des flancs qui ont jusqu'à cinq, six et sept pouces. Ceux des flancs sont un peu plus longs que ceux du milieu du dos; tous ces longs poils sont lisses, couchés et dirigés en arrière; ceux du dessous du corps sont au contraire un peu frisés et disposés très-irrégulièrement.

La taille du *semnopithèque* à fourrure est la même que celle du douc, avec lequel il a beaucoup de rapports. Néanmoins, il sera toujours facile de distinguer notre *semnopithèque vellerosus*, soit du *semnopithèque nenueus*, soit du *semnopithèque leucoprymnus*, dont il est également voisin par sa taille, ses formes et sa coloration. Le meilleur caractère que l'on puisse consulter pour établir cette distinction, c'est celui de la tache grise des fesses, qui est bornée à peu près au niveau des callosités, et ne se prolonge point au-dessus de l'origine de la queue, origine qui est au contraire cachée sous les longs poils noirs du bas du dos. (ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

11. SEMNOPITHÈQUE CIMEPAYE. *SEMNOPITHECUS MELALOPHOS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un roux vif, une touffe de longs poils à la partie postérieure et supérieure de la tête, face très-aplatie, pommettes saillantes.

Habite Sumatra.

Le cimépaye a le pelage d'un roux brillant sur le dessus du corps, à la face extérieure des membres, à la queue, au devant du front et aux joues, où les poils dirigés en arrière forment d'épais favoris. La poitrine, le ventre et le dedans des membres sont blanchâtres; la tête est ceinte d'un cercle ou plutôt d'une aigrette de poils noirs; quelques poils semblables sont aussi clairsemés le long du dos et sur les épaules. La face est bleue jusqu'à la lèvre supérieure, qui est couleur de chair ainsi que l'inférieure et le menton; les oreilles sont de même couleur que la face, et le dedans des mains est noirâtre comme les callosités; le ventre est presque nu, et le dedans des membres peu velu; le nez, très-ridé à sa base, fait une grande saillie; les poils de tout le corps sont très-longs et un peu laineux. (DESMOULINS.)

Le cimépaye mesure un mètre cinquante centimètres du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, et, dans ces dimensions, cette dernière partie entre pour quatre-vingt-dix centimètres. Les membres sont très-allongés et grêles relativement aux proportions du corps; mais les avant-bras et les jambes sont surtout très-longs et terminés par des doigts bien fendus. Les pouces des mains sont très-courts et très-remontés; les oreilles sont noires, larges, minces et non bordées. (LESSON.)

12. SEMNOPITHÈQUE MAURE. *SEMNOPITHECUS MAURUS*. (Fréd. Cuvier.)

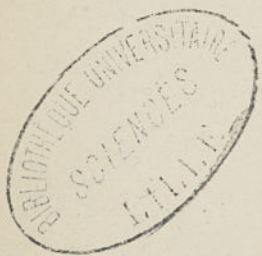
CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir, une tache blanche en dessous à l'origine de la queue; poils longs, surtout à la tête. Les jeunes, entièrement fauves dans le premier âge, et variés de fauve et de noir dans le second.

Habite Java et Sumatra.

Ce singe, nommé tchincou à Java, est remarquable, comme tous les *semnopithèques*, par ses formes grêles, ses membres allongés, la petitesse de ses pouces aux mains antérieures, la brièveté de son cou et sa face plate entourée de poils droits, qui forment autour de sa tête une large auréole.



Semnopithèque huppe noire.



Tout son corps, sans en excepter aucune partie, est uniformément couvert d'un pelage noir, beaucoup plus fourni sur les parties supérieures du corps que sur les parties inférieures et surtout l'abdomen, où les poils sont même assez rares. Les oreilles et la face sont nues, à l'exception des lèvres et des côtés de la bouche, d'où partent quelques poils blancs. La couleur de la peau est bleuâtre. Les mains sont peu velues, et la peau qui les recouvre est noire, ainsi que celle qui recouvre les callosités; l'iris est d'un beau fauve orangé. (FRÉD. CUVIER.)



Fig. 67. — Semnopithecus maure.

Les jeunes tchincous sont d'un brun rougeâtre au lieu d'être noirs, et ce n'est qu'après leurs premières mues qu'ils prennent les couleurs des adultes, et deviennent de plus en plus noirs avec l'âge.

La taille de ce singe approche de celle de l'entelle; il a, du sommet de la tête à l'origine de la queue, deux pieds; celle-ci a plus de deux pieds et demi. La hauteur du train de devant est de quinze pouces, et celle du train de derrière est de dix-huit. (FRÉD. CUVIER.)

15. SEMNOPITHÈQUE PYRRHUS. *SEMNOPITHECUS PYRRHUS*. (Horsfield.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve vif sur le dos et les régions externes des membres; poils doux et mollets, blonds dorés sur la tête, au front, à la queue et aux quatre extrémités; ventre et dedans des membres jaune pâle; pas de taches noires aux genoux.

Habite Java.

Par les couleurs qui teignent son corps, ce singe, dit Horsfield, a quelques rapports avec le semnopithèque maure, avant que le pelage de ce dernier soit entièrement devenu noir. Toutefois, le dessus du dos et les parties externes des membres sont d'un fauve décidé et constant dans l'intensité de ses teintes; son corps est allongé et assez grêle, et ses extrémités surtout sont remarquables par leur faiblesse: la nature des poils qui composent son pelage est d'être délicate, douce au toucher et comme soyeuse; et sa couleur présente, sur les parties supérieures, une teinte brune rousse, affectant des reflets blonds dorés sur le sommet de la tête, le front, la queue et les extrémités, et passant au jaune pâle sur le ventre et le dedans des membres.

Sur les flancs, depuis la tête jusqu'aux lombes, règne une bandelette longitudinale de poils clairsemés, frisottés, et d'une grande délicatesse, qui sépare ainsi les poils longs du dos. Ce singe porte, à Java, le nom de lutung. (LESSON.)

14. SEMNOPITHÈQUE KRA. *SEMNOPITHECUS FASCICULARIS*. (Raffles.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Vertex et dos brun rougeâtre; flancs et queue gris, passant au gris clair sous le corps et en dedans des membres; face brunâtre, avec des favoris épais, blanchâtres; callosités des fesses très-larges.

Habite Sumatra.

Ce singe, nommé kra par les Malais, à cause de son cri, vit en troupes nombreuses dans les forêts. Son corps a cinquante-cinq centimètres, et sa queue mesure une plus grande longueur.

Du brun rougeâtre teint le dos et le dessus de la tête, tandis que la queue et les flancs sont d'un gris qui s'éclaircit en dedans des membres et sur la partie inférieure du corps. La face, que recouvrent quelques poils courts, gris clair, est brunâtre, et des poils blanchâtres s'élèvent sur les joues pour former des touffes beaucoup plus longues que la barbe; ses yeux sont bruns, abrités par des sourcils proéminents et protégés par des paupières blanches; le nez, assez saillant à sa racine, s'aplatit vers l'extrémité, où s'ouvrent les narines en scissures obliques; des abajoues sont assez visibles; les oreilles, dont la forme est arrondie, présentent une pointe obtuse assez marquée à leur sommet; les canines ont peu de longueur, et le pouce des mains est comme tronqué; de larges callosités se dessinent sur les fesses. Sir Raffles dit que le kra s'apprivoise difficilement, et que les naturels en distinguent une variété à pelage plus blanc, et teint de rougeâtre sur le dos. Ce même auteur ajoute encore qu'il en existe une race plus petite nommée kra buku, qui n'a point de poils touffus sur les joues, et dont la taille atteint rarement trente-cinq centimètres. (LESSON.)

Ces deux dernières espèces de semnopithèques, admises par Lesson, ne sont pas assez connues encore pour que nous les présentions comme certaines, et nous regrettons de ne pouvoir rien dire de leurs habitudes.





Semnopithèque barbique.

15. SEMNOPITHÈQUE MITRÉ ou CROO. *SEMNOPITHECUS COMATUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus du corps et de la queue, région externe des membres, d'un gris de fer foncé; dessous de la tête, du tronc, de la queue et dedans des membres, d'un blanc sale uniforme; mains blanches ou d'un gris clair; de longs poils noirs sur le milieu de la tête et à l'occiput.

Habite Sumatra. ? Java.

A Sumatra, on donne à cette espèce le nom de croo, sans doute par analogie avec son cri.



Fig. 68. — Semnopithèque mitré.

16. SEMNOPITHÈQUE BARBIQUE. *SEMNOPITHECUS BARBATUS*.

(Pl. 15.)

Sous le nom de semnopithèque barbique nous indiquons une petite espèce classée parmi les guenons, et fort peu connue encore. On en voit un individu monté dans les galeries du Muséum; mais il est difficile d'en donner une description exacte, et nous nous contenterons de la citer.

5^{me} GENRE. — COLOBE. *COLOBUS*. (Illiger.)

Κολοβός, mutilé.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Mains antérieures étroites, très-longues, à pouces extérieurement nuls ou tout au plus rudimentaires.

Formes grêles; membres et queue très-longs.

Museau court; nez aplati; crâne assez volumineux.

Estomac complexe; des abajoues?

Des callosités aux fesses.

La dernière molaire inférieure à cinq tubercules.

Habite l'Afrique.

Les colobes sont très-voisins des semnopithèques par leur organisation, et ils sont, en Afrique, les représentants de ces derniers, qui habitent exclusivement l'Asie. Ils ont le corps et les membres grêles; leur face est nue, mais l'on ne sait pas encore, d'une manière positive, s'ils ont des abajoues. Leur queue est longue, et plus ou moins floconneuse à l'extrémité. Ce genre est encore incomplètement connu, quoique les auteurs aient décrit huit ou neuf espèces. Le caractère saillant qui les distingue des semnopithèques se trouve dans l'absence de pouce aux mains antérieures.

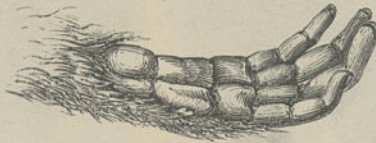


Fig. 69. — Main antérieure de colobe.

1. COLOBE GUÉRÉZA. *COLOBUS GUEREZA*. (Ruppel.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; poils des côtés du corps allongés en franges longues et blanches; queue noire dans la moitié de son étendue, blanche et floconneuse à l'extrémité; face noire encadrée de blanc pur; canines très-saillantes.

Habite les districts de Godjam, Kula et Damot (sud-ouest de l'Abyssinie).

Guéréza est le nom local de ce singe. Il vit, en Abyssinie, par petites familles, et se tient sur les arbres élevés et dans le voisinage des eaux courantes. Il est agile, vif, sans être bruyant, et d'un naturel tout à fait inoffensif. Sa nourriture consiste en fruits sauvages, en graines, en insectes, etc. Il fait ses provisions durant le jour, et passe la nuit à dormir sur les arbres. On ne le trouve que dans les districts indiqués plus haut. Dans le Damot, les indigènes font la chasse à ce joli singe, et la possession d'un bouclier couvert d'une peau de guéréza est considérée, par eux, comme une distinction très-recherchée.



Colobe fuligineux



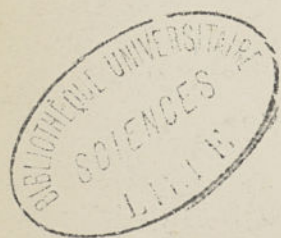




Fig. 70. — Colobe guéréza.

2. COLOBE A FOURRURE. *COLOBUS VELLEROSUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Le dos, les lombes et les flancs couverts de poils noirs de un à deux décimètres de longueur; tour de la face blanc.

Habite la Gambie.

Le nom donné à ce singe rappelle la longueur considérable des poils du dos, des flancs et des lombes. Le tour de la face, la queue, une grande tache de chaque côté sur la fesse et la partie postérieure de la cuisse, sont blancs. Les pouces antérieurs sont extrêmement courts, mais bien distincts et onguiculés, disposition exceptionnelle des caractères du genre, mais indiquant le passage des semnopithèques aux colobes.

3. COLOBE OURSIN. *COLOBUS URSINUS*. (Ogilby.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage formé de longs poils, d'un noir intense; la queue terminée par un flocon de poils blancs; quelques poils blancs mêlés aux noirs sur les épaules.

Habite Sierra-Leone.

Cette espèce diffère de la précédente, qui n'a de longs poils que sur les parties supérieures du corps, tandis que celle-ci a tout le corps couvert de longs poils. Est-ce une simple variété? Cette question doit rester indécidée jusqu'à nouvel ordre.

4. COLOBE VRAI. *COLOBUS VERUS*. (Van Beneden.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun olivâtre sur la tête, le dos et à la base de la queue; queue grise; côtés du cou et gorge d'un gris sale; épaules et membres gris verdâtre clair; mains antérieures à quatre doigts.

Habite l'Afrique, région indéterminée.

Le seul exemplaire connu de cette espèce appartient aux galeries du Muséum; il a malheureusement été monté avec peu de soin, et ses formes n'ont pas été conservées; aussi quelques auteurs ont-ils décrit le colobe vrai comme un singe à formes trapues et robustes, formes qu'il ne doit qu'à un montage fait sans intelligence.



Fig. 71. — Colobe vrai.

5. COLOBE DE PENNANT. *COLOBUS PENNANTII*. (Waterhouse.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête et ligne médiane du dos noires; parties latérales d'un roux fauve; parties inférieures jaunâtres; queue d'un brun noirâtre; poitrine et joues blanchâtres.

Habite Fernando-Po.

Cette espèce diffère peu des colobes ferrugineux et fuligineux, aussi est-il permis de la considérer comme douteuse. La couleur blanche des joues et de la poitrine est le seul caractère qui distingue le colobe de Pennant.

6. COLOBE FERRUGINEUX. *COLOBUS FERRUGINOSUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus de la tête noir; dos rouge-bai foncé; parties externes des membres noires; joues, dessous du corps et cuisses bai clair, queue noire.

Habite Sierra-Leone.

Cette espèce, moins connue encore que les précédentes, a été décrite ou indiquée, par les auteurs, sous les noms de colobe de Temminck et de colobe roux-noir; Buffon a peut-être voulu parler de cette espèce, à laquelle il n'a point donné de nom, mais qu'il semble indiquer sous le titre de *autre guenon*. Est-ce unè variété d'âge du colobe de Temminck, de Desmarest?

7. COLOBE A CAMAIL. *COLOBUS POLYCOMOS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir, avec de longs poils mélangés de noir et de jaune sale sur la tête, le cou et les épaules et formant crinière; queue blanche, terminée par un flocon de poils de même couleur.

Habite la côte de Guinée, Sierra-Leone.

Cette espèce est depuis longtemps connue, mais très-imparfaitement. Elle a été indiquée sous les noms de guenon à camail, de roi des singes et de guenon colobe. Les poils sont longs sur les parties supérieures, et courts sur les inférieures. C'est la guenon à camail de Buffon.

8. COLOBE LEUCOMÈRE. *COLOBUS LEUCOMEROS*. (Ogilby.)

Cette espèce n'est connue que par la description sommaire qu'en donne Ogilby dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres. Elle a le pelage uniformément noir luisant et les cuisses seulement d'un beau blanc; elle habite l'Afrique, région indéterminée.

9. COLOBE SATANAS. *COLOBUS SATANAS*. (Waterhouse.)

Cette dernière espèce est de Fernando-Po; elle a été décrite aussi dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres. Elle a le pelage noir, formé de poils très-longs et un peu lustrés. Martin, naturaliste anglais, en parle sous le nom de *the black colobus*.

10 — COLOBE DE TEMMINCK. *COLOBUS TEMMINCKII*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête, cou, dos, épaules, haut des cuisses noir intense; mains, face et queue rouge pourpré; le reste des membres rouge clair; ventre jaune rougeâtre.

Habite la côte orientale d'Afrique.

Cette espèce, décrite par Desmarest comme une guenon, est classée parmi les colobes par Lesson.

11. COLOBE FULIGINEUX. *COLOBUS FULIGINOSUS*. (Ogilby.)

(Pl. 14 bis.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pouces antérieurs extrêmement courts, mais encore distincts; pelage assez long; quelques longs poils divergents à la partie antérieure du front; parties supérieures d'un noir ardoisé ou d'un gris bleuâtre, nuancé de roux vers l'occiput; joues, épaules, face externe des avant-bras, des jambes et de la queue, d'un roux vif; parties inférieures et face externe des membres blanchâtres ou jaunâtres. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Habite la Gambie.

Les habitudes de ces singes sont très-peu connues; mais il est probable que ce que nous avons rapporté du colobe guéréza peut s'appliquer à toutes les espèces du genre.



Fig. 72. — Colobe fuligineux.

Deuxième groupe. — Cercopithéciens.

Les cercopithéciens ont les membres assez proportionnés au corps ; leurs pouces sont généralement développés, et leurs doigts assez souvent réunis à leur base par des membranes. Ils ont des abajoues très-amples ; la queue longue et le plus souvent relevée en arc sur le dos. Ils sont agiles, pétulants, capricieux, voleurs et gourmands ; ainsi, par leur conformation, mais surtout par leur caractère, les singes de ce groupe diffèrent beaucoup des semnopithéciens.

Deux genres seulement se trouvent compris dans ce groupe : Miopithèque et Cercopithèque.

4^{me} GENRE. — MIOPITHÈQUE. *MIOPITHECUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Μεῖον, moins (plus petit) ; πίθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Formes grêles ; membres et queue longs.

Mains assez allongées, ayant les doigts réunis à la base par des membranes.

Pouces antérieurs bien développés, bien moins cependant que les postérieurs.

Ongles en gouttière.

Crâne volumineux, s'élevant supérieurement au-dessus des orbites.

Museau très-court ; yeux très-grands ; conques auriculaires fort développées ; nez très-peu saillant ; cloison internasale assez épaisse ; narines de forme allongée, non pas seulement sous le nez, mais à la fois inférieurement et latéralement.

Des callosités et des abajoues.

La dernière molaire inférieure et supérieure à trois tubercules.

Habite l'Afrique. — Taille : 0^m,50, la plus petite de tous les singes de l'ancien continent.

Ce genre a été établi, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, pour le talapoin de Buffon. Ce singe diffère, en effet, des guenons par plusieurs caractères assez remarquables.

Les mœurs des miopithèques, à l'état sauvage, ne sont pas connues. En captivité, à Paris et à Londres, quelques individus ont pu être étudiés, et tous les observateurs, quand ils n'avaient pas sous les yeux des individus épuisés par la maladie, ont été frappés de la grâce, de la gentillesse et de la douceur de ces singes. Leur naturel diffère donc aussi de celui des cercopithèques et se rapproche de celui des singes américains, notamment de ces petites et élégantes espèces insectivores, à cerveau et à organes des sens si développés, les callitriches et les saïmiris, qu'ils semblent représenter parmi les singes de l'ancien monde. On n'en connaît qu'une seule espèce. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

MIOPITHÈQUE TALAPOIN. *MIOPITHECUS TALAPOIN*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Nez noir ; pelage vert, avec les parties inférieures du corps et internes des membres, blanches ; poils du front relevés et formant une sorte de huppe large et courte.

Habite l'Afrique, côte occidentale.

Buffon donnait à ce charmant petit singe le nom de talapoin ; Frédéric Cuvier crut devoir l'appeler mélarhine (à nez noir).

Toutes les parties supérieures du corps du talapoin, dit ce dernier auteur, sont vertes, et les inférieures, du museau à l'extrémité de la queue, sont blanches ; les mains, les oreilles et le nez, excepté

à sa base, sont noirs; les yeux sont bruns; le dessus des paupières est blanc; le dessous des yeux est couleur d'ocre; le tour de la bouche couleur de chair, et le devant des oreilles blanc, parce que les poils, dans cette partie, se couchent du côté de la face. Les favoris qui naissent près du nez et s'étendent sur les pommettes et le long des joues jusqu'au-dessous des oreilles sont composés de poils



Fig. 73. — Miopithecus talapoin

jaunes, dont quelques-uns ont le bout noir, principalement sur les côtés du nez, ce qui leur donne, dans cette partie, l'apparence de moustaches. Le dessus de la queue est d'un vert plus gris que le dos, et le dessous d'un blanc moins pur que le ventre. On ne voit aucune trace de bandeau blanc sur les crêtes sourcilières; enfin tous les poils sont gris à leur base. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

5^{me} GENRE. — CERCOPITHEQUE ou GUENON. *CERCOPITHECUS*. (Brisson.)

Κερκος, queue; πιθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre tubercules aux dernières molaires inférieures.

Estomac simple.

Abajoues très-amplés.

Museau développé sans être très-proéminent; nez peu saillant; narines arrondies, inférieures, très-peu distantes; oreilles moyennes.

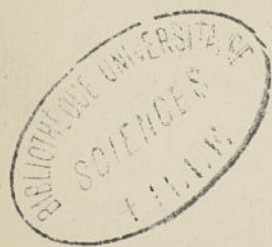
Formes assez proportionnées; corps un peu allongé.

Membres assez longs, surtout les postérieurs.

Mains assez allongées, surtout les antérieures; les doigts assez souvent réunis à leur base par des membranes; pouces antérieurs bien développés, mais moins que les postérieurs; ongles en gouttière; ceux des pouces aplatis.



Guenon ludio et guenon à favoris noirs.



Queue longue et presque toujours relevée en arc sur le dos.

Lèvres minces, velues, à poils plus longs que ceux de la face et souvent de couleur différente; poils des favoris dirigés en arrière dans l'un et l'autre sexe.

Pelage soyeux; visage couleur de chair ou peint de couleurs claires.

Taille : celle d'un chien de moyenne grosseur.

Les cercopithèques habitent l'Afrique et quelques îles à l'ouest de ce continent; on en trouve cependant aussi, mais en petit nombre, sur la côte occidentale d'Asie.

Ces singes étaient autrefois connus sous le nom de guenons. Ce nom, d'après Frédéric Cuvier, leur aurait été donné à cause de leur malpropreté et de leur impudeur. Lesson pense que le nom de guenon vient du mot gnome, qui, dans le langage figuré, est devenu synonyme de face laide, grimacière et grippée.

Les cercopithèques sont remarquables par leur pétulance, leur agilité, l'intempérance de leurs désirs, la mobilité de leur caractère, qui surpasse tout ce qu'on peut supposer de plus capricieux et de plus inconstant. Les espèces qui sont actuellement comprises dans ce genre vivent en troupes nombreuses, cherchant leur nourriture près des habitations et des lieux cultivés, dans les champs et les vergers, qu'elles dévastent en fort peu de temps. Les larges abajoues dont elles sont pourvues leur permettent de faire d'amples provisions. On assure que ces singes sont de la plus grande prudence pour faire ces excursions. Les plus âgés, placés en tête ou en queue de la troupe, la conduisent et veillent à sa sûreté, et, s'il faut combattre, s'exposent les premiers aux coups; arrivés sur le lieu du pillage, des sentinelles sont établies sur les points les plus élevés, afin d'avertir, au moindre danger, les maraudeurs qui se rangent sur une ou plusieurs lignes. Les fruits ou les plantes sont jetés, par les individus qui les arrachent ou les cueillent, à ceux dont ils sont les plus proches; ces derniers, à leur tour, les jettent à leurs voisins, de sorte qu'à l'aide de cette chaîne, et dans le moins de temps possible, toute une récolte a passé, de main en main, d'un champ ou d'un verger, dans le repaire de ces audacieux voleurs.

Les cercopithèques ne supportent, dans les lieux qu'ils choisissent pour retraite, que les animaux qui ne se laissent point effrayer par les cris, les attaques multipliées et les grimaces. Le fait est que les efforts bien combinés de la troupe suffisent, le plus souvent, pour mettre en fuite même les plus gros animaux, qu'ils défient impunément du haut des arbres les plus élevés.

Pendant le repos, ils se retirent dans les parties les plus silencieuses des forêts, et, quoiqu'il ne soit pas facile de les surprendre, on a cependant observé qu'ils dorment assis sur des branches, la tête tombant sur la poitrine.

Ils marchent normalement sur quatre membres, mais ils courent disgracieusement à terre; merveilleusement organisés pour grimper et sauter, leur véritable élément est la forêt. La faculté qu'ils ont de pouvoir empoigner avec les quatre mains favorise à tel point leurs mouvements, qu'un des sujets les plus grands d'étonnement, lorsqu'on les rencontre dans les forêts, est de voir la variété grotesque de leurs attitudes et la bizarrerie de leurs gestes; il n'est point de position difficile qu'ils ne prennent, point de sauts périlleux qu'ils ne fassent, et cela avec une assurance et une prestesse dont aucun autre animal ne pourrait donner l'exemple. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Doux, dociles, et assez éduqués dans le jeune âge, ils deviennent méchants et intraitables en vieillissant, surtout les mâles, car les femelles conservent assez de timidité, et peut-être même de la douceur. On ne connaît guère qu'un moyen de dompter rapidement un cercopithèque adulte : c'est la section de ses énormes canines, dont les supérieures sont tranchantes en arrière; armes terribles, à l'aide desquelles ces singes font de profondes plaies. Une fois ainsi désarmé, un cercopithèque change immédiatement de nature : il a la conscience de sa faiblesse, et, loin d'attaquer, il évite ceux qu'il poursuivait naguère.

Ces singes ont une vivacité et une pétulance telles, que, hors l'état de maladie ou de vieillesse, il n'est guère pour eux que deux conditions : le mouvement non interrompu et le sommeil. Ils ont une très-grande curiosité, qu'éveille au plus haut degré, comme chez un enfant, la vue de tout objet nouveau. Ils sont, comme nous l'avons déjà dit, d'une extrême mobilité d'impressions, et remarquables surtout par leur aptitude singulière à passer, en quelques instants, et pour les plus légers motifs, de la gaieté, qui d'ailleurs est leur état le plus habituel, à la tristesse, de la tristesse à la joie, et de la

joie à la colère. Voilà tout le naturel de l'animal. On le voit désirer ardemment un objet, témoigner la joie la plus vive s'il parvient à l'avoir, et presque aussitôt le rejeter avec indifférence ou le briser avec colère. On le voit se complaire dans la société d'un autre individu, lui donner, à sa manière, des marques de tendresse, et tout d'un coup s'irriter contre lui, le poursuivre en jetant des cris rauques et le mordre comme un ennemi : puis la paix se fait, et les caresses recommencent jusqu'à ce qu'un nouveau caprice amène une nouvelle crise. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

On pensait que les cercopithèques ne pouvaient pas se reproduire dans nos climats, malgré la fréquence des accouplements, cependant on peut citer quelques faits qui détruisent cette supposition : une femelle de cercopithèque grivet a produit trois fois à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. On a remarqué que cette femelle, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres espèces, s'empressait, aussitôt après la mise bas, de manger son délivre, comme le font toutes les femelles des singes de la seconde tribu. Elle portait constamment son petit pendant les premières semaines, le soutenant d'abord dans une position telle, qu'appliqué contre sa mère, le petit avait la bouche devant le mamelon. Plus tard, au contraire, elle laissait au petit le soin de se tenir lui-même en s'accrochant, à l'aide de ses quatre mains, aux poils de sa mère; celle-ci semblait alors ne plus s'occuper de son fardeau, et sautait avec la même agilité que si elle n'eût eu à porter qu'elle-même. Le mâle, loin de partager avec la femelle le soin du petit, était fort indifférent pour l'un et pour l'autre, et parfois leur cherchait querelle et les maltraitait : aussi fut-on obligé de l'isoler.

Par un contraste remarquable, et qui intéressait vivement les visiteurs, on voyait, en 1837, dans une des loges de la ménagerie, la femelle du grivet seule avec son petit, qu'il avait fallu dérober aux taquineries et aux mauvais traitements du mâle; et, dans la loge immédiatement contiguë, on remarquait, avec le plus grand intérêt, plusieurs cynocéphales papions et un cynocéphale chacma, entourant deux femelles et deux petits nés d'elles; caressant les deux mères avec les plus vives démonstrations de tendresse, les serrant entre leurs bras, les embrassant presque à la manière humaine, et se disputant le plaisir de porter les petits, qui, après avoir passé de bras en bras, étaient fidèlement rendus à leur mère.

Les cercopithèques peuvent grimper le long d'une surface verticale, pour peu qu'il existe des points en saillie sur lesquels ils puissent s'accrocher, et cela avec une rapidité comparable à celle d'un quadrupède agile courant sur le sol. Ils franchissent, par le saut, de grands espaces, soit horizontalement, soit même de bas et haut, toujours sûrs d'eux-mêmes, et s'élançant avec une dextérité et une justesse de coup d'œil étonnantes vers le but qu'ils veulent atteindre. Le saut est tellement leur allure naturelle, qu'à terre même, c'est par une suite de sauts, et non de pas, qu'ils s'avancent pour peu qu'ils veuillent se hâter. Ce mode de locomotion, auquel ils ne recourent d'ailleurs que pour peu de temps, est parfois d'une très-grande rapidité. Lorsque rien ne presse un cercopithèque, il marche lentement sur ses paumes et ses plantes, à peu près à la manière des plantigrades ordinaires, mais en suivant, au lieu de la ligne droite, une ligne brisée et faisant une suite de zigzags. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)



Fig. 74. — Tête de guenon hocheur.

4. GUENON HOCHEUR. *CERCOPITHECUS NICTITANS*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun tiqueté de vert sur le corps, tirant au brun foncé sur la face externe des membres; queue noire; face noir bleuâtre, avec une large tache blanche sur le nez; paupières supérieures couleur de chair.

Habite la Guinée.

Cette jolie espèce doit son nom à l'habitude qu'elle a de remuer continuellement la tête. Le hocheur a les parties nues de la face d'un noir bleuâtre, les paupières couleur de chair, les oreilles d'un brun noirâtre; les mains entièrement noires, et la peau du corps d'un blanc légèrement teint de noir; mais ce qui le caractérise le plus évidemment, c'est son nez couvert d'un poil court, serré, et d'un beau blanc sur toute sa surface, sauf à la base et entre les yeux, où il est noir. La tête et les parties supérieures du corps sont noires, tiquetées de jaunâtre, ainsi que les favoris. Les flancs, le dessus des cuisses, la poitrine et le ventre sont noirs, tiquetés de blanc. Le cou, les membres et la queue entièrement noirs. Une ligne noire sépare les favoris des parties supérieures de la tête.



Fig. 75. — Guenon hocheur.

Enfin, sous la mâchoire inférieure, à la face interne des cuisses, et sous les aisselles, se voient des poils gris. Le pelage est formé, en plus grande partie, de poils gris à leur base, et annelés de noir et de jaune, ou de noir et de blanc, dans le reste de leur longueur, ce qui produit le tiqueté jaune des parties supérieures, et le tiqueté blanc des inférieures. D'autres poils, en petite quantité, tous noirs, mais plus longs que les autres, et très-lisses, se voient mêlés aux premiers, principalement le

long du dos et des flancs. Les poils de la queue et des membres sont les plus courts de tous. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

2. GUENON BLANC NEZ. *CERCOPITHECUS PETAURISTA*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face violacée, couverte de petits poils noirs très-courts; bout du nez blanc; deux taches blanches entre les yeux et les oreilles; vertex vert jaunâtre; front brun; dessus du corps verdâtre, teint de fauve sur la ligne médiane du dos et de la queue; parties inférieures et internes des membres blanchâtres.

Habite la Guinée et le Congo.

Le blanc nez ou ascagne a le pelage doux, soyeux, verdâtre en dessus, avec un peu de fauve au dos et à la queue; la tête et les cuisses sont d'un vert assez pur; le dessous du corps et le dedans



Fig. 76. — Blanc nez ascagne.

des membres blancs; joues et menton garnis de poils blancs, légers et touffus; favoris de même couleur; mains, lèvres, oreilles et menton violâtres; le bout du nez n'est blanc qu'à cause de la couleur de ses petits poils; dessus du nez, tour des yeux et mamelles bleuâtres.



Avec autant de décence que la môme, l'ascagne est si preste, qu'il semble voler plutôt que sauter; son attitude favorite, quand il est en repos, est d'appuyer sa tête sur une de ses mains de derrière, avec l'air d'une méditation profonde. Contraste charmant avec la vivacité si pétulante de ses mouvements et de ses émotions! Avant de manger ce qu'on lui présente, il le roule entre ses mains, comme fait un pâtissier d'un morceau de pâte. Vaniteux, il n'aime pas qu'on le raille d'une maladresse, ni qu'on l'interrompe en mangeant; il s'en irrite, mais pas pour longtemps, car il est sans rancune. Il ne marche sur les pattes de derrière que quand il veut reconnaître ou examiner quelque chose. (DESMOULINS.)



Fig. 77. — Tête d'ascagne.



Fig. 78. — Ascagne femelle.

3. GUENON CAMPBELL. *CERCOPITHECUS CAMPBELLI*. (Waterhouse.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris olivâtre, touffu et divergent sur le milieu du dos.

Habite Sierra-Leone; côte orientale d'Afrique.

La guenon de Campbell, décrite par M. Waterhouse, est remarquable par son pelage long et touffu, et par la disposition des poils se partageant et divergents sur le milieu du dos. Les parties supérieures sont d'un gris olivâtre, les poils étant annelés de noir et de jaune; les parties postérieures du corps et les cuisses sont d'un gris ardoisé, avec de très-petits anneaux; les parties inférieures du corps et le dedans des membres sont blancs. La queue, variée en dessus de noir et de jaune sale, l'est, en dessous, de noir et de blanchâtre, les poils de l'extrémité étant plus longs et noirs. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

4. GUENON DE MARTINI. *CERCOPITHECUS MARTINI*. (Waterhouse.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Poils de la partie supérieure du corps annelés de noir et de jaune pâle; sommet de la tête, membres et queue noirâtres; gorge et dessous de la gorge d'un gris brunâtre.

Habite l'île de Fernando-Po.

Cette espèce, encore imparfaitement connue, a le pelage composé de poils assez longs; les parties



supérieures sont grisâtres, les poils étant annelés de noir et de blanc jaunâtre; le dessus de la tête, les bras et la queue, sont noirâtres. La poitrine est d'un blanc sale, tandis que l'abdomen et la face externe des cuisses sont brunâtres. On remarque à la queue des poils d'un brun rouge.

5. GUENON MOUSTAC. *CERCOPITHECUS CEPHUS*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face bleue avec un croissant blanc sur le nez; pelage, sur le corps, vert brunâtre, gris verdâtre sur les cuisses, et gris jaune sur les membres; queue, aux deux tiers, d'un roux vif; dedans des membres gris; favoris jaunes; barbe blanche; un bandeau noir sur le front; parties nues des extrémités de couleur charnue.

Habite la côte occidentale d'Afrique; la Guinée.

Cette espèce, nommée moustac par Buffon, est d'une taille intermédiaire à l'ascagne et à la môme; toute la tête est couverte de poils verdâtres, plus foncés à l'occiput qu'au front; ceux du dos, des épaules, des flancs, de la croupe et de la base de la queue, sont d'un vert plus brun qu'à la tête;



Fig. 79. — Guenon moustac.

ceux des membres sont gris, avec une teinte de jaune. Ces nuances résultent de ce que les poils sont annelés. Tous sont gris vers la racine, puis noirs et jaunes au bout. Les deux derniers tiers de la queue sont roux. Les favoris sont très-épais, et d'un jaune brillant, passant au blanc sur la mâchoire inférieure; une raie de poils noirs les sépare de la coiffure verte de la tête. Les oreilles, les testicules et la peau des mains, couleur de chair; toute la face d'un bleu lapis à teinte noirâtre près des lèvres. Mais ce qui rend la face de cet animal tout à fait remarquable, c'est une tache blanche, en forme de chevron brisé, qui se trouve au-dessous et de chaque côté du nez, sur la lèvre supérieure, de manière à figurer deux moustaches; et, en effet, c'est cette tache blanche qui a valu à cet animal le nom de moustac que Buffon lui a donné. (DESMOULINS; FRÉDÉRIC CUVIER.)

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LIII.19



Guenon môme.



6. GUENON BARBUE. *CERCOPITHECUS POGONIAS*. (Bennett.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Barbe très-longue et d'un blanc jaunâtre; pelage noirâtre, ponctué de blanc; milieu du dos, crœpion, dessus de la queue et bandelette temporale noirs; front et cuisses jaunâtres, ponctués de noir; dessous du corps et dedans des membres roux jaunâtre.

Habite l'île de Fernando-Po.

La guenon barbue ou *pogonias*, qu'il ne faut pas confondre avec le singe désigné, par les auteurs, sous le nom de guenon barbique, a été décrite, pour la première fois, en 1855, dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres. Cette espèce est remarquable par l'existence d'une longue barbe d'un blanc jaunâtre qui couvre toutes les parties latérales et inférieures de la face, et tombe jusque sur le cou. Le pelage est noirâtre, tiqueté de blanc, et passe au noir sur le milieu du dos, la croupe, le dessus et l'extrémité de la queue. Le front et la face externe des cuisses sont d'un jaunâtre tiqueté de noir. Les parties inférieures du corps et de la queue, ainsi que la face externe des membres, sont d'un jaune roussâtre.

On a découvert cette espèce à Fernando-Po, petite île de la côte de Guinée.

7. GUENON AUX LÈVRES BLANCHES. *CERCOPITHECUS LABIATUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage long et bien fourni; parties supérieures d'un gris foncé très-tiqueté de jaune pâle olivâtre; parties inférieures d'un blanc sale; une tache noire sur la face, au-dessus de la commissure des lèvres; le reste du tour de la bouche blanc; les quatre mains et la face externe des membres de devant noires; face externe des membres postérieurs cendré brunâtre; face interne des uns et des autres cendrée; queue d'un fauve sale inférieurement dans une assez grande étendue, variée de roux et de noir, en dessus, dans la même portion; le reste de cet appendice noir.

Taille : 0^m, 40 environ du bout du museau à l'origine de la queue, dont la longueur est de près de cinq décimètres.

Habite l'Afrique, côte occidentale?

Cette espèce a le pelage long et bien fourni; les poils du dos sont couchés et dirigés en arrière. Il existe, sur chaque joue, un bouquet de longs poils dirigés aussi en arrière. Les oreilles sont garnies, intérieurement, de poils gris et roussâtres; caractère par lequel la guenon aux lèvres blanches rappelle la guenon à oreilles rouges de M. Waterhouse.

Le sommet de la tête est d'un noir tiqueté de jaune verdâtre; le front et les joues sont, au contraire, d'un jaune verdâtre tiqueté de noir, parce qu'ici ce sont les anneaux clairs qui dominant.

La coloration des parties supérieures et inférieures du corps, des membres et de la queue, a été décrite dans la caractéristique; mais j'ajouterai que la gorge est d'un blanc sale, aussi bien que les autres parties inférieures, et que le tour de l'anus est d'un fauve sale, comme l'est aussi inférieurement la queue dans sa première portion. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

8. GUENON MONE. *CERCOPITHECUS MONA*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Vertex vert doré; dos et flancs marron vif piqueté de noir; dessus de la

queue bleu ardoisé; deux taches blanches sur les fesses; face bleue; lèvres et nez couleur de chair; mains et oreilles carnées et livides; sourcils cendrés.

Habite la côte occidentale d'Afrique; Guinée

La tête est olivâtre; les joues d'un olivâtre clair; une tache noire s'étend de la partie supérieure de l'orbite à l'oreille, et l'on remarque sur le front une ligne d'un blanc verdâtre; le dos, les épaules et les flancs, sont d'un roux tiqueté de noir; la croupe est noire, à l'exception de deux taches elliptiques blanches, placées à droite et à gauche de l'origine de la queue; les mains et la face externe des membres sont noires; les parties inférieures du corps et le dedans des membres sont d'un blanc pur qui, sur ceux-ci, tranche avec le noir de la région externe; la queue est variée de jaune et de noir, avec l'extrémité noire. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE)



Fig. 80. — Guenon mâle.

Le dessus des jambes et des cuisses, ainsi que la queue, sont d'un gris ardoisé. Un léger bandeau gris ceint le front au-dessus des sourcils; et, de chaque côté des joues, d'épais favoris jaune paille, joints sous le menton, lui encadrent la face qui, des yeux jusqu'au nez, est bleuâtre et d'une belle

couleur de chair sur le reste de son étendue; les pattes et les oreilles sont couleur de chair livide.

Différente de tous les autres singes par son sérieux, la môme ne grimace jamais. Sa figure est toujours grave et calme. Sa décence n'est pas moins exemplaire parmi cette race d'impudiques; sa douceur n'est pas même altérée par les souffrances de la maladie. Nous en avons observé une dans le dernier mois d'une consommation pulmonaire; elle recevait avec reconnaissance les caresses et les témoignages d'affection, lors même que son état ne lui permettait plus de manger le sucre ou le gâteau qu'on lui présentait. (DESMOULINS.)

Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire la description que Frédéric Cuvier donne de cette charmante espèce :

Si l'élégance dans les formes, la grâce dans les mouvements, la douceur dans le caractère, la finesse dans l'intelligence, la pénétration dans le regard, tout ce qui, dans un animal, enfin, peut le faire rechercher et donner pour lui de l'affection, offraient aux naturalistes des caractères propres à former des groupes dans leurs classifications, la môme devrait incontestablement servir de type à l'une de ces divisions; car elle se distingue, par ses qualités, de la plupart des autres guenons. Mais, si ce bel animal ne présente aucun caractère physique propre à confirmer la distinction que ses qualités morales indiqueraient, c'est que celles-ci tiennent sans doute à sa nature particulière et à l'éducation que son extrême douceur lui a méritée. En effet, la môme ne se distingue essentiellement des autres guenons que par ses couleurs, et celles-ci ont une variété qu'on ne rencontre point chez les autres espèces. Sa tête est d'un vert doré brillant; son dos et ses flancs sont d'un beau marron tiqueté de noir; le dessus de ses jambes, de ses cuisses et de sa queue, d'un gris d'ardoise pur; et son cou, sa poitrine, son ventre et la face interne de ses membres, d'un blanc éclatant. De chaque côté de ses joues, sont d'épais favoris jaune-paille, mélangés de points noirs; et l'on voit deux taches très-blanches de chaque côté de la queue, au haut des cuisses, qui tranchent avec la couleur foncée de ces parties. Ses pattes sont couleur de chair livide; sa face, des yeux jusqu'au nez, est bleuâtre, et, sur le reste du museau, couleur de chair pure.

Cette variété de couleur avait fait penser à Buffon que la môme était le *kebos* des Grecs; mais cette synonymie ne repose que sur une simple conjecture. Les anciens ne nous ont presque jamais parlé des singes de manière à les faire reconnaître; ils se bornaient à nommer les animaux, comme s'ils eussent ignoré que les langues suivent la destinée des peuples, ou comme s'ils n'eussent écrit que pour leurs contemporains.

C'est aussi assez arbitrairement que Buffon a donné à cette guenon le nom de môme, générique dans l'Orient pour les singes à longue queue; toutefois ce nom, n'ayant chez nous aucune signification, a pu, sans inconvénient, devenir spécifique. Il n'est presque jamais possible au naturaliste d'appliquer à une espèce étrangère et nouvelle un de ses véritables noms; mais, si celui qu'il donne est bien choisi, quoique arbitrairement, il est toujours préférable à ces dénominations composées, tirées de quelques caractères apparents, qui ont le grave inconvénient de ne point être des noms, et surtout de finir presque toujours, ou par ne plus être exclusives, ou par être inexactes.

On regarde communément la môme comme originaire de Barbarie, quoiqu'on n'en rapporte aucune preuve. Toutefois, elle nous vient certainement d'Afrique; et, à la facilité qu'elle a de vivre chez nous, on peut conjecturer qu'elle se trouve principalement dans les régions septentrionales ou dans les parties élevées de ce continent.

Le bel individu, type de cette description de Frédéric Cuvier, s'est, pour ainsi dire, développé sous ses yeux. Il était extrêmement jeune lorsque la ménagerie du Muséum en fit l'acquisition; et sa douceur, mais surtout son peu de pétulance, permirent de le laisser en liberté. L'âge n'a point encore altéré son bon naturel; il est devenu grand et a pris de la force; son adresse est extrême, et son agilité sans égale; cependant tous ses mouvements sont doux, et ses actions semblent circonspectes; ses desirs ont de la persévérance, mais ils ne le portent jamais à rien de violent. Lorsqu'après avoir bien sollicité, on persiste à refuser, il fait une gambade, et semble occupé d'autre chose; il prend tout ce qui lui plaît, les objets qui lui ont attiré des punitions comme les autres, et il a une adresse extrême pour exécuter ses rapines sans bruit; il ouvre des armoires qui ont leur clef, en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaîne et cherche dans les poches avec une délicatesse telle, que souvent on ne sent pas sa main, quoiqu'on sache qu'elle vous dépouille. C'est l'examen des poches qui lui plaît le plus, parce que sans doute il y a souvent trouvé

des gourmandises qu'on voulait qu'il y trouvât, et il y fouille sans mystère : ordinairement il débute par là, dès qu'on s'approche de lui, et semble chercher dans les yeux ce qu'il doit espérer de trouver. Il n'est pas très-affectueux; cependant, lorsqu'il est tranquille, et que rien ne le préoccupe, il reçoit avec plaisir les caresses, et il répond avec grâce lorsqu'on veut jouer avec lui; alors il prend toutes les attitudes possibles, mord légèrement, se presse contre vous, et il accompagne toutes ses gentillesses d'un petit cri assez doux, et qui semble être pour lui l'expression de la joie. Jamais il ne fait aucune grimace; sa figure, bien différente de celle de la plupart des autres singes, est, au contraire, toujours calme, et paraîtrait même sérieuse; et, quoiqu'il soit mâle, il n'a jamais manifesté la lubricité qui rend la plupart des singes si dégoûtants. (FRÉD. CUVIER.)

9. GUENON MONOÏDE. *CERCOPITHECUS MONOIDES*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus de la tête et nuque d'un vert olivâtre tiqueté de noir; parties supérieures d'un roux tiqueté, légèrement lavé de vert; épaules, une grande partie des membres et de la queue, noirs; ventre et bas de la poitrine grisâtres; devant de la poitrine et gorge blancs.

Habite l'Afrique; probablement la côte occidentale.



Fig. 81. — Guenon monoïde.

Cette espèce, nommée monoïde à cause de ses rapports avec la guenon môme de Buffon, a le dessus de la tête et la nuque d'un vert olivâtre tiqueté de noir; le dessus du col, les côtés de la tête, y compris de longs poils qui garnissent les joues, et la partie inférieure des flancs, d'un roux tiqueté légèrement lavé de vert; les épaules, la face externe des bras, les avant-bras, les quatre mains, une partie des cuisses, et la plus grande partie de la queue, d'un noir pur; le reste des cuisses et la base de la queue d'un noir grisonnant; la face externe des cuisses et des jambes, le ventre et le bas de la poitrine et la gorge, blancs; les oreilles sont garnies supérieurement, à leur face interne, de poils blancs assez longs.

La distance du museau à l'origine de la queue est d'un demi-mètre environ, et la queue est plus longue d'un sixième que le corps et la tête pris ensemble.

Le cercopithèque monoïde est connu par un individu femelle, donné à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle par madame la princesse de Beauveau; la patrie de ce singe n'était pas exactement déterminée. Déjà vieux lorsqu'il arriva au Muséum, et très-vieux lorsqu'il mourut, il avait les allures et le naturel de la môme et de la diane. Il est le premier singe de l'ancien continent que j'aie vu enrouler sa queue autour des corps placés à sa portée, et s'en servir pour assurer et faciliter sa locomotion. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

10. GUENON DE DELALANDE. *CERCOPITHECUS LALANDII*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Une bande blanche au devant du front; pelage long, d'un gris légèrement olivâtre sur le dos et les flancs; parties inférieures du corps et externes des membres blanchâtres; la face, le menton et les quatre mains, noirs; queue grise, avec l'extrémité noire; l'anus entouré de poils ras d'un roux vif.

Habite l'Afrique australe; spécialement la Cafrerie.

Nommée aussi guenon naine de Delalande par Desmoulins, qui ne connaissait qu'un jeune individu, cette espèce a la tête et le corps uniformément gris cendré, ainsi que la queue, dont le bout est noir; des poils plus longs débordent le pelage sur la nuque, le dos et les épaules; la gorge est grisâtre; le dedans des membres est d'un gris blanchâtre, plus foncé que la gorge; sous le menton, une tache gris-brun se prolonge vers le larynx, au milieu du blanchâtre de la gorge; la face est de couleur tannée, ainsi que les mains; les sourcils sont noirs et surmontés d'un bandeau grisâtre. (DESMOULINS.)

Mieux connue aujourd'hui, la guenon Delalande a été ainsi caractérisée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Je conserve à cette espèce, dit le savant professeur du Muséum, le nom du célèbre voyageur qui l'a rapportée, il y a trente ans, de l'Afrique australe; mais je suis obligé de modifier le double nom spécifique, guenon naine de Delalande, qui est fort irrégulièrement formé, et de plus fort inexact. M. Desmoulins n'a, en effet, attribué à la guenon de Delalande une taille naine que parce que, ayant vu seulement de jeunes individus, il les a pris pour des adultes.

Cette guenon n'est point rare dans l'Afrique australe, et existe depuis longtemps dans plusieurs collections; mais, à l'exception de M. Desmoulins qui, ainsi qu'on vient de le voir, attribue à l'espèce une taille comparativement très-petite, ce singe est toujours resté confondu avec la guenon vervet de Frédéric Cuvier; erreur commise par Cuvier lui-même, aussi bien que par les autres zoologistes.

La guenon de Delalande a, en effet, la même distribution générale de couleurs que le vervet, et l'anus est de même entouré de poils roux; mais, si la distribution générale des couleurs est la même dans les deux espèces, leur teinte est différente; le pelage très-long n'est véritablement pas vert chez la guenon de Delalande, même sur le dos et la tête, mais d'un gris à peine teinté de vert ou d'olivâtre.

L'erreur qu'a commise Frédéric Cuvier, en confondant en une seule espèce le *pygerythrus* et le

Lalandii, ne peut d'ailleurs être imputée à reproche à ce célèbre zoologiste. Longtemps on n'avait connu, d'une part, le *cercopithecus Lalandii* que par de jeunes individus rapportés du Cap par M. Delalande, et le *cercopithecus pygerythrus*, au contraire, que par deux individus adultes, venus vivants par la voie du commerce, et acquis par la ménagerie du Muséum.



Fig. 82. — Guenon Delalande.

Il était naturel d'attribuer à des différences d'âge les caractères différentiels que l'on observait entre ces individus, et c'est pourquoi le *cercopithecus pusillus Lalandii* de Desmoulins fut considéré, par tous les auteurs, comme un double emploi du *pygerythrus*. Mais de nouveaux et riches matériaux sont maintenant à notre disposition. Aux jeunes *cercopithecus Lalandii*, rapportés par Delalande, j'ai pu comparer une belle série d'individus de tout âge et des deux sexes, rapportés par MM. Verreaux; et c'est sur les résultats de cette comparaison que je me suis fondé pour considérer le *cercopithecus Lalandii* comme une espèce voisine, mais distincte, du *cercopithecus pygerythrus*. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

41. GUENON DIANE. *CERCOPITHECUS D'ANA*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un marron vif sur le milieu du dos; parties latérales de la face, poils du menton, lesquels forment une barbe pointue et assez longue, gorge, partie interne et antérieure de l'épaule et du bras, d'un blanc pur; une ligne blanche étroite au devant du front; ventre noirâtre; flancs d'un gris foncé tiqueté de blanc; la queue noire; membres de même couleur, sauf le dedans de la cuisse, qui est roux ou roussâtre, et une ligne longitudinale jaunâtre sur la face externe.

Habite le Congo et la Guinée.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
L.I.I.I.E.



Malbrouck mâle.



La diane appartient au groupe des guenons de petite taille, dont le naturel est doux et la vivacité aimable et gracieuse, mais qui n'a point encore été caractérisé avec précision par les organes, si ce n'est, toutefois, par l'angle facial. Elle me paraît se rapprocher du hocheur, comme celui-ci le fait du blanc nez. Tous ces quadrumanes ont à peu près la même taille et les mêmes proportions; ils ne diffèrent que par la distribution de leur couleur, en général assez agréablement variée. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Tout le dessus du corps, les flancs, les bras, les cuisses, les jambes, la poitrine, le ventre et la queue, d'un noir uniforme; cette teinte est un peu moins foncée sous le corps; dos et flancs tiquetés de blanc et de noir; des poils fauves seulement autour des callosités; un arc mélangé de petits poils blancs et jaunes assez clairsemés sur le front; quelques poils autour du menton, mais sans former de longue barbe; toute la face violâtre, avec du bleu dominant sur les pommettes et les joues, et du rouge dominant autour du museau et sur les paupières; mains noires; les yeux d'un jaune fauve. Telle était, à son entrée à la ménagerie, la diane observée par Frédéric Cuvier. Depuis, les anneaux blancs des poils du dos passèrent au fauve, et cette couleur augmenta aux favoris. (DESMOULINS.)

L'animal que je décris, dit Frédéric Cuvier, en parlant d'une diane femelle, existe depuis plusieurs années dans notre ménagerie, et, à son arrivée, il ne ressemblait pas entièrement à ce qu'il est aujourd'hui. Alors, sa tête, le dessus de son cou, ses épaules, ses bras, ses avant-bras, ses mains, son cou, sa poitrine, son ventre et sa queue, étaient uniformément noirs, mais d'une teinte un peu moins foncée aux parties inférieures du corps et dans une bonne partie de la longueur de la queue que partout ailleurs; le dos et les côtés du corps présentaient un pelage tiqueté de blanc et de noir, parce que les poils avaient de petits anneaux noirs et blancs; les favoris étaient tiquetés de noir et de jaune, et l'on voyait aussi un peu de jaune dans le bandeau blanc en forme de croissant renversé qui garnissait le front au-dessus des yeux. Quelques poils blancs se remarquaient autour du menton, mais ils n'y formaient point la longue barbe du roloway; et l'on ne trouvait de poils fauves que sous les callosités, et encore étaient-ils en petit nombre. Toute la figure était d'un violâtre dans lequel le bleu dominait sur les pommettes et les joues, tandis que c'était le rouge qui l'emportait autour du museau et sur les paupières. Les mains étaient entièrement noires, et les yeux d'un jaune fauve.

Aujourd'hui la distribution générale de ces couleurs n'est point changée; mais les anneaux blancs des poils du dos sont devenus jaunes, et cette couleur a de même augmenté sur les favoris. En outre, les poils qui garnissent la face interne des cuisses supérieurement sont colorés d'anneaux gris et blancs, ce qui donne à cette partie une teinte grise fort douce; et les poils de la queue sont également couverts d'anneaux semblables, mais les gris sont presque noirs. Le pelage de cet animal, très-fourni aux parties supérieures, l'est très-peu aux parties inférieures, où la peau, ainsi que sur le reste du corps, a une teinte violette.

12. GUENON MALBROUCK. *CERCOPITHECUS CYNOSURUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un vert très-jaunâtre, tiqueté de noir sur la tête, le dos, les épaules et les flancs; gris sur la face externe des membres; une bande blanche au devant du front; parties inférieures du corps, y compris le menton, et dedans des membres, blancs; face noirâtre, avec le tour des yeux livide; mains noires ou noirâtres, avec l'extrémité des doigts plus claire; queue d'un gris noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; des poils roux en petit nombre autour de l'anus et ne formant point une tache bien circonscrite; scrotum bleu lapis. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Habite la côte ouest d'Afrique; la Gambie.

Le malbrouck est une des grandes espèces de guenons. Lorsqu'il est à terre, dit Frédéric Cuvier, il se tient toujours sur ses quatre pattes; et, comme il est essentiellement organisé pour vivre sur les arbres et pour y grimper, sa marche n'a point d'aisance; ses jambes de derrière étant plus lon-

gues que celles de devant, il en résulte que la partie antérieure de son corps ne peut pas, dans ses mouvements, se conformer à ceux de la partie postérieure, et que celle-ci s'avance beaucoup plus que l'autre, ce qui le force à porter alternativement son train de derrière à droite et à gauche, lorsqu'il veut s'avancer lentement, ou à s'élancer par sauts lorsqu'il veut courir. Cette conformation, si peu favorable pour des animaux destinés à vivre à terre, l'est beaucoup, au contraire, pour ceux qui doivent se nourrir de fruits; l'excédant de longueur des jambes de derrière sur celles de devant

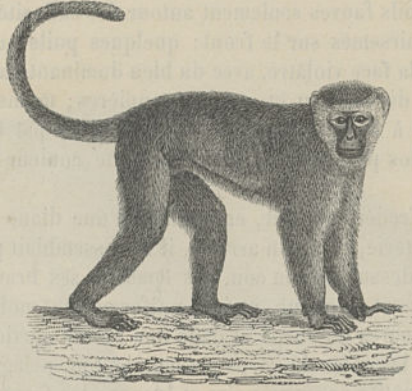


Fig. 85. — Guenon malbrouck.

ne nuit point pour grimper aux arbres, et donne, au contraire, le moyen de s'élancer de branche en branche, et même d'un arbre à l'autre; aussi ces singes descendent-ils rarement à terre; réunis en troupes, ils peuplent, avec les oiseaux, le ciel de verdure qui couvre les riches forêts de l'Asie méridionale, où l'on croit qu'ils se trouvent, car on n'est pas bien certain encore des pays qu'ils habitent; dans ces retraites élevées, ils n'ont guère d'autres ennemis à craindre que l'homme et les grands serpents; c'est pourquoi sans doute ils se rencontrent en nombre si considérable, qu'ils fatiguent le voyageur autant par la pétulance de leurs mouvements que par l'importunité de leurs cris. Nous en avons possédé un assez grand nombre, de tout âge et de tout sexe; il n'est point d'animaux plus agiles: celui que nous avons le mieux examiné s'élançait souvent de manière à faire plusieurs tours, comme en volant, couché sur le côté, ne se soutenant ainsi en l'air que par l'impulsion qu'il se donnait en frappant de ses pieds les parois de sa cage. Ces malbroucks faisaient rarement entendre leur voix, qui ne fut jamais qu'un cri aigre et faible, ou bien un grognement sourd. Les mâles, dans leur jeunesse, étaient assez dociles; mais, dès que l'âge adulte arrivait, ils devenaient méchants, même pour ceux qui les soignaient; les femelles restaient plus douces, et paraissaient seules susceptibles d'attachement. La circonspection est une des qualités principales du caractère de cette espèce; cependant les malbroucks sont excessivement irritables; mais si d'un côté ils sont violemment poussés par leurs penchants, de l'autre ils calculent tous leurs mouvements avec soin; et lorsqu'ils attaquent, c'est toujours par derrière et quand on n'est point occupé d'eux; alors ils se précipitent sur vous, vous blessent de leurs dents ou de leurs ongles, et s'élancent aussitôt pour se mettre hors de votre portée, sans cependant vous perdre de vue, et cela autant pour saisir le moment favorable à une nouvelle attaque que pour se soustraire à votre vengeance. L'extrême irritabilité du malbrouck est cause qu'on ne peut ni l'appivoiser entièrement ni lui faire supporter de contrainte; c'est-à-dire qu'il n'est susceptible d'aucune éducation, que de celle de la nature; dès qu'on le violente et qu'on veut qu'il obéisse, sa pétulance cesse, il devient triste et taciturne, et bientôt après il meurt. Ces animaux se servent de leurs mains avec beaucoup d'adresse; ce sont des organes qu'ils emploient à tout; c'est avec elles qu'ils portent ordinairement leur manger à leur bouche, qu'ils jouent, qu'ils se battent; et ils saisissent les plus petits objets entre leur index et le pouce, malgré la brièveté de celui-ci. Lorsqu'ils mangent des fruits ou des racines, ils ont toujours soin de les peler avec leurs



Fig. 84. — Main antérieure du malbrouck.



Fig. 85. — Main postérieure du malbrouck.



Fig. 86. — Guenon malbrouck.

dents; et ils flairent tout ce qu'on leur donne à manger; ils boivent constamment en humant. Leurs sens sont fort bons, sans cependant être délicats; et c'est de celui de la vue dont ils font évidemment le plus d'usage. Les mâles paraissent toujours disposés à l'accouplement, mais je n'ai jamais vu de femelles dans ce cas; ainsi l'on ignore toutes les circonstances qui sont relatives à la reproduction de cette espèce. En général, les guenons sont beaucoup moins portées à se reproduire dans nos climats, et dans la gêne où nous les tenons, que les autres singes de l'ancien continent.

Toutes les parties supérieures du corps du malbrouck sont d'un gris verdâtre, qui résulte de poils alternativement colorés de jaune et de noir dans leur moitié extérieure; les membres, en dessus, et la queue, dans toute sa longueur, sont d'une couleur grise, produite aussi par des poils couverts d'anneaux blancs et noirs. Les poils de toutes ces parties sont gris à leur base; la face interne des membres, la partie supérieure des cuisses, le ventre, la poitrine, le cou, la gorge, les joues, et un bandeau sur les sourcils, sont blancs. Les poils des côtés des joues sont très-longs, et se dirigent en arrière, en formant des espèces de favoris; les yeux sont bruns; le museau est noir, excepté autour des yeux, où il y a de la couleur de chair; et cette dernière couleur tient d'autant plus de place que les individus sont plus jeunes; les oreilles et les paumes des mains sont également noires; les callosités et le tour de l'anus sont rouges, et cette couleur devient encore plus vive à l'époque du rut; enfin, le scrotum est remarquable par sa belle couleur du lapis le plus pur. (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 87. — Tête de malbrouck.

13. GUENON TANTALE. *CERCOPITHECUS TANTALUS*. (Ogilby.)

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage vert olivâtre en dessus; queue brune, et terminée par une houppe de poils jaunes.

Habite..... patrie inconnue.

Cette espèce n'est connue que par la description qu'en donne Ogilby, et elle est malheureusement trop peu détaillée, comme la plupart des caractéristiques fournies par les journaux scientifiques, lorsque les auteurs veulent s'assurer la priorité d'une description, véritable abus, consacré par l'usage, mais dont il est facile de comprendre les inconvénients; car il suffit de donner un nom à un animal, d'en faire une description sommaire et presque toujours insuffisante, pour laisser à l'auteur le droit d'attendre qu'il lui convienne de compléter son travail, et souvent il se croit dépouillé lorsque d'au-

tres, dans ce cas, donnent un autre nom accompagné d'une description complète à l'animal que le premier aurait pu faire connaître de suite. De là cette multiplicité des noms, cette synonymie embrouillée, ces erreurs inévitables, et le dégoût qu'on éprouve lorsqu'on veut déterminer exactement une espèce qui a reçu dix ou douze noms différents, répétés ou cités sans examen, par autant d'auteurs peu scrupuleux sur le choix des autorités qu'ils citent.

Les nombreuses citations que l'on trouve dans les auteurs systématiques, dit Frédéric Cuvier, feraient naturellement penser que les animaux qui en sont l'objet ont été vus par un grand nombre d'observateurs, et qu'en réunissant ce que chacun d'eux a rapporté, on aurait, de la nature de ces animaux, une histoire complète. Cependant il n'en est point, à beaucoup près, ainsi : dès qu'on examine ces citations nombreuses et si variées, on voit bientôt qu'elles ne sont qu'un luxe d'érudition inutile, que, de tous les auteurs dont elles rapportent les noms, il n'y en a qu'un fort petit nombre d'originaux, que les autres sont de simples copistes, et que tout ce qu'on possède sur ces sujets, si complètement traités en apparence, consiste en quelques observations isolées, souvent contradictoires, qui, presque toujours, plongent l'esprit dans une situation plus pénible encore à supporter qu'une entière ignorance. Nous nous élevons avec d'autant plus de force contre ce faste de citations, qu'il n'a d'autres effets que d'induire en erreur, d'affaiblir le zèle, et d'empêcher que de véritables recherches ne soient acquises.

La guenon tantale a le pelage d'un vert olivâtre en dessus, et cendré sur la face externe des membres; la queue est brune, mais terminée, comme chez le callitriche, par des poils jaunes, et les parties inférieures du corps sont de cette couleur; la face est noirâtre, avec le tour des yeux livide; il existe une bande sourcilière blanche.

14. GUENON ROUX-VERT. *CERCOPITHECUS RUFO-VIRIDIS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Une bande sourcilière blanche; face noire; pelage vert roussâtre en dessus, gris verdâtre sur les épaules et les cuisses, blanchâtre en dessous et roux sur les flancs.

Habite l'Afrique, côte occidentale.

Le dessus du corps et de la tête est d'un vert olivâtre, plus lavé de roux sur le corps que sur la tête; les flancs sont, dans la partie qui se rapproche de l'épaule, d'un vert roussâtre; les poils laineux sont, dans cette région, lavés de fauve roux sur une partie de leur étendue, et les poils soyeux, annelés de noir et de vert. Plus en arrière, vers le milieu des flancs, les poils laineux sont presque entièrement d'un fauve roussâtre clair, peu différent de la couleur connue sous le nom de nankin, et cette couleur se montre au dehors, chez notre individu du moins, au travers des poils soyeux annelés de vert et de noir, peu nombreux en cette partie. Enfin, plus en arrière, et jusqu'aux aines, les flancs sont d'un fauve roussâtre presque pur, les poils laineux étant de cette couleur, sauf la racine, qui est blanche, et les poils soyeux, toujours annelés de vert et de noir, étant extrêmement peu nombreux.

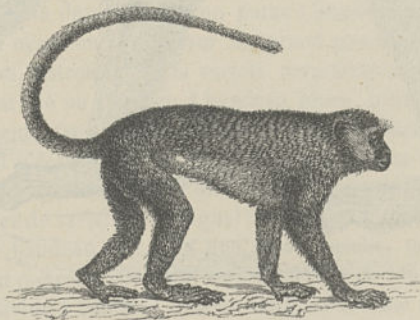


Fig. 88. — Guenon roux-vert.

Les épaules et les cuisses sont d'un vert grisâtre; la face externe des avant-bras et des jambes d'un gris tiqueté de verdâtre; les quatre mains, grisonnant. Quant à la face interne des quatre membres, elle est blanche, de même que les parties inférieures.

La queue est, en dessus, d'un gris tiqueté; elle est blanchâtre en dessous; son extrémité est noire en dessus. Il existe quelques poils roux entre la queue et les callosités, à peu près comme chez la guenon malbrouck.

La face est noire, comme chez la guenon grivet, avec un bandeau blanc en avant du front; le menton est noir; sur les côtés de la face existent de longs poils blancs, dirigés en arrière et en haut, à peu près comme chez le grivet.

La guenon roux-vert, quoique très-voisine des guenons grivet et vervet, se distingue nettement de l'une et de l'autre. Outre la couleur des flancs, et spécialement celle des poils laineux, qui sont blancs dans ces deux espèces, outre quelques autres différences encore, il suffira de rappeler ici, pour la première, la couleur grise de la face externe des épaules, des cuisses, et, à plus forte raison, des avant-bras et des jambes; la couleur du menton, qui est revêtu de poils blancs et de poils roux; celle du pourtour de l'anus, où l'on voit aussi de longs poils blancs et point de poils roux; pour la seconde, le caractère qui lui a valu le nom de *pygerythrus*, et la couleur noire des quatre mains. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

15. GUENON PATAS. *CERCOPITHECUS RUBER*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un fauve vif sur le corps et les parties externes des membres,



Fig. 89. — Guenon patas.

blanc en dessous et en dedans des mêmes parties ; queue rouge en dessus, blanche en dessous ; poils de la tête roux vif ; un bandeau noir sur le front ; parfois un bandeau blanc.

Habite le Sénégal et l'Éthiopie.

Buffon et Daubenton ont décrit cette espèce sous le nom de patas à bandeau noir, de singe rouge du Sénégal, et de patas à bandeau blanc, ce dernier comme variété du premier. Frédéric Cuvier semble disposé à croire qu'il existe deux espèces, laissant toutefois la question indécise. Voyons ce qu'il dit de ces singes :

Le patas est une des espèces les plus remarquables du genre guenon, à cause de sa couleur d'un roux uniforme et brillant. En effet, la plupart des autres guenons ont le pelage varié de noir et de jaune, plus ou moins fauve ou blanc, nuances qui produisent une teinte tantôt claire et brillante, tantôt sombre et foncée. Les rapports du patas sont plus nombreux avec les callitriches et les malbroucks, etc., qu'avec les mônes et les ascagnes ; son front n'a point le développement de celui des derniers ; aussi n'a-t-il pas leur naturel aimable et doux ; et sa taille devient plus grande que la leur.

Toutes les parties supérieures de cet animal sont d'un fauve brillant, qui s'affaibit de ton, et prend une légère teinte grisâtre en descendant sur les bras et sur les jambes. La queue est également fauve à son origine ; mais cette couleur se mêle aussi au gris et au jaunâtre à mesure qu'elle s'avance vers l'extrémité de cet organe, et ces changements sont encore plus sensibles à sa partie inférieure. Toutes les autres parties du corps de cet animal sont blanches, c'est-à-dire le ventre, la poitrine, la face interne des membres et les favoris, où l'on voit cependant quelques poils jaunâtres. La peau des quatre mains est d'une couleur de chair violâtre, et celle de la face de la même nuance, mais plus claire ; sur la lèvre supérieure, deux lignes, en forme de moustaches, sont revêtues de poils noirs, mais très-courts, qui donnent à cet animal une physionomie toute particulière.

Ce pelage n'est formé que de poils soyeux, qui sont gris à leur base, jaune foncé au milieu, et noirs à leur pointe, et cette pointe noire se retrouve encore sur les poils entièrement blancs ; ils sont généralement assez courts, excepté à l'occiput, où ils sont beaucoup plus longs qu'aux autres parties ; et les favoris se séparent vis-à-vis des oreilles, comme pour mettre ces organes à découvert.

Du reste, le patas a l'organisation des autres guenons ; il ressemble, de tous points, au malbrouck, par les organes des sens et de la manuduction, par ceux du mouvement et par ceux de la génération, c'est-à-dire qu'il appartient à leur genre.

J'ai possédé deux individus de cette espèce, et tous deux, quoique jeunes, étaient déjà méchants ; ils montraient l'emportement, le caprice, et l'inaffection des guenons ; mais ils annonçaient aussi toute la pénétration de ces animaux. L'un était mâle et l'autre femelle ; ils étaient du même âge, et se ressemblaient entièrement.

Cette belle espèce de singe est connue depuis longtemps, et la couleur particulière qui la distingue n'a pas permis qu'elle devint un sujet d'erreur en synonymie. On a toujours pu la reconnaître aisément ; toutefois, quoiqu'elle ne paraisse pas très-rare, elle n'a pas été souvent représentée ni décrite.

Buffon a parlé d'un patas à bandeau noir et d'un patas à bandeau blanc, et il a donné les figures de l'un et de l'autre ; mais il ne regardait leurs différences que comme différences de variété. J'ai moi-même donné la figure et la description d'un patas à bandeau noir dans la 15^e livraison de mon ouvrage. Depuis j'avais eu occasion d'observer un grand nombre de patas, et tous appartenant à l'espèce que j'ai décrite, ou, autrement, à la variété caractérisée par le bandeau noir. Aujourd'hui le hasard m'a procuré la variété ou l'espèce à bandeau blanc, beaucoup plus rare, sans doute, que la première, et qui se présente avec des caractères assez particuliers pour qu'il devienne important de la connaître mieux qu'il n'était possible de le faire par le peu de mots qu'en disent Buffon et Daubenton ; car elle se distingue de la première autrement que par le bandeau du front, et pourrait faire mettre en doute ce simple titre de variété sous lequel tous les naturalistes l'ont désignée jusqu'à présent.

À la vérité, mon patas à bandeau noir était une jeune femelle, tandis que celui à bandeau blanc était un mâle adulte, et l'on pourrait attribuer les différences de couleur aux différences d'âge ou de sexe ; mais, outre que l'individu à bandeau noir de Buffon était une femelle adulte, ce qui exclut l'influence de l'âge, on sait que dans le genre très-naturel des guenons les mâles et les femelles ne diffèrent point par les couleurs ; et ce qui a été observé chez les callitriches, les grivets, les mal-

broucks, les mangabeys, existe sans doute chez les patas. Par conséquent, le patas à bandeau noir et le patas à bandeau blanc sont des types de deux espèces. Nous ne toucherons point à cette question sur le seul examen de l'individu que nous publions aujourd'hui; nous pourrions même dire le seul que l'on connaisse, car Buffon et Daubenton se bornent à indiquer, en parlant de leur second patas, le trait qui le distingue du premier. D'autres détails porteront à penser que d'autres traits encore, non moins importants que le premier, pouvaient être présentés.

En effet, notre patas à bandeau blanc diffère de l'autre par un pelage roux moins foncé et plus orangé aux parties supérieures du corps, par l'absence de moustaches noires sur les lèvres, par des membres antérieurs, gris dans toute l'étendue de leur face supérieure, depuis l'épaule jusqu'à la main, au lieu d'être roux; par la jambe de derrière, entièrement grise, au lieu d'être rousse; par deux lignes de poils noirs qui partent obliquement de chaque extrémité du bandeau blanc, et qui viennent se réunir sur la tête, à peu près à distance égale de son sommet et du front; et, enfin, par une tache blanchâtre sur la cuisse, au-dessous de la base de la queue. Pour tout le reste, ces animaux sont semblables; ils ont les mêmes proportions, et paraissent avoir le même naturel.

Les différences que nous venons de signaler entre les deux patas sont à peu près égales à celles qui distinguent l'un de l'autre les callitriches, les grivets, les malbroucks, les vervets, etc.; mais, nous le répétons, nous ne prononcerons point sur ce que ces différences peuvent avoir de spécifique. Il nous suffit, pour le moment, de les faire connaître. De nouvelles observations viendront, plus tard, pour décider la question qui, aujourd'hui, nous paraît encore incertaine. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

16. GUENON CALLITRICHE. *CERCOPITHECUS SABÆUS*. (Erxleben.)

(Pl. 17.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage vert doré vif en dessus, gris sur les régions externes des membres; queue jaune verdâtre, terminée par un bouquet de poils jaunes; parties inférieures et internes d'un blanc lavé de jaunâtre; favoris jaune doré; scrotum blanc verdâtre; peau nue des extrémités, noire; face noire et surmontée d'une ligne sourcilière blanche, peu distincte.

Habite le Sénégal, le Cap et les îles du cap Vert.

Le callitriche, dit Frédéric Cuvier, a les plus grands rapports avec le malbrouck, que nous avons décrit; ils sont tous deux du même genre: tout ce qui est propre à l'un des organes des sens, dans ceux du mouvement, et dans ceux de la génération, est, sans aucune exception, propre à l'autre, et ils ne doivent également que très-peu différer par l'intelligence. Aussi je ne rapporterai point ce que j'ai dit avec assez de détails sur ces divers sujets à l'article du malbrouck, et je passerai immédiatement aux caractères spécifiques.

La couleur du callitriche, aux parties supérieures du corps, est d'un vert jaunâtre, comme son nom vulgaire l'indique, et provient de poils couverts d'anneaux jaunes et noirs, sur lesquels le jaune domine; la face externe des jambes est plus grise, le jaune des poils ayant disparu en partie; le dessus de la queue est comme le dessus du corps, mais elle est terminée par un long pinceau de poils jaunes. Les parties inférieures, la face interne des jambes, le dessous de la mâchoire, de la gorge et du cou, sont blanc jaunâtre; le dessous de la queue est plus grisâtre que le dessus et que les poils qui environnent en arrière les parties de la génération; ceux du dessus des sourcils, et ceux des favoris, sont d'un brun-jaune; et ces derniers se dirigent d'avant en arrière, en s'écartant un peu, de sorte que, vus de face, ils forment comme une sorte de fraise. La face, les oreilles et la peau des mains, sont tout à fait noires; la peau des testicules est verdâtre. Les oreilles diffèrent de celles du malbrouck, en ce qu'elles sont moins arrondies et commencent à s'allonger en pointe; elles semblent faire le passage des oreilles de guenons aux oreilles de macaques. Comparé au malbrouck, le callitriche a aussi la face plus allongée, moins arrondie, sans cependant que cette différence paraisse influer en rien sur les qualités de l'entendement.

Dans nos ménageries, ces singes montrent de la malice et de l'intelligence; mais ni l'une ni l'autre

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE



Guenon couronnée.



n'ont l'occasion de se développer, et, à part ce qu'en dit Adanson, on ne connaît rien sur leurs mœurs à l'état de liberté. Ce célèbre voyageur a trouvé ces singes en très-grande quantité au Sénégal; ils se tiennent sur les arbres, en troupes très-nombreuses, et gardent le plus profond silence, même lorsqu'ils sont blessés. Il ne les aperçut d'abord que par les branches que ces animaux lui jetaient, et les coups de fusil ne les effrayaient point; il en tua vingt-trois dans moins d'une heure, et dans l'espace de vingt toises. Cependant ils finirent par se cacher derrière les plus grosses branches ou par s'éloigner, soit en descendant à terre, soit en s'élançant de la cime d'un arbre à la cime d'un autre.



Fig. 90 — Guenon callitriche.

La Ménagerie du roi a souvent possédé des callitriches mâles; et je n'ai jamais eu l'occasion d'en voir de femelles. Buffon rapporte qu'elles ont une menstruation périodique, mais il ne dit point si les parties environnantes des organes génitaux étaient susceptibles de se gonfler par l'accumulation du sang, comme il arrive à d'autres guenons, et on ne sait rien sur leur génération. L'individu que j'ai fait représenter était fort beau et assez doux, quoique adulte; il aimait à se faire gratter par les personnes qu'il connaissait, et il cherchait rarement à nuire. Lorsqu'il éprouvait du contentement, il faisait entendre un petit grognement particulier assez doux, qu'on pourrait reproduire par la syllabe grou, sur l'r de laquelle le son se prolongerait; il ne se mettait point en colère. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

17. GUENON VEVET. *CERCOPITHECUS PYGERYTHRUS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Une bande blanche au devant du front; pelage d'un vert jaunâtre, tiqueté de noir sur la tête, le dos, les épaules, les flancs et le dessus de la queue; gris sur la face externe des membres; parties inférieures du corps et de la queue, et dedans des membres, blancs; la face, le menton, les quatre mains, dans leur totalité, et le bout de la queue, noirs; tour de l'anus d'un roux vif; scrotum vert-de-gris.

Habite l'Afrique, région encore indéterminée.

Le nom de *pygerythrus*, donné à cette espèce par Frédéric Cuvier, veut dire derrière rouge, et

exprime la particularité que présente le vervet d'avoir l'anus bordé de poils de couleur rousse, particularité qui ne lui est cependant pas exclusive, car plusieurs autres espèces nous en offriront l'exemple.



Fig. 91. — Guenon vervet.

18. GUENON GRIVET. *CERCOPITHECUS GRISEO-VIRIDIS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face noire bleuâtre; tour des yeux carné; favoris et bandeau frontal blancs; pelage vert sale sur le corps et sur les flancs, blanc assez pur en dedans des membres, sur le ventre et le thorax; pieds et mains d'un noir vif; queue grise dans toute son étendue; scrotum vert-de-gris, entouré de poils orangés.

Habite la Nubie, l'Abyssinie et l'Égypte.

Le grivet est connu, en Abyssinie, sous le nom de *tota*, et, dans le Sennaar, sous celui d'*abellan*. Cet animal ressemble beaucoup au malbrouck par les couleurs générales du pelage, mais il en diffère par les formes de la tête, moins arrondies, par le scrotum, qui est d'un vert de cuivre, au lieu d'être bleu lapis. Il se distingue du callitriche par sa couleur beaucoup plus sombre, le bandeau blanc des sourcils, ses favoris blancs et sa queue grise jusqu'à son extrémité; il lui ressemble, au contraire, par la forme pyramidale de la tête, par la couleur du scrotum, et par la coloration des poils qui environnent ces organes, jaune, il est vrai, chez le callitriche, au lieu d'être orangée.

Toutes les parties supérieures de son corps, excepté les membres et la queue, sont d'un vert sale

qui résulte des poils annelés de gris noirâtre et de jaune livide; les poils des cuisses ont la même disposition, mais il y a très-peu de jaune; et tous les anneaux sont gris et blancs sur les pattes de devant et de derrière. A la face interne des membres, au ventre, à la poitrine, à la partie antérieure des épaules, au cou et à la face interne de la queue, le poil est blanc. Les favoris, et un bandeau qui passe sur les sourcils, ont aussi cette couleur; les oreilles, la paume des quatre mains et la face, sont

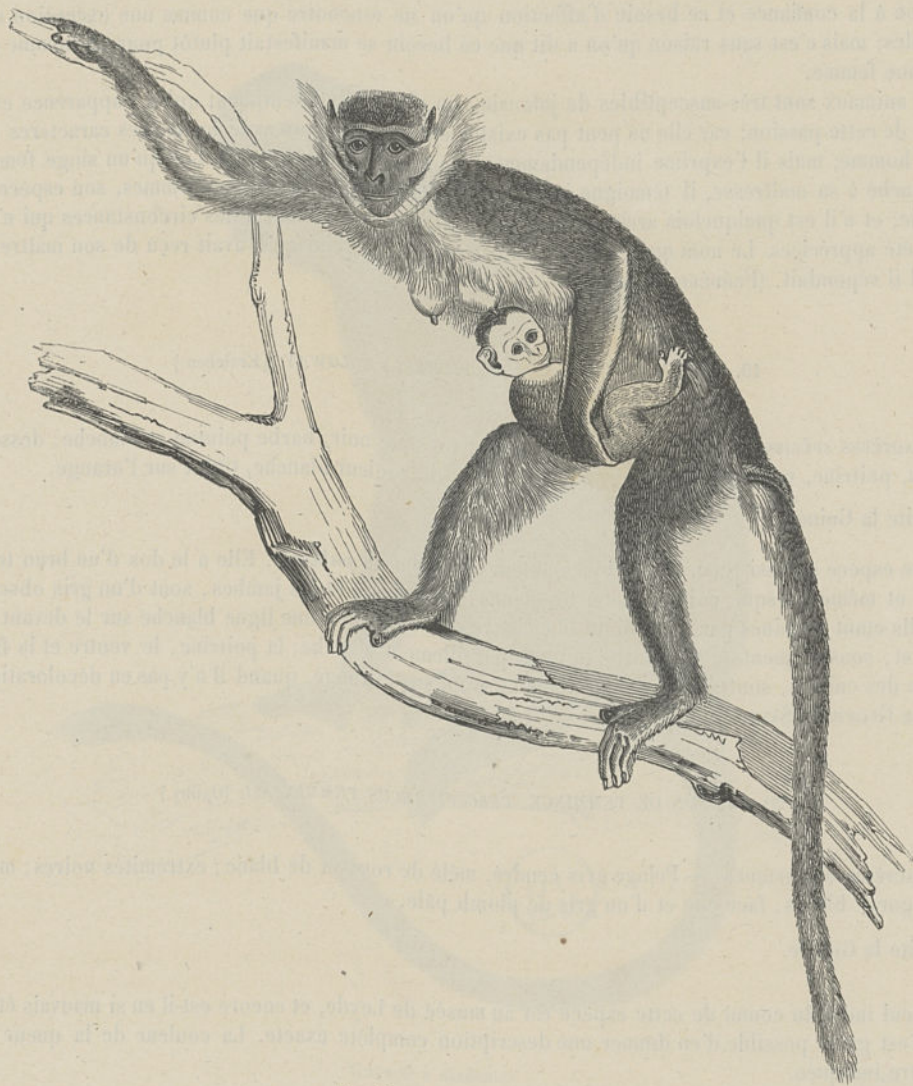


Fig. 92. — Grivet et son petit.

d'un noir violâtre, mais le tour des yeux est d'une couleur de chair livide; quelques poils noirs, longs et roides, assez semblables à des soies, naissent sur la crête sourcilière, entre les deux yeux.

J'ignore d'où cette espèce est originaire; et elle arrive assez fréquemment en Europe pour qu'on doive supposer qu'elle a déjà été vue par les naturalistes; mais aucun d'eux ne l'a encore décrite, parce qu'elle a été confondue sans doute avec le callitriche, dont elle a la face allongée, et qui était mieux connu que le malbrouck, dont les véritables caractères, pendant bien longtemps, ont été ignorés.

Le grivet a le naturel des guenons de grande taille. Celui que j'ai fait représenter avait été donné à

la Ménagerie du roi parce que sa familiarité commençait à devenir dangereuse. Une femelle à laquelle nous l'avions réuni, mais qui n'a jamais éprouvé le besoin du rut, parce qu'elle était faible et malade, a, par contre, toujours conservé sa docilité. Elle avait été élevée avec douceur, et n'avait jamais reçu de son maître que des caresses; aussi, répondant à ce traitement, elle avait acquis une confiance si grande, qu'elle en était devenue importune.

Nous avons déjà eu plusieurs occasions de faire remarquer, chez les femelles de singes, cette disposition à la confiance et ce besoin d'affection qu'on ne rencontre que comme une exception chez les mâles; mais c'est sans raison qu'on a dit que ce besoin se manifestait plutôt pour un homme que pour une femme.

Ces animaux sont très-susceptibles de jalousie, ou plutôt d'un sentiment qui a l'apparence extérieure de cette passion; car elle ne peut pas exister chez les animaux avec les mêmes caractères que chez l'homme; mais il l'exprime indépendamment de tout rapport de sexe. Lorsqu'un singe femelle est attaché à sa maîtresse, il témoigne indifféremment, aux hommes et aux femmes, son espèce de jalousie; et s'il est quelquefois arrivé autrement, cela a tenu sûrement à des circonstances qui n'ont point été appréciées. Le nom que j'ai donné à cet animal est celui qu'il avait reçu de son maître, et auquel il répondait. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

19. GUENON ROLOWAY. *CERCOPITHECUS ROLOWAY*. (Erleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dos brun très-foncé, presque noir; barbe pointue et blanche; dessous du cou, poitrine, ventre et face interne des cuisses, de couleur blanche, tirant sur l'orangé.

Habite la Guinée.

Cette espèce a aussi reçu, de quelques auteurs, le nom de *palatine*. Elle a le dos d'un brun très-foncé, et même presque noir; la tête, les flancs, les cuisses et les jambes, sont d'un gris obscur, les poils étant terminés par une pointe blanchâtre. On remarque une ligne blanche sur le devant du front, et, sous le menton, une barbe pointue pareillement blanche; la poitrine, le ventre et la face interne des cuisses, sont d'une couleur blanche tirant sur l'orangé, quand il n'y pas eu décoloration. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

20. GUENON DE TEMMINCK. *CERCOPITHECUS TEMMINCKII*. (Ogilby.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris cendré, mêlé de roux et de blanc; extrémités noires; menton et gorge blancs; face nue et d'un gris de plomb pâle.

Habite la Guinée.

Le seul individu connu de cette espèce est au musée de Leyde, et encore est-il en si mauvais état, qu'il n'est guère possible d'en donner une description complète exacte. La couleur de la queue ne peut être indiquée.

21. GUENON A DIADÈME. *CERCOPITHECUS LEUCAMPYX*. (Fischer.)

(Pl. 48.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus du corps et joues d'un gris olivâtre, tiqueté de noir; une tache, en forme de croissant, sur le front: cette tache est blanche, ainsi que le dessus du menton (mais non toute la gorge et la poitrine); queue noire, tiquetée de blanc; le reste noir.

Habite la côte occidentale d'Afrique.



Guenon à diadème.



Cette espèce, très-voisine du roloway et de la diane, s'en distingue par l'absence de barbe et par une lunule frontale beaucoup plus grande. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, comparant les trois espèces, confondues quelquefois par divers auteurs, fait remarquer que le roloway a la gorge, la poitrine et le ventre blancs; que la diane a seulement de cette couleur la gorge et la poitrine, mais non le ventre, qui est noirâtre; et que, chez la guenon à diadème, il n'y a de blanc que le menton.



Fig. 95. — Guenon à diadème.

22. GUENON PLUTON. *CERCOPITHECUS PLUTO*. (Gray.)

Cette espèce existe dans la Ménagerie du jardin de la Société zoologique de Londres. Elle a été nommée, et très-sommairement décrite, par M. Gray. Nous dirons, d'après lui, qu'elle a été trouvée à Angola, et nous croyons devoir reproduire la figure qu'il en donne.

25. GUENON A FAVORIS NOIRS. *CERCOPITHECUS MELANOGENYS*. (Gray.)

(Pl. 15, fig. 1)

Nous donnons aussi la figure de cette espèce, nouvellement décrite par M. Gray; elle vient de la côte occidentale d'Afrique.

24. GUENON LUDIO. *CERCOPITHECUS LUDIO*. (Gray.)

(Pl. 15, fig. 2.)

Cette espèce de guenon est encore de la côte occidentale d'Afrique; elle a été récemment décrite et figurée par M. Gray; nous ne pouvons que la citer, et reproduire la figure que le savant naturaliste anglais en donne dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres.

25. GUENON TEPHROPS. *CERCOPITHECUS TEPHROPS*. (Bennett.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun verdâtre en dessus, blanc en dessous; membres gris en

dehors; face de couleur de chair pâle; fesses, joues et rebord des lèvres, couverts de poils courts et fuligineux.

Habite la côte occidentale d'Afrique.

26. GUENON NISNAS. *CERCOPITHECUS PYRRHONOTUS*. (Hemprich.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux doré sur le corps et sur les membres, blanc en dessous, en dedans, sur les avant-bras et sur les jambes; une tache triangulaire, rousse, bordée de brun-noir sur le front; face nue; des poils blancs, serrés, sur le nez; paupières carnées; scrotum bleu-vert; pourtour de l'anus rouge fulgide.

Habite la Darschakie, entre le Sennaar et le Dongola.

Cette espèce est connue des Darfuriens sous le nom de nisas. Elle ressemble beaucoup au patas, mais elle paraît devenir un peu plus forte; elle a aussi le museau plus élargi et plus obtus, la queue plus longue et la face entièrement noire. Sa couleur, dit M. Valenciennes, est d'un beau rouge-brique sur le corps, les bras, la partie antérieure des cuisses et la queue. Cette teinte s'affaiblit et passe au jaune-paille sur l'occiput; le front est un peu plus vif que le dos; les joues sont blanches; la partie nue de la face est noirâtre; les avant-bras, les jambes et la partie postérieure des cuisses, sont d'un blanc pur; le dedans des mains et des pieds est noir; le scrotum est d'une belle couleur d'oxyde vert de cuivre. Cette espèce, très-rare, fait partie de la collection zoologique du musée de Berlin. On la désigne aussi sous le nom de guenon à dos rouge.



Fig. 94. — Guenon nisas.

27. GUENON A OREILLES ROUGES. *CERCOPITHECUS ERYTHROTIS*. (Waterhouse.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Oreilles rouges; queue d'un roux vif.

Habite l'île de Fernando-Po.

Cette guenon, décrite par M. Waterhouse, a le pelage gris, formé de poils annelés de jaune et de noir; les joues et la gorge sont blanches; les bras noirâtres; les oreilles rouges, ainsi que la région anale. La queue est d'un roux vif; elle a la ligne médiane supérieure et l'extrémité noirâtres.



Fig. 95. — Guenon voisin de la guenon à diadème.

Troisième groupe. — Macaques.

Par leurs formes et leurs habitudes, les macaques établissent le passage des guenons aux cynocéphales. Ils ont le museau plus large et plus prolongé que les guenons; leur corps est généralement plus trapu; et leurs membres sont assez proportionnés; leurs fesses présentent de fortes callosités, et leur queue est de longueur variable. On trouve ces singes en Afrique, en Asie, et dans les îles de l'archipel indien. Ce groupe ne comprend qu'un seul genre.

GENRE MACAQUE. *MACACUS*. (Lacépède.)

Macaco. Nom indiqué par les Portugais.

Le nom de macaque, au dire des Portugais, est donné, par les nègres du Congo, aux singes qui vont nous occuper. Le genre macaque forme trois divisions : les macaques, les maimons et les magots. Les premiers ont une queue longue; les seconds, au contraire, l'ont assez courte ou seulement rudimentaire.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Museau assez gros et assez allongé; nez à peine saillant; narines obliques, placées à la base supérieure du museau, mais non terminales.

Arcades sourcilières très-prononcées, couvrant les orbites; front peu étendu.

Oreilles nues, assez grandes, leurs bords supérieurs et postérieurs anguleux.

Membres assez robustes, proportionnés; mains pentadactyles; pouces antérieurs courts.

Tête grosse; cou court; corps assez trapu.

Queue de longueur variable.

Des abajoues.

Des callosités très-prononcées aux fesses.

Les macaques habitent les forêts de l'Asie méridionale et de l'archipel indien, où ils vivent en troupes plus ou moins nombreuses.

Ces singes, assez intelligents, méritent le nom de maraudeurs. Dociles et éducatibles pendant le jeune âge, ils deviennent intraitables et méchants en vieillissant. Les femelles conservent cependant un peu de la douceur et de la docilité du jeune âge. Aussi, dit M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, tandis que beaucoup de personnes élèvent assez volontiers de jeunes macaques, et les prennent même en affection, dans cet âge, où ils ne manquent véritablement ni de grâce, ni de douceur, il en est bien peu qui veulent les conserver longtemps, et qui ne s'empressent de s'en défaire dès qu'ils sont parvenus à l'âge où ils prennent, avec leurs forces, les penchants et les habitudes qui caractérisent leur espèce.

Pendant le rut, on remarque, chez les femelles, un gonflement plus ou moins considérable du tissu érectile environnant les parties sexuelles. Cette disposition explique assez leur lascivité habituelle.

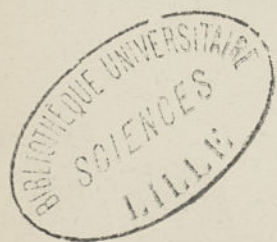
Les macaques se reproduisent assez facilement dans nos climats; on peut en citer des exemples à la ménagerie du Muséum de Paris. Nous reproduisons plus loin l'histoire d'un jeune rhésus, né au Jardin des Plantes, en novembre 1824, et qui a servi aux observations de Frédéric Cuvier.

Les macaques ne présentent pas tous les mêmes caractères extérieurs, et, par suite, ils n'ont pas tous les mêmes habitudes; les uns sont généralement connus sous le nom de macaques, les autres sous celui de maimons; un seul est distingué sous le nom de magot.



Mangabey femelle.





I. — MACAQUES (A QUEUE LONGUE).

Les espèces de cette subdivision se rapprochent beaucoup des guenons; leur museau est cependant plus allongé; et elles se distinguent des macaques de la seconde subdivision par leur queue longue.

1. MACAQUE MANGABEY. *MACACUS ÆTHIOPS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris ardoisé, tirant au roux-marron sur le sommet de la tête; un bandeau blanc sur le front et descendant sur les côtés du cou; face noire, avec les paupières d'un blanc mat; favoris épais et gris; dessus du corps et région interne des membres, blancs; mains noires.

Habite la côte de Guinée, l'Abyssinie?

Cette espèce a été décrite, par Buffon, sous le nom de mangabey à collier, la considérant comme une simple variété du mangabey.

Ces deux quadrumanes, dit Frédéric Cuvier, ont, en effet, de nombreux et d'intimes rapports; et, s'ils appartiennent à deux espèces différentes, comme on le pense aujourd'hui, aucune autre de celles qui sont connues ne peut venir s'interposer entre eux et les séparer; ils sont, à cet égard, l'un à l'autre, ce qu'est le grivet au callitriche, et l'ascagne au blanc nez. Les mêmes lois, les mêmes forces, les mêmes influences, ont présidé à leur organisation; ils nous présentent les mêmes formes générales, la même taille à de légères exceptions près, et la même distribution de couleur.



Fig. 96. — Macaque mangabey.

Le mangabey à collier, comme le mangabey proprement dit, a toutes les parties supérieures du corps, c'est-à-dire les épaules, le dos, les côtés, les bras et l'avant-bras, les cuisses et les jambes, les pieds et la queue, d'un beau gris d'ardoise; ils ont, de plus, l'un comme l'autre, les parties inférieures, c'est-à-dire le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face interne des membres, blancs. Ils ne diffèrent donc véritablement que par les couleurs de la tête. Le mangabey à collier a le sommet de la tête d'un beau brun-marron; la nuque et les tempes tout à fait blanches, et la face, les

oreilles et les mains, noires ; on voit, de plus, une bande de poils gris sur les favoris; au-dessous de l'oreille, les poils blancs qui entourent le cou de cet animal lui ont valu la dénomination qui le distingue du mangabey, dont le dessus du cou est entièrement gris. Comme on le voit, les différences de ces deux animaux sont peu importantes, et Buffon, qui n'avait eu qu'un individu du mangabey à collier, était fondé, jusqu'à un certain point, et surtout à l'époque où il écrivait, à ne le regarder que comme une variété de son mangabey. Aujourd'hui, que plusieurs autres individus semblables ont été observés, et toujours avec les mêmes signes, les mêmes traits, il est impossible de ne pas reconnaître en eux les caractères d'une espèce distincte de toute autre. Aussi M. Geoffroy Saint-Hilaire l'a-t-il, depuis longtemps, établi sous le nom particulier d'*ethiopicus*, donnant au mangabey sans collier celui de *fuliginosus*.

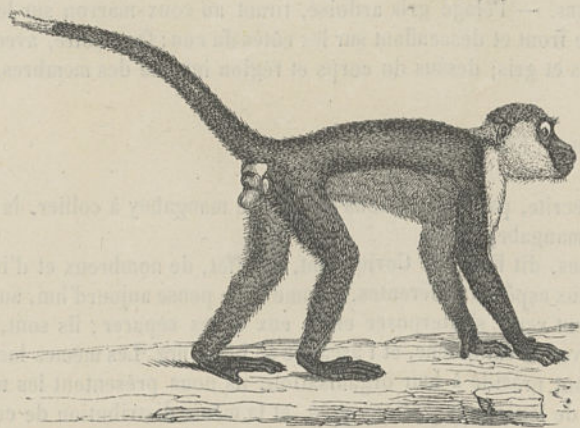


Fig. 97. — Mangabey femelle.

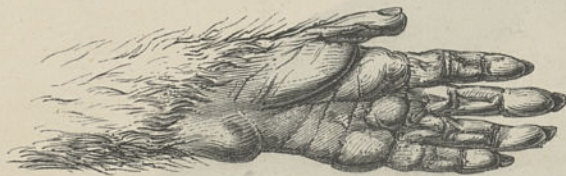


Fig. 98.

Main antérieure du mangabey.



Fig. 99.



Fig. 100.

Main postérieure du mangabey.



Fig. 101.

Ces deux espèces paraissent encore se ressembler par le caractère comme par les couleurs; ils sont moins pétulants, moins intraitables, moins irascibles que les callitriches ou les malbroucks; et la plupart de leurs impressions s'expriment par les mouvements de leur figure, et surtout par leur manière particulière de remuer leurs lèvres et de montrer leurs dents, circonstance qui, je crois, n'est présentée par aucune autre espèce. (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 102. — Tête de mangabey femelle.

2. MACAQUE ENFUME. *MACACUS FULIGINOSUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage, en dessus et en dehors des membres, gris-brun fuligineux, blanchâtre, lavé de gris en dessous et en dedans des membres, sur les joues et sous le menton; paupières blanches.

Habite le Congo, la Côte-d'Or.

Cette espèce est le mangabey sans collier de Buffon.

« Tout le dessus du corps et la queue sont d'un gris d'ardoise, passant au noir sur les membres; le dessous du corps et les favoris blancs grisâtres; mains noires; oreilles violâtres; la paupière supérieure, toujours blanche, se détache fortement du visage, quelquefois tout entier d'une teinte livide foncée; quelquefois noirâtre en bas et cuivré sur tout le reste. C'est la seule des guenons qui porte sa queue renversée et droite parallèlement au dos. Frédéric Cuvier n'en a pas vu, sur un très-grand nombre, une seule qui ne fût douce et familière, malgré la plus grande pétulance. Les mâles accompagnent leurs gesticulations d'une sorte de rire. Nous en avons longtemps observé un vivant au milieu des animaux destinés aux expériences de Magendie; jamais il ne leur cherchait querelle. Il opposait même une assez grande patience aux provocations des élèves. » (DESMOULINS.)

Les femelles, à l'époque du rut, ou chaque mois, éprouvent un gonflement considérable des parties sexuelles.

3. MACAQUE TOQUE. *MACACUS RADIATUS*. (Desmarest.)

Macaque Couronné - M. Radiatus J. G. L. 46.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un brun verdâtre sur le corps et la tête; dessous du corps et de la queue, et partie interne des membres, blancs; membres grisâtres sur leur face externe; queue brunâtre ou noirâtre en dessus.

Habite l'Inde, et principalement la côte de Malabar.

Le macaque toque a été décrit, par Buffon, sous le nom de bonnet chinois, qui a été donné à une autre espèce par Geoffroy Saint-Hilaire.

Cet animal est surtout remarquable, dit Frédéric Cuvier, par la singulière forme de sa tête et de son museau. Sous ce rapport, il diffère extrêmement de toutes les autres espèces de macaques, qui



Fig. 103. — Toque mâle.

ont généralement un museau lourd et épais, tandis que ce toque l'a mince et étroit, ce qui semble donner plus d'aplatissement à son front, dont la nudité et les rides sont, pour lui, des caractères exclusifs. Une autre partie de son organisation le caractérise encore : c'est la forme du gland. Chez le macaque, le magot et le rhésus, cet organe est simplement piriforme ; chez le toque, il se compose de trois parties distinctes : l'antérieure, qui est en forme de poire, et la postérieure, formée de deux bourrelets épais ; de sorte que, dans l'érection, la coupe longitudinale de ce gland présenterait la figure d'une feuille à trois lobes, les deux latéraux arrondis, et le moyen allongé. Pour tout ce qui concerne les autres organes essentiels, ce toque ressemblait aux macaques que nous avons déjà décrits ; il en avait les dents, les sens, les membres, et il les employait aux mêmes usages qu'eux.

Son pelage, composé de poils soyeux seulement, était d'un gris verdâtre, parce que les poils, tous gris à leur moitié inférieure, avaient leur autre moitié divisée par anneaux noirs et jaune sale ; le dessous du corps, la face interne des membres, et le dessous de la queue, étaient blanchâtres ; le dessus de la queue avait la couleur du dos ; les poils divergents du dessus de la tête n'étaient pas fort longs, et leur divergence est un des caractères constants de cette espèce : tous les individus que j'ai vus avaient cette calotte de poils ; ainsi, les conjectures de Daubenton, et celles de Buffon même, pour assimiler cette disposition de poils de la tête à un accident semblable à celui qui produit l'aigrette des jeunes macaques, paraissent tout à fait dénuées de fondement. La peau des mains était violâtre ; celle de la face du corps, et de toutes les autres parties nues, était d'une couleur livide ;

quelques poils rares garnissaient le front, couvert, comme nous l'avons déjà dit, d'un assez grand nombre de rides, et quelques moustaches, très-courtes, s'apercevaient sur la lèvre supérieure; les joues étaient creuses, et l'oreille avait un pli qui en rabaissait la pointe : mais c'est sans doute un simple accident, car tous les autres individus que j'ai observés avaient cette pointe relevée et tout à fait semblable à celle des macaques dont nous avons déjà donné les figures.

4. MACAQUE BONNET CHINOIS. *MACACUS SINICUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un roux brillant à la face supérieure du corps et à la face externe des membres; blanc à la partie inférieure du corps et interne des membres; queue grisâtre en dessous, noirâtre en dessus.

Habite le Bengale.

On a longtemps supposé que le bonnet chinois et le macaque toque appartenaient à la même espèce; il est bien constaté aujourd'hui que ce sont deux espèces différentes, mais très-voisines. Le bonnet chinois, dit Frédéric Cuvier, a toutes les parties supérieures du corps d'un fauve brillant et



Fig. 104. — Bonnet chinois.

doré qui résulte de poils gris à leur base, et couverts d'anneaux noirs et fauves sur le reste de leur longueur, mais où les anneaux fauves dominent. Sa queue est un peu plus brune; ses favoris, la face interne de ses membres, le dessous de son cou, sa poitrine et son ventre, sont blanchâtres; ses mains, ses pieds et ses oreilles, noirâtres; et sa face est couleur de chair : seulement, la lèvre inférieure est bordée de noir. Ses yeux sont bruns. Les poils de la tête semblent former des mèches,

plutôt qu'une calotte uniforme, ce qui vient de ce qu'ils sont fort longs, car, lorsque l'animal était plus jeune, ils ne se divisaient point ainsi, et ressemblaient entièrement à ceux du toque.

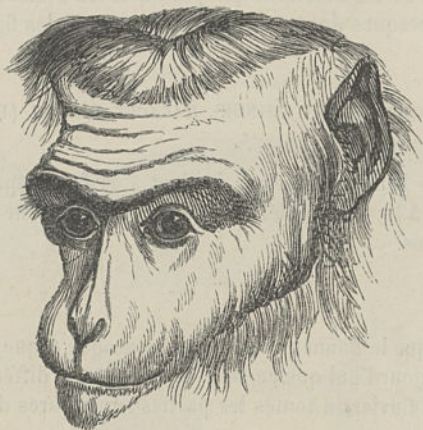


Fig. 105. — Tête du bonnet chinois.

5. MACAQUE COMMUN. *MACACUS CYNOMOLGUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage olivâtre, tiqueté de noir; membres un peu plus grisâtres que le dessus du corps et de la tête; dessous du corps et face interne des membres couverts de poils blancs très-peu abondants; queue noirâtre en dessus, cendrée en dessous

Habite Sumatra et Java.

Toutes les formes de ce macaque sont lourdes et trapues, dit Frédéric Cuvier, et surtout aux parties antérieures; il a la tête large, aplatie en dessus, et très-forte, à proportion du corps; le museau est court, obtus, le nez plat, et une forte crête, qui s'avance au-dessus des sourcils, couvre les yeux; les doigts sont réunis par une membrane jusqu'à la deuxième phalange. Il se tient à quatre pattes, ou assis sur les callosités de ses fesses, mange dans l'une ou l'autre de ces attitudes, soit en portant les aliments à sa bouche avec ses doigts, soit en les ramassant avec sa bouche elle-même; avant d'avaler, il remplit toujours ses abajoues, et il boit en humant; il dort couché sur le côté et repleyé sur lui-même, la tête entre les jambes, ou assis, avec le dos courbé et la tête appuyée sur la poitrine. Sa voix est un cri rauque qui peut éclater dans la colère avec beaucoup de force; mais, lorsqu'il n'exprime qu'un sentiment paisible, il fait entendre un petit sifflement assez doux.

Les couleurs du macaque, sur toutes les parties supérieures du corps, résultent du mélange d'un jaune doré avec du noir sur un fond gris, c'est-à-dire que son pelage a une teinte brun verdâtre un peu pâle, toutes les parties inférieures sont d'un gris blanchâtre, ainsi que le côté interne des membres. La queue est noirâtre; les pieds sont entièrement noirs; et la face est livide et à peu près nue; mais entre les deux yeux se trouve une partie beaucoup plus blanche que celles qui l'environnent, et c'est un des caractères assez remarquables de l'espèce. Des poils verdâtres, courts, s'avancent sous les pommettes comme des favoris. La tête ne présente ni aigrette ni crête; les poils du sommet sont couchés uniformément d'avant en arrière; et les poils des joues, qui sont gris et rares, se dirigent en avant. Le tour de la prunelle est brun. Les parties de la génération sont couleur de chair; le gland est piriforme, et le scrotum volumineux. Les canines sont très-fortes et très-longues. Cette espèce est une de celles qui résistent le plus aux moyens qu'on emploie pour soumettre et apprivoiser les singes.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle; elle n'a guère que quatorze pouces de lon-

gueur; ses proportions sont plus ramassées, sa tête est plus petite, et sa crête sourcilière n'est pas, à beaucoup près, aussi saillante, quoiqu'elle recouvre également les yeux. Elle a deux mamelles sur la poitrine, et ses parties sexuelles ne paraissent point entourées, à l'époque du rut, de ces exubérances si remarquables, et quelquefois si monstrueuses chez d'autres espèces de macaques et de babouins. Les canines sont petites, et ne dépassent pas les incisives, caractère de toutes les femelles du genre; sa face est entourée de poils gris, longs et droits, qui lui donnent un air hérissé que n'a point le mâle. Les poils du sommet de la tête se dirigent vers la ligne moyenne, et forment là une crête assez élevée qui s'étend du haut du front à l'occiput, ce qui forme le caractère de l'aigrette. Du reste, cette femelle ressemble entièrement à son mâle; elle en a les habitudes, le caractère, etc.



Fig. 106. — Macaque commun.

Le mâle et la femelle dont je viens de donner la description, ajoute Frédéric Cuvier, se trouvaient dans des loges contiguës et pouvaient se voir; ils annonçaient la meilleure intelligence, et bientôt ils furent réunis. L'un et l'autre étant adultes, habitués à l'esclavage, et en bonne santé, l'accouplement eut lieu; et, dès lors, j'eus l'espoir que la femelle concevrait, et qu'on pourrait suivre, sur les petits qu'elle mettrait au monde, le développement de son espèce; en conséquence, j'ordonnai qu'on la séparerait de son mâle, dès qu'elle paraîtrait le fuir, ou dès qu'elle ne montrerait plus de menstruation. Ces animaux vécurent ensemble environ une année, et s'accouplèrent, chaque jour, trois ou quatre fois, à la manière, à peu près, de tous les quadrupèdes. La menstruation n'ayant plus reparu vers le commencement d'août, cette femelle fut soignée séparément; et, pendant les quatre-vingts jours qui suivirent, aucun accident n'eut lieu: les mamelles se gonflèrent, et le ventre prit son accroissement, sans que la santé de l'animal en parût altérée; enfin, dans la nuit du 16 au 17 octobre 1847, elle mit bas un macaque femelle très-développé et fort bien portant; ses ongles étaient entièrement formés, et ses mouvements étaient libres; mais il ne pouvait point se soutenir, et restait couché; on ne lui a pas entendu jeter de cris. Cependant, sa mère ne l'adopta point; il ne fut, pour

elle, qu'un animal étranger; rien ne la porta à lui donner des soins; elle ne manifesta, d'aucune manière, le besoin de l'allaiter, et l'abandonna bientôt entièrement. J'avais craint cette disposition instinctive; je savais que chez les animaux en esclavage, lorsqu'ils ne sont pas soumis jusqu'à la domesticité, les facultés de l'intelligence s'altèrent au plus haut degré.

On essaya d'allaiter ce jeune macaque artificiellement; mais il ne vécut que jusqu'au lendemain. La mère ne parut point souffrir du lait qui remplissait ses mamelles, et qui s'écoula, en partie, au dehors; vers le quatrième jour, ces organes s'affaissèrent, et reprirent leur état ordinaire. Le rut reparut dix jours après. Il était peu vraisemblable que la gestation n'eût duré que depuis l'époque de la dernière menstruation jusqu'à celle de la mise bas : ce qui aurait fait environ trois mois; une autre espèce de ce genre ayant eu une portée de sept mois; il faudrait donc en conclure que la menstruation de notre macaque reparut plusieurs fois depuis la conception.



Fig. 107. — Tête de macaque jeune.

La tête de ce jeune macaque était longue d'arrière en avant, comparée à sa largeur de droite à gauche; le museau saillant, mais le front droit; sa peau avait une teinte livide, excepté entre les yeux, où elle était blanche; tous ses poils étaient noirs; les parties supérieures du corps en avaient le plus, mais nulle part ils ne couvraient assez la peau pour qu'elle ne se vit pas. Les parties inférieures étaient presque entièrement nues. Le poil de l'extrémité de la queue paraissait le plus long, et la terminait en une mèche. Au sommet de la tête, il s'écartait de la ligne moyenne, en se dirigeant obliquement en arrière, et il se réunissait ensuite à l'occiput en une sorte de crête. On voyait deux petites mamelles sur la poitrine; les callosités étaient saillantes, mais non encore calleuses.

En janvier 1818, notre femelle macaque fut de nouveau réunie à son mâle, qui la couvrit le 25. Aussitôt ces animaux furent séparés, et, dans le courant de mars, on s'aperçut que la conception avait eu lieu, par le développement du ventre et des mamelles, quoique la menstruation fût toujours

revenue chaque mois; enfin, le 19 juillet, notre macaque mit bas une femelle, qui eut le sort de la première, et qui lui ressemblait à tous égards. Ainsi, par cette nouvelle expérience, sur l'exactitude de laquelle il ne pouvait s'élever aucun doute, la portée avait duré sept mois, comme je l'avais déjà observé sur une autre espèce de ce genre.



Fig. 108. — Macaque mâle très-jeune.

Pendant le cours de la première année, il paraît que le museau s'allonge, et que la tête se rétrécit, sans qu'il se forme de crête sourcilière; que les incisives se développent, et que les premières canines commencent à paraître à la mâchoire inférieure.

Le pelage verdâtre de l'adulte remplace, dès la première mue, le pelage du nouveau-né, excepté à la partie antérieure du sommet de la tête; mais la tête n'est point encore entourée, à cette époque, de ces poils épais qui se montreront plus tard. Dans l'individu que je décris, on voit, au sommet de la tête, le caractère de l'aigrette de Buffon, une crête produite par la convergence des poils. L'intervalle qui sépare les yeux est toujours blanc, et les organes génitaux ne diffèrent de ceux de l'adulte que par moins de développement. Le jeune macaque a de la gaieté, mais la méchanceté perce déjà au travers de ses yeux; la longueur de son corps est de onze pouces, et toutes ses parties sont à peu près dans les proportions de celles de l'adulte.

À la troisième année, le macaque ressemble beaucoup à la femelle adulte, par les proportions et par la taille, si j'en juge par un individu de cet âge que j'ai possédé; mais le front n'est point encore en saillie au-dessus des yeux; les canines ne dépassent pas non plus les incisives, et on voit encore, au-dessus des sourcils, des restes de pelage noir qui y forment une bande assez marquée. Le dessus du nez et de la partie des paupières qui en est voisine conserve le blanc assez pur que nous avons vu dans cette partie chez tous les individus que nous venons de décrire. Ses couleurs sont les mêmes que celles de la femelle, et sa face est aussi entourée de poils gris et hérissés. Ses organes génitaux sont, à peu de chose près, semblables à ceux de l'adulte. Cet animal est doux, mais il est déjà pesant et triste. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

6. MACAQUE ROUX DORÉ. *MACACUS AUREUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Dessus du corps d'un beau roux, tiqueté de noir; face externe des membres d'un gris clair; dessous du corps noirâtre; queue noirâtre en dessous vers la base, grise dans sa portion terminale.

Habite le Bengale, le Pégu, Sumatra et Java.

Cette espèce, depuis longtemps décrite par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, est très-voisine du macaque commun et du macaque à face noire. A Sumatra, on lui donne le nom de carray, et celui de croé à Java. Le macaque roux doré a le dessus du corps et de la tête couvert de poils gris à la base, avec la pointe annelée de noir et de roux, d'où résulte, pour l'ensemble, une couleur rousse, tiquetée de noir. Les membres sont grisâtres à leur face externe, et blancs à leur face interne, de même que le dessous du corps et de la queue; celle-ci est, à sa face supérieure, d'un noir tiqueté de roux ou de gris roussâtre dans sa première portion, puis, dans la portion terminale, d'un gris brunâtre. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

7. MACAQUE A FACE NOIRE. *MACACUS CARBONARIUS*. (Frédéric Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage vert grisâtre sur le dessus du corps et sur la partie externe des membres; les parties inférieure ou interne correspondantes, les favoris, les joues et la queue, gris blanchâtre, face noire; une légère bande noire au-dessus de l'œil.

Habite Sumatra.

Cette espèce, très-voisine du macaque commun, n'en diffère guère que par la couleur de la face, noire dans l'un, de couleur tannée dans l'autre.

Le macaque à face noire, en effet, a un pelage presque en tout semblable au macaque à face tannée; il se compose, aux parties supérieures, de poils gris à leur base, et annelés de jaune et de noirâtre sur le reste de leur longueur, ce qui lui donne une teinte d'un vert grisâtre dans ces parties et sur la face antérieure et extérieure des membres; les favoris et les joues, le cou, la poitrine, le ventre, les fesses, la face interne des cuisses, des jambes et des bras, sont gris; et il en est de même de la queue, excepté vers sa base, où elle est de la couleur du dos. Un léger bandeau noir se montre sur la crête sourcilière. La face est noire, avec une légère teinte brune; et il en est de même des oreilles, de la plante des pieds, de la paume des mains, des doigts et des callosités. Les paupières supérieures sont blanches, particularité singulièrement commune chez les singes. Les testicules sont d'un jaune tannée.

Cette espèce paraît très-rarement en Europe aujourd'hui, et, si elle s'y est montrée plus fréquemment autrefois, lorsque les idées sur la valeur des caractères spécifiques étaient beaucoup moins précises qu'à l'époque actuelle, on aura pu la confondre avec l'espèce de laquelle nous la rapprochons. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

8. MACAQUE DES PHILIPPINES. *MACACUS PHILIPPINENSIS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

(Pl. 24.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage blanc.

Habite Manille.

Ce macaque albinos, qui a vécu à la ménagerie du Muséum, n'est sans doute qu'une variété albine d'une espèce encore inconnue; M. Geoffroy Saint-Hilaire lui a, provisoirement, donné le nom de macaque des Philippines, et il l'a étudié tout particulièrement, et comparé aux autres espèces avec la



BU
LLE

Macaque des Philippines.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
I.I.I.I.

plus scrupuleuse attention ; aussi croyons-nous devoir reproduire ses savantes observations. Ce singe, dit-il, dont la détermination offre d'assez grandes difficultés, a fixé de suite l'attention de tous les zoologistes et celle du public. Est-ce un macaque commun ou un macaque roux doré ? ou bien encore, appartient-il à une troisième espèce, voisine des deux précédentes, et non encore établie dans la science ?

Les caractères de coloration ne peuvent fournir le moindre élément pour la détermination de l'espèce. Tous les poils sont d'un blanc légèrement jaunâtre, toutes les parties nues sont d'un rose tendre ; l'iris est très-peu colorée ; je n'ai pu examiner la choroïde ; les yeux, affectés de strabisme et de myopie, paraissent, sous certaines influences de la lumière, d'une couleur bleuâtre ; sous d'autres, d'un rouge pâle. Ce singe offre, comme on le voit, un exemple d'albinisme complet.

La nature du pelage, la longueur des poils, ne peuvent guère, plus que leur couleur, fournir de bons caractères ; car l'albinisme les modifie aussi à un très-haut degré. Dans l'albinisme, les poils deviennent souvent plus moelleux, et surtout plus courts qu'à l'état normal. Il n'y a donc aucune conséquence à tirer de la longueur des poils, moindre, chez notre albinos, que chez les individus normaux des espèces auxquelles je l'ai particulièrement comparé.

Mais il est d'autres caractères que ne modifie pas l'albinisme : les uns, relatifs au pelage lui-même, résultent de la disposition et de la direction des poils ; d'autres, sont ceux que fournissent les formes et les proportions. Or, d'après les premiers, je crois pouvoir affirmer que notre albinos n'est point un macaque roux doré, et, d'après les seconds, qu'il n'est point un macaque ordinaire.

Chez le macaque roux doré, le roux des parties supérieures s'avance sur la tête en une sorte de triangle, limité à droite et à gauche par du blanchâtre, et dont le sommet se perd, en avant, dans quelques poils noirs placés entre les deux éminences sourcilières. Les poils qui forment ce triangle sont, pour la plupart, dirigés obliquement.

Chez le macaque albinos, au contraire, les poils du dessus de la tête sont parallèles, et leur ensemble forme sur la tête, non un triangle, mais un rectangle parfaitement limité, au défaut de différences de couleurs, par la direction différente des poils latéraux. Il faut ajouter que, chez le *macacus aureus*, il existe, sur les côtés du crâne et de la face, de longs poils divergents, que l'on ne retrouve pas chez notre albinos : celui-ci a les poils de la région auriculaire couchés et dirigés en avant, et ceux des côtés des mâchoires sont couchés et dirigés en arrière. Les uns et les autres se rencontrent selon une ligne qui, commençant un peu en arrière de l'angle externe de l'orbite, vient se terminer un peu en arrière de l'angle de la commissure des lèvres : sur cette ligne de rencontre seulement, les poils sont un peu longs et relevés.

Les résultats de cette comparaison ne permettent pas de rapporter à l'espèce du macaque roux doré notre albinos, qui, au contraire, sous ce point de vue, se rapproche du macaque ordinaire. Mais, à d'autres égards, par ses proportions, et notamment par la longueur plus considérable de sa queue, il se distingue de celui-ci. La distance du bout du museau à l'anus étant d'un demi-mètre chez notre individu, la queue est d'environ six décimètres. Chez le macaque ordinaire, la queue forme à peine la moitié de la longueur totale.

Le résultat de cette double comparaison est que le macaque albinos n'est ni un *macacus aureus* ni un *macacus cynomolgus*, et qu'il appartient à une espèce non encore établie dans la science. Cette supposition, déjà très-vraisemblable par ce qui précède, est confirmée par l'origine de notre macaque albinos. M. Adolphe Chenest, qui a fait don au Muséum de ce singe précieux, l'a acquis à Manille, et il le croit originaire de cette île ; et l'on sait, en effet, qu'il existe, aux Philippines, des macaques, très-vraisemblablement d'une espèce particulière. Une note manuscrite, que M. Gervais a bien voulu me remettre, il y a quelques semaines, au retour d'un voyage en Angleterre, m'apprend que déjà même un macaque des Philippines, en pelage normal, a été transporté à Londres, où M. Gervais l'a vu et décrit. Je transcris ici textuellement le passage de cette note, qui est relatif au macaque des Philippines : « Le macaque de Manille, que j'ai vu vivant à Regent's-Parck, est plus olivacé foncé pour la couleur de son pelage, et plus noir de face que le macaque ordinaire. Sous ce rapport, il ressemble plus au roux doré. Est-ce une troisième espèce ? »

La conjecture que faisait ici M. Gervais me paraît acquiescer, par l'examen comparatif que j'ai fait plus haut, un très-grand degré de probabilité. Je laisse d'ailleurs aux zoologistes de Londres le soin de prononcer et de caractériser exactement l'espèce dont l'état normal ne m'est pas connu.

On avait vu déjà plusieurs fois des singes albinos. Les collections du Muséum possèdent même des exemples d'albinisme dans un assez grand nombre d'espèces. Tels sont, dans la première tribu, quelques *gibbons*, chez lesquels l'albinisme n'est, il est vrai, qu'imparfait; dans la seconde, un *mangabey*, dont les auteurs ont fait une espèce, sous le nom de *simia atys*; dans la troisième, plusieurs *sapajous*, dont les poils s'étaient, en partie, décolorés en captivité, et un autre sapajou complètement albinos, érigé en espèce sous le nom de *cebus albus*; enfin, dans la quatrième, des *marikinas*, chez lesquels l'albinisme n'est qu'imparfait, et un hapale *melanurus*, que l'on a considéré comme une espèce, et désigné, à cause de sa couleur entièrement blanche, sous le nom de *simia argentata*. Mais ces singes n'avaient point été observés vivants (sauf quelques exceptions d'un genre particulier, relatives à des sapajous et à deux marikinas, qui n'étaient point nés albinos, mais qui avaient subi, sous l'influence de la captivité, des décolorations seulement partielles. Voy. *Histoire des anomalies*, t. 1, p. 318); et notre macaque albinos est le premier dont on ait pu étudier les habitudes, fort remarquables par leur analogie avec les mœurs et les habitudes des albinos humains. Comme ceux-ci, le macaque albinos évitait constamment l'éclat de la lumière; ses yeux ne pouvaient supporter un jour un peu vif, sinon sans souffrance, au moins sans fatigue et sans gêne. On le voyait se tenir habituellement, triste et mélancolique, dans un coin de sa loge; et, lors même qu'il prenait ses ébats, c'était presque toujours avec une gravité et une lenteur qui contrastaient avec la vivacité turbulente de ses congénères.

Comme les albinos humains, auxquels leurs anomalies imposent une vie et des habitudes exceptionnelles, le macaque albinos était donc loin d'avoir entièrement le naturel et les mœurs des macaques.

Le parallèle entre les conséquences de l'albinisme chez notre macaque et chez l'homme peut être poussé plus loin.

On sait que, chez presque tous les peuples encore sauvages ou barbares, les hommes affectés d'albinisme sont en butte au mépris et aux mauvais traitements de ceux qui les entourent. Dans quelques parties de l'Afrique, les nègres voient en eux, non des hommes, mais des ennemis, qu'ils chassent des lieux habités. Les noirs de quelques parties de la Guinée, si l'on doit en croire des renseignements recueillis dans les colonies, font périr les enfants albinos, dans l'espoir de détourner les calamités dont ils se croient menacés par la naissance de ces malheureux. Dans d'autres parties du monde, dans plusieurs archipels de l'Océanie, à l'isthme de Panama, le sort des albinos est également digne de pitié. Il en est de même encore des bédos, ou albinos de Ceylan : des renseignements, recueillis par Buffon, nous apprennent, en effet, que les bédos sont réduits à se tenir cachés dans les bois, et à éviter le commerce des autres habitants de l'île.



Fig. 109. — Tête de macaque.

Il est curieux d'avoir à rapprocher de ces faits, constatés chez l'homme par les relations des voyageurs, des faits complètement analogues observés à l'égard de notre macaque blanc. Dans les rares occasions où cet albinos s'est hasardé à sortir, au milieu de ses congénères, dans la partie la moins éclairée de la cour des singes, sa couleur exceptionnelle, sa physionomie singulière, sa démarche embarrassée et incertaine, en ont fait l'objet d'abord de la curiosité très-marquée, puis des mauvais traitements des autres singes. Aussi, après quelques sorties, dont chacune lui a valu des contusions ou des morsures, s'est-il confiné dans sa loge intérieure, fuyant à la fois, comme le font les albinos humains, la lumière et ses semblables.

La comparaison des caractères craniens fait reconnaître une épaisseur considérable des bourrelets sus-orbitaires et de toute la paroi supérieure des orbites, une forme étroite, allongée, presque rectangulaire de l'ouverture des fosses orbitaires, une brièveté de la face, la forme des ouvertures antérieures des narines à peine plus longue que large, disposition qui est en rapport avec la brièveté générale de la face. Sont-ce réellement des caractères spécifiques ou seulement des caractères anormaux? (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

3. MACAQUE D'ASSAM. *MACACUS ASSAMENSIS*. (Mac Clelland.)

Cette espèce de l'assam ne nous est connue que par la description, très-incomplète, qu'en donne Mac Clelland dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres, et nous ne pouvons que la citer.

§ II. — MAIMONS (A QUEUE COURTE).

Les espèces de cette subdivision du genre macaque ont une queue courte; leurs formes sont aussi plus lourdes et plus trapues; et leur museau est plus allongé.

10. MACAQUE OUANDEROU. *MACACUS SILENUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; une grande barbe blanchâtre ou grise, une crinière cendrée; le visage et les mains noirs; les callosités rougeâtres; la queue floconneuse à l'extrémité

Habite Ceylan et le continent indien.

Cette espèce, nommée ouanderou par Buffon, et macaque à crinière par Cuvier, est connue, à Ceylan et dans l'Inde, sous les noms de nil-bandar, lowando et elwandu. L'ouanderou femelle, observé par Cuvier, est d'un beau noir. L'abdomen, la poitrine et le tour de la tête, sont blancs. Les poils sont généralement longs, mais surtout ceux de la tête et ceux de la fraise blanche, qui part de chaque côté du front et vient se réunir sous le menton, en couvrant la partie postérieure des joues; ceux de l'extrémité de la queue aussi sont longs, et forment un flocon; le visage et les mains sont noirs, mais les callosités sont rougeâtres. Cette femelle, dit Frédéric Cuvier, n'a jamais montré le besoin du rut, soit parce que sa santé ne le permettait pas, soit parce que la captivité n'était pas favorable au développement de ce besoin. L'ouanderou dont nous parlons était généralement doux et caressant, mais très-capricieux, comme, au reste, toutes les autres espèces de ce genre, sur la durée des sentiments desquels il n'est jamais possible de compter. L'individu que Buffon vit à la foire Saint-Laurent était un mâle, dont la méchanceté était extrême. Depuis, la ménagerie du Jardin du Roi, dans ses premiers temps, a possédé un autre ouanderou mâle, qui est aujourd'hui dans les ca-

binets de l'établissement, et qui était aussi très-méchant. Schreber et Pennant en avaient, auparavant, publié chacun un; le premier, sous le nom de *silenus*, l'autre, sous celui de *lion tailed* (singe à queue de lion). (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 110. — Macaque ouanderou.

11. MACAQUE RHÉSUS. *MACACUS ERYTHRÆUS*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve ou roux grisâtre, passant au roux doré au bas du dos, et à la face externe des membres inférieurs; les membres supérieurs grisâtres en dehors; les inférieurs et les supérieurs blanchâtres en dedans, ainsi que le dessous du corps et de la tête; queue d'abord rousse en dessus et en dessous dans sa portion terminale; dessus de la tête de même couleur que le dessus du corps; queue courte.

Habite l'Inde, et particulièrement les bords du Gange.

Cette espèce a reçu, de Buffon, les noms de macaque à queue courte, et de patas à queue courte; et celui de maimon ou rhésus, par Frédéric Cuvier. Ces animaux, dit Frédéric Cuvier, ont tous les caractères génériques des macaques, le même nombre de dents et les mêmes organes des sens, du mouvement et de la génération.



Fig. 111. — Rhésus.

Toutes les parties supérieures du corps sont d'un beau gris verdâtre, résultant de poils gris dans presque toute leur longueur, et jaunes et noirs au bout. Le jaune pâlit sur les bras et les jambes, et rend ces parties tout à fait grises; au contraire, prenant une teinte plus vive sur les cuisses, elles

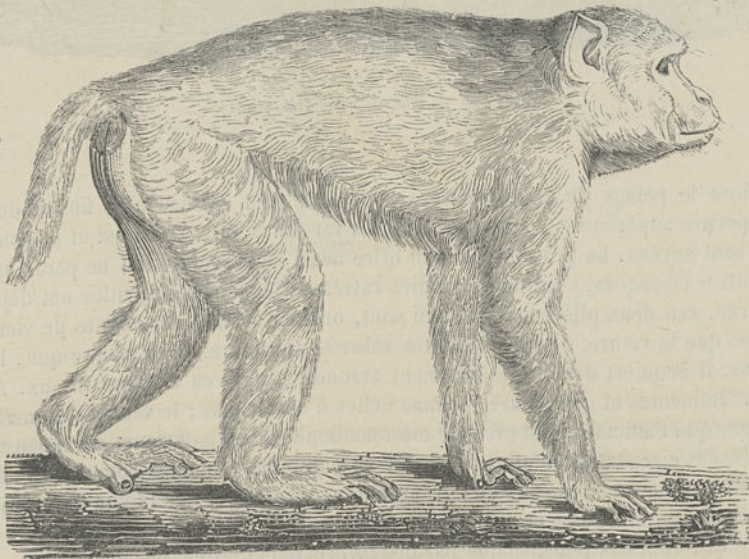


Fig. 112. — Rhésus femelle.

sont d'un jaune plus brillant, plus doré, que les parties voisines. La gorge, le cou, la poitrine, le ventre et la face interne des membres, sont d'un blanc pur; la queue est verdâtre en dessus et grise en dessous; la peau de la face, des oreilles et des mains, a une teinte cuivrée très-claire, et est tout à fait dénuée de poils; les fesses sont d'un rouge très-vif, et cette couleur descend sur les jambes, remonte sur la croupe, et embrasse la queue à son origine. Cette couleur, qui subsiste toujours, est entièrement due au sang; et elle est d'autant plus étendue et d'autant plus vive, que l'époque du rut est plus près d'arriver pour le maimon femelle. Alors les mamelons sont couleur de rose, et toutes ces parties colorées de rouge sont tendues, sans cependant être gonflées; car le rut ne se manifeste pas chez cet animal par ces exubérances qui caractérisent cet état chez d'autres espèces; il paraîtrait que le sang, se répandant sur une plus grande surface, ne tend pas à distendre autant les vaisseaux que s'il ne s'accumulait qu'en un point plus circonscrit. Lorsque le rut est passé, on voit des plis se former derrière les cuisses et à la base de la queue, plis qu'Audébert, dans son rhésus, et Buffon, dans son macaque à queue courte, avaient déjà remarqués, sans pouvoir s'en rendre raison.



Fig. 115. — Rhésus mâle très-jeune.

Les poils dont le pelage de cette espèce se compose sont extrêmement fins et doux, et assez épais sur les parties supérieures du corps, mais très-rare aux autres parties; et ils sont d'une seule nature : tous sont soyeux. La peau du maimon offre aussi un caractère qui ne paraît point se trouver chez les autres macaques; c'est une flaccidité extrême : les jeunes individus ont déjà, de chaque côté de la gorge, ces deux plis pendants, qui sont, ordinairement, des signes de vieillesse; et les mamelles, ainsi que le ventre, prennent bientôt aussi ce caractère. Il en résulte que, lorsque l'animal s'engraisse, il acquiert des formes tellement arrondies, qu'il en est monstrueux. Alors les mamelles sont proéminentes et globuleuses comme celles d'une femme; le ventre s'agrandit, et la face devient si large, que l'animal en est presque méconnaissable. Les montreurs d'animaux profitent ordinairement de ces circonstances pour présenter au public les maimons comme des animaux d'une espèce très-extraordinaire, et voisine de l'orang-outan; mensonge, que la vue d'une gorge arrondie et couleur de chair, terminée par un mamelon couleur de rose, contribue à favoriser.

Les mâles ne diffèrent des femelles que par des favoris plus touffus, des proportions plus trapues, une taille plus grande et des canines plus fortes.

Ces quadrumanes sont originaires de l'Inde; ce sont eux qui peuplent les forêts des bords du Gange, et qui viennent jusque dans les villes, encouragés par la répugnance invincible des Indiens pour tuer les animaux, afin d'y chercher une nourriture plus agréable que celle qu'ils trouvent dans les forêts. Je me suis assuré de leur origine par des vaisseaux arrivés au Havre, qui venaient de l'Inde, et qui avaient pris plusieurs maimons à bord.

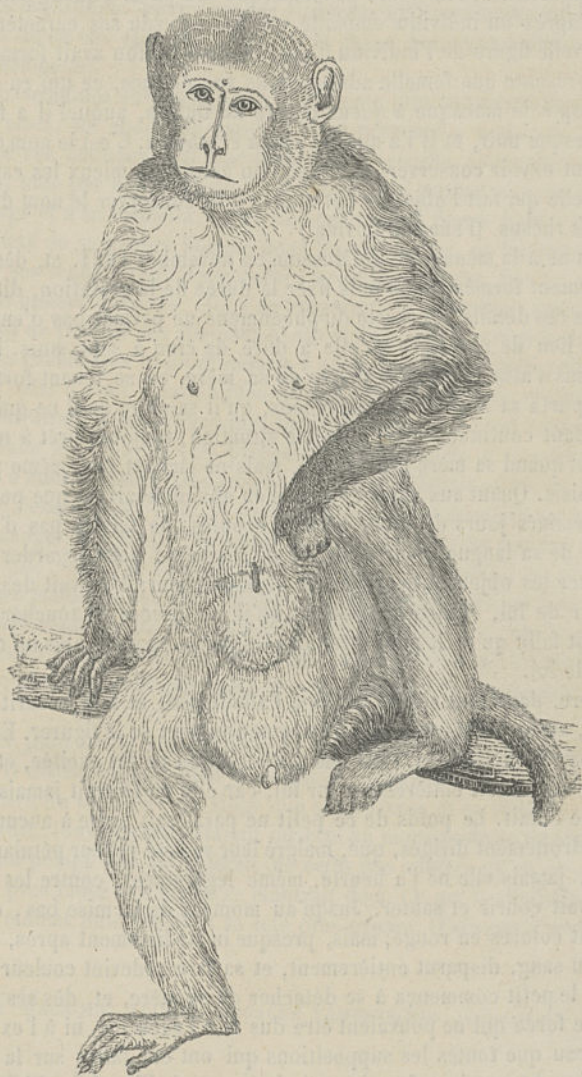


Fig. 114. — Rhésus

Le naturel des maimons m'a toujours paru intraitable. Tant que ces animaux sont jeunes, ils sont susceptibles d'une certaine familiarité; mais bientôt ils deviennent méchants, et l'âge les rend féroces. J'ai vu peu d'exceptions à cette règle; et, comme ces singes ont beaucoup de pénétration, leur méchanceté est très-dangereuse.

Buffon, n'ayant qu'un jeune maimon mâle sous les yeux, n'a pu en indiquer exactement les caractères; c'est pourquoi il lui donne de très-petites canines, et ne lui reconnaît point de scrotum; et la

figure qu'en fit son dessinateur, vue de face et assise, en donne une idée peu précise. On retrouve mieux ce singe dans le macaque à queue courte femelle de ce célèbre naturaliste. Cet individu avait tous les caractères des femelles adultes; et il est impossible de méconnaître l'animal dont je donne la figure, dans la description qu'il fait du sien, et qui avait surtout cette couleur rouge si remarquable des cuisses, qui n'a encore été observée sur aucun autre singe. La figure de ce macaque est d'ailleurs si exacte, qu'on pourrait difficilement, en le voyant, ne pas se rappeler les traits de l'espèce à laquelle elle appartient. Je ne doute pas aussi que son patas à queue courte ne soit un rhésus; mais il a été décrit d'après un individu empaillé qui avait perdu ses caractères principaux. Audebert a donné une nouvelle figure de l'individu d'après lequel Buffon avait formé cette espèce de patas, et son rhésus représente une femelle adulte, mais vue de face, ce qui en déguise un peu le caractère. Schreber a copié le macaque à queue courte de Buffon, auquel il a faussement donné une couleur d'un brun presque noir, et il l'a nommé *simia erythræa*. C'est le nom que les auteurs systématiques me paraissent devoir conserver; et, lorsqu'on connaîtra mieux les espèces du genre macaque, on décidera si celle qui fait l'objet de cet article doit conserver le nom de maimon ou prendre définitivement celui de rhésus. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Un jeune rhésus est né à la ménagerie du Muséum en novembre 1824, et, dès sa naissance, il avait tous ses sens parfaitement formés. Je ne puis fixer la durée de la gestation, dit Frédéric Cuvier, auquel nous empruntons ces détails : la rareté du phénomène ne permet pas d'en faire un sujet d'expérience; j'ai seulement lieu de présumer qu'elle a duré de cinq à sept mois. Immédiatement après être né, ce jeune rhésus s'attacha sous le ventre de sa mère, en se tenant fortement, de ses quatre mains, au pelage, et porta sa bouche aux mamelons, qu'il saisit et qu'il ne quitta pas pendant environ quinze jours; gardant continuellement la même situation; toujours prêt à teter, lorsqu'il en sentait le besoin; dormant quand sa mère était assise, mais ne lâchant pas, même pendant son sommeil, les poils qu'il avait saisis. Quant aux mamelons, il n'en abandonnait un que pour prendre l'autre, et c'est ainsi que les premiers jours de sa vie se sont écoulés, ne faisant pas d'autre mouvement que celui de ses lèvres et de sa langue, pour teter, et de ses yeux, pour regarder; car, dès qu'il vit le jour, il parut distinguer les objets et les regarder véritablement; il suivait des yeux les mouvements qui se faisaient autour de lui, et rien n'annonçait qu'il eût besoin du toucher pour apprécier, non pas l'effort qu'il aurait fallu qu'il fit pour atteindre les corps, mais la plus ou moins grande distance où les corps étaient de lui.

Les soins de sa mère, dans tout ce qui tenait à l'allaitement et à la sécurité de son nouveau-né, étaient aussi dévoués, aussi prévoyants, que l'imagination peut se le figurer. Elle n'entendait pas un bruit, n'apercevait pas un mouvement, sans que son attention ne fût excitée, et qu'elle ne manifestât une sollicitude qui se rapportait entièrement sur lui; car elle ne l'aurait jamais eue pour elle, apprivoisée au point où elle l'était. Le poids de ce petit ne paraissait nuire à aucun de ses mouvements, mais tous étaient si adroitement dirigés, que, malgré leur variété et leur pétulance, jamais son nourrisson n'en souffrait, jamais elle ne l'a heurté, même légèrement, contre les corps très-irréguliers sur lesquels elle pouvait courir et sauter. Jusqu'au moment de la mise bas, elle avait eu le visage et les fesses fortement colorés en rouge; mais, presque immédiatement après, cette couleur, formée par l'accumulation du sang, disparut entièrement, et sa face redevint couleur de chair. Au bout de quinze jours environ, le petit commença à se détacher de sa mère, et, dès ses premiers pas, il montra une adresse et une force qui ne pouvaient être dus ni à l'exercice, ni à l'expérience, et qui montraient bien de nouveau que toutes les suppositions qui ont été faites sur la nécessité absolue du toucher, pour l'exercice de certaines fonctions de la vue, sont illusoire. D'abord il s'accrocha aux grillages verticaux dont sa cage était garnie, et montait ou descendait à sa fantaisie; mais sa mère semblait le suivre des yeux et des mains comme pour le soutenir dans sa chute; et, après quelques secondes de liberté, à un simple attouchement, il retournait à sa place habituelle; d'autres fois, il faisait aussi quelques pas sur la paille qui leur servait de litière; et, dès ces premiers moments, je l'ai vu se laisser tomber volontairement du haut de sa cage en bas, et arriver avec précision sur ses quatre pattes, puis s'élancer contre le treillage, à une très-grande hauteur pour sa taille, et en saisir les mailles pour s'y accrocher, avec une prestesse qui égalait au moins celle des singes les plus expérimentés. Bientôt on vit la mère chercher, de temps en temps, à se débarrasser de sa charge, tout en conservant la même sollicitude; car il n'était plus pour elle un fardeau dès que le moindre

danger pouvait être à craindre. A mesure que les forces du petit se développaient, ses sauts et ses gambades devenaient plus surprenants. Je me plaisais à l'examiner dans ses moments de gaieté, et je puis dire que jamais j'en ai vu faire un faux mouvement, prendre de fausses dimensions, et ne pas arriver, avec l'exactitude la plus parfaite, au point vers lequel il tendait. J'ai eu, par là, la preuve évidente qu'un instinct particulier le dirigeait, pour juger des distances et déterminer le degré de force qu'il devait déployer dans chacun de ses sauts.

Il est certain qu'avec l'intelligence même de l'homme il aurait fallu à cet animal de nombreux essais, des tâtonnements multipliés, pour acquérir l'adresse qu'il avait, et, cependant, il atteignait à peine le premier mois de sa vie. Quand il s'agit de la cause des actions des animaux, c'est bien le cas de dire : Que savons-nous !

Ce n'est qu'après six semaines environ qu'une nourriture plus substantielle que le lait lui est devenue nécessaire, et, alors, un spectacle nouveau s'est présenté à nous ; de nouvelles révélations nous ont été faites, par ces animaux, sur leur nature intellectuelle. Cette mère, que nous avons vue si pleine de tendresse, mue par une sollicitude si active, qui portait son petit suspendu sans aucune relâche à son corps et à sa mamelle, et qu'on aurait jugée devoir porter l'amour maternel jusqu'à prendre les aliments de sa propre bouche pour les lui donner, ne lui permit pas de toucher à la moindre portion de ses repas lorsqu'il commença à vouloir manger. Dès qu'on lui avait donné les fruits et le pain qui lui étaient destinés, elle s'en emparait, le repoussait aussitôt qu'il voulait approcher, et s'empressait de remplir ses abajoues et ses mains pour que rien ne lui échappât ; et qu'on ne cherche pas d'autres causes que la glotonnerie à cette action singulière ; elle ne pouvait vouloir forcer ce petit à têter : elle n'avait presque plus de lait. Elle ne pouvait craindre non plus que ces aliments lui fussent contraires ; il les recherchait naturellement, et il s'est toujours bien trouvé d'en avoir mangé. Aussi la faim le rendait-il très-pressant, très-téméraire et très-adroît ; les coups de sa mère, qui, à la vérité, n'étaient jamais très-violents, ne l'intimidaient point, et, quelque soin qu'elle prît pour l'éloigner et s'emparer de tout, il parvenait toujours à dérober un assez bon nombre de morceaux qu'il allait manger loin d'elle, en ayant toujours soin de lui tourner le dos ; et cette précaution n'était pas inutile ; car j'ai vu cette mère plusieurs fois quitter sa place et aller à l'autre bout de sa cage ôter de ses mains de son petit le morceau qu'il était parvenu à se procurer.

Pour éviter les inconvénients d'un sentiment si peu maternel, on eut la précaution de placer dans la cage une beaucoup plus grande quantité d'aliments que celle qui lui était nécessaire, et dont elle pouvait s'emparer ; alors le petit put avoir une nourriture abondante sans trop faire d'efforts pour l'obtenir.

Il continue à vivre et jouit d'une santé qui paraît très-forte, toujours soigné par sa mère, tant qu'elle ne mange pas. Il distingue fort bien ceux qui le nourrissent et le caressent, ne montre aucune malice, et n'a encore du caractère du singe que son adresse et sa vivacité.

Comme nous l'avons dit, tous ses sens étaient ouverts au moment de sa naissance, son corps était entièrement couvert d'un pelage qui ne différait de celui des adultes qu'en ce qu'il avait une teinte plus pâle, car la partie plus fauve des fesses se montrait déjà. Ce qui le distinguait dans ses formes, c'est que ses membres étaient plus grêles et sa tête plus grosse. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

12. MACAQUE MAIMON. *MACACUS NEMESTRINUS*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve verdâtre ou roussâtre, avec le sommet de la tête noir ; le milieu du dos brun ; les joues et toutes les parties du corps sont d'un blanc roussâtre ; queue très-courte.

Habite Java et Sumatra.

Dans les pays habités par ce singe, on lui donne les noms de *barou* et de *bruh* ; Edwards celui de singe à queue de cochon, et Buffon l'a décrit sous le nom de maimon, en le confondant, en partie, avec le macaque rhésus ; Frédéric Cuvier en a donné l'histoire en lui conservant le nom de singe à queue de cochon. Voilà ce qu'il en dit : La couleur générale de ce singe est d'un blond foncé ver-

dâtre, résultant d'anneaux noirs et jaunes qui recouvrent la partie visible des poils. Leur moitié inférieure est grise. Le milieu du sommet de la tête, dans une largeur de deux à trois doigts, est noir, et cette couleur descend sur le cou, le dos et la queue, mais en prenant une légère teinte verdâtre. Cette teinte couvre les épaules, devient plus jaune et presque fauve sur les avant-bras. Les cuisses sont verdâtres, comme les épaules, mais avec un mélange de gris; les joues, le dessous du menton et du cou, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue, et toutes les autres parties inférieures du corps, sont blonds. Au devant des oreilles, à leur base et sur les joues, au-dessous des yeux, on voit un reflet noirâtre, et, derrière les oreilles, tous les poils sont noirs. La face basanée et presque nue, depuis les sourcils jusqu'à la bouche; on n'y voit que quelques poils longs et noirs. Les oreilles et l'intérieur des mains sont nus, et de la couleur de la face, ainsi que les callosités des fesses. Dans toutes les parties inférieures du corps, les poils sont très-rares; mais le pelage est très-fourni dans les supérieures; et il ne se compose que de poils soyeux.



Fig. 115. — Macaque maimon.

Le maimon est de la grosseur d'un chien de moyenne taille; les mâles et les femelles se ressemblent pour les couleurs; les jeunes sont d'un ton plus doré que les adultes. Les maimons, comme tous les autres macaques, montrent assez de douceur et de docilité lorsqu'ils sont jeunes, et deviennent extrêmement méchants dès qu'ils avancent en âge; seulement les femelles conservent toujours un caractère plus traitable que les mâles. Celle que nous avons eue était quelquefois attachée à un arbre, auquel elle montait avec beaucoup d'adresse et de facilité, et elle se plaisait à en arracher les feuilles, quoiqu'elle ne les mangeât pas. Ordinairement elle se plaçait sur une enfourchure, où elle restait tant qu'elle était attachée; mais elle dénouait, avec beaucoup d'adresse, la corde qui la retenait, et alors elle courait visiter les maisons du voisinage, jamais cependant elle ne cherchait à nuire; et, si elle ne se laissait pas toujours reprendre volontiers, c'était du moins toujours sans grande résistance. Les enfants seuls excitaient son humeur, et elle le leur montrait en prenant une posture et en faisant une grimace très-bizarres: accroupie, les jambes très-rapprochées l'une de l'autre, le cou tendu horizontalement, elle avançait ses lèvres, en les serrant fortement, et transformait ainsi

sa bouche en une sorte de bec mince et large. Chaque mois elle entrait en rut, et cet état se manifestait par des phénomènes particuliers. Dans son état ordinaire, sa vulve était entourée d'une large surface nue d'une forme trop compliquée pour être décrite, et revêtue d'une peau basanée que de nombreuses rides recouvraient. Dès les premiers moments du rut, le sang s'accumulait dans cette



Fig. 116. — Maimon

partie, et finissait, au bout de quelques jours, par la remplir entièrement, et par distendre, comme par une sorte d'érection, et en la colorant, la peau flasque et lâche dont elle était revêtue; bientôt après, des traces de sang se montraient au dehors, et produisaient une véritable menstruation. Lorsque le rut était arrivé à ce point, le gonflement des parties environnantes de la vulve diminuait graduellement, le sang rentrait petit à petit dans la circulation générale, et tout revenait dans l'état ordinaire.

Cette femelle fut réunie à un mâle méchant jusqu'à la férocité, mais qui ne le fut point pour elle. Ils s'accouplèrent à la manière ordinaire des quadrupèdes, et leur union, qui se répétait à de courts intervalles, durait à peine quelques secondes. La femelle en fut bientôt fatiguée; et, comme le mâle la tourmentait beaucoup, on les sépara, et ils ne furent plus rapprochés qu'aux époques du rut. La dernière de ces époques se montra vers les premiers jours de décembre 1806, et l'accouplement eut fréquemment lieu du 10 au 15, après lesquels ces animaux furent séparés. Dès lors le rut ne reparut plus; et, après sept mois et vingt jours, la femelle mit au monde un petit qui paraissait être à terme, mais qui avait perdu la vie en naissant. Ce jeune maimon ressemblait presque entièrement à sa mère; le fond de sa couleur était blond jaunâtre, et l'on voyait, très-distinctement, le noir de la tête et du dos. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

13. MACAQUE LASCIF. *MACACUS LIBIDINOSUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Joues d'un fauve légèrement olivâtre, ainsi que les épaules et les membres antérieurs; sur la tête, une tache noire se prolongeant sur le dos et la queue; turgescence énorme des organes sexuels pendant le rut.

Habite. . . . ?

La description de cette espèce est faite, dit M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, d'après un dessin qui se trouve dans la riche collection des vélins du Muséum; l'individu représenté est une femelle. Ce singe est fort semblable au maimon, dont il diffère cependant par ses joues d'un fauve légèrement olivâtre, comme les épaules et les membres antérieurs, et non pas blanches ou blanchâtres comme chez le maimon. Il a de même une sorte de calotte noire sur la tête; et cette tache se prolonge sur le dos et la queue, qui se trouvent, ainsi que toutes les parties postérieures du corps et



Fig. 117. — Macaque lascif.

la face externe des membres de derrière, d'un brun légèrement nuancé de fauve olivâtre. La face interne des membres, soit antérieurs, soit postérieurs, semble grisâtre sur le dessin; et le dessous du corps d'un blanchâtre qui se nuance insensiblement avec le brun du corps. La face et les doigts sont à peu près couleur de chair. Enfin, le corps paraît plus grêle que chez le maimon, et la queue est à peu près de même longueur. Mais ce qui rend cette espèce extrêmement remarquable, c'est l'énorme turgescence des parties sexuelles pendant le rut. L'anus, les callosités, et même le dessous

de la queue, dans presque toute son étendue, acquièrent un développement véritablement prodigieux, et dont il est tout à fait impossible de se faire idée par la fluxion, quelquefois cependant assez abondante, qu'on observe périodiquement chez les autres macaques. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

14. MACAQUE A FACE ROUGE. *MACACUS SPECIOSUS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face rouge pourpré; queue très-courte et presque cachée par les poils; pelage gris vineux.

Habite les Indes orientales.

Le macaque à face rouge, dit Frédéric Cuvier, nous présente une de ces nouvelles combinaisons de caractères qui ne nous permet de la rapporter à aucune autre espèce de son genre, et qui lui donne une existence spéciale, que ne ferait, sans doute, que confirmer son étude plus particulière, et la connaissance plus détaillée, plus exacte, de ses organes et de son naturel.

Sa face, si remarquable par la belle teinte rouge qui la colore, n'a peut-être point encore d'exemple, dans la famille si nombreuse des singes, à moins que la guenon à face pourprée, dont l'existence n'est même pas très-certaine, n'ait, en effet, la face colorée en rouge pur. Parmi les macaques, nous ne trouvons cette partie ainsi colorée, à peu près, du moins, que chez le rhésus, mais à l'époque du rut seulement, qui, à la vérité, dure, chez les femelles de ces animaux, jusqu'au moment où elles mettent bas, et qui reparaît dès que la lactation commence à cesser; encore la couleur rouge du rhésus a-t-elle beaucoup plus de rapports avec le rouge vermillon qu'avec la teinte pourprée de notre animal. Chez le rhésus, ce caractère s'associe à une queue de médiocre longueur, et, chez notre macaque, à une queue très-courte et presque cachée par les poils. Sous ce rapport, il se rapprocherait du macaque de l'Inde; mais celui-ci a la face entièrement noire; et, d'ailleurs, son pelage, très-brun, diffère essentiellement de celui du macaque à face rouge, qui, généralement, est d'un gris vineux; par là ce pelage ressemble à celui du maimon, plus qu'à celui d'aucun autre macaque: toutefois, ces deux espèces ne peuvent se confondre; le maimon n'a ni la face rouge, ni la queue très-courte.

Outre la couleur de sa face et celle de son pelage aux parties supérieures de son corps, cet animal a la face entourée d'un cercle de poils noirs; et son ventre, sa poitrine, les parties postérieures et internes de ses jambes de devant et de ses jambes de derrière, ainsi que le bord de ses fesses, sont d'un blanc grisâtre. Les ongles sont noirs.

Le macaque à face rouge est donc très-réellement une espèce de plus à inscrire dans le catalogue des singes; et, quoique nous n'ayons aucuns renseignements sur ses mœurs, nous ne doutons pas un moment qu'il ne ressemble, sous ce point de vue, par ses traits généraux, aux autres macaques, comme il leur ressemble par les caractères généraux de son organisation. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

15. MACAQUE DE L'INDE. *MACACUS MAURUS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun foncé uniforme; face noire, ainsi que la peau des membres et des oreilles; queue rudimentaire.

Habite les Indes orientales.

Ce macaque, décrit par Frédéric Cuvier, se distingue par la coloration noire de sa face, de la peau des membres et des oreilles, par sa queue rudimentaire, et par son pelage uniformément brun foncé.

Chacun de ces points le caractérise, dit Frédéric Cuvier, l'isole, et ne permet ni de le méconnaître ni de le confondre avec un autre. Mais ce macaque ne me paraît pas seulement devoir être, pour l'histoire naturelle, une acquisition nouvelle; il contribuera peut-être aussi à répandre quelques lu-

nières dans les régions plus ou moins obscures de cette science; l'on sait combien sont embarrassantes, pour le naturaliste, ces notions incomplètes qui, en faisant connaître l'existence d'un être, ne donnent cependant pas les moyens de le distinguer, avec précision, des autres, et exposent ainsi à le confondre avec des êtres différents, ou à le séparer de ceux qui lui ressemblent. Un des quadrumanes qui, sous ce rapport, a plus d'une fois exercé la critique, est celui que Pennant a fait représenter sous le nom de babouin des bois (wood babon), et qu'il ne connaissait que par une peau empaillée, du cabinet de Lewer. En général, ces animaux bourrés, toujours défigurés par la mort, quand ils ne l'ont pas été par des artistes capricieux ou malhabiles, méritent peu de considération. Celui de Pennant a cependant obtenu quelque attention : les uns en ont fait une espèce distincte, les autres ont voulu y rapporter les espèces découvertes depuis, et mieux connues. Notre macaque offrira un nouvel aliment à ces sortes de recherches; car, en supposant, ce qui n'est que trop ordinaire, que l'empailleur de Pennant ait donné aux narines de son animal une extension monstrueuse, le babouin des bois ne différera plus par aucun caractère de quelque poids de notre macaque de l'Inde. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

16. MACAQUE URSIN. *MACACUS ARCTOIDES*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun, tiqueté de roux; poils longs, plusieurs fois annelés de brun et de roux clair; queue excessivement courte.

Habite la Cochinchine.

Le macaque ursin, très-voisin du macaque de l'Inde, a le pelage presque partout composé de longs poils assez rudes, annelés, un grand nombre de fois, de roux et de noir, d'où résulte une couleur générale brune roussâtre, tiquetée de noir. La queue n'a guère qu'un pouce de longueur.

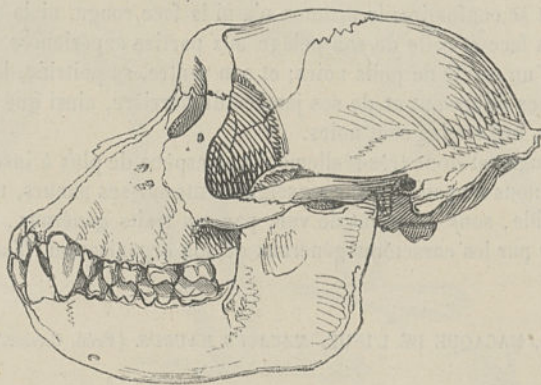


Fig. 118. — Macaque ursin.

La coloration de la face, autant qu'on peut en juger sur une peau desséchée et conservée depuis plusieurs années, présente un caractère très-particulier. En effet, le nez se détache par une couleur noirâtre au milieu de toute la face, qui paraît avoir été couleur de chair. Cette espèce parvient à une assez grande taille. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)



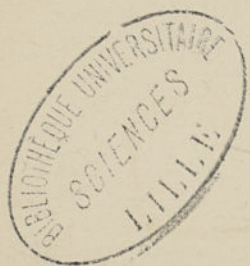
Fig. 1. — Guenon callitriche.



Fig. 2 — Macaque ursin (mâle).

Pl. 25.





§ III. — MAGOTS (SANS QUEUE).

Une seule espèce se trouve dans ce groupe, qui se rattache au précédent par le macaque ursin à queue rudimentaire. Cependant tous les macaques sont de l'Inde, tandis que le magot est du nord de l'Afrique, et l'on en rencontre, dit-on, quelques individus sur le rocher de Gibraltar. Ces limites géographiques, fort importantes pour les naturalistes, ont fait considérer le magot comme devant former un genre particulier auquel on a donné le nom d'*inuus*; cependant nous pensons que ce singe, par son organisation, si semblable à celle des macaques du second groupe, sauf l'absence complète de la queue, ne présente pas de caractères suffisants pour en former le type d'un genre distinct, aussi en formerons-nous seulement une subdivision du genre.

17. MACAQUE MAGOT. *MACACUS INUUS*. (Desmoulins.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pas de queue; pelage d'un gris jaunâtre, avec les parties inférieure; du corps et la région interne des membres de couleur blanchâtre; face couleur de chair livide.

Habite la côte nord d'Afrique, le sud de l'Espagne, chaîne de l'Andalousie.



Fig. 119. — Macaque magot.

Ce singe, amené très-communément en Europe, est aussi le plus anciennement connu; c'est le singe des bateleurs. Galien en a fait l'anatomie; et les Grecs le désignaient sous le nom de pithèque. On n'explique pas d'une manière satisfaisante la présence du magot sur le rocher de Gibraltar. Les uns supposent que l'espèce y a été apportée, et qu'elle s'y est acclimatée; les autres pensent que l'existence de ce singe dans le sud de l'Espagne prouve la réunion primitive de l'Europe et de l'Afrique, et, s'il faut en croire un écrivain anglais, on aurait trouvé, dans les brèches calcaires de Madagascar, des débris fossiles du magot.

Docile, soumis, très-éducable, dit Lesson, ce singe, dans sa jeunesse, se plie aisément à la servitude, et retient facilement les tours que les jongleurs lui apprennent. Étourdi, inattentif, capricieux, vivement affecté par ce qui l'entoure, ce macaque, toutefois, lors même qu'il est bien appris, s'attire de nombreuses corrections en oubliant quelques-unes des parties du rôle qu'il doit jouer sur les places publiques. Plus âgé, ses penchants se découvrent, son humeur s'aigrit, son caractère devient revêche et intraitable : pris âgé, on ne peut en rien faire; il se défend, et mord avec fureur. La colère, chez lui, se traduit par le claquement des dents, accompagné d'affreuses grimaces. (LESSON.)

Nous ne pouvons mieux donner l'histoire du magot qu'en reproduisant les savantes observations de Frédéric Cuvier, auquel on doit tant de détails sur les mœurs et l'intelligence des animaux.

L'intelligence, ce don précieux donné aux animaux pour leur conservation, et au moyen duquel ils prennent leur rang dans l'ordre de cet univers. ajoute toujours, dans la liberté de la nature, au

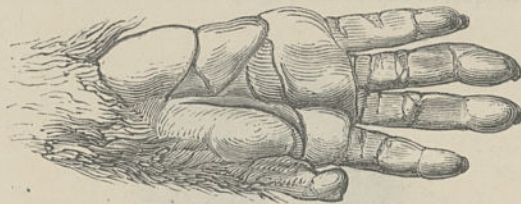


Fig. 120. — Main antérieure de magot.

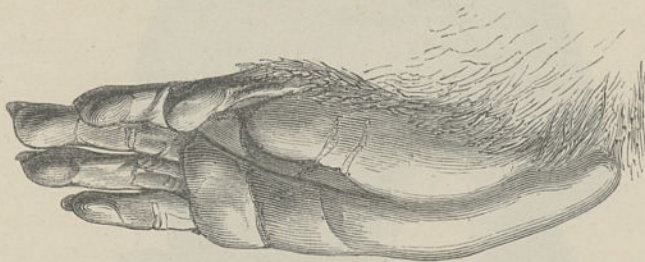


Fig. 121. — Main postérieure de magot.

bien-être et à l'indépendance, mais devient fréquemment, sous l'empire de l'homme, une cause de souffrance et de persécution. Le berger ne se sert guère que de sa voix pour conduire ses stupides moutons; le fouet est déjà en usage pour le cheval ou le chien, et ce sont les instruments de la torture qu'on emploie envers l'homme esclave. C'est aussi à son intelligence que le magot doit les tourments sans nombre dont nos baladins sont dans l'usage de l'accabler. Excepté les orangs et les gibbons, il est le seul singe de l'ancien continent qui soit susceptible de recevoir une certaine instruction; les autres, grossiers et farouches, sont incapables, en esclavage, de rien concevoir; mais ils conservent en paix leur liberté, et le magot est toujours exposé à perdre la sienne. Cependant le magot mâle ne se soumet à l'homme que dans son extrême jeunesse, et lorsque ses facultés actives n'ont point encore acquis toute leur force; arrivé une fois à l'état adulte, il commence à être moins

traitable, et bientôt, comme les autres espèces de macaques, il se refuse à toute soumission. Les bons et les mauvais traitements sont sans effet sur lui : aussi incapable de confiance que de crainte, le besoin de son indépendance est, pour ainsi dire, le seul qu'il puisse éprouver, et l'état pénible où ce sentiment le jette, lorsqu'on le réveille trop fortement en lui par de mauvais traitements, ne tarde pas à le plonger dans la tristesse, et à le conduire au marasme, et enfin à la mort; si, au contraire, on le laisse en paix dans son esclavage, il s'y habitue, mais toute activité cesse en lui; assis sur son derrière, les bras appuyés sur ses genoux, et les mains pendantes, il suit, d'un regard stupide, ce qui se passe autour de lui, et, si le besoin de la faim ou de l'amour ne venait pas de temps à autre le tirer de cette espèce de léthargie, sa vie se passerait, en quelque sorte, dans un état intermédiaire entre la vie des plantes et celle des autres mammifères : ses fonctions végétatives s'opèrent encore, mais, excepté les sensations, toutes celles qui dépendent de l'intelligence cessent; n'ayant plus de sentiments, son esprit n'a plus d'idées. Au contraire, le magot en liberté est peut-être un des animaux qui réunissent, au plus haut degré, la vivacité et la variété des sentiments; aussi n'en est-il guère qui aient plus de pétulance, et dont l'intelligence soit plus active et plus pénétrante; et ses qualités, jointes au mode d'organisation qui distingue les magots, donnent, à ces animaux, sur les autres, une telle supériorité, qu'ils finissent par dominer en maîtres dans les contrées où ils s'établissent. Réunis en troupes nombreuses, ils couvrent les arbres des forêts, attaquent ouvertement les ennemis qu'ils se sentent la force de combattre, et éloignent, par leur nombre et l'importunité de leurs cris, ceux qu'ils pourraient redouter; ils n'ont à craindre que les espèces de chats de taille moyenne, qui, en montant aux arbres comme eux, viennent les surprendre dans le silence et l'obscurité de la nuit. Cependant, malgré ses nombreux moyens de conservation, cette espèce ne paraît pas occuper une grande étendue de pays; rien ne prouve encore qu'elle soit sortie des limites de la Barbarie et de l'Égypte, et des parties méridionales de l'Espagne. Si l'on a assuré le contraire, c'est-à-dire qu'elle se rencontre dans toute l'Afrique, à la Chine, aux Indes, on l'a fait, il nous semble, sans preuve suffisante; et, jusqu'à ce que des notions plus précises aient été acquises sur ces animaux, on doit regarder les contrées septentrionales de l'Afrique comme leur patrie principale.

Le magot appartient au genre très-naturel auquel le macaque a donné son nom. Son museau large et saillant, ses yeux rapprochés et enfoncés sous d'épais sourcils, le peu d'étendue de son front, la brièveté de son cou, ses fortes canines et son corps épais, ramassé, font deviner, au premier aspect, son naturel grossier et sauvage. Tous ses sentiments, peut-être, se manifestent sur la figure par une seule grimace dans laquelle, en tirant ses joues, il rétrécit ses lèvres et montre ses dents; seulement on le voit, quelquefois, témoigner son contentement en remuant la mâchoire inférieure, et en faisant un petit bruit avec sa langue.

Cet animal a huit incisives tranchantes à chaque mâchoire, deux canines et cinq molaires. Les deux premières de ces dernières dents ont deux tubercules à leur couronne; les trois autres en ont quatre, excepté la dernière de la mâchoire inférieure, qui en a cinq : elle est terminée par un talon qui l'agrandit sensiblement. Leurs yeux, dans toutes leurs parties, sont semblables à ceux de l'homme, ainsi que l'oreille, dont la conque, cependant, s'allonge en pointe, sans toutefois se ployer encore en cornet. Le nez n'a presque rien de saillant, et les narines, semblables à deux fentes, forment, entre elles, et à peu près, un angle droit. La langue est douce, les lèvres minces, mais très-extensibles, et les joues ont, en dedans de la bouche, les poches que l'on connaît sous le nom d'abajoues. Les fesses ont des callosités, mais elles ne sont point nues comme celles des cynocéphales, et il n'y a point de queue. Les mains et les pieds ont cinq doigts, avec des ongles plats et des pouces distincts, très-développés aux pieds et très-petits aux mains.

Le magot marche habituellement à quatre pattes, mais sans aisance; il est surtout conformé pour grimper, comme tous les autres quadrumanes, aussi monte-t-il aux arbres avec une étonnante facilité; pour se reposer, il s'assied; et, lorsqu'il veut dormir, il se couche sur le côté, ou, restant assis, il laisse retomber sa tête entre ses jambes de derrière; il porte ses aliments à sa bouche avec ses mains, ou bien il les ramasse avec ses lèvres; et il approche de son nez, pour le flairer, tout ce qu'il ne connaît pas, ou tout ce qui lui est suspect; il s'habitue à toutes les nourritures; dans son état de nature, il vit principalement de fruits et de feuilles. Les aliments qui lui conviennent le mieux en esclavage, ce sont les fruits, du pain, les légumes cuits, surtout les carottes et les pommes de terre; il boit en humant. Lorsqu'il est en colère, ses mâchoires se remuent avec une étonnante rapidité,

ses mouvements deviennent brusques, et il fait entendre une voix forte et rude qui devient assez douce quand il éprouve un sentiment plus calme. N'ayant besoin d'aucune arme offensive, il a, pour se défendre, ses fortes canines et ses doigts, dont les ongles épais et longs font, quoique plats, de profondes blessures. Le penchant naturel qui le porte à vivre en troupe le porte aussi, lorsqu'on le tient en esclavage, à adopter les petits animaux qu'on lui donne, et il les transporte partout avec lui, en les tenant fortement embrassés, et il se met en colère dès qu'on veut les lui ôter; il se plaît surtout à chercher dans leurs poils les moindres saletés, qu'il porte aussitôt à la bouche, et ce soin paraît beaucoup lui plaire; lorsqu'un magot éprouve quelque bienveillance pour son maître, c'est en épluchant ses mains ou sa tête qu'il le lui témoigne. On assure que ces animaux ont pour leurs petits une tendresse et des soins remarquables, qu'ils ne les quittent jamais, et les tiennent dans une grande propreté. Il est arrivé souvent aux magots de se reproduire en esclavage; mais ce phénomène n'a eu lieu que chez les montreurs d'animaux, qui n'en ont point examiné les circonstances. Nous ignorons donc tout ce qui a rapport à la reproduction chez ces animaux.

Les plus grands magots ne dépassent jamais la taille d'un chien de moyenne taille.



Fig. 122. — Magot.

Le magot a le sommet et les côtés de la tête, les joues, le cou, les épaules et la partie du dos qui leur correspond, le devant des membres antérieurs, d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques poils noirs; chaque poil est gris foncé à sa base, et annelé de jaune et de gris dans le reste de sa longueur; les autres parties supérieures du corps sont d'un jaune beaucoup plus grisâtre; sur ces dernières parties on voit les bandes transversales noirâtres, très-apparentes, mais accidentelles, et qui sont dues, en grande partie, à ce que les poils se séparent par bandes, et laissent voir leur partie inférieure, qui est d'un gris foncé, et aussi à ce que des poils noirs, qui sont mélangés avec le pelage, se développent surtout par bandes. Toutes les parties inférieures, ainsi que la face interne des membres, sont d'un gris jaunâtre, et il en est de même des poils qui garnissent les joues sur les mâchoires inférieures. Quelques poils noirs, avec le bout jaune, se montrent à l'angle interne de l'œil, et forment là une petite tache noirâtre qui descend obliquement sur la joue. La face est nue, et entièrement d'une couleur de chair livide, ainsi que les oreilles dont les bouts sont couverts de poils; les mains sont noirâtres, et aussi garnies de beaucoup de poils. Les poils des joues forment comme d'épais favoris et se dirigent d'avant en arrière. Les poils de toutes les autres parties du

corps se portent généralement en descendant du haut en arrière, excepté ceux de l'avant-bras, qui se portent de bas en haut. Les testicules sont couleur de chair, comme tout le reste de la peau de l'animal. Les magots n'ont qu'une seule espèce de poils, leur pelage est très-fourni; aussi, de tous les singes, ce sont ceux qui supportent, le plus facilement, les froids de nos hivers.

Les femelles sont généralement plus petites et plus douces que les mâles, et leurs canines ne dépassent guère les incisives : du reste, elles leur ressemblent entièrement.



Fig. 125. — Tête de magot femelle.

Les anciens connaissaient le magot; mais il semblerait, d'après Aristote, qu'ils en distinguaient deux espèces: l'une, qu'ils nommaient pithèque, et l'autre cynocéphale. Pendant longtemps les naturalistes ont cherché à appliquer ces deux noms, et, pour cela, ils ont fait, des femelles et des jeunes magots, l'espèce du pithèque, et, du magot mâle adulte, l'espèce du cynocéphale. Il est certain, aujourd'hui, d'après les observations de M. Blainville, sur le singe disséqué par Galien, que le pithèque était notre magot, et, comme nous ne connaissons qu'une seule espèce de macaque sans queue, il nous est impossible d'appliquer le nom de cynocéphale de la même manière qu'Aristote. Tout porte même à penser que cet auteur n'avait été conduit à faire deux espèces de magots que parce qu'il commettait la même erreur que celle que nous avons commise de nos jours, qu'il séparait les jeunes

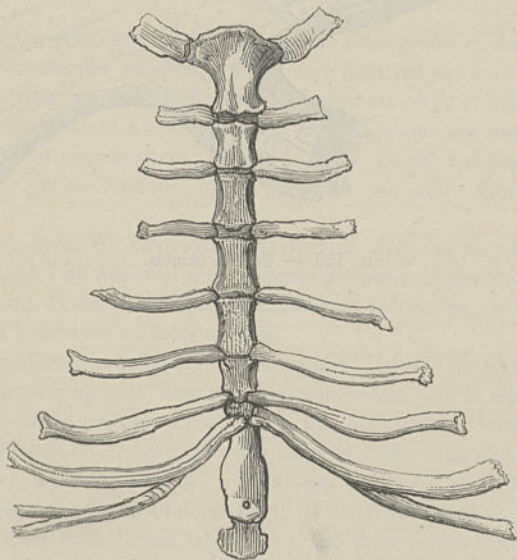


Fig. 124 — Sternum du magot.

magots des magots adultes, et qu'il donna à ces derniers le nom de cynocéphale, ne connaissant pas l'espèce à laquelle ils appartenait véritablement, espèce qui dépend d'un autre groupe de singes, dont quelques-uns se trouvent représentés sur tous les monuments des Égyptiens, et que ce peuple adorait, principalement à Hermopolis.

Quoi qu'il en soit, le magot a été vu si fréquemment en Europe, que c'est, de tous les singes, le mieux connu; seulement il a été désigné sous des noms très-différents; Prosp. Alpin l'appelle cynocéphale, ainsi que Brisson; c'est l'*inuus* de Sylvanus, de Linné et des autres auteurs systématiques qui adoptaient la distinction du pithèque et du cynocéphale.

Toutes les figures qu'on a de ce singe sont très-reconnaissables par la proéminence du museau et par l'absence de la queue; celles que Buffon en a données sont fort exactes, et on le reconnaît encore dans celles beaucoup plus grossières de Prosp. Alpin. (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 125. — Bonnet chinois.

Quatrième groupe. — Cynocéphales.

Ce groupe se compose de singes à museau très-prolongé, et comme tronqué au bout, disposition qui leur a valu le nom de singes à museau de chien. Les narines sont projetées en avant, et au-dessus des lèvres, formant un plan oblique plus ou moins prononcé de haut en bas. Leur museau, comme le fait observer Desmoulins, n'est pas glanduleux, et ne constitue pas un mufle comme celui des lémuriers, qui se trouvent, par leur organisation, placés aux limites inférieures de l'ordre.



Fig. 126. — Tête du Chacma.

La taille des cynocéphales peut être comparée à celle d'un grand chien. Leurs membres antérieurs sont assez courts; leur marche est quadrupède; ils n'habitent pas tous les forêts; leurs doigts, réunis par une bride de la peau, sont assez courts; leur corps est trapu et lourd, aussi sont-ils beaucoup moins agiles que les singes dont nous avons déjà parlé. Les uns ont une queue, les autres n'en ont point, et la longueur de cet organe varie avec les espèces. Ils ont aux fesses de larges callosités, souvent dénudées dans une grande étendue, et des abajoues; les crêtes sourcilières sont aussi très-prononcées.

Comme les habitudes des êtres, dit Geoffroy Saint-Hilaire, dérivent nécessairement de leur organisation, comme les fonctions d'un appareil sont toujours déterminées par sa composition organique, autant les cynocéphales sont descendus vers les mammifères inférieurs par leurs formes, autant ils s'en rapprochent par leurs habitudes et leurs allures.

Nous emprunterons les généralités qui suivent à Desmoulins. La tête des cynocéphales, dit ce naturaliste, est la partie caractéristique de leur physionomie, même sur le squelette; elle manque de front. Le frontal, coudé à angle presque droit sur le plan de l'orbite, forme la voûte de cette cavité, et se projette brusquement en arrière, presque dans le même plan que le pariétal. Celui-ci arrive, presque sans courbure, à l'occipital qui, n'ayant pas de partie horizontale, coupe aussi brusquement le vertex en arrière que le frontal en avant. Il en résulte que le vertex est presque plat dans cet intervalle et entre les deux lignes temporales. Ces deux lignes sont, en général, plus écartées l'une de l'autre dans les cynocéphales que dans les autres singes adultes. Dans l'hamadryas, surtout, elles restent parallèles, depuis les crêtes sourcilières jusqu'à la crête occipitale, de sorte que

le vertex de cette espèce adulte représente un plan régulièrement quadrilatère, dont la longueur et la largeur sont à peu près celles de tout le crâne; dans les autres cynocéphales, ce plan représente un triangle dont le sommet est plus ou moins tronqué en arrière à l'occipital; il résulte de cet élargissement des pariétaux que, nonobstant la petitesse de l'angle facial et l'énorme développement de la face, l'aire du crâne est encore supérieure, quelquefois d'un quart, à l'aire de la face. Cette aire du crâne a même une proportion encore plus avantageuse, si on la compare au volume de l'animal.



Fig. 127. — Tête de mandrill.

Les crêtes sourcilières, plus avancées que dans aucun autre animal, donnent à ces singes un air de férocité tout particulier. La projection de la face, en avant, dépend surtout de l'agrandissement des palatins et de l'énorme renflement des os maxillaires en deux côtes proéminentes tout le long du nez. Ce renflement agrandit l'espace du sinus nasal et du cornet correspondant; car, nonobstant l'assez petit développement de la partie ethmoïdale de l'organe de l'odorat, sa partie maxillaire est plus prédominante que chez la plupart des mammifères. Le devant de cette énorme côte reçoit l'alvéole de la canine supérieure. L'ouverture des narines est très-dilatée; dans quelques espèces, elles sont séparées, en dessus, par une échancrure. La langue, douce, est très-extensible; le goût paraît très-actif chez ces animaux. Le palais, par ses nombreuses rugosités et le volume de ses nerfs et de ses vaisseaux, que représente la grandeur des trous palatins et incisifs, doit aussi en être le siège. Leurs lèvres sont peu proéminentes, mais fort mobiles. Nous avons vu des babouins, buvant avec un verre, l'appuyer sur la lèvre inférieure projetée en cuiller pour le recevoir. Les paupières ressemblent à celles de l'homme; la pupille est ronde, et l'iris brun. La conque de l'oreille diffère de la nôtre par le grand développement du lobule et par l'allongement en pointe de la partie supérieure. Leurs mains, comme celles de tous les singes, jouissent de la même organisation et de la même sensibilité tactile que celles de l'homme.

Outre que chaque espèce paraît circonscrite dans des régions distinctes, sous un même climat, chaque troupe est établie dans un canton où elle ne tolère l'établissement d'aucune autre; elle en défend même le territoire contre les hommes; s'il en paraît quelques-uns, l'alarme est jetée: les cynocéphales s'appellent, se réunissent, et, par leurs cris, leurs démonstrations, essayent de leur faire rebrousser chemin. Si ces manœuvres sont inutiles, l'ennemi est assailli de pierres, de branches d'arbre, et même d'excréments. Les armes à feu, seules, les effrayent, et ils ne fuient qu'après avoir laissé des leurs sur le terrain; mais, s'ils sont en nombre, ils n'hésitent pas d'attaquer, malgré le feu. Delalande nous a dit avoir, avec ses Hottentots, cerné des papions sur des rampes de précipices d'où la retraite leur était impossible. Plutôt que de se laisser prendre, il les a vus se jeter en bas de près de cent mètres et se briser dans la chute. Pendant son séjour au Cap, un Anglais, entraîné à la

poursuite des papions sur la montagne de la Table, fut cerné, par une troupe de ces animaux, sur un rocher d'où il aimait mieux se précipiter que de tomber entre leurs mains; il se tua dans la chute.

Corps à corps, un grand papion a bientôt terrassé un homme; ses énormes canines percent et déchirent comme celles du tigre. Dans toute l'Afrique, depuis le tropique du Cancer jusqu'au cap de Bonne-Espérance, ces animaux ravagent les cultures. L'on sait avec quelle précision d'évolutions et de manœuvres ils dévastent un jardin : échelonnés à distance convenable pour se jeter de main en main les fruits du pillage, ils s'étendent, s'il est possible, depuis l'endroit à piller jusqu'à leur retraite; ou bien, si la colonne ainsi échelonnée est trop courte, ils font, à l'autre bout, un entrepôt, d'où ils recommencent la manœuvre. C'est la nuit qu'ils maraudent; des sentinelles veillent à leur sûreté. On va jusqu'à dire que ces sentinelles payent de leur vie la surprise dont elles n'ont pas averti.



Fig. 128 — Tête de drill.

Le fait est, dit Kolbe (*Voyage au Cap*), que s'il arrive que quelqu'un de la troupe soit pris ou tué avant que la garde ait donné le signal, on entend un bruit et un tintamarre furieux dès qu'ils se sont retirés sur la montagne où est le lieu du rendez-vous, et, assez souvent, on en trouve qui ont été mis en pièces. On suppose que ce sont les sentinelles négligentes qui ont été punies.

Le tissu érectile de ces singes et les couleurs qui l'animent, dans certaines espèces, ne se développent qu'à l'approche de la puberté. On conçoit quel changement dans la physionomie cette révolution amène pour les espèces à visage peint, indépendamment des changements de la surface osseuse de la tête. Avant cette époque, toutes ces espèces sont à peu près également dociles et susceptibles d'affection pour leurs gardiens; leurs agitations ne sont alors que de la turbulence, sans empreinte de méchanceté. Mais, une fois pubères, les cynocéphales paraissent ne plus vivre que pour exercer sans cesse leur lubricité et leur méchanceté. Désormais ils font le mal sans nécessité, sans avoir à le prévenir et sans le but d'en profiter. Haïssant par instant tout ce qui est vivant, leur cruauté sans objet n'a pas sa raison, comme pour les carnivores, dans la nécessité de se nourrir du sang ou de la chair de ses victimes. Mais, ce qui n'est pas moins étonnant, ce besoin de mal faire se suspend par la plus légère cause. Des transports de la colère ou de la jalousie la plus brutale contre vous, un cynocéphale va passer brusquement à l'expression d'un sentiment affectueux, bientôt remplacé par un accès de haine.

Cette mobilité d'émotions, cette démente d'idées, leur est commune avec les guenons, et surtout les macaques. Mais leur excès de lubricité n'appartient qu'à eux. Nous en avons dit la cause. A l'aspect d'une femme, que par l'odorat ils savent même reconnaître sous un voile où elle est invisible, tout leur devient étranger; du geste, du regard, de la voix, il semble qu'ils la possèdent; et si un homme, par l'apparence d'une caresse, excite leur jalousie, leur emportement n'a plus de mesure. (DESMOULINS.)

Ces singes ont une intelligence assez bornée, et ils sont méchants et dangereux. En captivité, ils s'épuisent par des excès solitaires; ils vivent de fruits, de graines et d'insectes, et boivent en humain.

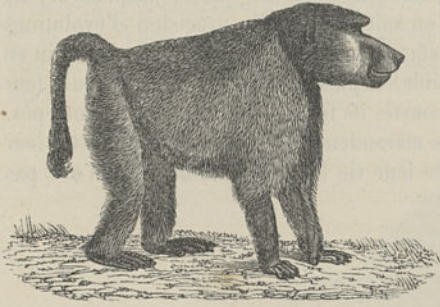


Fig. 129. — Chacma.



Fig. 130. — Papion.



Fig. 131. — Papion jeune.



Fig. 132. — Drill.



Fig. 133. — Pabouin.



Fig. 134. — Hamadryas.

Les cynocéphales habitent les contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'archipel indien. Pour compléter l'histoire des cynocéphales, nous croyons devoir reproduire les observations de Frédéric Cuvier sur ces singes :

Les quadrumanes qui constituent ce genre ont des rapports si intimes, qu'on est d'abord frappé de leur ressemblance. En effet, les habitudes de leur corps, les mouvements de leur physionomie, les proportions et les relations de leurs membres, tout annonce qu'ils sont de la même famille, et ce premier jugement est confirmé par un examen plus attentif de leurs organes. Cette uniformité de nature n'a cependant été reconnue que dans ces derniers temps; ce sont Georges Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire qui ont, les premiers, séparé ces quadrumanes des autres singes avec lesquels, jusqu'alors, ils avaient été confondus. C'est que le caractère de la queue, que Linné employa pour grouper ces animaux, ne pouvait point produire de divisions naturelles. Pour qu'un organe, choisi d'avance, représente une collection d'individus, c'est-à-dire pour qu'il rende nécessaire tout le système particulier d'organisation propre à chacun d'eux, il faut qu'il ait une importance telle, que son absence entraîne, dans les autres parties, des changements fondamentaux; or, la queue est, chez les singes de l'ancien monde, un organe tout à fait inutile, que ces animaux n'emploient à rien et qu'on ne peut considérer que comme un organe rudimentaire. C'est pourquoi aussi ce même caractère ne peut être choisi pour représenter les cynocéphales, après que ces animaux ont été réunis par la considération de l'ensemble de leurs organes, parce que ce qu'ils ont de particulier dans la queue leur est commun avec quelques autres singes, qui, d'ailleurs, ne leur ressemblent aucunement.

Georges Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire prirent l'angle facial pour caractère distinctif des groupes qu'ils formèrent dans la famille des quadrumanes étrangers à l'Amérique. Ce caractère, qui représentait, en quelque sorte, la capacité du cerveau, et par conséquent l'étendue de l'intelligence, avait toute l'importance désirable; et il serait impossible d'en prescrire un meilleur, s'il ne variait pas avec l'âge, et si les jeunes individus ne différaient pas considérablement, à cet égard, des individus adultes. C'est chez les cynocéphales que cette difficulté est le plus sensible, aussi a-t-elle conduit à réunir les jeunes cynocéphales aux guenons et surtout aux macaques. Pour éviter les erreurs où l'on pourrait être entraîné par la considération exclusive de l'angle facial, j'ai proposé de joindre à ce caractère la structure des dents et la situation des narines, qui se prolongent jusqu'à l'extrémité du museau, parce qu'il n'y a, parmi les singes, que les cynocéphales et les macaques qui aient un talon à la partie postérieure des dernières molaires de la mâchoire d'en bas, et que, jusqu'à présent, les premiers sont les seuls quadrumanes dont les narines soient ainsi prolongées, tout en étant dépourvus de mufle; et, quoique ces caractères n'aient été donnés que par l'observation des cynocéphales, ils sont assez intimement liés à l'organisation pour qu'il soit permis de penser qu'ils conviendront encore à ceux qu'on pourra découvrir par la suite. En effet, la structure des dents, les narines, ont des rapports tellement nécessaires avec les organes du goût et ceux de la digestion, qu'elles en seraient, en quelque sorte, les représentants; d'ailleurs, la structure des dents dérive immédiatement du naturel, et a toujours offert les caractères secondaires les plus généraux et les plus fixes.

Tous ces singes à tête de chien parviennent à une taille élevée et qui égale au moins celle du loup; ils annoncent, par leurs proportions, la vigueur et l'agilité, et, par leur physionomie, la férocité et l'emportement, mais aussi l'intelligence et la pénétration. C'est du mélange de ces qualités que se forme leur naturel, dont le trait caractéristique est une extrême mobilité de sentiments. On peut les voir passer, dans l'espace de peu d'instants, de l'affection à la menace, de la colère à l'amour, de l'indifférence à la rage, sans qu'aucune cause apparente rende raison de ces changements subits; et leurs passions sont susceptibles de s'exalter au point d'éteindre en eux les principes mêmes de la vie: j'en ai vu plusieurs expirer des suites de leur colère. Ils offrent, sans contredit, l'exemple du plus grand développement que puisse atteindre cette faculté de l'activité animale qu'on désigne sous le nom de passion, de sentiment. En liberté, leur intelligence corrige, ou plutôt empêche, ce développement; ils reconnaissent tout ce qui peut leur nuire, l'évitent avec soin, et, joignant la pénétration à l'adresse, savent à la fois reconnaître leur ennemi, éventer ses pièges, et, malgré lui, satisfaire leurs désirs. Aussi, quoique féroces, ils n'attaquent jamais que de loin, soit en menaçant par des cris, soit en jetant des branches d'arbre, et ils dévastent une plantation avec une prudence et une promptitude telles, qu'à moins de la surveiller sans cesse on ne peut les en empêcher. Toutefois, lorsqu'un danger les presse, ils savent user de leurs forces et de leurs armes. J'en ai rapporté un exemple frappant en donnant la description du chacma; mais cet exemple peut encore servir à faire connaître la pénétration naturelle à ces animaux. Le chacma qui blessa si dangereusement son gardien, parce que celui-ci le menaçait d'un bâton, n'avait jamais été frappé. Arrivé très-jeune à notre

ménagerie, et continuellement enfermé dans sa cage, tout châtiment lui était inconnu, et le ton d'un homme qui gronde, de même qu'un bâton à la main, ne pouvaient lui rappeler aucune punition, aucune douleur; sa détermination n'eut donc point pour cause une notion acquise par sa propre expérience; elle était entièrement le résultat d'un acte intellectuel particulier, d'un jugement naturel.

De ce que ces animaux sont susceptibles de recevoir une éducation assez remarquable des circonstances au milieu desquelles ils sont élevés, ils le sont aussi d'en recevoir une artificielle de l'homme. En effet, on en rencontre quelquefois sur les places publiques, qui amusent le peuple par les exercices qu'ils font à la voix de leur maître; mais ils ne se soumettent guère à ce genre d'esclavage que durant leur jeunesse; non-seulement quand ils sont vieux ils se refusent à toute obéissance, mais ils perdent le plus souvent alors toute la docilité qu'ils avaient acquise et reprennent leur férocité naturelle.

Les cynocéphales, ayant l'organisation principale des quadrumanes, ont été destinés à vivre dans les forêts et à faire des arbres leur habitation. Cependant cette destination est bien moins absolue chez eux que chez les autres singes de l'ancien monde: n'ayant pas le train de derrière aussi élevé, ils marchent avec plus de facilité, quoiqu'ils soient encore loin d'égal, sous ce rapport, les véritables quadrupèdes; leurs mouvements sur la terre sont toujours gênés; leur marche est lente, et leur course est une sorte de trot ou de petit galop; c'est-à-dire qu'ils relèvent d'un seul temps le train de devant, ne détachent que successivement leurs jambes de derrière du sol, et retombent de même sur celles de devant. Ce n'est que très-rarement qu'ils se tiennent debout; pour cela, il faut qu'ils aient besoin d'atteindre à quelque chose, et ils n'avancent jamais ainsi que quelques pas; ils sont, par contre, dans leur jeunesse surtout, de la plus grande agilité pour grimper, et ils font des sauts prodigieux; en un instant, ils ont parcouru un arbre, ont pris toutes les attitudes, passé de la position la plus difficile en apparence, par les mouvements les plus rapides et les plus extraordinaires, à une position plus difficile encore, sans que la multiplicité des branches et leur entrelacement aient été cause du moindre embarras pour eux, leur aient apporté le plus léger obstacle. Aussi n'ont-ils que peu d'ennemis qui puissent les atteindre ouvertement. Dans leur vieillesse, ils deviennent épais, trapus et lourds. Ils se tiennent assez fréquemment assis sur leur derrière calleux. La nourriture principale de ces animaux consiste dans les fruits, les racines, les feuilles tendres et les jeunes pousses de certaines plantes. Lorsqu'ils mangent, ils commencent toujours par remplir leurs abajoues, c'est-à-dire les sacs qu'ils ont de chaque côté des joues, et ils boivent en humant, comme tous les animaux à longues lèvres mobiles.

On ne connaît point encore exactement les contrées qu'ils habitent. Le plus grand nombre paraît se trouver en Afrique; mais l'Inde en nourrit aussi. Les pays chauds sont indispensables à leur nature; ils ne trouveraient point à vivre en hiver dans les pays du nord, et ils ne sont pas vêtus de manière à résister au froid. Aussi n'est-ce qu'en les tenant chaudement qu'on parvient à les conserver dans nos ménageries.

Ce sont des animaux très-lascifs, toujours disposés à l'accouplement, et, bien différents des autres animaux, les femelles reçoivent les mâles même après la conception. Celles-ci, lorsqu'elles ne sont pas pleines, entrent tous les mois en rut; et cet état se manifeste par un gonflement considérable, causé par l'accumulation du sang dans les organes génitaux et les parties qui les avoisinent, et il est accompagné d'une véritable menstruation. On ne connaît encore aucune autre circonstance relative à la reproduction de ces animaux, très-peu étudiés du reste dans leur état de nature, comme ce qui précède ne le montre que trop. Leur développement est lent; ce n'est guère que vers leur huitième ou dixième année qu'ils sont entièrement adultes, et ils doivent prolonger leur vie peut-être jusqu'à trente ou quarante ans. Les femelles sont plus petites et plus douces que les mâles.

Leur organisation a été mieux observée que leur naturel, mais, n'ayant à considérer ces animaux que sous leurs rapports zoologiques, je ne dois parler, avec quelques détails, que de leurs parties extérieures, c'est-à-dire de leurs organes de la mastication, des sens, du mouvement de la génération, et de leurs téguments. On sait que le système organique de leurs parties internes a les plus grands rapports avec celui de l'homme; ils en diffèrent même très-peu par plusieurs sens, et leurs dents sont à peu près les mêmes; ce qui les distingue principalement de notre espèce, ce sont, outre l'organe fondamental le cerveau, les sens de l'odorat et du goût, et les organes du mouvement et de la génération.

Ils ont les trois sortes de dents : quatre incisives à chaque mâchoire; les deux moyennes plus larges que les latérales; deux canines, longues et étroites à la mâchoire inférieure, beaucoup plus épaisses à la mâchoire opposée. La canine inférieure n'est en rapport, dans l'action des mâchoires, qu'avec la canine supérieure et par sa face postérieure. La canine opposée est de plus en rapport avec la première molaire, ce qui fait qu'elle s'use toujours beaucoup, devient tranchante en avant et en arrière, et est, pour ces animaux, une arme des plus puissantes; les molaires sont au nombre de cinq de chaque côté des deux mâchoires : à la mâchoire inférieure, la première montre, à sa couronne, une particularité bien remarquable, en ce qu'à sa partie antérieure elle descend obliquement et vient s'appuyer contre la canine de la même mâchoire, de manière qu'elle offre à la canine supérieure un plan incliné, ce qui doit donner à l'action de ces dents un pouvoir extraordinaire; la seconde a, en avant, un tubercule pyramidal partagé en deux, d'avant en arrière, par une échancrure, comme la partie antérieure de la première. La dernière molaire ne diffère des deux précédentes que par un talon postérieur qui a nécessité une racine de plus qu'aux autres. A la mâchoire supérieure, les deux premières molaires ne présentent qu'un tubercule partagé en deux, d'avant en arrière, les trois autres ressemblent entièrement à deux molaires moyennes de la mâchoire d'en bas, la dernière n'ayant point de talon. Ces dents paraissent suivre, dans leur développement et leur succession, les mêmes lois que celles de l'homme

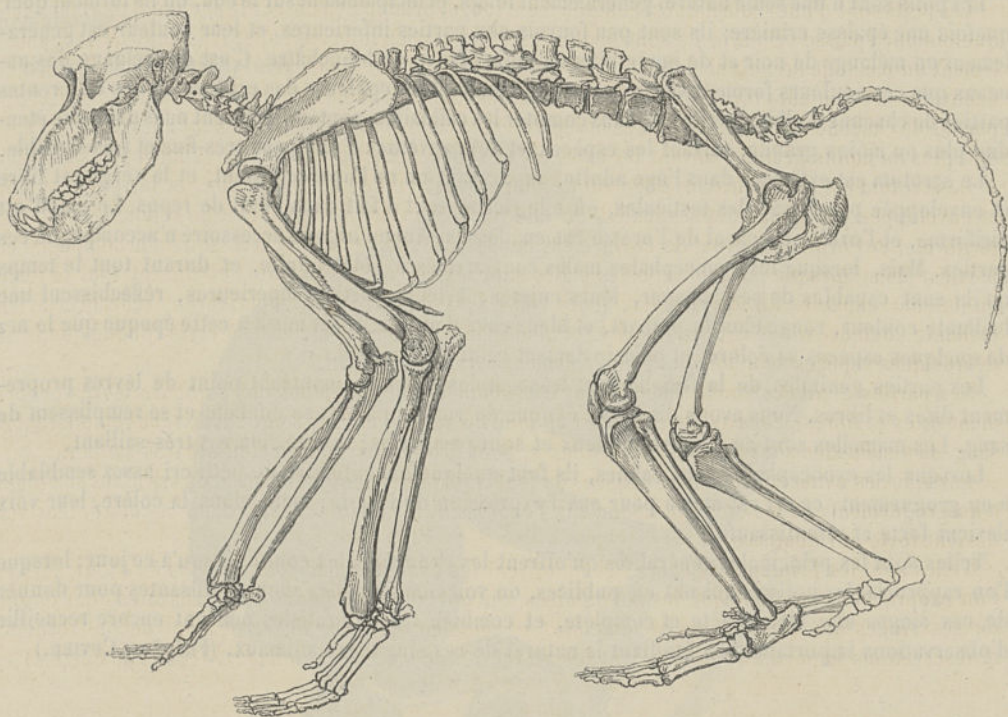


Fig. 135. — Babouin noir.

Les jambes des cynocéphales n'ont pas sensiblement de mollets, et leur cuisse ne se termine point par une fesse saillante, conditions indispensables à la station verticale; mais ils ont au derrière, de chaque côté, une callosité sur laquelle ils s'assent, et qui semble être produite pour garantir la tubérosité de l'ischion. Leurs extrémités sont terminées par des mains semblables aux nôtres, dont les doigts sont libres, et les pouces séparés et opposables aux autres doigts : mais les pouces des mains antérieures sont beaucoup plus courts que ceux des mains postérieures; les ongles sont plus ou moins aplatis, mais longs et épais, ce qui fait que ces animaux s'en servent pour pincer et écorcher. La partie interne de ces quatre mains est tout à fait nue, et forme un organe très-délicat du

toucher; elle est divisée par des plis plus ou moins profonds, mais constants, qui circonscrivent un certain nombre de tubercules trop irréguliers dans leur forme pour qu'on puisse tenter de les décrire. La queue varie par la longueur, et elle ne se relève jamais qu'à son origine; le reste retombe et n'est point susceptible de mouvement volontaire. Voilà pourquoi les cynocéphales, dont la queue est très-courte, comme les mandrills et les drills, la tiennent toujours relevée. C'est que cet organe ne se compose chez eux que de la partie qui se relève dans les autres espèces.

L'œil ne diffère point du nôtre; l'oreille n'a plus que la partie antérieure et supérieure de l'hélix, la conque se termine en un angle à sa partie supérieure et postérieure, l'anthélix s'élargit, les tragus se rapprochent, le lobe inférieur se raccourcit en s'arrondissant, et l'on voit dans son milieu une dépression assez profonde; les narines présentent deux ouvertures circulaires en avant du museau, qu'elles terminent brusquement; elles ne sont point environnées d'un organe glanduleux, d'un mufle, et sont plus ou moins séparées à leur partie supérieure par une échancrure; les cornets, qui sont considérables, ont déterminé un développement extraordinaire des maxillaires supérieurs, ce qui produit ces deux côtes longitudinales et ordinairement couvertes de rides qui se remarquent sur le museau de tous les cynocéphales adultes; la langue est douce, arrondie et assez charnue, et l'on trouve, de chaque côté des joues, l'ouverture d'un sac qui descend jusque sous le cou, et où ces animaux cachent les aliments qu'ils ne consomment pas. Les lèvres, qui sont très-minces, n'offrent d'ailleurs rien de particulier.

Les poils sont d'une seule nature, généralement longs, principalement sur le cou, où ils forment quelquefois une épaisse crinière; ils sont peu fournis aux parties inférieures, et leur couleur est généralement un mélange de noir et de jaune plus ou moins fauve ou blanchâtre. C'est du mélange des anneaux que ces couleurs forment sur les poils que résultent les couleurs des espèces ou des différentes parties de chacune d'elles. Les fesses, sans compter les callosités, sont entièrement nues dans une étendue plus ou moins grande, suivant les espèces, et sont revêtues d'une peau très-fine et très-sensible.

Le scrotum est extérieur dans l'âge adulte, auparavant on ne l'aperçoit point, et la verge est libre et enveloppée par le sac des testicules, où elle rentre tout à fait dans l'état de repos. Le gland est piriforme, et l'orifice du canal de l'urètre est en dessus. Aucun organe accessoire n'accompagne ces parties. Mais, lorsque les cynocéphales mâles sont arrivés à l'état adulte, et durant tout le temps qu'ils sont capables de se propager, leurs cuisses, à leurs parties supérieures, réfléchissent une brillante couleur, rouge chez la plupart, et bleue chez d'autres. C'est aussi à cette époque que le nez de quelques espèces se colore, et principalement celui du mandrill.

Les parties génitales de la femelle sont très-simples, elles ne montrent point de lèvres proprement dites et libres. Nous avons dit qu'à l'époque du rut ces parties se gonflent et se remplissent de sang. Les mamelles sont au nombre de deux et sont pectorales; le mamelon est très-saillant.

Lorsque les cynocéphales sont calmes, ils font quelquefois entendre un petit cri assez semblable à un grognement; ce cri est même pour eux l'expression de la joie; mais, dans la colère, leur voix devient forte et retentissante.

Telles sont les principales généralités qu'offrent les cynocéphales connus jusqu'à ce jour; lorsque l'on rapproche les notions qui ont été publiées, on voit combien elles sont insuffisantes pour donner de ces singes une idée exacte et complète, et combien les naturalistes peuvent encore recueillir d'observations importantes en étudiant le naturel de ces singuliers animaux. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

§ I. — CYNOCÉPHALES (SANS QUEUE).

1^{er} GENRE. — CYNOPITHÈQUE. *CYNOPITHECUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Κυν, chien; πίθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps court, porté sur des membres assez longs.

Mains allongées; pouces postérieurs assez développés.

Museau avancé, large et aplati; fosses nasales très-étendues; narines non tubuleuses et non terminales.

Callosités ischiatiques étendues.

Incisives proclives, les supérieures surtout; parmi celles-ci, les médianes très-larges, placées plus en avant que les latérales; dernière machelière inférieure à cinq tubercules; les autres inférieures quadrituberculées, un peu plus longues que larges; les supérieures quadrituberculées et aussi larges que longues. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Indépendamment de l'absence de queue, les cynopithèques diffèrent des grands cynocéphales par d'autres caractères. Le plus remarquable consiste dans la position des narines, qui ne sont pas terminales, mais placées à peu près comme chez les macaques. Or, si l'on se rappelle que la position terminale des narines constitue précisément le caractère essentiel des cynocéphales, on verra que les cynopithèques forment un groupe particulier qui lie d'une manière intime les vrais cynocéphales aux macaques. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

CYNOPITHÈQUE NÈGRE. *CYNOPITHECUS NIGER.* (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pas de queue; pelage noir; une aigrette élargie sur la tête; museau peu allongé.

Habite les îles Philippines.

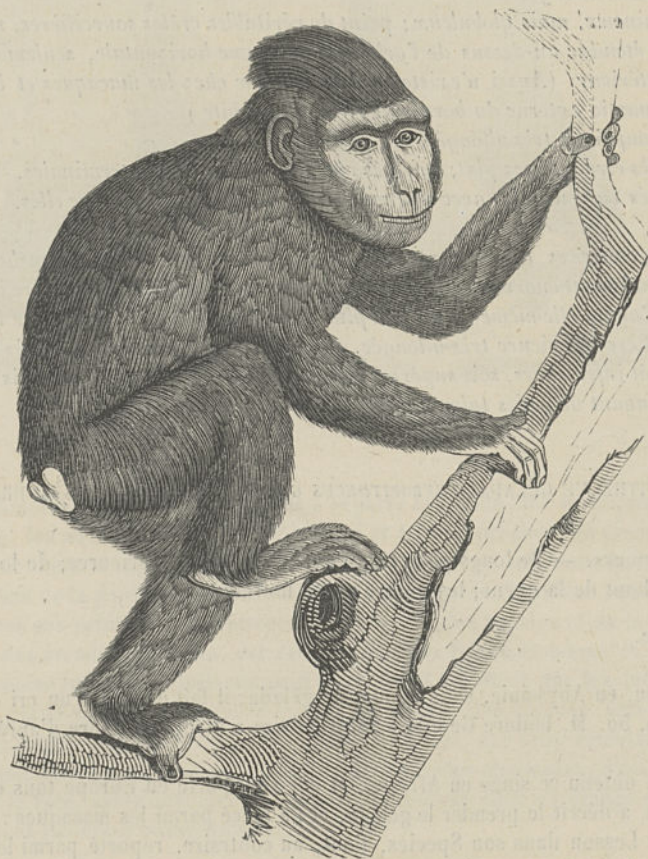


Fig. 156. — Cynopithèque nègre.

Ce singe a le pelage tout à fait noir et dur, formant une aigrette élargie sur la tête; la face et les mains sont noires; la tête est plus carrée que dans les autres cynocéphales, le museau moins allongé, mais la face a beaucoup plus de largeur; le maxillaire ne se relève pas en côte le long du nez, mais s'aplatit parallèlement au nez en un plan qui s'élargit vers l'orbite, au bord externe duquel il commence. Il en résulte que la face, à partir du front, est bornée en dehors par une ligne droite sans aucune courbure ou rétrécissement; et, comme le museau a encore à proportion plus de largeur que dans les autres cynocéphales, le visage carré de ce singe le fera toujours reconnaître aisément, indépendamment de son beau pelage noir et de sa petite taille, qui n'excède pas 0^m 40 à 0^m 45 de la tête au derrière. (DESMOULINS.)

§ II. — CYNOCÉPHALES (A QUEUE ASSEZ ALLONGÉE).

2^{me} GENRE. — THÉROPITHÈQUE. *THEROPITHECUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Θηρ, bête sauvage; πθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps assez trapu dans l'état adulte.

Membres médiocrement allongés; pouces antérieurs assez développés.

Queue médiocrement allongée

Crâne peu volumineux, mais globuleux; point de véritables crêtes sourcilières, mais la paroi supérieure de l'orbite étendue au-dessus de l'orbite en une lame horizontale, seulement un peu épaissie à son rebord antérieur. (Aussi n'existe-t-il pas, comme chez les macaques et les cynocéphales, d'échancrures à la partie externe du bord supérieur de l'orbite.)

Museau étroit, comprimé, très-allongé.

Fosses nasales très-étroites; nez plat; narines non tubuleuses et non terminales.

De fortes callosités ischiatiques, avec une nudité étendue entre et derrière elles.

Des abajoues.

Canines épaisses, convexes, très-longues; les supérieures, en particulier, tranchantes à leur bord postérieur, et véritablement énormes. Incisives presque verticales, petites; la paire interne de la mâchoire supérieure n'ayant elle-même qu'un peu plus de longueur et de largeur que la paire externe. La dernière machelière inférieure très-allongée, ayant un talon très-large et très-saillant; les autres machelières, soit inférieures, soit supérieures, beaucoup moins allongées, mais encore plus longues que larges, et ayant de petits talons. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

THÉROPITHÈQUE GÉLADA. *THEROPITHECUS GELADA*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — De longs poils bruns sur les parties supérieures; de longs poils fauves sur les flancs et au bout de la queue; les quatre mains noirâtres.

Habite l'Abyssinie.

Ce singe est connu, en Abyssinie, sous le nom de gélada; il fait entendre un cri qui peut être représenté par ho, ho, ho. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a établi ce genre d'après les considérations suivantes :

M. Ruppell, qui a obtenu ce singe en Afrique, et qui a rapporté en Europe tous ou presque tous les individus connus, a décrit le premier le gélada, et l'a placé parmi les macaques : quelques zoologistes, par exemple Lesson dans son *Species*, l'ont, au contraire, reporté parmi les cynocéphales. Le gélada a, sans nul doute, des rapports intimes avec ces deux genres; mais il ne se confond ni

avec l'un ni avec l'autre, et doit devenir le type d'un genre distinct, pour lequel je propose le nom de théropithèque.

Le museau très-allongé chez le gélada (moins cependant que chez les cynocéphales), le développement considérable des canines, l'étendue longitudinale et la forme plus complexe des molaires, et plusieurs autres caractères, distinguent ce singe des macaques, et tendent à le rapprocher des cynocéphales, qui sont du même continent et auxquels il ressemble d'ailleurs pour la taille et pour le pelage. Mais, d'une autre part, les narines, loin d'être terminales, sont disposées comme chez les macaques, en sorte que le gélada se trouve privé du trait le plus caractéristique des cynocéphales. Cette différence suffirait pour que l'on ne pût le réunir à ceux-ci : mais elle n'est pas la seule qui existe. Chez le gélada, la forme du crâne est beaucoup plus arrondie, et le museau moins allongé. Un caractère distinctif remarquable résulte encore de la direction presque verticale des incisives.



Fig. 137. — Théropithèque gélada.

Après ces caractères, dont les uns tendent à séparer le gélada des macaques et à le rapprocher des cynocéphales, les autres à le séparer de ceux-ci et à le rapprocher des premiers, il en est d'autres qui n'appartiennent ni aux macaques ni aux cynocéphales : tels sont le faible développement des incisives, même de la paire médiane supérieure; l'absence de véritables bourrelets sus-orbitaires et des échancrures sus-orbitaires, le rétrécissement des fosses nasales et de la face qui, de chaque côté, au-dessus des arcades dentaires, est creusée de deux fosses étendues et profondes; enfin, la forme de la mâchoire inférieure, très-comprimée en avant (au point que les incisives sont placées, comme dans un grand nombre de chauve-souris, au devant des canines, très-rapprochées à leur base), ayant, de chaque côté, au-dessous des fausses molaires, une fosse circulaire profonde, et surtout très-remarquable par l'étendue considérable des branches montantes; d'où résulte une disposition oblique de la face, assez analogue à ce que l'on observe chez les orangs et chez divers singes américains. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

5^{me} GENRE. — CYNOCÉPHALE. *CYNOCEPHALUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Narines terminales.

Museau allongé et très-gros à son extrémité antérieure; narines saillantes, de forme tubuleuse, et prolongées jusqu'aux lèvres.

Abajoues très-amplés.

Formes lourdes et trapues; membres forts et vigoureux, les antérieurs un peu moins développés que les postérieurs.

Queue de dimension variable comme les espèces.

Callosités larges, très-développées, et entourées de surfaces nues.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons indiqué du caractère et des habitudes des cynocéphales en général, sinon que leur pelage se compose de poils assez touffus, et plus épais sur les parties supérieures du cœur.

1 CYNOCÉPHALE BABOUIN. *CYNOCEPHALUS BABOUIN*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage jaune olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous et à la face interne des membres; poils colorés de jaune et de noir par anneaux assez étendus, mais peu nombreux.

Habite l'Afrique septentrionale, particulièrement l'Égypte et l'Abyssinie

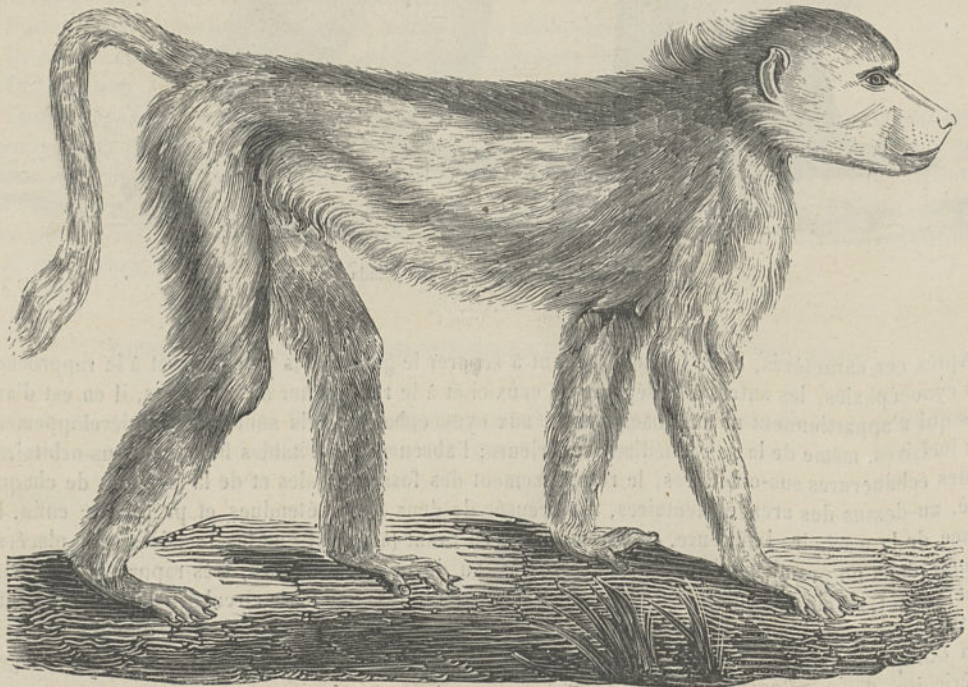


Fig. 138. — Babouin chevulu.

Le babouin, comme le fait observer Lesson, semble être le lien de transition des magots aux cynocéphales. Nous allons voir que ce singe a donné lieu à bien des recherches pour établir sa synonymie. Frédéric Cuvier est parvenu à la débrouiller. Il a cependant fait une espèce, sous le nom d'*anubis*, d'une variété du babouin.

La synonymie, dit ce savant, qui, en histoire naturelle, a pour objet primitif la connaissance des êtres, a quelquefois pour objet secondaire d'éclaircir les questions historiques, beaucoup plus importantes souvent que toutes celles qui pourraient naître des diverses conditions de l'existence des animaux. C'est pourquoi les commentateurs et les savants ont constamment fait beaucoup d'efforts pour découvrir à quelles espèces devaient être rapportés les noms des animaux qu'on trouve dans les écrits des anciens, et qui ne sont ordinairement accompagnés d'aucune description. Pour atteindre ce but, on réunit tout ce qu'on trouve dans les auteurs de relatif à ces noms, et, quelquefois, en rapprochant les notions qu'on obtient par là de celles qu'on a obtenues de l'observation directe des animaux, on parvient à découvrir leur véritable signification, et à soulever ainsi le voile mystérieux sous lequel cette signification se cachait.

Le nom de cynocéphale, qui a été donné par quelques modernes à l'animal que nous désignons ici en français par celui de babouin, est un de ceux qu'il serait le plus utile de bien comprendre. Le singe qui le portait a joué un rôle important dans la théogonie des Égyptiens; il était adoré à Hermopolis, où il avait un temple célèbre; et c'est peut-être lui que l'on voit fréquemment représenté sur les hiéroglyphes de cette nation, si remarquable par l'association monstrueuse des vérités les plus importantes et les plus élevées aux croyances les plus grossières et les plus ridicules.

Toutes les recherches qui ont eu le cynocéphale des anciens pour objet n'ont conduit qu'à de vagues conjectures, et même qu'à des erreurs. Cependant, il nous semble que la supposition la plus fondée est que ce singe était notre babouin; et Brisson, en s'y arrêtant, donna une nouvelle preuve de la justesse d'esprit si remarquable qui caractérise ses travaux sur l'histoire naturelle, travaux auxquels il nous semble qu'on est loin d'avoir rendu toute la justice qu'ils méritent.



Fig. 139. — Main antérieure du babouin noir.



Fig. 140. — Main postérieure du babouin noir.

Le babouin est un singe à tête de chien, un cynocéphale, dans toute la signification étymologique de ce nom; il a tous les caractères qui appartiennent aux espèces de ce genre, dans les organes de la mastication, des sens, des mouvements, de la génération, et dans les facultés de l'intelligence. Nous ferons principalement connaître les traits particuliers qui distinguent de tous les autres cynocéphales l'espèce qui doit nous occuper ici. Elle est remarquable par ses narines prolongées autant que les mâchoires, séparées en dessus par une échancrure très-marquée, et dont les cartilages latéraux ne s'avancent pas autant que le cartilage moyen. Sa queue, relevée à son origine, se replie bientôt, et descend jusqu'au jarret; son museau est d'une couleur de chair livide, un peu plus claire autour des yeux. Les parties supérieures de son corps sont d'un jaune verdâtre assez uniforme, qui résulte de poils couverts de larges anneaux jaunes et de petits anneaux noirs, de manière que les rapports des premiers entre eux étant beaucoup plus nombreux que ceux des seconds, leur teinte domine, modifiée seulement par les anneaux noirs, qui produisent le verdâtre. Toutes les parties inférieures sont d'un jaune plus pâle que les supérieures, et la touffe de poils qui se trouve de chaque côté des mâchoires et y forme de larges favoris est blanchâtre.

Les jeunes individus ont, en dessus, les mêmes couleurs que les adultes; en dessous, ils sont d'un blanc sale. Leur museau est moins saillant, et leurs organes génitaux moins développés : on ne voit point encore de scrotum, les testicules sont dans l'abdomen, et la couleur des fesses, au lieu d'être rouge, est d'une couleur tannée. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

2. CYNOCÉPHALE PAPION. *CYNOCEPHALUS SPHINX*. (Desmoulins.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Narines proéminentes au delà du museau; face, oreilles, mains noires; paupières supérieures blanches; pelage brun jaunâtre; joues brunes; poils des favoris dirigés en arrière; pelage peu fourni sous le corps et à la partie interne des membres.

Habite l'Afrique méridionale? et occidentale.

Le papion vit en troupes nombreuses sur les rochers des montagnes élevées. Le papion décrit par Frédéric Cuvier était à peine adulte, mais la description qu'il en donne se rapporte parfaitement à l'espèce, les femelles et les jeunes ne diffèrent pas des mâles pour les couleurs, mais seulement pour les proportions. La couleur générale de ce singe est d'un brun jaunâtre qui résulte de poils alternativement teints de petits anneaux noirs et bruns clairs; ce qui fait que l'animal, vu de près, paraît tiqueté de ces deux couleurs. Les poils des joues sont fauves, et en forme de favoris dirigés en arrière, et ceux du dessus du cou sont bien plus longs que ceux des autres parties du corps : ils sont très-rares à la face interne des cuisses et des jambes, et à la partie postérieure du ventre, sous le cou et sous les mamelles; leur base est ordinairement grise. Les jeunes individus et les femelles ne diffèrent pas des adultes pour les couleurs, mais beaucoup pour les formes; ils ne sont pas aussi trapus, et leur museau est beaucoup moins allongé.

Cette espèce a une activité extrême, une grande pénétration, une adresse prodigieuse, une facilité de conception étonnante, et surtout une lubricité qui domine dans toutes ses actions, et qui même les détermine en grande partie (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 141. — Main antérieure de papion.



Fig. 142. — Main postérieure de papion.

3. CYNOCÉPHALE HAMADRYAS. *CYNOCEPHALUS HAMADRYAS.* (Desmoulins.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face couleur de chair; une crinière ou camail couvrant le dos, les flancs et les côtés de la tête.

Habite l'Abyssinie, le Sennaar et l'Arabie.

Ce singe, connu aussi sous le nom de tartarin, a été décrit, par Buffon, sous ceux de lowando et de singe de Moco. En Abyssinie, on le nomme tota, et les Arabes l'appellent robba. L'hamadryas a le pelage gris verdâtre, mais les parties postérieures sont plus pâles que les antérieures, et les bras sont presque noirs. La face, les oreilles et les mains sont de couleur de chair tannée. Un sil-

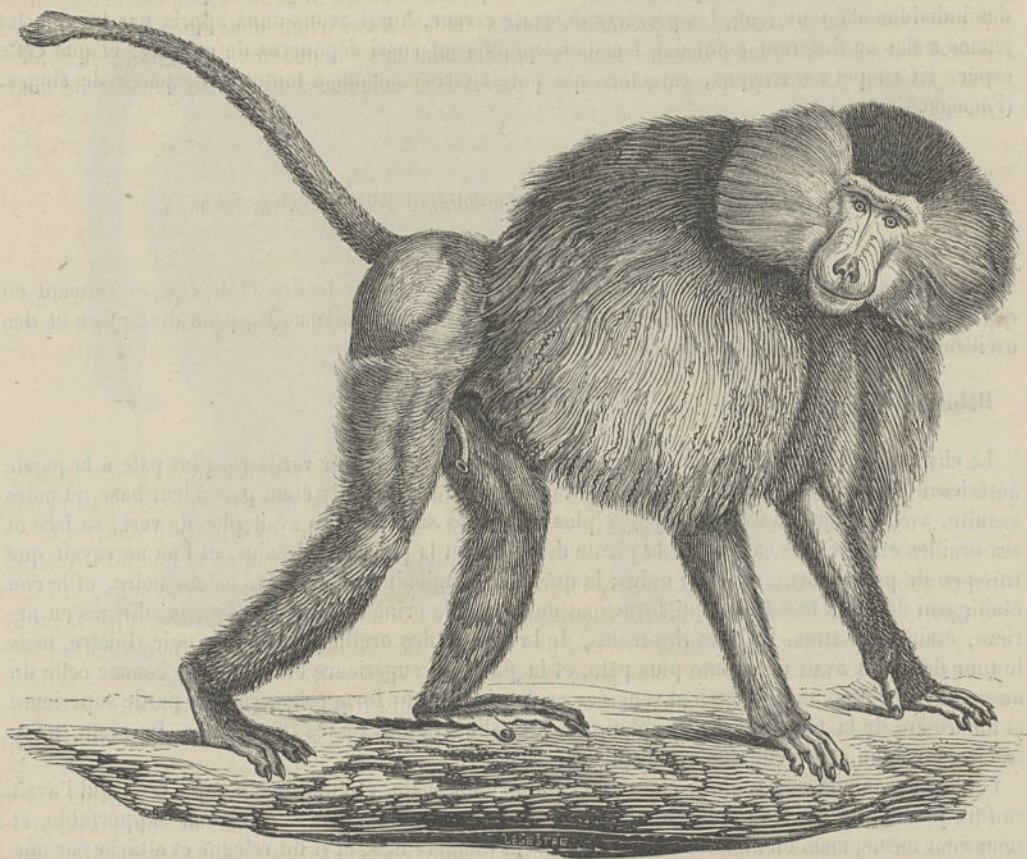


Fig. 143. — Hamadryas.

lon très-marqué sépare, en dessus, les narines qui, par là, ressemblent plus à celles du babouin qu'à celles du papion. Un camail long et touffu, d'une teinte gris verdâtre, couvre les parties supérieures du corps, et forme une véritable crinière. Le ventre et la face interne des membres n'ont que des poils rares. Les fesses sont rouges et la queue est terminée par une touffe de poils assez longs.

Ce singe est d'un naturel très-méchant, dit Frédéric Cuvier. Les gardiens de celui qui a été observé par ce savant naturaliste étaient obligés de le craindre; la haine était le seul sentiment qu'il parût éprouver. Même lorsque la faim le pressait, et qu'on lui donnait sa nourriture, il s'en emparait brusquement, et menaçait aussitôt du regard, du geste et de la voix.

Jusqu'à présent, continue le même auteur, toutes les observations conduisaient à regarder comme règle générale que les femelles des cynocéphales ne diffèrent point des mâles par la couleur, règle qui s'étendait même à tous les singes; il paraissait que la femelle du tamarin fait exception à cette règle, du moins dans l'âge adulte. Nous avons vu que le pelage du tamarin mâle était, en général, d'un gris légèrement verdâtre résultant de poils couverts d'anneaux alternativement noirs et gris jaunâtre, où ces derniers dominaient. Dans notre femelle, la teinte verdâtre l'emporte sur la teinte grise, sans doute parce que les anneaux noirs et jaunâtres sont dans des proportions plus égales, et que la couleur de ces derniers est plus jaune. Ces différences, assez considérables, et surtout cette exception à une règle établie sur des faits nombreux, auraient pu conduire les naturalistes qui n'auraient vu qu'isolée de tout autre individu de son espèce cette jeune femelle de tamarin à la regarder comme la femelle d'une espèce inconnue, intermédiaire entre celle du tamarin et celle du chacma; mais M. Ehrenberg ayant observé cette espèce dans les lieux mêmes qu'elle habite, et avec des individus de tout âge, les préserve de cette erreur. Aussi avons-nous appris par lui que les jeunes mâles ne diffèrent point des femelles, qu'ils sont aussi dépourvus de crinière, et que cette espèce vit en petites troupes; caractère qui paraît être commun à toutes les espèces de singes. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

4 CYNOCÉPHALE CHACMA *CYNOCEPHALUS PORCARIUS*. (Desmoulin.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir verdâtre, très-long sur le dos et le cou, et formant en quelque sorte une crinière; queue terminée par un pinceau de poils noirs; peau de la face et des oreilles d'un noir violâtre; favoris dirigés en arrière et grisâtres.

Habite l'Afrique australe.

Le chacma décrit par Frédéric Cuvier était, en général, d'un noir verdâtre, plus pâle à la partie antérieure des épaules et sur les flancs que le long du dos; les poils étant gris à leur base, et noirs ensuite, avec quelques anneaux de jaune plus ou moins sale. Sa tête avait plus de vert; sa face et ses oreilles étaient nues, ainsi que la plante des pieds et la paume des mains, et l'on ne voyait que très-peu de poils courts, rudes et noirs; la queue se terminait par une forte mèche noire, et le cou était garni de poils très-longs qui formaient une sorte de crinière; enfin les favoris, dirigés en arrière, étaient grisâtres. La peau des mains, de la face et des oreilles, était d'un noir violâtre, mais le tour des yeux avait une teinte plus pâle, et la paupière supérieure était blanche comme celle du mangabey; les deux narines étaient séparées en dessus par une forte échancrure; la partie supérieure et antérieure de la tête tout à fait aplatie; et les callosités des fesses très-petites. Du reste, toute son organisation était celle des cynocéphales.

Le chacma auquel se rapporte cette description était mâle, et appartenait à M. C***, qui l'avait eu fort jeune. Durant les premières années, ses sauts, ses grimaces, le rendaient supportable, et amusaient même; mais bientôt ses malices devinrent dangereuses, et il fut relégué et attaché par une forte chaîne dans une niche, à l'entrée d'une cour. Là il fit l'office de chien de garde; mais, après dix ans, il devint, par sa méchanceté, la terreur de ceux mêmes qui le soignaient, ce qui obligea son maître à s'en défaire. Il pouvait avoir alors près de quinze ans.

La Ménagerie du roi a possédé plusieurs chacmas, de tout âge et de tout sexe; et ceux dont on a connu l'origine venaient du cap de Bonne-Espérance. Nous avons reçu du capitaine Baudin un mâle et une femelle de cette espèce, et ils ont vécu fort longtemps. La femelle conserva toujours sa douceur; elle entra en rut chaque mois, et avait des menstrues; alors ses parties génitales éprouvaient un gonflement qui, à sa partie supérieure, représentait une portion de sphère

échancrée en dessus, et qui s'allongeait en dessous après s'être rétréci subitement. Son cou n'était pas garni d'une crinière comme le cou du mâle, et, en général, elle n'avait pas autant de poils. Le mâle perdit bientôt sa docilité. Un jour qu'il s'était échappé de sa loge, dans l'enceinte où il était renfermé, son gardien l'ayant imprudemment menacé d'un bâton pour le faire rentrer, il se jeta sur lui en un clin d'œil, lui fit à la cuisse, avec ses fortes canines, trois profondes blessures qui pénétrèrent jusqu'au fémur, et qui firent longtemps craindre pour la vie de cet homme. On ne parvint à le renfermer que par un subterfuge qui réussissait toujours sur de tels animaux, dans des cas semblables. Son gardien avait une fille qui lui donnait souvent à manger, et à laquelle il témoignait une affection particulière; elle se plaça du côté de la cage de cet animal opposé à la porte par laquelle il devait rentrer, et un homme fit semblant de la flatter en s'approchant d'elle; dès qu'il s'en aperçut, il jeta un cri furieux, et, pour se jeter sur celui qui excitait sa jalousie, il s'élança dans sa cage, qui se referma à l'instant même. (FRÉDÉRIC CUVIER.)



Fig. 144. — Chacma.

Le chacma vit par bandes de dix ou trente individus, et les lieux qu'il fréquente sont les montagnes et les collines; rarement il entre dans les bois. Les fruits et les végétaux forment la base de sa nourriture, aussi fait-il des ravages considérables dans les champs cultivés. Souvent il arrive qu'une troupe de ces animaux fait irruption dans la plaine à l'époque de la maturité des céréales. Ses déprédations ne cessent que lorsqu'on envoie à sa poursuite des hommes à cheval pour mettre les malfaiteurs en fuite. Kolbe raconte que quelquefois un voyageur, prenant son repas au milieu des champs, se voit audacieusement enlever ses provisions par un insolent chacma qui, en voleur impudent, s'arrête à quelque distance, et, par une pantomime expressive, semble insulter à la surprise de celui qu'il a spolié, en lui montrant les objets dont il l'a dépouillé; il accompagne cette action de

grimaces si comiques et de gestes si grotesques, que la victime de son audace ne peut s'empêcher de rire, à moins pourtant qu'elle ne soit obligée de se passer de dîner, ce qui ne doit pas peu contribuer à tempérer sa gaieté. Ces faits ne sont pas improbables; et Kolbe, dont le témoignage est assez souvent équivoque, peut, dans cette circonstance, être cru sur parole.

Ceux qui vivent en captivité dans les maisons des habitants de la colonie sont de très-bonne garde, et avertissent de l'approche des personnes étrangères. Sur l'ordre de leur maître, ils apportent les objets qu'on leur désigne avec la même docilité que nos chiens domestiques; mais, pour qu'ils accomplissent leur tâche jusqu'au bout, il faut que la personne qui leur commande ne les perde point de vue; car, pour peu qu'elle détourne les yeux, le naturel indocile de l'animal reprenant le dessus, il fuit, laissant tomber l'objet qu'il a entre les mains. Certains d'entre eux sont quelquefois même employés à des travaux utiles: ici, c'est un forgeron, d'après ce que nous dit M. Verreaux, qui se sert d'un chacma pour entretenir le feu de sa forge; là, un laboureur qui fait conduire, à l'aide d'une corde, la première paire de bœufs attelés à son chariot par un autre de ces animaux, qui, toutes les fois qu'il s'agit de passer une rivière, saute sur un des premiers bœufs de l'attelage, et se tient accroupi sur sa monture pendant toute la durée du passage. Les Hottentots ne touchent jamais aux substances alimentaires qu'un chacma aura refusées; ils savent que, guidés par l'excessive sensibilité de leur odorat, ces singes repoussent ce qui peut leur être nuisible; aussi rien de plus difficile que de les empoisonner, si même cela est réellement possible; car un de ces animaux, dont voulut se défaire, par le poison, la personne qui le possédait, resta dix jours sans toucher aux aliments qui lui étaient présentés, et il fallut le tuer d'un coup de fusil. (PUCHERAN, d'après KOLBE et VERREAUX.)

§ III. — CYNOCEPHALES (A QUEUE TRÈS-COURTE).

5. CYNOCÉPHALE MANDRILL. *CYNOCEPHALUS MORMON*. (Desmoulins)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Museau très-proéminent; parties latérales du nez bordées d'une masse de tissu érectile formant des sillons de couleur bleue; nez rouge vif; organes génitaux, et parties qui les entourent, offrant les mêmes couleurs bleu et rouge; pelage gris-brun verdâtre en dessus; barbe et collerette jaune-citron; queue rudimentaire.

Habite la Guinée.

Dans leurs premières années, dit Frédéric Cuvier, et avant le développement des canines, ces animaux ont la tête large et courte, et le corps assez trapu; leur face est noire, avec les deux côtes maxillaires bleues et ridées; les fesses ne montrent encore aucune couleur particulière; et les testicules sont de couleur tannée. Dès que les canines commencent à pousser, leur corps et leurs membres s'allongent, et prennent des proportions élancées en même temps que leur physionomie devient plus grossière par l'allongement du museau. Alors l'extrémité du nez rougit, les fesses se parent de leurs belles couleurs, et les testicules deviennent rouges. Après deux ou trois ans, les canines ont pris un accroissement considérable; les muscles des membres se sont fort épaissis; toutes les parties du corps ont acquis de l'ampleur, les postérieures principalement; et le museau s'est développé dans les mêmes proportions; de sorte que ce mandrill à membres si grêles, à corps si mince, a pris des formes si trapues et si lourdes, qu'on pourrait à cet égard le comparer à un ours. Durant cette époque, le nez devient rouge à peu près dans toute sa longueur, et les brillantes couleurs des cuisses s'avivent, ainsi que le rouge des testicules et des parties voisines de l'anus. Quant au pelage, il n'éprouve aucun changement important: il est généralement d'un brun verdâtre, plus clair sur la tête que sur le reste du corps, et qui résulte de poils colorés dans leur longueur d'anneaux alternativement noirs et d'un jaune sale; derrière chaque oreille se trouve une tache d'un blanc grisâtre; les côtés de la bouche sont d'un blanc sale, et le menton est garni d'une

barbe jaunâtre. La partie postérieure du ventre est blanchâtre; mais les autres parties inférieures du corps sont brunâtres. Dans les vieux individus, les poils de la tête se relèvent quelquefois de manière à former une sorte d'aigrette; l'iris est d'un brun clair; les oreilles et les mains sont noires. La voix de ces animaux est sourde, semblable à un grognement, et semble exprimer l'articulation aou, aou. Les femelles restent constamment plus petites que les mâles, et leur peau ne se colore pas d'une manière aussi vive et aussi brillante; leur nez ne devient jamais entièrement rouge; mais, par contre, à l'époque du rut, c'est-à-dire chaque mois, leur vulve se trouve entourée d'une protubérance monstrueuse, qui résulte d'une grande accumulation de sang dans ces parties, et qui a généralement une forme sphérique. Lorsque le rut cesse, cette protubérance s'efface petit à petit, pour reparaitre vingt-cinq ou trente jours plus tard.



Fig. 145. — Mandrill.

Les mandrills ont le caractère féroce et brutal des autres cynocéphales; assez doux et confiants dans leur jeunesse, ils deviennent de la plus atroce méchanceté avec l'âge. Les meilleurs traitements ne peuvent les toucher, et les actions les plus insignifiantes, un geste, un regard, une parole, suffisent pour exciter leur fureur; mais aussi la circonstance la plus légère les apaise.

Tous les mammifères, à l'époque où ils deviennent capables de se reproduire, acquièrent un accroissement de vie et de force, une vivacité et un éclat de couleurs, une harmonie de proportions qui frappent les esprits les moins observateurs; et ce n'est pas un faible sujet d'admiration pour celui qui se plaît à considérer la nature comme l'œuvre d'une Providence qui a tout créé, non-seulement par une puissance, mais surtout par une science et une sagesse infinies; cependant, parmi tous ces êtres, qui s'embellissent précisément à l'époque où ceux de sexes différents doivent se rechercher et se plaire, on n'en connaît aucun qui se revête de teintes plus riches et plus brillantes que le man-

drill. Nous avons décrit les belles couleurs de cet animal, mais nous sommes sans doute encore bien loin de la vérité, tant il est difficile de donner une idée exacte des richesses de la nature.

En comparant la figure du mandrill jeune à celle de l'adulte, on verra que le dernier a une teinte générale beaucoup plus brune que le premier, qui est plus verdâtre; ce que nous aurions pu indiquer par analogie, car le pelage de tous les vieux cynocéphales est beaucoup plus foncé que celui des jeunes, comme nous l'avons déjà vu pour l'espèce du papion, pour celle du babouin.

On sait que les sexes d'espèces différentes ne sont point naturellement portés à se réunir : ce n'est qu'au moyen de circonstances particulières qu'on arrive à former de ces associations contre nature, et, s'il en provient une race métisse, elle n'a point la faculté de se conserver. Il semble que, plus on se rapproche de la race humaine, plus s'affaiblit la répugnance qui éloigne les espèces l'une de l'autre et les empêche de se confondre, ou, autrement, de s'anéantir, puisque les métis sont impropres à la reproduction. En effet, il n'est pas rare de voir, parmi les singes, des individus d'espèces différentes se livrer à tous les actes de la reproduction, comme pourraient le faire ceux d'une même espèce.

Ces exemples se sont reproduits plusieurs fois dans notre ménagerie, mais ces accouplements irréguliers n'ont jusqu'à présent jamais été féconds. Ce sont les macaques, et surtout les cynocéphales, qui éprouvent avec le plus de violence ces besoins d'accouplement; il paraît même que ces derniers singes, dans l'égarément de leur passion, pourraient devenir dangereux pour les femmes. Ce qui est certain, c'est qu'ils les distinguent très-bien des hommes; on ne peut en douter aux signes nombreux qu'ils en donnent. Et comment font-ils cette distinction dans une espèce si différente de la leur, et sur des individus couverts de vêtements au milieu desquels on ne peut apercevoir qu'une partie du visage? Quoi qu'il en soit, le mandrill est un des singes qui, dans ses désirs d'amour, montre le moins d'éloignement pour l'espèce humaine. Voici ce que mon frère dit du mandrill qu'il a décrit dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle : « Nous avons déjà eu occasion de parler de l'amour des singes pour les femmes : aucune espèce n'en donne des marques plus vives que celui-ci. L'individu que nous décrivons entrait dans des accès de frénésie à l'aspect de quelques-unes, mais il s'en fallait bien que toutes eussent le pouvoir de l'exciter à ce point; on voyait clairement qu'il choisissait celles sur lesquelles il voulait porter son imagination, et il ne manquait pas de donner la préférence aux plus jeunes. Il les distinguait dans la foule; il les appelait de la voix et du geste; et on ne pouvait douter que, s'il eût été libre, il ne se fût porté à des violences. Ces faits bien constatés, observés par mille témoins éclairés, rendent très-digne de foi tout ce que les voyageurs rapportent sur les dangers que les négresses courent de la part des grands singes qui habitent leur pays. On a attribué à l'orang-outan, ou plutôt au chimpanzé, plusieurs traits de ce genre qui appartiennent vraisemblablement au mandrill. Il est clair, par exemple, que le barris de Gassendi est bien plutôt un mandrill qu'un chimpanzé; et, ce qui paraît peut-être singulier, il n'est pas sûr que le nom même de mandrill n'appartienne pas même en revanche au chimpanzé plutôt qu'à l'animal que nous décrivons aujourd'hui; il paraît du moins certain, ainsi que l'a observé Audebert, que Smith, dont Buffon a emprunté ce nom, a réellement voulu parler du chimpanzé, etc., etc. » (FRÉD. CUVIER.)

6. CYNOCÉPHALE DRILL. *CYNOCEPHALUS LEUCOPHEUS*. (Desmoulin.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face noire; scrotum et fesses rouge vif; pelage verdâtre, foncé dans les parties supérieures, et blanchâtre dans les inférieures; peau de toutes les parties nues, noire, à l'exception des régions anale et génitale; peau des parties couvertes de poils, bleuâtre.

Habite la Guinée.

C'est Frédéric Cuvier qui, le premier, fit connaître cette espèce, d'après un jeune individu femelle. Il lui donna le nom de *simia leucophaea*, nom qui a été conservé, mais qui ne convient guère à l'adulte.

Plus tard, dit Frédéric Cuvier, nous avons possédé un mâle et une femelle adultes de la même es-

pèce, de sorte que toutes les incertitudes qui pouvaient encore rester sur la réalité de son existence sont dissipées. Le drill a tant de ressemblance avec le mandrill, que c'est à cette cause sans doute qu'il faut attribuer le peu d'attention qu'on y a fait jusqu'à présent; l'un a été pris pour l'autre, et, en effet, le caractère le plus apparent qui les distingue, c'est que le premier a la face entièrement noire, tandis que le second a le nez rouge et les côtes saillantes des joues d'un beau bleu de ciel.

La figure du drill que nous publions montre assez que cet animal appartient au groupe des singes des cynocéphales. En effet, il en a tous les caractères : des narines sans mufle, placées à l'extrémité du museau; des abajoues; des fesses nues, avec des callosités; des membres à peu près d'égale longueur; des oreilles pointues; un front très-effacé; des sourcils qui couvrent les yeux; des côtes saillantes sur les joues; et, enfin, le naturel grossier et brutal qui est commun à tous les autres cynocéphales. Ses yeux sont semblables à ceux des autres singes à tous égards; ses narines ont le caractère qui est particulier à celles des mandrills, c'est-à-dire qu'elles se dirigent un peu en arrière; ses oreilles sont sans hélice, proprement dit; ses lèvres minces, entières; et sa langue est douce. La verge, dont le gland est piriforme, se retire et se cache dans le scrotum, qui est volumineux et pendant.



Fig. 146. — Drill.

La couleur de son pelage se rapprochait aussi de celle du mandrill; seulement, elle était plus verdâtre aux parties supérieures, et il y avait plus de blanc aux autres parties. Le dos, les côtés du

corps, la tête, la face extérieure des membres, et une bande au bas du cou, en avant des pattes antérieures, étaient couverts de longs poils très-fins, gris à leur moitié inférieure, et alternativement noirs et jaunes à leur autre moitié. Ce sont ces deux dernières couleurs qui formaient la teinte verdâtre de l'animal à toutes les parties supérieures du corps. Des poils également longs et fins, d'un blanc grisâtre, garnissaient toutes les parties inférieures. Cependant, la diverse direction des poils, et la plus ou moins grande étendue de l'une ou de l'autre de leurs couleurs, présentaient les modifications qui sont peut-être caractéristiques.

Ainsi, ceux qui garnissent les joues ne rencontrant point la base de ceux qui naissent derrière eux sur le cou, il en résulte que la moitié inférieure et grise de ces derniers n'est point cachée comme aux autres parties, et que là elle présente une sorte de collier gris qui commence sous le cou, et qui se termine au-dessus de l'oreille. Ces poils des joues sont assez rares; ils ont moins de noir que les autres, et sont couchés en arrière; ceux qui garnissent en dessous la mâchoire inférieure sont jaunes, et forment une sorte de barbe. Les poils du dessus de la tête se réunissent, vers la ligne moyenne, en une petite crête que l'âge rendra vraisemblablement plus grande; les poils de la queue sont gris, et disposés en pinceaux; la face et les oreilles sont nues, ainsi que le derrière de celles-ci, et il en est de même des fesses et des testicules; les doigts ne sont garnis que de quelques poils, et la plante des pieds, comme la paume des mains, en sont tout à fait dénuées; la peau de toutes les parties couvertes est bleue, et cette couleur s'aperçoit un peu au travers du pelage, sur les côtés des fesses et à la partie postérieure des mâchoires, où les poils sont plus rares qu'ailleurs; la face est entièrement noire, et deux côtes larges, saillantes et ridées, mais non plissées comme celles du mandrill, garnissent les côtés du nez; les mains antérieures et postérieures ont une teinte cuivreuse; les fesses et les testicules sont d'un rouge très-vif.



Fig. 147. — Drill femelle très-jeune.

La femelle ne diffère du mâle que par une tête moins allongée, par sa taille, et par la teinte beaucoup plus pâle de son pelage. A l'époque du rut, c'est-à-dire tous les trente jours environ, le sang se porte aux organes génitaux; toutes les parties environnantes se tendent, se gonflent, et bientôt elles ne présentent plus qu'une forte protubérance, plus large du côté de l'anus que du côté opposé;

dans cette dernière partie, est un étranglement qui partage cette protubérance en deux portions inégales.

Si nous rapprochons actuellement la description du *simia leucophaea* de celle que je viens de donner du mâle et de la femelle adultes de cette espèce, nous voyons dans le jeune âge la tête plus arrondie, les crêtes sourcilières moins développées, et les teintes du pelage grises, et se rapprochant de celles qui sont propres à la femelle; les autres parties du corps ont les mêmes formes et les mêmes proportions que dans l'adulte, et présentent tous les caractères essentiels à l'espèce.

Un nom était nécessaire à ce cynocéphale nouveau; celui de babouin des bois (wood baboon), en supposant qu'il lui appartint, serait assez peu convenable. Le grand rapport qu'il avait avec les couleurs de la face m'a suggéré l'idée de lui donner le nom de drill, qui a l'avantage, en quelque sorte, d'indiquer les rapports intimes de ces deux espèces.

Je n'ai pas eu cet animal assez longtemps en ma disposition pour étudier son intelligence et son caractère. Il ressemblait sans doute aux cynocéphales par ses facultés intellectuelles comme par son organisation; tout ce que j'ai pu voir, c'est qu'il était assez doux, et qu'il répondait par de grands témoignages de joie aux caresses de son gardien; mais on ne doit pas oublier qu'il était encore très-jeune. (FRÉD. CUVIER.)

Nous avons donné l'histoire des singes de l'ancien monde (CATARRHINIENS) formant la première section de la famille et se divisant en deux tribus : *primates* et *pithéciens*. Dans la seconde section, comprenant les singes du nouveau monde (PLATYRRHINIENS), nous trouvons un assez grand nombre d'espèces formant aussi deux tribus : *cébiens* et *arctopithéciens*.

L'Amérique a donc des singes qui présentent une organisation particulière; la cloison de leurs narines est large, et les ouvertures nasales sont latérales.

C'est une autre nature d'être ambigus entre l'homme et les carnassiers; c'est, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, un autre *type singe* qui remplit les forêts du monde découvert par Colomb. Car si, comme les singes de l'ancien continent, ils vivent également sur les arbres, ce n'est plus en recourant à la même industrie qu'eux. Ils n'ont ni les callosités ni les abajoues des premiers; mais on trouve chez eux, ou de doubles moyens de saisir les branches, la queue et les mains, ou des ongles longs, courbés et formant des griffes à l'aide desquelles ils grimpent facilement le long des tiges. C'est vraiment un autre type, ajoute le savant professeur, comme si les singes d'Amérique provenaient d'une autre époque de création, et comme si les espèces qu'on y trouve se fussent multipliées en retenant dans leurs modifications les traits fondamentaux du système primitif. Les uns, en effet, ont un système dentaire augmenté d'une molaire de chaque côté des deux mâchoires, et les autres, qui n'ont que cinq molaires, comme les espèces de l'ancien monde, sont à peine des quadrumanes, car ils n'ont plus l'élément caractéristique de cet ordre, le pouce, chez eux, n'étant que rudimentaire.

En comparant les espèces de l'ancien continent à celles du nouveau, on peut dire que, sous le rapport de la conformation de la tête, il n'y a point, en Amérique, de singes ni aussi voisins, ni aussi éloignés de l'homme que l'on en rencontre parmi les premiers. Aucun n'a la tête aussi haute et aussi large et saillante au front, que l'orang-outang; mais aucun ne l'a non plus aussi allongée, au point que la face soit de beaucoup plus longue que la boîte cérébrale. Tous, au contraire, ont la tête ronde, le museau court, et l'angle facial de 55 à 60 degrés; aussi cet angle cesse-t-il d'être un caractère bien utile. La tête sphéroïdale des singes américains contient, à proportion, autant de cerveau que celle des singes les plus favorisés à cet égard parmi ceux de l'ancien monde. Enfin la distinction d'un type à part se montre presque dans le mode de variation de toutes ces têtes, dont les différences semblent dériver les unes des autres.

De même que l'on considère une *guenon* comme l'idéal de l'être singe pour les quadrumanes ca-

tarrhiniens, de même aussi l'on trouve un type correspondant chez les platyrrhiniens, c'est un *sajou*. Cette conformation typique est également susceptible d'être, en quelques points, modifiée; mais ce qui semble un effet nécessaire de ce point de départ, chaque modification y puisera des conditions autres que celles qui distinguent les genres des singes de l'ancien monde; et l'on doit porter attention à un tel résultat, car c'est tout au plus si d'autres variations étaient ou devaient sembler encore possibles; toutes les combinaisons supposables ne paraissaient-elles pas épuisées?

Mais il n'en est point ainsi. Autour des sajours sont d'autres conformations, parce qu'il est, en effet, plusieurs parties organiques, jusque-là restées dans le *medium* des développements, qui, sans quitter le caractère *singe*, et sans manquer aux rapports harmoniques qu'elles doivent conserver avec les organes du voisinage, pouvaient être portées à l'état d'hypertrophie; le crâne, l'appareil hyoïdien, les extrémités, les ongles et la queue, sont ces parties encore susceptibles d'être plus ou moins profondément transformées. Effectivement, comme affinités naturelles, il y a deux sous-types bien distincts de singes américains :

1° Ceux qui restent plus ou moins assujettis aux formes caractéristiques des quadrumanes, mais qui prennent une dent molaire de plus à chaque côté de chaque mâchoire; ils vivent, pour la plupart, sur les arbres, en employant l'action préhensile des mains; et leurs ongles sont courts.

2° Les singes américains, qui ne font plus ressource des quatre mains, mais qui restent singes à tous autres égards : ils n'ont que cinq molaires au lieu de six, et, s'ils habitent encore sur les arbres, c'est en grimant le long de leurs tiges à l'aide d'ongles transformés en de véritables griffes.

Ceux-ci forment une tribu, sous le nom d'*arctopithéciens*. Les autres formant aussi une tribu se partagent en deux sections; car, ou ils ajoutent aux usages de leurs mains l'action de leur queue prenante : tels sont les *hélopathèques*; ou bien, faute d'aider au premier effet par un effet completif, et d'offrir le recours de la queue, reprenant pour soi le service quand il est abandonné par les extrémités qui seraient trop fatiguées, ils ne peuvent vivre sur le haut des arbres : tels sont les *géopithèques*, ou singes de terre.

Les hélopathèques ont la colonne épinière et les muscles qui la recouvrent portés au maximum de leur développement, et leur queue gagne en volume et en puissance, parce que l'augmentation de force dans l'axe vertébral se propage de proche en proche et s'étend à l'appareil caudal. Ce n'est qu'une nuance; mais ce degré en plus fait que la queue, qui d'ailleurs n'est qu'un appendice très-inutile, prend tout à coup l'essor d'un véritable et tout-puissant organe. Les hélopathèques, avec les mêmes moyens locomoteurs des autres singes, sont, de plus, pourvus d'un instrument capable d'actions pour son compte et de bons offices à l'égard de quelques autres organes, qu'il soulagera d'un excès d'activité. Comme les singes doivent leur queue prenante au renforcement de tous les muscles de l'épine, ils sont généralement plus forts que les autres espèces de même taille qui ne sont point ainsi favorisées; et, ce que produit toujours l'excès de la force, ils en abusent; car, sans qu'ils en aient sujet, ou du moins sans que cela leur soit profitable, ils maltraitent les autres singes.

Les géopithèques, exposés à de tels caprices, n'attendent point le renouvellement de ces actes de tyrannie pour s'y soustraire; ils évitent la rencontre des singes à queue prenante, en se tenant à terre; ils recherchent des lieux où ils puissent trouver quelque sécurité : des broussailles ou des cavernes d'une retraite possible pour eux, et inaccessible à leurs ennemis. Pourquoi d'ailleurs tiendraient-ils à vivre sur les arbres? ils n'auraient à y employer que leurs mains, insuffisantes à saisir constamment les branches, parce que la fatigue musculaire les en détournerait. Les géopithèques sont donc nécessairement des singes vivant à terre. Mais il semble qu'il y ait contradiction entre l'organisation ambiguë du singe et sa non-existence sur les arbres. Les géopithèques marcheront-ils exclusivement sur le sol? Serions-nous arrivés avec eux et par eux à la plus fâcheuse modification du type, à des singes réellement misérables? Il n'en est point ainsi. Il est tant et de si différents reliefs à la surface du globe, tant de sortes de localités à habiter! Le plus faible abri, sous l'éveil du besoin et de l'industrie, peut devenir un lieu assuré de refuge.

Les singes à queue prenante, bien établis sur les arbres, ne prétendent point à une retraite souterraine, qu'un sentiment d'infériorité et une situation presque de détresse auront fait préférer et adopter. Cependant, dans ces mêmes lieux, les géopithèques sont aussi exposés à des ennemis plus dangereux : les nombreuses espèces de carnassiers. Forcés de fuir, ils n'ont souvent de refuge, contre ceux-ci, que les arbres, et de ressources, dans les moments de danger, que l'instinct et les apti-

tudes du singe; alors ils mettent à profit la faculté de saisir, qu'ils tiennent du fait de leurs quatre mains. Les géopithèques sont donc renvoyés d'un ennemi sur un autre. Cependant, pour qu'ils puissent se maintenir au milieu de tant de traverses et de dangers, il faut qu'ils soient plus attentifs, plus habiles dans la défense que l'ennemi dans son attaque, et généralement plus intelligents que le commun des singes. Or, c'est ce qui arrive et ce qui est suffisamment prouvé par leur nombre proportionnel; mais, de plus, c'est encore ce qui paraît non moins bien établi par la dimension de leur crâne et le volume de leur cerveau. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

TROISIÈME TRIBU.

CÉBIENS.

Dans cette tribu nous plaçons tous les singes américains ayant, comme nous l'avons déjà dit, les narines ouvertes latéralement et séparées par une large cloison; trente-six dents; des ongles aux quatre mains; une queue le plus souvent longue, et, dans ce cas, prenante ou enroulante, mais aussi quelquefois très-courte. Ils n'ont ni abajoues ni callosités.

On a établi dans cette tribu trois groupes assez caractérisés par l'organisation particulière de la queue, qui, chez les uns, est prenante, en partie nue et calleuse, et remplit les fonctions d'un cinquième membre; tandis que chez les autres, qui l'ont entièrement velue, elle est enroulante; chez les derniers, enfin, elle n'offre rien de particulier que l'inertie ou la brièveté. Les singes du premier groupe sont désignés sous le nom de *sapajous* ou *hélopithèques*; ceux du second sont connus sous le nom de *sajous*, et les derniers sous celui de *sagouins* ou *géopithèques*.

Cette tribu comprend les sapajous et les sagouins de Buffon; les sapajous et les sakis de Cuvier et de la plupart des auteurs; et les hélopithèques, et les géopithèques de M. Geoffroy Saint-Hilaire. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire les a aussi désignés, dans ses leçons, sous le nom général d'uro-pithéciens.

Premier groupe. — Sapajous ou hélopithèques.

Ελος, marais; πθηξ, singe.

Singes à queue nue et calleuse à l'extrémité, et pouvant s'enrouler comme un doigt sur les objets qu'ils veulent saisir. Ce groupe comprend quatre genres: les alouates ou hurleurs, les atèles, les ériodes et les lagotriches; Spix a désigné ces singes sous le nom de gymnuriens.

Il y a peu de mammifères, dit Lesson, chez lesquels la queue acquière une aussi grande force et remplisse d'aussi importantes fonctions. Cette partie, qui n'a presque toujours que des usages tout à fait secondaires, ou même entièrement nuls, devient, chez les sapajous, un instrument tout-puissant de préhension; c'est en quelque sorte une cinquième main à l'aide de laquelle l'animal peut, sans mouvoir son corps, aller saisir au loin les objets qu'il veut atteindre ou se suspendre aux branches des arbres. L'étendue de la partie calleuse de la queue, toutes choses étant égales d'ailleurs, paraît se trouver dans un rapport assez exact avec la force de préhension de cet organe; et, comme elle est très-constante pour chaque espèce, elle pourrait fournir d'excellents caractères spécifiques. Toutefois elle n'est sujette qu'à de bien légères variations, non-seulement d'une espèce à l'autre, mais même entre deux genres différents. Ainsi, la partie nue et calleuse comprend toujours le tiers environ de la queue chez les uns (*hurleurs* et *atèles*), et les deux cinquièmes chez les autres (*ériodes*); un autre trait commun à ces sapajous consiste dans le peu de largeur de leur nez; les narines sont ouvertes latéralement, comme chez tous les autres singes américains, mais elles sont en général beaucoup plus rapprochées que chez les espèces du second et du troisième groupe; et nous verrons

même que ce caractère est tellement exagéré dans le genre *ériodes*, que la disposition des narines rend les espèces qui le composent véritablement plus voisines des singes catarrhiniens que des platyrrhiniens. Cette remarque avait déjà été faite, à l'égard d'une espèce, par Spix, et elle doit être étendue à tous les ériodes. Une condition organique, qui est commune à tous les sapajous à



Fig. 148. — Hurlleur alouate. (Vélins du Muséum.)

queue nue, consiste dans l'ampleur de l'os hyoïde, qui arrive à son maximum de développement dans les espèces du genre hurleur, qui sont remarquables aussi par le développement des forces de la queue. (LESSON.)

1^{er} GENRE. — HURLEUR. *STENTOR*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Alouata, nom local; *Stentor*, nom tiré du cri de ces singes.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Queue très-longue, prenante, nue et calleuse à l'extrémité et en dessous.

Os maxillaire inférieur à branches très-développées.

Os hyoïde renflé, caveux et formant une boule creuse.

Membres antérieurs et postérieurs robustes et presque d'égale longueur.

Tête pyramidale.

Pouces des mains antérieures de moitié moins longs que le second doigt, très-peu libres dans leurs mouvements et à peine opposables.

Ces singes, tous de l'Amérique intertropicale, sont lourds, paresseux et très-farouches; ils vivent dans les forêts, en troupes nombreuses, que M. de Humboldt évalue à deux mille par lieue carrée, et ils font entendre leurs cris à une grande distance.

Dans les espèces de ce genre, la mâchoire inférieure est excessivement développée, soit dans son corps, soit surtout dans ses branches; celles-ci, dit Lesson, sont tellement étendues en largeur et en hauteur, que leur surface est presque égale à celle du crâne tout entier. Elles forment ainsi deux vastes parois, comprenant entre elles une large cavité dans laquelle se trouve logé un os hyoïde modifié d'une manière non moins remarquable. Le corps de l'os est transformé en un tambour ou caisse osseuse, à parois très-minces et élastiques, présentant en arrière une large ouverture sur le côté de laquelle sont articulées deux paires de cornes, et figurant à peu près, lorsqu'elle a atteint son dernier degré de développement, une moitié d'ellipsoïde. Cette caisse a cinq ou six centimètres de diamètre. Aussi, ce qui est une suite de cet énorme accroissement, le corps de l'hyoïde dépasse, en bas, la mâchoire inférieure, et forme au-dessous d'elle une saillie recouverte extérieurement et cachée par une barbe longue et épaisse. La grande influence qu'exerce, dans la production de la voix, cette conformation singulière de l'hyoïde, ne peut être douteuse. Cette voix est rauque et désagréable, et se fait entendre à plus d'une demi-lieue à la ronde, ainsi que l'assurent tous les voyageurs.



Fig. 149 — Os hyoïde
vu de face.

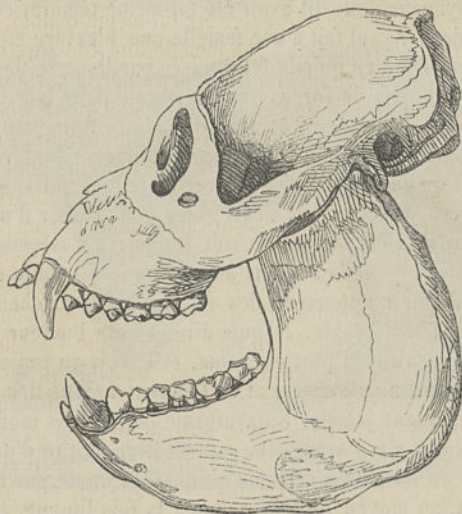


Fig. 150. — Crâne du hurleur alouate.

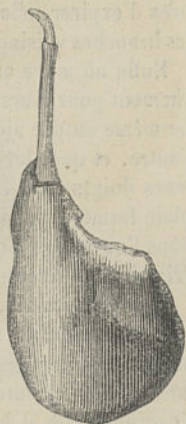


Fig. 151. — Os hyoïde
vu de profil.

D'Azara la compare au craquement d'un grand nombre de charrettes non graissées, et d'autres voyageurs aux hurlements d'une troupe de bêtes féroces.

Ces singes se font entendre de temps en temps dans la journée; mais c'est surtout au lever et au coucher du soleil, ou bien à l'approche d'un orage, qu'ils poussent des cris effrayants et prolongés. Margraaff donne aussi à ce sujet quelques détails que nous rapporterons, sans toutefois nous porter garant de leur exactitude: il assure qu'un individu se fait d'abord entendre seul, après s'être placé dans un lieu élevé et avoir fait signe aux autres de s'asseoir autour de lui et de l'écouter. Dès qu'il les voit placés, dit le voyageur saxon, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croirait qu'ils crient tous ensemble; cependant il n'y en a qu'un seul; et, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe aux autres de répondre, et, à l'instant, tous se mettent à crier, jusqu'à ce que, par un autre signe, il leur ordonne le silence. Immédiatement ils obéissent et se taisent;

alors le premier reprend son discours, et ce n'est qu'après l'avoir écouté bien attentivement qu'ils se séparent et lèvent la séance.

Quelques voyageurs assurent que les hurleurs se taisent lorsqu'on approche d'eux; quelques autres affirment, au contraire, qu'ils redoublent alors leurs cris, et font un bruit épouvantable, qui devient leur principal moyen de défense quand on les attaque. Ils cherchent en même temps à éloigner l'agresseur en lui jetant des branches d'arbres, et aussi en lançant sur lui leurs excréments, après les avoir reçus dans leurs mains.

La peau de ces singes est employée, au Brésil et dans les Cordilières, pour recouvrir les selles et le dos des mulets; mais leur chair paraît être d'un goût peu agréable, quoiqu'on l'ait comparée à celle du lièvre. Comme ils se tiennent toujours sur les branches élevées des grands arbres, les flèches et les armes à feu peuvent seules les atteindre; encore, avec leur secours même, a-t-on beaucoup de peine à se procurer un certain nombre d'individus, parce que, s'ils ne sont pas tués sur le coup, ils s'accrochent avec leur queue à une branche et y restent suspendus, même après leur mort.

Les femelles des hurleurs, de même que celles des autres singes américains, ne paraissent point sujettes à l'écoulement périodique; et elles ne font qu'un seul petit, qu'elles portent sur leur dos. D'Azara assure que, lorsqu'on pousse près d'elles de grands cris, elles abandonnent leurs petits pour s'enfuir plus rapidement; et quelques autres voyageurs rapportent aussi des observations d'où il résulterait que l'instinct de l'amour maternel a sur elles beaucoup moins de pouvoir que sur toutes les autres femelles de singes. Cependant on trouve, dans le grand ouvrage de Spix sur les singes du Brésil, un fait dont ce voyageur nous dit avoir été lui-même témoin, et qui tendrait à faire adopter une opinion toute contraire. Ayant fait à une femelle une blessure mortelle, il la vit continuer à porter son petit sur son dos jusqu'à ce qu'elle fût épuisée par la perte de son sang; se sentant alors près d'expirer, elle rassembla le peu de forces qui lui restait pour lancer son précieux fardeau sur les branches voisines, et tomba presque aussitôt; trait qui, ajoute Spix, suppose une sorte de réflexion.

Enfin un autre auteur affirme aussi que les femelles de hurleurs sont remarquables par leur attachement pour leurs petits, et qu'on ne peut se procurer de jeunes individus qu'en tuant leurs mères. Le même auteur ajoute que ces singes savent s'entr'aider pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à l'autre, et que, lorsqu'un individu est blessé, on voit les autres s'assembler autour de lui et mettre leurs doigts dans la plaie comme pour la sonder; alors, si le sang coule en abondance, l'un tient la plaie fermée, pendant que d'autres apportent des feuilles qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture pour arrêter l'hémorragie. Je puis dire, ajoute l'auteur que nous citons (*Exmelin, Histoire des aventuriers*), avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu toujours avec admiration.

Les hurleurs vivent en troupes nombreuses, et se tiennent habituellement sur les arbres; on prétend même qu'ils n'en descendent jamais. Spix affirme qu'ils sont monogames; mais le contraire semble résulter des observations de d'Azara. Ils sautent avec agilité d'une branche à l'autre, et se lancent sans crainte de haut en bas, bien certains qu'ils sont de ne pas tomber jusqu'à terre, et de s'accrocher où il leur plaira, au moyen de leur queue à la fois longue, bien flexible et robuste. Ils se nourrissent de différentes espèces de fruits et de feuilles, et l'on assure qu'ils mangent quelquefois aussi des insectes.

Bien loin de redouter le voisinage des grands amas d'eau, comme le font un grand nombre de singes, ils se plaisent dans les forêts les plus rapprochées des fleuves et des marais; c'est ce qui a été vérifié également au Paraguay par d'Azara; au Brésil, par Spix; et à la Guyane, par un observateur que Buffon cite sans le nommer, et qui est très-vraisemblablement le voyageur de Laborde. Enfin M. de Humboldt, dont l'autorité suffirait seule pour établir ce fait, l'a constaté dans plusieurs parties de l'Amérique espagnole. On ne doit donc pas s'étonner, quoique la plupart des singes appartiennent exclusivement aux régions continentales, que quelques îles renferment des hurleurs.

Enfin, en terminant ce qui concerne les habitudes des hurleurs, nous dirons que ce sont des animaux tristes, lourds, paresseux, farouches, et d'un aspect désagréable. Il est rare, pour cette raison, et sans doute à cause de leur voix, qu'on cherche à les apprivoiser; et il est plus rare encore qu'on y réussisse. Ils paraissent, en effet, s'habituer très-difficilement à vivre en domesticité; et c'est ce qui nous explique pourquoi on ne les amène jamais vivants dans nos climats, malgré la fréquence des relations commerciales de l'Europe avec plusieurs des régions américaines où ils sont le plus communs. (LESSON.)

Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire avaient proposé pour ce genre le nom de *cebus*, qui est mieux employé pour un autre genre. Depuis, Geoffroy Saint-Hilaire trouva un nom générique qui exprime le caractère le plus remarquable des hurleurs, celui de *stentor*; ce nom a été généralement adopté. Le nom d'alouates, indiqué par Lacépède, est aussi employé, et celui de mycètes, proposé par Illiger, se trouve préféré par quelques naturalistes étrangers.

1. HURLEUR ALOUATE. *STENTOR SENICULUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face nue et noire; dessus du corps d'un beau roux; tête, extrémités et queue d'un roux foncé très-vif; poitrine et ventre peu velus.

Habite la Guyane, où il est connu sous le nom de *mono colorado*, le Brésil, le Paraguay et presque toute l'Amérique méridionale.

On a quelquefois donné à ce singe le nom de hurleur roux, nom insignifiant, puisqu'il convient à plusieurs espèces du même genre. L'alouate est remarquable par la nudité presque complète de sa face, où l'on remarque seulement des poils très-courts et très-clairsemés au-dessous des yeux et entre les orbites, sur la ligne médiane. Le corps est en dessus d'un fauve doré éclatant qui, vers la base de la queue et près des cuisses et des épaules, se change en roux brillant. La barbe, les joues, les bras, les cuisses et la partie supérieure des jambes, sont d'un marron clair très-vif,

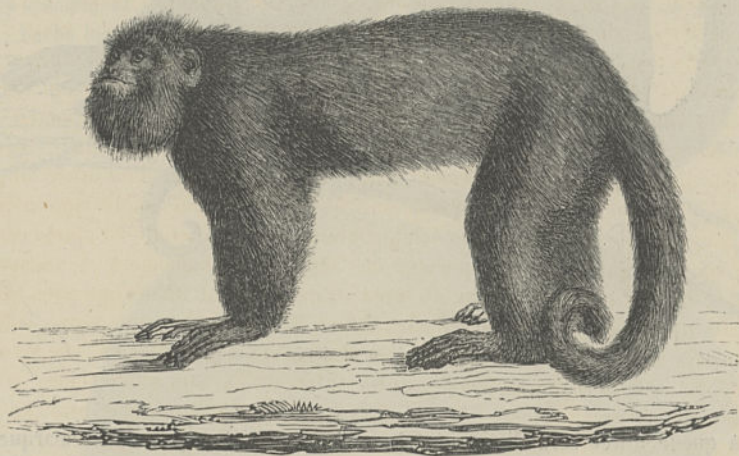


Fig. 152. — Hurleur alouate.

et le reste des membres, le dessus de la tête et de la queue sont d'un marron foncé tirant un peu sur le violet. Les poils de la partie antérieure de la tête naissent du front, et se portent d'avant en arrière et de dedans en dehors.

La longueur d'un individu adulte, mesuré du bout du museau à l'origine de la queue, est de deux pieds environ, et la queue est un peu plus longue. Les jeunes individus ont le corps uniformément d'un roux brunâtre. (LESSON.)

2. HURLEUR A QUEUE DORÉE. *STENTOR CHRYSURUS*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Partie antérieure du corps, tête, barbe et membres d'un marron foncé, avec quelques reflets violacés, surtout sur les bras; partie postérieure du corps d'un fauve doré brillant; queue marron foncé et d'un fauve doré brillant à son quart terminal.

Habite l'Amérique méridionale, mais particulièrement la Colombie.

La dernière moitié de la queue et le dessus du corps jusqu'en arrière des épaules, sont d'un fauve doré très-brillant; le reste de la queue est d'un marron assez clair, et le reste du corps, la tête tout entière et les membres, sont d'un marron très-foncé, principalement les membres, où il prend une teinte violacée. Il est presque impossible d'exprimer par des paroles la nuance de ces couleurs : mais la figure suppléera à ce que je ne puis dire ici. La face est en grande partie nue, mais moins cependant que chez l'alouate.



Fig. 155. — Hurlleur à queue dorée et son petit.

Le hurleur à queue dorée sera distingué très-facilement, au moyen des remarques suivantes, de cette dernière espèce, la seule avec laquelle il serait possible de le confondre. Chez le *stentor chrysurus*, la tête et les membres sont d'une seule couleur, et la queue et le dessus du corps de deux couleurs; chez le *stentor seniculus*, c'est l'inverse qui a lieu : la tête et les membres sont de deux couleurs, et la queue et le dessus du corps d'une seule. Le premier est aussi sensiblement plus petit, et présente quelques différences de proportion : la queue forme seulement chez lui la moitié de la longueur totale; elle forme au contraire manifestement plus de la moitié chez le *stentor seniculus*. La callosité de la queue est aussi sensiblement plus étendue dans notre nouvelle espèce.

Le hurleur à queue dorée m'est connu par l'examen de trois individus, savoir, deux adultes entièrement semblables entre eux, et un jeune différant seulement par la nuance un peu moins claire de sa queue. Il est probable que les très-jeunes individus sont même, comme dans les espèces voisines, généralement bruns.

La comparaison du crâne avec ceux de ses congénères a pleinement confirmé le résultat de mes premières observations.

La partie antérieure de la tête a moins de largeur que chez le *stentor seniculus*, et se détache ainsi davantage de la partie moyenne. Par suite de cette modification, le palais devient plus étroit; mais, en revanche, il s'étend davantage en arrière, d'où il suit que les arrière-narines sont plus couvertes, et que leurs orifices sont placés dans un plan presque vertical, au lieu de l'être dans un

plan très-oblique. Les rangées des dents, plus étendues en longueur que dans les autres espèces, sont parallèles entre elles, principalement à la mâchoire inférieure. La symphyse de cette mâchoire est aussi remarquable par sa direction très-oblique en arrière, et son bord inférieur est tellement sinueux, qu'il ne peut soutenir la tête sur un plan horizontal, tandis que chez le *stentor seniculus* la mâchoire inférieure, en posant sur sa symphyse et son bord inférieur, fournit à la tête une base de sustentation très-solide. Enfin, je puis ajouter que chez le *stentor chrysurus* les apophyses zygomatiques sont plus larges que chez aucun autre hurleur.

Le nom d'*araguato* (nom local) donné à ce singe a été appliqué aussi à d'autres hurleurs et même à des singes de genres différents, mais portant également une barbe.

Le hurleur à queue dorée, d'après M. le docteur Roulin, est commun dans la vallée de la Madeleine. Colombie?

Comme presque tous les autres singes, il vit en troupes. M. Roulin, qui a eu l'occasion de l'observer plusieurs fois, a remarqué que lorsqu'une troupe doit passer d'un arbre à l'autre, tous les individus qui la composent agissent d'une manière toute semblable, sautent successivement aux mêmes points et posent leurs pieds aux mêmes places, comme si chacun d'eux était obligé d'imiter celui qui le précède. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

5. HURLEUR OURSON. *STENTOR URSINUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un roux doré uniforme; poils longs et abondants; face en partie velue; barbe longue et épaisse.

Habite le Brésil.

Cette espèce a été décrite et figurée pour la première fois, sous le nom de *simia ursina*, par M. de



Fig. 154. — Hurleur ourson.

Humboldt. Le pelage de l'ourson est composé de poils plus longs et plus abondants que celui des autres espèces, et il est d'un roux doré à peu près uniforme. Les poils de la base du front sont dirigés en arrière; ceux de la partie postérieure de la tête dirigés en avant, de manière à former, au point de jonction au sommet de la tête, une sorte de crête. Les oreilles sont petites et cachées sous les poils. La barbe est plus foncée que le reste du corps, et à son centre on trouve des poils d'un noir intense. La face est beaucoup plus velue que celle des autres hurleurs, et il n'y a guère que le tour de la bouche et des yeux qui soit nu. Les jeunes individus sont bruns.

La taille de l'ourson est un peu plus faible que celle de l'alouate. (LESSON.)

4. HURLEUR NOIR. *STENTOR NIGER*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage des mâles noir; celui des femelles jaune cendré; barbe longue.

Habite le Brésil.

Ce singe est très-probablement le *caraya* d'Azara. Les mâles adultes sont généralement noirs, avec quelques poils jaunes: les femelles et les jeunes sont d'un jaune paille à la face inférieure du corps,



Fig. 155. — Hurleur noir.

sur les flancs, sur les membres (à l'exception des mains) et sur la tête; mais le dos est couvert de poils noirs avec la pointe jaune, et paraît dans son ensemble d'un fauve cendré. La taille de cette espèce n'est que de trente à trente-deux centimètres, du bout du museau à l'origine de la queue. (LESSON.)

5. HURLEUR AUX MAINS ROUSSES. *STENTOR FLAVIMANUS*. (Kuhl.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir ; les mains et l'extrémité de la queue de couleur rousse.

Habite les forêts voisines de la rivière des Amazones.

Le hurleur aux mains rouges ne se distingue des espèces à pelage noir que par la coloration rousse des mains et de l'extrémité de la queue. Cette espèce, à laquelle on doit, suivant Spix, rapporter le *guariba* de Marcgraff, que la plupart des auteurs considèrent comme le hurleur brun (*stentor fuscus* de Geoffroy Saint-Hilaire), présente un grand nombre de variétés.

Cette espèce est recherchée par les Indiens, qui trouvent sa chair de leur goût et emploient sa peau à divers usages.

6. HURLEUR A MANTEAU. *STENTOR PALLIATUS*. (Gray.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir-brun ; poils des flancs très-longs et d'un jaune brunâtre.

Habite les forêts des environs de Caracas, Amérique du Sud.



Fig. 156. — Hurleur à manteau.

Cette espèce, décrite et figurée tout récemment par M. Gray, est d'un noir-brun; les poils du milieu du dos et de la partie supérieure des flancs sont d'un brun légèrement fauve, avec la pointe noire; ceux de la partie inférieure des flancs sont d'un fauve plus clair, très-longs, et forment, de chaque côté, une espèce de manteau. La figure que nous donnons à ce singe est copiée sur celle de Gray, et, il faut l'avouer, elle laisse beaucoup à désirer.

Les auteurs citent encore plusieurs espèces qui semblent au moins douteuses; ce sont :

7. HURLEUR BRUN. *STENTOR FUSCUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire pense que c'est à cette espèce que l'on peut rapporter l'*ouarine* de Buffon et le *simia beelzebuth* de Gmelin. Ce singe habite le Brésil avec l'ourson, et présente, comme lui, plusieurs variétés que l'on peut attribuer, au moins en partie, à des différences d'âge et dont plusieurs semblent former le passage du *stentor ursinus* au *stentor fuscus*.

8. HURLEUR DISCOLOR. *STENTOR DISCOLOR*. (Spix.)

9. HURLEUR A QUEUE JAUNE ET NOIRE. *STENTOR FLAVICAUDATUS*. (Humboldt.)

10. HURLEUR ARABATE. *STENTOR STRAMINEUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)



Fig. 157. — Hurleur arabate. (Vélins du Muséum.)

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE



Atèle à face encadrée (femelle).



2^{me} GENRE. — ATÈLE. *ATELES*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Ατελης, imparfait.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Mains antérieures n'ayant que quatre doigts apparents.**Membres antérieurs très-longs et très-grêles.**Queue très-longue, calleuse inférieurement dans sa partie terminale et fortement prenante.*

Les atèles se distinguent par l'état rudimentaire du pouce des mains antérieures, caractère que nous avons déjà trouvé dans quelques singes de l'ancien continent (genre colobe), et par la facilité qu'ils ont de saisir les corps avec l'extrémité calleuse de leur queue. Enfin ils sont remarquables par les proportions de leurs membres antérieurs, et la coloration rouge-brun de cuir de leur face.

Liés de la manière la plus intime, soit avec les hurleurs, qui les précèdent, soit avec les lagotriches, qui vont les suivre, ils en diffèrent, dit Lesson, d'une manière bien remarquable, en ce qu'ils manquent du caractère essentiel, non-seulement de la famille des singes, mais même de l'ordre des quadrumanes. Les atèles n'ont point de pouces aux mains antérieures, ou, si les pouces existent, ils sont si rudimentaires, qu'ils restent cachés sous la peau; de là leur nom d'atèles ou singes imparfaits. Déjà les hurleurs ont, aux mains antérieures, des pouces courts, peu libres dans leurs mouvements, peu opposables aux autres doigts, et par conséquent d'un usage borné dans la préhension. Chez les atèles, l'emploi de ces pouces devient tout à fait nul, aussi bien lorsque leur extrémité paraît à l'extérieur que lorsqu'ils sont complètement caclés sous les téguments.

Il semble que, dans ces deux groupes de sapajous, quelques-unes des fonctions qu'exerce ordinairement la main aient été dévolues au prolongement caudal, et que l'extrême développement de ce dernier organe soit lié nécessairement à l'atrophie plus ou moins complète des pouces.

Chez les hurleurs, les membres sont proportionnés au corps, et les pouces ne font que s'atrophier; chez les atèles, les membres, et plus spécialement les mains, sont d'une excessive longueur, et les pouces avortent presque complètement. Et il est si vrai que ces deux conditions organiques sont liées l'une à l'autre, que, chez les lagotriches, dont l'organisation répète presque en tout point celle des atèles, nous verrons en même temps les pouces reparaitre et les mains se raccourcir. Au reste, si les membres ont une longueur considérable chez les atèles, ils sont aussi excessivement grêles, d'où résultent pour eux des habitudes et des allures très-remarquables; leur marche ressemble à celle des orangs, qui ont aussi des membres longs et grêles. Comme ces derniers, ils sont obligés, lorsqu'ils veulent marcher à quatre pieds, de fermer le poing et de poser sur la face dorsale des doigts. Dans quelques cas, les atèles, ce qui est aussi une habitude commune aux orangs, ont un autre mode de progression un peu plus rapide : après s'être accroupis, ils soulèvent leur corps à l'aide de leurs membres antérieurs, et les projettent en avant, comme font les gens qui se servent de béquilles, ou bien encore comme le font les culs-de-jatte.

Les vertèbres caudales, et particulièrement les premières, sont hérissées de nombreuses et fortes apophyses servant de points d'insertion à des muscles puissants, tandis que les os des membres sont grêles et sans aspérités. L'os hyoïde des atèles peut être comparé, en petit, à celui des hurleurs; seulement, le corps de cet os forme une lame étendue de haut en bas et recourbée d'avant en arrière. Au reste, cette ressemblance anatomique, assez éloignée, n'entraîne point une ressemblance dans la voix. Celle des atèles, aussi bien que celle des genres suivants, est ordinairement une sorte de sifflement doux et flâté qui rappelle le gazouillement des oiseaux.

Les atèles sont généralement doux, craintifs, mélancoliques, paresseux, et très-lents dans leurs mouvements. On les croirait presque toujours malades et souffrants; cependant, lorsqu'il en est besoin, ils savent déployer beaucoup d'agilité, et franchissent, par le saut, d'assez grandes distances. Ils vivent, en troupes, sur les branches élevées des arbres, et se nourrissent principalement de fruits. On assure qu'ils mangent aussi des racines, des insectes, des mollusques et de petits poissons, et

même qu'ils vont pêcher des huîtres pendant la marée basse et en brisent les coquilles entre deux pierres.

Dampier, auquel nous empruntons ce fait, et d'Acosta, rapportent encore quelques autres circonstances propres à nous donner une haute idée de l'intelligence et de l'adresse de ces animaux. Ils affirment que, lorsque des atèles veulent traverser une petite rivière ou passer, sans descendre à terre, sur un arbre trop éloigné pour qu'ils y puissent arriver par un saut, ils forment une chaîne, dont le premier anneau, qui est toujours la queue recoquillée de l'un d'eux, est fixé sur une branche d'arbre prolongée au-dessus des eaux. L'atèle qui forme le premier anneau saisit, avec une de ses mains, l'atèle qui forme le deuxième; celui-ci fait de même à l'égard d'un troisième, et ainsi de suite. La chaîne, quand le dernier anneau quitte le sol, est raccourcie par un plissement des membres que tous exécutent. Enfin mise en mouvement, et balancée sur son point d'attache, elle est lancée à propos vers un arbre de la rive opposée. Leur queue, outre sa fonction la plus habituelle, celle d'assurer la station en s'accrochant à quelque branche d'arbre, est employée par eux à des usages très-variés. Ils s'en servent pour aller saisir au loin divers objets sans mouvoir leur corps, et souvent même sans mouvoir leurs yeux; sans doute parce que la callosité jouit d'un toucher assez délicat pour rendre inutile, dans quelques occasions, le secours de la vue. Quelquefois ils s'enveloppent dans leur queue pour se garantir du froid, auquel ils sont très-sensibles; ou bien ils l'enroulent autour du corps d'un autre individu.

Nous n'avons jamais vu aucune espèce se servir de sa queue pour porter sa nourriture à la bouche, quoi qu'en disent quelques voyageurs. Leurs mains, que l'absence de pouces, leur étroitesse et leur extrême longueur rendent d'une forme désagréable, mais qui sont loin d'être sans adresse, remplissent constamment cette fonction. (LESSON.)

Les disproportions des parties chez les atèles, leurs membres effilés, l'excessive longueur de leur queue, les ont fait appeler, par les voyageurs, *singes-araignées*. Leur main, dépourvue de pouce, paraît sans paume et termine d'une manière désagréable un bras déjà trop long et trop maigre; et, ce qui ajoute à cette mauvaise grâce, est la gêne où les jette, pendant le repos, la nécessité de pourvoir au placement de leur longue queue, qu'ils traînent après eux et que son volume rend en effet très-exigeante. Car, ou ils semblent l'oublier, l'ayant à leur suite, ordinairement recoquillée vers l'extrémité; ou bien ils en placent la portion préhensible à l'entour de quelque branche; ou, enfin, ils la ramènent en manière de ceinture autour de leur corps.

Mais les atèles sont-ils en volonté d'agir? leur queue est presque leur unique instrument de préhension; c'est le plus puissant, celui, par conséquent, dont ils préfèrent l'emploi. Ses trente vertèbres, enrichies de fortes et larges aspérités, offrent aux muscles des points d'attache multipliés et solides; son quart terminal est nu et calleux en dessous. Cette portion s'enroule, et s'emploie spécialement à saisir: c'est une main à l'extrémité d'un long levier, d'une adresse parfaite, d'une puissance éprouvée. Enlacée en spirale autour d'une branche, elle suffit pour contre-balancer l'action de la pesanteur, quand l'animal s'est confié à sa force de préhension, et qu'il demeure suspendu aux arbres sans autre soutien que la queue.

Les femelles ne se distinguent point facilement des mâles à la simple vue; un prolongement extraordinaire du clitoris, à la base duquel s'ouvre néanmoins le méat urinaire, a tout à fait l'apparence de l'organe sexuel mâle.

Les atèles sont couverts de longs poils secs et roides; ceux de la tête rayonnent d'un point central, et sont ordinairement disposés en une sorte de chevelure rabattue par devant.

Ces singes vivent en troupe sur les arbres; s'ils craignent quelque surprise, ils s'y tiennent suspendus par la queue; car, alors, ils ont mieux l'œil au guet, et sont plus dispos pour échapper et fuir.

Le Muséum de Paris en a possédé plusieurs vivants, entre autres deux femelles, qui vivaient dans une parfaite intelligence; sensibles au froid, elles s'embrassaient corps à corps, et se servaient de leur queue comme d'une excellente fourrure, en s'en enveloppant le corps. En cet état, elles paraissaient un seul être surmonté de deux têtes; mais, ce qui donnait surtout du piquant à ce spectacle, c'est que chaque tête, impressionnée diversement, s'agitait, se mouvait à part. Ces deux singes se quittaient rarement: ou l'un d'eux s'appuyait négligemment sur l'autre, ou lui sautait sur le dos et lui rendait le service de le débarrasser de la vermine. Ils prenaient leur nourriture en commun; et,





Atèle coaita.

Pl. 25.



dans ces moments d'épreuve pour l'amitié, le sentiment de l'amour de soi ne prévalait jamais, ou, du moins, n'excitait point entre eux de sérieux débats; mais quand l'un avait négligé un fruit ou une racine, l'autre s'en accommodait d'abord et le négligeait bientôt à son tour : manège qu'ils répétaient assez souvent plusieurs fois de suite. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE)

On rapporte que les atèles ne font qu'un seul petit par portée. Ils ont pour ennemis les petites espèces de chats et les serpents, qui les poursuivent sur leurs arbres. En captivité, ces singes se tiennent des journées entières presque sans mouvement et perchés sur les bâtons de leur cage. (DESMOULINS.)

Ce genre, répandu dans une grande partie de l'Amérique du Sud, comprend quelques espèces, toutes très-voisines les unes des autres et se ressemblant même, pour la plupart, par les couleurs de leur pelage; mais il en est qui ont un rudiment de pouce aux membres antérieurs.

Les atèles semblent être pour l'Amérique ce que les semnopithèques sont pour l'Asie méridionale: ils ont la lenteur, la gravité, la prudence de ceux-ci; comme eux aussi ils ont la tête ronde, les membres longs et grêles, l'abdomen volumineux et la queue longue; seulement celle des atèles est prenante, tandis que celle des semnopithèques, au lieu de leur servir d'organe de préhension, leur tient lieu de balancier.

Lorsque les atèles voient une personne dans des localités où ils n'ont pas encore trop appris à craindre ou à fuir les hommes, ils se rapprochent d'elle et lui jettent de petites branches, ou même leurs excréments. Ils agissent sans doute ainsi toutes les fois qu'ils aperçoivent un être nouveau, et par l'impulsion d'un instinct dont le but est plutôt d'inquiéter que de menacer ou de nuire; car, dans ce cas, ils paraissent agir sans colère. Lorsqu'on leur fait la chasse et que l'un d'eux a été atteint d'un coup de feu, ils fuient tous au sommet des arbres, qu'ils ne quittent guère que pour boire, et ils poussent des cris lamentables; celui qui est blessé porte ses doigts à sa plaie et regarde couler son sang jusqu'à ce qu'affaibli il perde connaissance et meure; alors il reste suspendu à l'arbre, si, ce qui est ordinaire, sa queue étreignait une branche, car cet organe a la faculté de se contourner de lui-même à son extrémité, dès qu'il est étendu dans le reste de la longueur.

Ce sont des animaux qu'on apprivoise bien facilement et que les caresses et les bons traitements rendent très-affectueux. On assure même, mais la chose paraît douteuse, qu'ils sont susceptibles de se prêter à différents services domestiques. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

§ 1^{er}. — POUCES RUDIMENTAIRES.

1. ATÈLE COAITA. *ATELES PANISCUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; face de couleur de mulâtre.

Habite la Guyane.

Buffon a donné à cette espèce le nom de coaita, sous lequel il est connu à la Guyane, et les zoologistes le lui ont conservé.

Nous joignons communément à l'idée de singes, dit Frédéric Cuvier, celle de pétulance et d'activité, et nous voyons, dans la structure des membres de ces animaux, une des sources principales de la vivacité de leurs mouvements et de leur prodigieuse adresse; en effet, lorsque nous voulons nous représenter un animal indolent, dont toutes les déterminations sont molles et incertaines, nous lui donnons un corps épais et des membres courts. En un mot, c'est dans l'organisation, dans la disposition et les rapports des os et des muscles, que nous voulons surtout trouver l'explication de la facilité plus ou moins grande avec laquelle les actions s'exécutent. Un être qui, avec les dispositions organiques les plus favorables, n'agirait cependant qu'avec lenteur et embarras, nous semblerait un contre-sens, et nous craindrions d'en accuser la nature. Mais, dans les sciences, une seule observation nouvelle suffit pour détruire les règles les plus solidement établies en apparence, et

nous devons toujours craindre que ce qui nous paraît être le plus nécessaire ne le soit nullement pour elle. Par exemple, le coaita, qui est un singe mieux conformé encore que les autres pour se mouvoir avec vivacité, puisqu'il a des membres plus longs et une queue qui est pour lui une cinquième main, ne se remue généralement qu'avec lenteur, et, pour ainsi dire, en se traînant. Ses bras et ses jambes semblent ne se déplacer qu'avec peine; on dirait qu'il a besoin d'une détermination nouvelle pour chacun de ses mouvements, et que l'intelligence, qui agit avec tant de lenteur, est d'une nature particulière. Cet animal est cependant bien loin d'être dépourvu de jugement: je pense même qu'il en a plus que la plupart des autres singes, et surtout que les plus pétulants, et il joint à beaucoup de pénétration le naturel le plus doux, les besoins les plus affectueux. Tout son corps est recouvert de poils noirs, soyeux, rudes et longs, mais moins épais aux parties inférieures qu'aux supérieures; il n'a aucune trace de poils laineux. La face, ainsi que la peau du corps, est d'une couleur de chair cuivrée, et les mains sont noires. Les antérieures sont entièrement dépourvues de pouce à l'extérieur. D'ailleurs, ces organes sont conformés comme ceux des autres quadrumanes, si ce n'est que le coaita a les doigts plus longs. Les dents sont frugivores: il a quatre incisives à chaque mâchoire, deux canines et douze molaires à couronne mousse, comme celles de l'homme. Ces singes ont les plus grands rapports avec les sajous: les yeux ont la pupille ronde; les oreilles ressemblent aux nôtres, mais n'ont point de lobe; les narines s'ouvrent sur les côtés du nez et sont séparées par une large cloison. Les lèvres sont très-minces, la langue est douce, et la queue, qui est prenante, est terminée en dessous par une partie nue, recouverte d'une peau très-délicate qui partage avec les quatre mains le sens du toucher. Le vagin ne consiste qu'en une petite ouverture, mais le clitoris est en quelque sorte développé d'une manière monstrueuse; il a près de deux pouces de longueur, et est couvert en dessous par un sillon profond qui est en quelque sorte une continuation de la vulve; mais, quoique un peu plus gros à son extrémité que dans sa longueur, il n'y a pas proprement de gland. Les mamelles situées sous les aisselles se montrent par un mamelon noirâtre. Mais ce qui distingue encore ce singe de tous les autres, c'est la grosseur de son ventre, qui semblerait annoncer des intestins très-volumineux. Il se sert de sa queue comme d'un cinquième membre, pour empoigner, pour se suspendre, pour approcher même de lui les objets qui en sont trop éloignés et qu'il ne peut atteindre avec ses mains. Dans tous ses mouvements, il l'enroule autour de tous les corps qui sont à sa portée, comme s'il voulait se précautionner contre une chute, dans le cas où les corps sur lesquels il s'appuie fuiraient sous ses pieds. Sa voix est un son aigre et pleureur, qu'il fait entendre surtout lorsqu'il désire quelque chose, et souvent il l'élève et la prolonge beaucoup. On dit qu'on rencontre souvent ces animaux en grandes troupes dans les forêts de la Guyane et du Brésil, d'où ils sont originaires, se balançant suspendus aux branches des arbres.

2. ATÈLE A FRONT BLANC. *ATELES MARGINATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; face entourée, surtout supérieurement, d'une frange de poils blancs.

Habite le Brésil et les bords des fleuves Santiago et des Amazones.

Ce singe, désigné par M. de Humboldt sous le nom de *chuya*, ressemble à l'atèle coaita plus qu'à toute autre espèce noire du genre; il en a la physionomie, les proportions, les couleurs et le pelage, à l'exception des parties blanches des joues et du front; la face est de couleur tannée, et non pas noire comme celle du cayou; son ventre, sa poitrine et la face interne des membres sont revêtus de poils noirs et non de poils blancs comme ces mêmes parties chez le beelzébuth; enfin, il n'a point, comme le chameck, un rudiment du pouce aux mains antérieures. En effet, ce coaita à front blanc est entièrement revêtu d'un poil noir, long, soyeux et beaucoup plus rare aux parties inférieures du corps qu'aux supérieures; sa face, de couleur tannée, n'a de poils remarquables qu'au-dessous des pommettes, et ses poils sont noirs; dans tout le reste on n'aperçoit que quelques poils épars, courts, et qui ne déguisent point la couleur de la peau. La face interne des mains et la partie nue de la queue sont

violâtres. Les poils du dos, des côtés du corps, des cuisses, des jambes, des bras et de la queue, sont dirigés dans le sens ordinaire; ceux de la tête, par contre, sont dirigés d'arrière en avant, tandis que ceux du front, s'élevant à peu près droit, forment, en s'opposant aux premiers, une sorte de toupet, qui fait que la partie blanche du front est celle qui frappe le plus vivement l'observateur. Les poils de l'avant-bras, près du coude, se dirigeant d'avant en arrière, se reploient à la rencontre de ceux du bras, qui se reploient également. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Dans les mâles adultes, les poils blanchâtres du toupet sont teints de jaunâtre; dans la femelle, ils sont blancs, et les jeunes n'ont point l'encadrement de la face qui distingue les individus âgés. On voit seulement quelques poils rares blanchâtres au bout du museau. Certains individus ont présenté des poils longs et blancs au menton et près de la bouche. (DESMAREST.)

5 ATÈLE CAYOU. *ATELES ATER*. (Frédéric Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; face noire, un peu ridée.

Habite le Brésil et la Guyane.



Fig. 158. — Atèle cayou.

L'individu qui a été observé par Cuvier était une jeune femelle; son pelage était long, soyeux, un peu dur et tout à fait semblable à celui du coaita. Les poils avaient moins de longueur sur la tête et la queue que sur le reste du corps, où ils suivaient la direction ordinaire d'avant en arrière, tandis que sur la tête ils allaient d'arrière en avant et tombaient sur le front de l'animal. La peau revêtue de poils est d'un noir tanné; celle de la face est d'un noir mat, rugueuse et ridée. La pupille est brune et les organes génitaux couleur de chair.

4. ATÈLE BEELZÉBUTH. *ATELES BEELZEBUTH*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir brunâtre; dessous du corps et parties internes des membres d'un blanc légèrement jaunâtre.

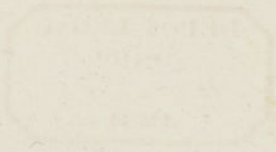
Habite les bords de l'Orénoque.

Ce singe a le pelage d'un noir-brun, un peu moins foncé cependant sur la croupe qu'ailleurs; et d'un blanc sale jaunâtre sous la gorge, la poitrine et le ventre. On remarque également une ligne d'un blanc sale jaunâtre sur la face interne des bras et des avant-bras, depuis l'aisselle jusqu'au poignet, et une autre ligne pareille sur la face interne des cuisses et des jambes jusque près le talon; la face inférieure de la queue, dans une longueur de deux pouces près de son origine, est également blanchâtre. Une ligne rousse sur chaque flanc sépare la couleur du dos de celle du ventre.



Fig. 159. — Atèle beelzébuth.

Le museau est assez prolongé et détaché de la face; les oreilles sont assez semblables à celles de l'homme, mais sans tragus; l'œil est noir; les paupières et le tour des yeux sont couleur de chair, et le reste de la face d'un rouge-brun; les lèvres sont très-extensibles; le dessus de la tête est cou-





Atèle Métis.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
7/1
1851

vert de poils jusqu'aux sourcils, et ceux des sourcils, plus noirs, sont relevés, et composent un bandeau étroit; ceux du dessus du cou, de l'occiput et du vertex, prennent leur direction en avant, et se rencontrent en opposition avec ceux des sourcils; les joues ont quelques poils noirs épars, et on en voit davantage sous le cou; les poils des avant-bras ont, comme ceux de l'orang et ceux de l'homme, leur pointe tournée du côté du coude.

Ces singes parcourent en petites troupes les rives de l'Orénoque; ils sont d'un naturel fort doux, triste et craintif. Ils font souvent la grimace en avançant beaucoup les lèvres, qui sont très-mobiles. Ils ne deviennent méchants qu'après avoir été vivement inquiétés. En captivité, on en a vu dormir embrassés par couple, à la manière des makis, et s'enroulant mutuellement de leur longue queue. (DESMAREST.)

5. ATÈLE MÉLANOCHEIR. *ATELES MELANOCHIR*. (Desmarest.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris; dessus de la tête, extrémités des membres, d'un brun-noir ou d'un gris-brun; une tache oblique, et de même couleur, sur la partie externe de chaque genou.

Habite le Pérou.

Cette espèce, considérée longtemps comme douteuse, ou comme simple variété d'âge, a été décrite par Desmarest, et, depuis, par Frédéric Cuvier, qui lui fait prendre rang parmi les espèces bien caractérisées. L'individu que nous décrivons, dit-il, détruit à peu près toutes les incertitudes; et, dès aujourd'hui, le mélanochair vient, comme espèce, prendre un rang légitime parmi les atèles. Nous ferons observer, cependant, que tous les naturalistes ne partagent pas l'opinion de Frédéric Cuvier. (LESSON.)

Ce singe a la tête, les quatre membres et le dessus de la queue, revêtus de poils noirs; la face interne des bras et des avant-bras jusqu'aux mains, la face interne des cuisses et des jambes, le dessous de la queue, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les côtés des fesses, sont blancs; les épaules sont d'un gris jaunâtre; et le reste des parties supérieures du corps, ainsi que les favoris, d'un gris plus pur. Les quatre mains, et la partie nue de la queue, sont noires; et, à la face, il en est de même des joues et de la moitié inférieure du nez; mais le tour des yeux et le tour de la bouche sont couleur de chair. Le pelage se compose entièrement de poils soyeux; ceux des parties blanches et noires sont d'une seule teinte; et ceux des parties grises sont annelés de noir et de blanc plus ou moins jaunâtre. Ses proportions et sa taille sont exactement celles du beelzébuth. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

6. ATÈLE MÉTIS. *ATELES HYBRIDUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun cendré clair en dessus, blanc en dessous, à la face interne des membres et au milieu du front.

Habite la Colombie.

Le caractère le plus apparent de l'atèle métis consiste dans une tache blanche placée sur le front, et de forme à peu près sémilunaire; elle a environ un pouce de largeur sur la ligne médiane, et se termine en pointe de chaque côté, au-dessus de l'angle externe de l'œil.

Le dessous de la tête, du corps et de toute la queue jusqu'à la callosité, et la face interne des membres, sont d'un blanc sale. Les parties supérieures sont généralement d'un brun cendré clair; cette nuance passe au brun pur sur la tête, les membres antérieurs, les cuisses et le dessus de la queue; tandis qu'elle passe au jaune très-prononcé sur les fesses, les côtés de la queue et une partie des membres inférieurs.

Le mâle et la femelle ont le même pelage. Le jeune mâle se distingue seulement par la teinte plus claire des parties supérieures, qui sont d'un cendré roussâtre.

L'atèle métis est à peu près de la même taille que la plupart de ses congénères. Sa longueur, depuis la partie antérieure de la tête jusqu'à l'origine de la queue est de 0^m,60; sa queue, un peu plus courte que chez les autres espèces, mesure 0^m,70.

L'atèle métis conserve, toute sa vie, la couleur indiquée; mais, en admettant qu'il devint noir à l'état adulte, supposition inadmissible, il ne serait pas moins certain qu'il doit former une espèce distincte de toutes celles qui sont déjà connues. Il en est deux seulement avec lesquelles on pourrait le confondre : l'*ateles beelzebuth* et l'*ateles marginatus*. Mais le *beelzebuth* n'a point de tache blanche au front, et les poils, du côté de la tête et du cou, sont disposés un peu différemment. Leur principal centre d'origine est toujours, chez le *beelzebuth*, à l'occiput ou à la région supérieure du cou; chez l'atèle métis, il est toujours à la partie inférieure de la région cervicale. Dans les deux espèces, l'oreille est en grande partie cachée par des poils; mais, chez le *beelzebuth*, c'est par de très-longes poils naissant sur toute la joue, depuis la commissure des lèvres, et se dirigeant en arrière; chez l'atèle métis, c'est par des poils assez courts, qui naissent du centre commun d'origine, et se portent en avant.

Quant à l'*ateles marginatus*, il suffirait presque de dire qu'on en connaît le jeune mâle et la femelle, et que tous deux sont noirs comme le mâle adulte. Cependant on peut ajouter que la portion supérieure de la tête, qui est couverte de poils blancs et courts, est beaucoup plus étendue, chez l'*ateles marginatus*, que chez l'*ateles hybridus*; aussi la petite houppe, qui résulte de la rencontre des poils du front et de ceux du reste de la tête, est-elle placée sur le milieu du crâne chez le premier, et, au contraire, très-rapprochée des orbites chez le second.

L'atèle métis est très-commun dans la vallée de la Madeleine (Colombie). On lui donne le nom de *marimonda*, que l'on applique aussi à beaucoup d'autres singes, et celui de *zambo* ou *mono zambo*, c'est-à-dire singe métis.

Zambo est en effet le nom créole du métis du nègre et de l'indien; et on l'a donné à l'*ateles hybridus*, parce que sa couleur est à peu près celle de ce métis.

Cette espèce vit par troupes de douze ou quinze individus. Quand on marche dans les bois, leur présence s'annonce par le bruit qu'ils font en se jetant d'une branche sur une autre. Lorsqu'ils voyagent, les femelles, qui paraissent très-attachées à leurs petits, les portent sur leur dos. Quand une mère, embarrassée de son petit, a un saut considérable à faire, un mâle se place sur la branche où celle-ci doit passer, et il la fait osciller de manière à l'amener au niveau de la femelle, qui profite de ce moment pour sauter. Si, au contraire, un jeune individu déjà fort, mais retenu par la peur, refuse de sauter, sa mère fait devant lui le saut qu'il s'agit d'exécuter, recommence à plusieurs reprises, s'il est nécessaire, et tâche de le décider par son exemple.

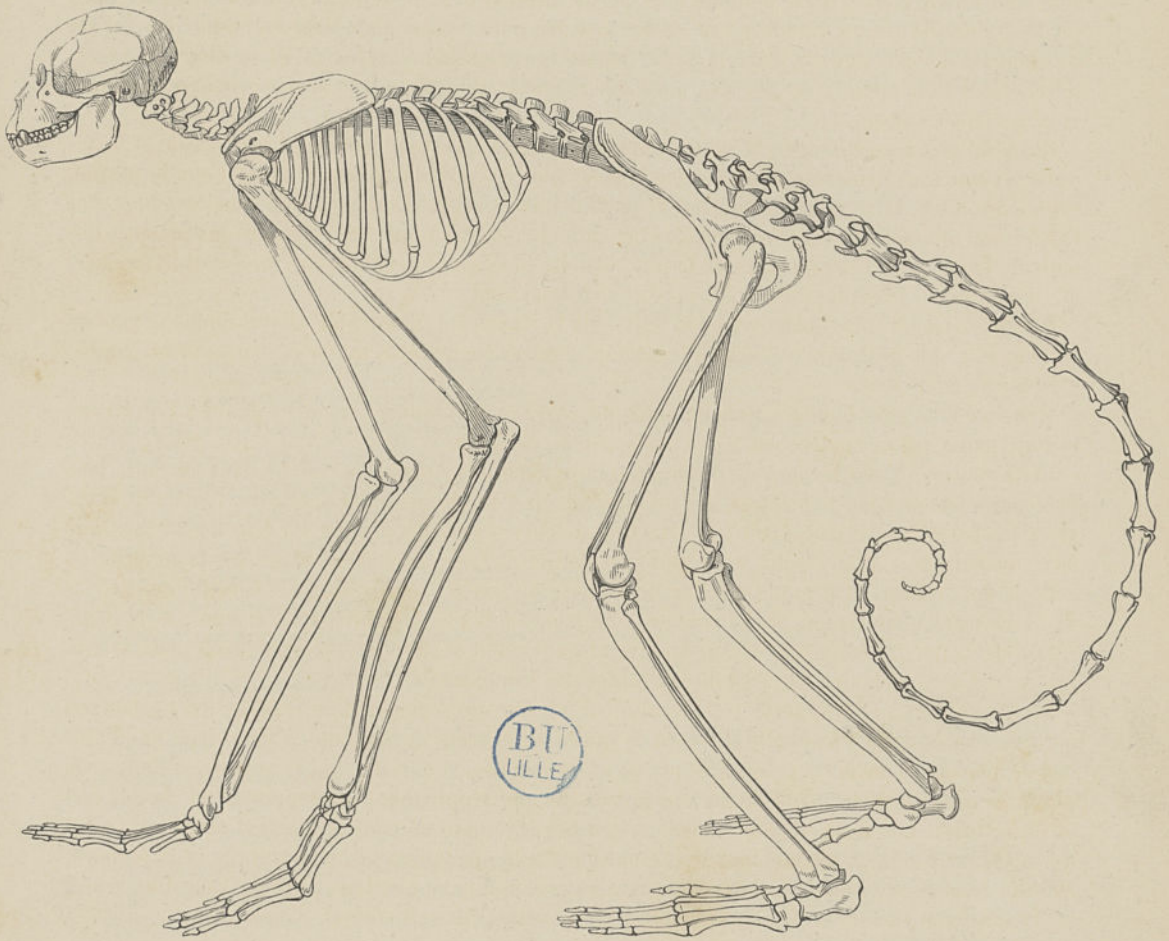
Le fait suivant a été rapporté à M. Roulin par un témoin oculaire. Une femelle, qui portait son petit, tomba frappée d'une balle. Le petit la quitta au moment de sa chute, s'accrocha à une branche de palmier et se mit à crier. Presque au même moment, un mâle, qui l'entendit, s'élança, ou plutôt se laissa tomber à côté de lui, sur la branche qui, trop faible pour supporter un double fardeau, se brisa. Les deux individus tombèrent à terre; le petit se plaça à l'instant même sur le dos du mâle, mais celui-ci resta immobile et comme étourdi. Quelqu'un s'avança alors pour le prendre; aussitôt le mâle se releva, courut à quatre pattes vers une liane qui descendait du haut d'un arbre, et, la saisissant, monta et disparut bientôt avec le petit. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

§ 2. — POUCES SOUS FORME DE TUBERCULE ET SANS ONGLE.

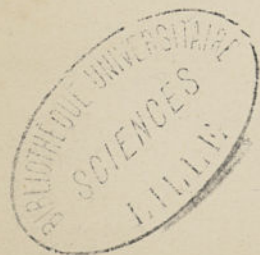
7. ATÈLE CHAMEK. *ATELES PENTADACTYLUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; pouces des mains antérieures se montrant sous la forme de tubercules ou de verrues sans ongles.

Habite le Pérou et la Guiane.



Atèle belzébuth (mâle).



Cette espèce a été présentée par Spix comme type du genre qu'il a établi sous le nom de Brachytèles (court, pouce). Ce genre n'a point été adopté; et, des espèces qui s'y trouvent réunies, l'une est un atèle (*brachyteles pentadactylus*), et l'autre un ériode (*brachyteles hypoxanthus*).

Le chamek a les plus grands rapports avec le coaita; mais il en diffère essentiellement par la présence d'un petit rudiment de pouce composé d'une seule phalange sans ongle aux mains antérieures. Il est aussi plus grand que les autres atèles; sa longueur, mesurée du sommet de la tête à l'origine de la queue, est de quarante-huit centimètres. Sa queue est longue de près d'un mètre; le pelage est noir foncé partout, sec, grossier et luisant. Ce singe a le museau gros et allongé, le front élevé; la face et les oreilles sont d'un brun-rouge; le menton est nu, avec quelques poils épars; les poils du sommet de la tête, depuis l'occiput jusqu'au vertex, sont dirigés en avant, et recouvrent à peine le haut du front et les tempes. Les doigts des quatre mains sont presque nus, grêles et très-longs. Les mamelles sont placées très-près des aisselles; la queue est très-velue, surtout à sa base, et terminée, en dessous, par une partie nue, aplatie, marquée de petites rides concentriques, comme celles qu'on voit sur la face palmaire des doigts de l'homme. (DESMAREST.)

5^me GENRE. — ÉRIODE. *ERIODES*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Εριωδης, laineux.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Pelage entièrement composé de poils moelleux, doux au toucher et laineux

Pouces antérieurs nuls ou extrêmement courts.

Ongles comprimés, à arête supérieure mousse, excepté ceux des pouces postérieurs

Membres très-longs; mains grêles et allongées.

Queue forte, prenante, nue et calleuse en dessous dans sa portion terminale.

Narines arrondies, très-rapprochées l'une de l'autre, et plutôt inférieures que latérales; cloison nasale très-peu épaisse.

Oreilles très-petites, et en grande partie velues.

Dents molaires très-grosses, quadrangulaires; incisives supérieures et inférieures rangées à peu près sur une ligne droite, égales entre elles, et toutes moins grosses que les molaires.

Les ériodes habitent les forêts du Brésil.

Ce genre a été établi, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, aux dépens du genre atèle. Les ériodes sont très-remarquables, et semblent établir le passage des singes de l'ancien continent à ceux du nouveau monde. Comme les premiers, ils ont les narines ouvertes inférieurement; mais tous les autres caractères les classent parmi les singes américains.

Les ériodes sont des singes très-rares, et qui n'ont pu encore être complètement observés.

Ils n'ont ni abajoues ni callosités, et leur queue est longue et prenante. Leur système dentaire est surtout caractéristique; les molaires sont généralement très-grosses, et de forme quadrangulaire; les incisives sont rangées à peu près sur une ligne droite, égales entre elles, et toutes fort petites. Les ongles sont comprimés, et peuvent être regardés comme composés de deux lames réunies supérieu-



Fig. 160. — Ongle de l'ériode hémidactyle.

rement par une arête mousse; ils se rapprochent beaucoup de ceux de quelques carnassiers; et un seul doigt, le pouce des mains postérieures, a un ongle qui présente les caractères de ceux des au-

tres quadrumanes. Les femelles ont le clitoris assez développé, et couvert, sur ses deux faces, de poils soyeux, rudes et serrés. Tous les poils du corps sont moelleux, doux au toucher, courts et laineux; et c'est à cette nature laineuse du pelage que ces animaux doivent le nom qui leur a été assigné. (DESMAREST.)

Les ériodes habitent les forêts épaisses, où la présence de l'homme vient rarement les troubler; d'après Spix, ils vivent en troupes, et font, pendant toute la journée, retentir l'air de leur voix *claquante*, et se sauvent rapidement à l'approche du chasseur; ils paraissent d'ailleurs avoir les mêmes habitudes que les atèles.

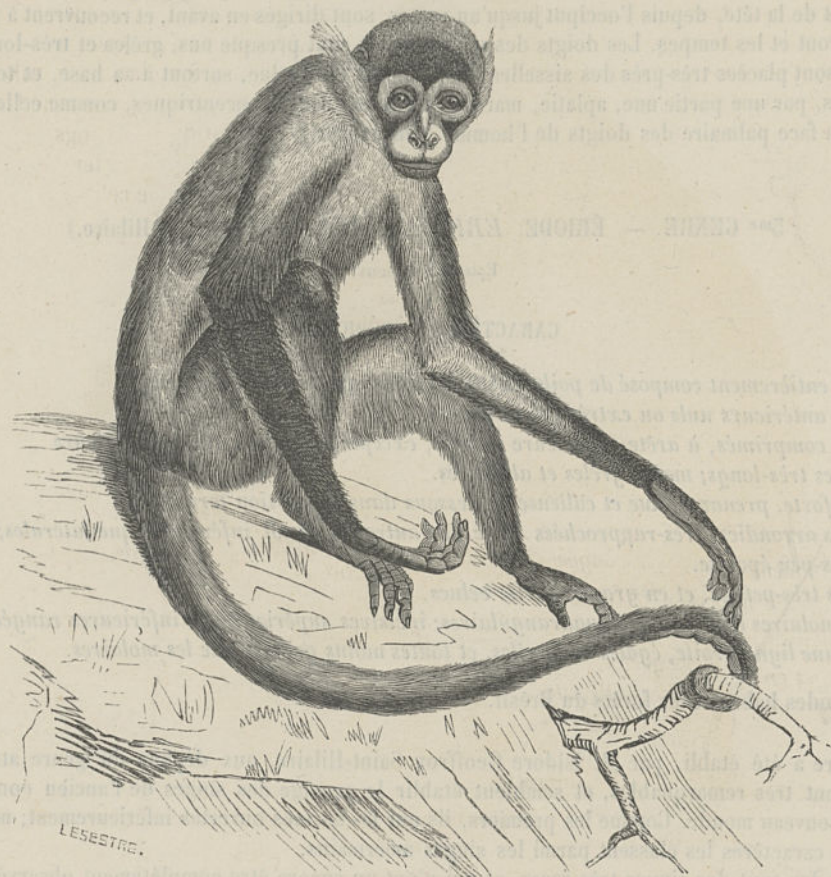


Fig. 161. — Ériode arachnoïde (variété).

On connaît seulement trois espèces d'ériodes : l'hémidactyle, l'arachnoïde et l'hypoxanthe; et c'est surtout à ces espèces que devait être appliqué le nom de *singes araignées* lorsqu'elles étaient confondues avec les atèles.

1. ÉRIODE HÉMIDACTYLE. *ERIODES HEMIDACTYLUS*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve terne; pouces antérieurs apparents, quoique rudimentaires, et ayant un ongle très-petit.

Habite le Brésil.

Ce singe a, aux mains antérieures, un petit pouce onguiculé, très-grêle, très-court, et qui semble devoir être tout à fait inutile. La longueur de l'hémidactyle, prise du bout du museau à l'origine de la queue, est de cinquante-cinq centimètres; son pelage est d'un fauve cendré, qui prend une teinte noirâtre sur le dos; les mains et la queue sont d'un fauve plus pur. La face n'est complètement nue que dans le voisinage des yeux, et paraît tachetée de gris sur un fond couleur de chair. Les cils sont longs et noirs.



Fig. 162. — Ériode hémidactyle.

2. ÉRIODE ARACHNOÏDE. *ERIODES ARACHNOIDES*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve clair, passant au cendré roussâtre sur la tête, et au roux doré sur l'extrémité des pattes et de la queue; pas de trace de pouces.

Habite le Brésil.

Ce singe est connu, au Brésil, sous le nom de *macaco vermelho*. Il se distingue facilement des deux autres espèces du genre par l'absence complète de pouce aux mains antérieures.



Fig. 165. — Eriode arachnoïde.

5. ÉRIODE A TUBERCULES. *ERIODES TUBERIFER*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage fauve, un peu cendré; pouces des mains antérieures paraissant sous forme de simples tubercules, et sans ongles.

Habite le Brésil.

Ce singe est connu, au Brésil, sous les noms de *miriki*, *mono* et *koupo*. On en doit la découverte au prince de Neuwied, qui l'a décrit sous le nom d'*atles hypoxanthus*.

4^{me} GENRE. — LAGOTHRICHE. *LAGOTHRIX*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Λαγώς, lièvre; ῥιξ, poil.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Cinq doigts aux quatre mains.

Queue prenante, nue et calleuse en dessous et à son quart terminal.

Membres peu développés.

Pelage molleux, fin, presque laineux, et comparé à celui du lièvre.

Ongles un peu arqués, presque en gouttière; ceux des pouces seuls aplatis.

Les lagothriches habitent l'Amérique du Sud.

M. de Humboldt a le premier fait connaître les lagothriches, et c'est à lui qu'on doit les quelques détails de mœurs cités par les auteurs. Après ce célèbre naturaliste, Spix a trouvé aussi, au Brésil, des lagothriches; mais il en a fait un genre nouveau, auquel il a donné le nom de *gastrimargus* (ventre, fou), à cause de la gourmandise de ces singes. Cette division générique n'a pas été adoptée.

Les habitants des bords de la rivière des Amazones, dit Spix, distinguent deux espèces de singes de ce genre. Ils les nomment, à cause de leur gros ventre et de leur gourmandise, barigudos (gros ventre). Une fois apprivoisés, ces singes deviennent très-familiers; ils s'approchent de la table pendant le dîner de leur maître, se placent près de lui, et attendent avec beaucoup de patience qu'on leur donne des viandes cuites ou des oranges, qu'ils aiment beaucoup. Nous en avons eu un qui nous a accompagné, même pendant notre voyage sur mer, jusqu'aux Açores, où il est mort de froid. Quand il voulait nous flatter, il balançait un peu sa tête, bourdonnait et sautait sur nos épaules, et principalement sur celles de nos Indiens, qu'il aimait à embrasser fortement en approchant sa tête de la leur. C'est vers le mois de novembre qu'on trouve ces singes, ainsi que tous ceux à queue calleuse qui habitent les bords de l'Amazone, avec leurs petits nouvellement nés, et qu'ils portent sur le dos ou sous le ventre.



Fig. 164. — Main antérieure de lagothriche.



Fig. 165. — Main postérieure de lagothriche.

Ces singes ont les membres assez proportionnés au volume du corps; ils ont, aux quatre mains, cinq doigts de longueur moyenne, à l'exception de l'indicateur, qui est court. Leurs ongles sont

pliés en gouttière, comprimés et peu développés. Leur tête est arrondie; le cerveau volumineux, et le trou occipital est rentré sous la base du crâne. La face est large et courte; les yeux grands et rapprochés; les narines plus développées en largeur qu'en hauteur; les oreilles petites. Leur système dentaire est le même que celui des atèles. L'os hyoïde a sa partie centrale élargie; mais il n'est point assez gros pour faire saillie à la gorge et pour modifier la voix, qui est douce, flûtée, et ne devient aigre et perçante que sous l'influence de la crainte ou de la colère; alors elle ressemble à un claquement. Ces singes ont le pelage laineux, doux au toucher, et d'une couleur peu constante. Quoique monogames, ils vivent en bandes nombreuses dans les forêts de l'Amérique du Sud, et exclusivement dans celles arrosées par des cours d'eau. Leur naturel est vif, doux, docile, éduicable; ils sont adroits, intelligents, et surtout très-gourmands; leur station est fréquemment bipède.

1. LAGOTHRICHE DE HUMBOLDT. *LAGOTHRIX HUMBOLDTI*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage uniformément gris; queue grosse, et plus longue que le corps.

Habite les bords du Rio-Guaviare, et près de l'embouchure de l'Orénoque.

Le pelage de ce singe est généralement long, très-fourré et moelleux, de couleur grise, avec la pointe des poils blanche; la tête est noire, et les poils qui la couvrent sont courts; la face est velue et noirâtre; les quatre mains noires; et la queue touffue, et plus longue que le corps. Ce singe, connu dans le pays sous le nom de *caparro*, vit par bandes nombreuses.



Fig. 166. — Lagothriche de Humboldt.

2. LAGOTHRICHE GRISON. *LAGOTHRIX CANUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris olivâtre en dessus.

Habite le Brésil.

Le grison est d'un gris olivâtre sur le dessus du corps, et la partie supérieure des membres est d'un brun plus ou moins cendré sur la tête, la queue, les parties inférieures du corps et la portion inférieure des membres. C'est à cette espèce que l'on doit très-probablement rapporter le *gastri-margus olivaceus* de Spix. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

3. LAGOTHRICHE DE CASTELNAU. *LAGOTHRIX CASTELNAUDII*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun tiqueté de blanc; tête et mains noirâtres; dessus de la queue noir ou noirâtre vers l'extrémité.

Habite les bords de l'Amazone; Brésil et Pérou.

Cette espèce est assez proportionnée; la tête est ronde; le ventre assez volumineux, sans excès; et les formes générales n'annoncent rien qui puisse mettre obstacle à la rapidité et à la précision de ses mouvements.



Fig. 167. — Lagothriche de Castelnau.



Fig. 168. — Lagothriche de Castelnau (jeune).

5^{me} GENRE. — SAJOU. *CEBUS*. (Erxleben.)

Sajou, diminutif de sapajou.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Queue à peu près de la longueur du corps, entièrement couverte de poils et enroulante à l'extrémité.

Membres proportionnés, robustes.

Pouces des mains antérieures peu libres et peu opposables.

Ongles en gouttière et peu aplatis.

Les sajous habitent l'Amérique équatoriale

Les sajous ou sapajous proprement dits ont la tête arrondie, le museau assez large et camus, l'occiput saillant en arrière et le trou occipital rentré sous la base du crâne, qui est volumineux. Leur face est assez large; leurs yeux, grands et rapprochés, ont une direction un peu oblique, et leurs oreilles sont moyennes et arrondies.

Les dents incisives, rangées sur une seule ligne, sont au nombre de quatre à chaque mâchoire, mais les deux médianes supérieures sont plus grosses que les latérales, tandis que le contraire existe pour les deux médianes inférieures; les canines sont prononcées, et les molaires, au nombre de douze, sont médiocres. Ces singes ont des membres proportionnés au volume du corps, robustes, surtout les postérieurs. Ils ont cinq doigts aux quatre mains, mais les pouces antérieurs sont peu libres et peu opposables. La queue est de longueur moyenne, velue dans toute son étendue, et enroulante à l'extrémité; quelquefois cependant la partie inférieure et terminale ne présente plus que des poils usés par l'action répétée du frottement, mais sans callosités.

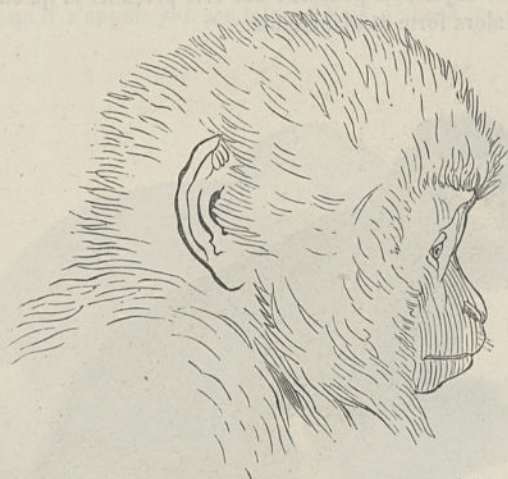


Fig. 169. — Sajou femelle.

Les sajous, dit Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sont des animaux pleins d'adresse et d'intelligence; ils sont très-vifs et remuants, et cependant très-doux, dociles et facilement éducatibles. Chacun a pu se convaincre de ces faits par ses propres observations, ces singes étant extrêmement communs. Il serait donc tout à fait inutile de nous étendre sur les qualités que peut développer en eux l'éducation. Ce qui serait vraiment intéressant, ce serait de donner quelques remarques sur leur intelligence, telle qu'elle est naturellement, et non pas telle que l'homme l'a faite. Malheureusement, nous ne trouvons, dans les ouvrages des voyageurs, aucun fait digne d'être cité; tous se bornent à nous dire que les sajous sont intelligents. Nous essayerons de suppléer en partie à leur silence, en rapportant une observation que nous avons faite nous-même sur un individu vivant en domesticité, il est vrai, mais n'ayant reçu aucune espèce d'éducation. Lui ayant donné un jour quelques noix, nous le vîmes aussitôt les briser à l'aide de ses dents, séparer avec adresse la partie charnue et la manger. Parmi ces noix, il s'en trouva une beaucoup plus dure que toutes les autres; le singe, ne pouvant réussir à la briser avec ses dents, la frappa fortement et à plusieurs reprises contre l'une des traverses en bois de sa cage. Ces tentatives restant de même sans succès, nous pensions qu'il allait jeter avec impatience la noix, lorsque nous le vîmes avec étonnement descendre vers un endroit de sa cage où se trouvait une bande de fer, frapper la noix sur cette bande et en briser enfin la coquille. Cette observation nous paraît digne d'être citée, car elle prouve d'une manière incontestable que notre sajou, abandonné à lui-même et sans avoir jamais reçu aucune éducation, avait su reconnaître que la dureté du fer l'emportait sur celle du bois, et par conséquent s'était élevé à un rapport, à une idée abstraite.

Les sajous, comme les autres sapajous, vivent en troupes sur les branches élevées des arbres, et

ils sont cependant monogames. Ils se nourrissent principalement de fruits, et mangent aussi très-volontiers des insectes, des vers, des mollusques et même quelquefois de la viande. Ainsi, sous ce rapport, ils commencent déjà une nouvelle série de singes que l'on peut signaler par la qualité d'omnivores. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique; elles ne font ordinairement qu'un seul petit, qu'elles portent sur leur dos, et auquel elles prodiguent les soins les plus empressés. C'est à tort qu'on a dit que ces animaux ne se reproduisent pas dans nos climats; Buffon prouve, par plusieurs exemples, la possibilité de leur reproduction en France.

Quelques espèces ont été désignées par les voyageurs sous les noms de *singes musqués* et de *singes pleureurs*. Le premier de ces noms leur vient d'une forte odeur musquée qu'ils répandent, principalement dans la saison du rut, et, le second, de leur voix, devenant, lorsqu'on les tourmente, plaintive et semblable à celle d'un enfant qui pleure. Le plus souvent, ils ne font entendre qu'un petit sifflement doux et flûté; mais quelquefois aussi, principalement lorsqu'ils sont excités par la colère, la jalousie ou même la joie, ils poussent des cris perçants et qu'on a quelque peine à supporter, tant leur voix est alors forte et glapissante.



Fig. 170. — Sajou à toupet.

Ce genre, auquel tous les auteurs donnent aujourd'hui le nom de *cebus*, autrefois commun à tous les sapajous, est principalement répandu dans le Brésil et la Guyane. Il nous paraît démontré qu'il renferme un assez grand nombre d'espèces, malgré l'opinion de quelques naturalistes; mais il nous paraît non moins certain que plusieurs de celles qu'ont admises les auteurs modernes ne sont réellement que de simples variétés. Il n'est point de genres dont l'histoire offre autant de difficultés, sous le rapport de la détermination de ses espèces, ou, pour mieux dire, un tel travail est absolument impossible dans l'état actuel de la science, quel que soit le nombre d'individus que possèdent toutes les collections, et de ceux mêmes que nous pouvons observer vivants. On peut dire que rien n'est plus rare que de voir deux sujets absolument semblables, et qu'il existe presque autant de variétés que d'individus, tant les couleurs du pelage sont peu constantes. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Les sajous plaisent par leur agilité, leur adresse et la variété infinie de leurs gambades. On les dit susceptibles de docilité et d'attachement; de vieux mâles ont cependant paru capricieux et enclins à mordre. Ils vivent en troupe, il est vrai, mais, à l'époque du rut, ils se séparent pour s'apparier et vivre par couples.

Ces singes ont le trou occipital rentré sous la base du crâne, aussi la station horizontale leur est-elle incommode. Ils se tiennent sur les arbres, mais rarement appendus par les pieds, et encore moins par la queue toute seule, qui n'est plus préhensile jusqu'au degré de contre-balancer efficacement l'action de la pesanteur. J'ai désiré connaître, en trouvant aux sajous le même entraînement pour le séjour des arbres qu'aux atèles et aux autres hélopihèques, ce qui suppléait chez eux à la force de préhension si profitable à ceux-ci; et il m'a paru qu'ils compensent ce qui leur manque de moyens par plus d'adresse dans leur manière de se poser sur les branches. Ils s'y asseoient, on peut le dire, non plus en y faisant concourir la région ischiatique du bassin, mais en remplaçant l'usage des fesses par une action de la queue. Tout singe de l'ancien monde pose sur ses fesses calleuses en même temps qu'il s'appuie sur ses talons. Mais d'abord les sajous obtiennent, et de



Fig. 171. — Sajou aux pieds dorés.

l'habitude et de l'adresse que la répétition des mêmes actes leur procure, de se maintenir sur le tarse et le métatarse; les doigts servent peu, les sajous les ramènent en dedans sans les ployer entièrement; dans ce cas, les doigts forment une large surface et fournissent un point d'appui. Cependant les sajous ont rarement occasion de recourir à ce moyen; c'est à leur queue qu'ils demandent le troisième support que les guenons se procurent par leurs fesses calleuses; mais ce n'est plus comme les hurleurs, les atèles, les ériodes ou les lagothriches mêmes, dont la queue constitue véritablement un cinquième membre; le rôle que doit jouer leur queue est tout accessoire. La queue des sajous saisit une tige au-dessous de la branche sur laquelle ils sont accroupis, alors même qu'ils posent sur leurs talons. Mais si cette autre tige manque, ou même sans qu'elle vienne à manquer, et uniquement pour varier leur pose, ils composent autrement leur base pour le repos; ils enroulent et

étaient leur queue autour de leurs talons, et, dans cette attitude, ils paraissent placés comme sur un socle. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Ces singes en captivité ont la singulière habitude de se manger la queue, malgré la douleur qu'ils éprouvent et tout ce qu'on peut faire pour leur ôter le goût de cette mutilation. Quoique vifs et turbulents, ils n'ont pas la pétulance brutale et capricieuse des autres singes, mais il est fâcheux qu'ils en aient la malpropreté et un peu la lubricité; sans cela, ce seraient les animaux les plus aimables que l'on pût soumettre à l'esclavage.

En Europe, il est fort difficile de les conserver, parce qu'ils craignent excessivement le froid, et que les variations de température, si brusques et si fréquentes dans nos climats, leur donnent des maladies de poitrine qui les enlèvent très-promptement. (BOITARD.)

1. SAJOU BRUN. *CEBUS APELLA*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun clair en dessus, fauve en dessous; dessus de la tête, favoris, queue et partie inférieure des membres d'une couleur plus foncée ou même noire.

Habite la Guyane.

Cette espèce, à laquelle nous réunissons le sajou nègre de Buffon, est connue en Amérique sous plusieurs noms différents : *cay-gouazou*, d'où l'on a dit sajouassou et sajou. On prétend qu'on ne peut donner à ce singe, et généralement aux sapajous, aucune éducation sans le secours du fouet, car, dès qu'on cesse de les battre, ils cessent d'obéir



Fig. 172. — Sajou brun (variété nègre).

2. SAJOU LASCIF. *CEBUS LIBIDINOSUS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun, ferrugineux; barbe encadrant la face; sommet de la tête brun-noir.

Habite les forêts basses de Carinainha.

Voisin des *cebus apella* et *fatuellus*, ce singe s'en distingue entièrement par la couleur ferrugineuse de son corps et surtout par sa barbe, qui entoure toute la face et se prolonge des tempes au-dessous du menton. Sur le sommet de la tête il a une calotte brun-noir. Les pieds et le bas des jambes, les mains et l'avant-bras, noirâtres; le reste du corps est roux ferrugineux; les joues, le menton et les doigts des mains sont d'un roux plus clair. Le bas-ventre est presque nu; la face est brunâtre et un peu veloutée; le front relevé. Oreilles bien découvertes et garnies, seulement en avant, de quelques poils. Dents canines aiguës, ongles noirâtres. Queue un peu plus courte que le corps.

C'est la lasciveté qui rend ce singe remarquable. Il aime à faire continuellement des grimaces en regardant certaines parties de son corps.

Un sajou lascif, attaché par une petite chaîne de fer sur un mulet de charge, nous a accompagnés dans le voyage de la rivière de San-Francisco à Bahia. Il était toujours aussi intelligent et aussi vif que malicieux. Pendant la route, un de nos domestiques, chargé du soin de pousser les mulets de charge, se moquait continuellement de lui. Le singe au commencement se fâchait et s'élançait vers le moqueur; mais, se sentant prisonnier, il ne répondit bientôt plus que par des grimaces, et, à la fin même, il détourna les yeux, dédaignant les vexations de son ennemi. Arrivés un soir à la couchée, le singe parvint à se détacher, et, avant de s'enfuir, il sauta à l'improviste sur ce garçon et le mordit cruellement. De ce fait on pourrait bien conclure que les singes conservent un esprit de vengeance, qu'ils tiennent caché même très-longtemps. (Spix.)

5. SAJOU ROBUSTE. *CEBUS ROBUSTUS*. (Kuhl.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun; une crête frontale presque comme une guenon.

Habite les forêts des bords de l'Amazone.

Ce singe, auquel nous réunissons le macrocéphale de Spix, a le tronc, les bras et la partie interne des cuisses d'un rouge-brun; la tête, l'occiput, l'avant-bras, la jambe et la ligne dorsale noirs. Une bande noirâtre en forme de favoris s'étend des tempes au-dessous du menton. Les joues, la partie antérieure du front et des tempes sont d'un fauve blanchâtre. La gorge et la poitrine sont rouge-brun. Le crâne présente une crête médiane sur le front, ainsi qu'une crête sourcilière. Il a de grands yeux, des dents canines très-prononcées, les tempes presque nues, ainsi que les oreilles, qui sont très-visibles. La face est roux foncé. Tous les poils sont roux à la racine et bruns à l'extrémité. (Spix.)

On donne à ce singe les noms de *hierang* (chez les Botocoudes), de *macaco di bando* et de *macaco verdadero*.

4. SAJOU A TOUPET. *CEBUS CIRRIFER*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun-châtain; un toupet de poils très-élevés et disposés en fer à cheval sur le devant de la tête; poils longs, doux et moelleux.

Habite le Brésil.



Fig. 175. — Sajou à toupet.

5. SAJOU CORNU. *CEBUS FATUELLUS*. (Erxleben.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage marron sur le dos, plus clair sur les flancs, roux vif sur le ventre; tête, extrémités et queue brunâtres; deux fortes touffes de poils s'élevant de la partie médiane du front.

Habite la Guyane.

Ce singe ressemble beaucoup au précédent, c'est peut-être la même espèce; son pelage est d'un brun uniforme; deux pinceaux de poils font saillie sur les côtés de la tête. Plusieurs autres variétés, indiquées comme espèces par les auteurs, doivent probablement être considérées comme présentant seulement des différences d'âge.

6. SAJOU BARBU. *CEBUS BARBATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-roux, variant du gris au blanc; ventre roux; barbe se prolongeant sur les joues.

Habite la Guyane.

A cette espèce se trouve réuni le sajou gris de Buffon



Fig. 174. — Sajou barbu.

7. SAJOU AUX PIEDS DORÉS. *CEBUS CHRYSOPUS*. (Fréd. Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Extrémités des membres d'un roux vif.

Habite la Colombie.

Cette espèce a le pelage de plusieurs couleurs, dont la disposition pourrait la faire confondre avec la plupart des autres sajous, mais dont la nuance la distingue parfaitement. La partie antérieure du dessus et des côtés de la tête est d'un blanc légèrement jaunâtre; les pieds, les jambes, les régions antérieure et interne des cuisses, les mains, les bras et une portion des avant-bras, sont d'un roux vif. Le reste des membres, le dessous de la queue, les flancs, les épaules, la partie antérieure du dos et le dessous du cou, sont d'un brun clair légèrement cendré qui se prolonge sur la partie postérieure de la tête, en prenant une teinte un peu plus foncée; la partie postérieure du dos et toute la région lombaire sont rousses. Enfin, le ventre est d'un fauve roussâtre, qui se confond par

nuances insensibles, en avant, avec le blanc du dessous du cou, en arrière, avec le roux de la partie interne des cuisses. Cette espèce a de nombreux rapports avec l'ouarapavi de M. de Humboldt (*cebus albifrons*). Notre description est faite d'après plusieurs individus entièrement semblables, envoyés au Muséum par le voyageur Plée, sous le nom de *curita blanca*, nom très-analogue à celui de *cari-blanco*, que M. de Humboldt attribue au *cebus hypoleucus*. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)



Fig. 175. — Sajou aux pieds dorés.

8. SAJOU VERSICOLE. *CEBUS VERSICOLOR*. (Pucheran.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Nuque et quatre mains noires.

Habite Santa-Fé de Bogota, Colombie.

Ce singe, très-voisin du sajou aux pieds dorés, a le dessus et les côtés de la tête jusqu'en arrière des oreilles couverts de poils blancs, ainsi que le menton et la partie inférieure du cou. La région interauriculaire est noirâtre foncé, se terminant en pointe sur le blanc du vertex, tandis qu'elle se nuance de brun sur la région supérieure du cou. Le milieu du dos est blond foncé, passant au roussâtre sur le croupion, et se change en gris-brun foncé sur les flancs. Le thorax et l'abdomen sont d'un roux vif, ainsi que les faces interne et externe des quatre membres; les poils qui couvrent les mains, en avant comme en arrière, sont noirs. La queue est, à sa racine, de la teinte du croupion; elle devient ensuite gris-brun foncé dans son tiers médian, et blond très-clair dans son tiers terminal. (PUCHERAN.)

9. SAJOU MAIGRE. *CEBUS GRACILIS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Corps maigre et extrémités très-allongées.

Habite les forêts qui bordent l'Amazone.

Les Indiens, en parcourant les grandes forêts qui bordent la rivière des Amazones et en observant les différences qui distinguent les singes de ces pays, parlent du *cebus gracilis* comme d'une espèce particulière, et lui donnent le nom de *cariara*. C'est un des plus vifs et des plus gais des sapajous du Brésil. Le corps et les extrémités semblent maigres et plus allongés que chez les autres sapajous. Sa conformation paraîtrait le condamner à un mouvement continuel, auquel d'ailleurs il se livre en sautant sans cesse d'une branche à l'autre. Sa couleur est presque uniforme, brun fauve en dessus, passant au blanchâtre au-dessous du corps. La femelle a, sur le sommet de la tête et à l'occiput, une calotte presque noire, tandis que le mâle l'a brune. Dans l'un et l'autre sexe, on remarque au milieu du front une ligne brune qui se prolonge et se perd dans la calotte. Le dos est d'une teinte plus foncée vers le milieu, mais les parties latérales du front, les extrémités antérieures et le bout de la queue sont d'un fauve plus clair. La gorge, la poitrine et la partie interne des quatre membres sont d'un jaune blanchâtre. Les oreilles, bien apparentes, sont presque nues et oblongues. Le bas-ventre et la face sont aussi presque nus; cependant le menton et les lèvres sont veloutés et d'une teinte claire. La face est couleur de chair. Les ongles sont fauves, courbés et obtus. La face plantaire des extrémités inférieures est aussi couleur de chair. La queue est plus longue que le corps. (Spix.)

10. SAJOU A CAPUCHON. *CEBUS CUCULLATUS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Poils de la partie antérieure de la tête dirigés en avant; membres et queue presque noirs, dos et tête brunâtres; bras, gorge, poitrine roussâtres; ventre d'un roux ferrugineux.

Habite le Brésil et la Guyane, les forêts de Saint-Paul.

De tous les singes du Brésil, aucun n'est plus distinctement marqué que le sapajou à capuchon. Tous les poils de la partie antérieure de la tête se dirigent en avant et encadrent toute la face jusqu'au-dessous du menton. Cette espèce est assez robuste, son poil est touffu et épais. Les extrémités et la queue sont presque noires; le dos, la tête et le capuchon bruns; les flancs, le bas-ventre et la partie interne des cuisses d'une teinte ferrugineuse; les bras, la gorge et la poitrine, d'un roux blanchâtre. Les poils du dos sont noirs à leur racine, roux vers le milieu et d'un noir fauve à leur extrémité; ceux des extrémités sont noirs à la racine, fauves à l'extrémité, excepté cependant ceux des doigts, qui sont gris. Les poils de la tête et du capuchon sont roux-blanc à leur naissance, et brun-noir à l'extrémité. Ceux du dessous du corps sont blancs ou roux. La face et les doigts sont comme veloutés et couleur de chair. Les lèvres et le menton portent une courte moustache blanche. Le capuchon se compose de poils qui partent du front, des joues et du menton, s'avancent et encadrent toute la face. Les oreilles, assez grandes, sont velues en avant. Les ongles sont petits et bruns; la queue, grosse, d'un gris noir, est presque aussi longue que le corps. (Spix.)

11. SAJOU A TÊTE FAUVE. *CEBUS XANTHOCEPHALUS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Région lombaire, partie supérieure de la poitrine, cou, nuque et dessus de la tête fauves; portion moyenne du tronc, fesses et cuisses brunes.

Habite le Brésil, forêts de Rio-Janeiro et Saint-Paul, où il vit en troupes nombreuses, dévastant les plantations de maïs.

Ce singe est connu dans le pays sous le nom de *saa* ou de *macaco*. Qu'il marche à quatre pattes ou qu'il grimpe, sa queue est toujours enroulée. S'il saute d'une branche à l'autre, *il se sert de sa queue comme d'une cinquième main*, s'accroche en la roulant autour d'une branche, et, ainsi suspendu, il s'amuse à se balancer en se tenant la tête en bas. Il se distingue par la couleur fauve ou jaune rougeâtre du sommet de la tête, de l'occiput, de la nuque, des bras, des reins et des flancs. Le reste du corps est noir, à l'exception de la gorge et de la poitrine, qui sont d'une teinte ferrugineuse. Une large bande noire, partant de la partie antérieure des oreilles, se prolonge jusqu'au-dessous du menton. Les poils du front et des joues sont blanchâtres; la face est presque nue et rougeâtre; les yeux sont bruns, les oreilles presque entièrement couvertes de poils formant de petits faisceaux. Le tour des lèvres et le menton présentent des poils blancs. Les avant-bras et les mains, le dos, les membres postérieurs et la queue, sont noirs, et on ne remarque de taches jaunes qu'à la partie externe des cuisses et à la racine de la queue. Le bas-ventre et la partie interne des cuisses sont presque nus et ne présentent que quelques poils noirs très-rares. Les ongles sont noirs. Les dents canines assez proéminentes.

Cette espèce ressemble, par la couleur ferrugineuse de la poitrine, à celle que le prince de Neuwied nomme *xanthostemon*; mais elle en diffère par la tête et la nuque, qui ne sont point noires. (SPIX.)

12. SAJOU FAUVE. *CEBUS FLAVUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage entièrement fauve.

Habite les forêts qui bordent le Teflé, près d'Éga.

A cette espèce il convient de réunir le *cebus unicolor*, de Spix, et le *cebus albus*, de Geoffroy Saint-Hilaire.

Cette espèce a quelque ressemblance avec le *cebus gracilis*; mais sa grosse tête, ses poils roides, courts et gris varié aux quatre extrémités et à la queue, et sa taille plus grande, l'en distinguent assez. La grosseur de sa tête paraît le rapprocher du sapajou macrocéphale, mais il en diffère par la forme; en effet, sa tête arrondie et aplatie sur le front, sa face courte, ses oreilles comme tronquées, et surtout sa couleur générale, le caractérisent suffisamment. Il est d'un brun clair uniforme, seulement un peu plus foncé sur le dos et le sommet de la tête, et légèrement teinté de gris aux extrémités et sur la queue. Les oreilles assez courtes, nues en arrière, présentent quelques petits bouquets de poils en avant. La face est noirâtre, un peu veloutée; les yeux d'un brun clair, les canines assez longues, les ongles fauves et un peu courbés. La queue, forte, est aussi longue que le corps. Telle est la description du mâle. (SPIX.)

15. SAJOU SAI. *CEBUS CAPUCINUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage variant du gris-brun au gris olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un blanc grisâtre.

Habite la Guyane.

Cette espèce, connue sous le nom de singe capucin, a la tête petite, arrondie; le museau gros et court; le bord des orbites saillant du côté interne; les oreilles grandes et nues; la face pâle, parsemée de très-petits poils noirâtres; les poils du sommet de la tête assez courts, à l'exception de ceux du vertex et du haut de l'occiput, qui sont de couleur noire et qui forment une calotte de cette

couleur, bien marquée, tous les autres étant d'un gris-blanc; une ligne noire de poils descendant de la calotte du sommet de la tête, traversant le front dans son milieu et venant s'arrêter à la racine du nez; les poils des côtés du front, des joues, des épaules et de la face externe des bras, d'un gris pâle; la face interne de ceux-ci plus foncée; une ligne brune à la face supérieure des avant-bras; le dessus du corps et les flancs d'un gris-brun assez uniforme; la face externe des cuisses aussi brune et plus foncée que l'interne, mais ayant la pointe des poils qui la recouvre d'un jaune pâle; les pieds et les mains d'un brun obscur; la queue brune. Le saï a été regardé comme espèce douteuse par plusieurs naturalistes, et notamment par G. Cuvier, qui en faisait une variété du sajou brun. Néanmoins, il en diffère pour le moins autant que la plupart des espèces qui ont été distinguées dans ces dernières années.

Le saï est d'un naturel doux et timide; il fait souvent entendre un petit cri plaintif, qui lui a valu le nom de singe pleureur. On l'apprivoise facilement, et il a toutes les habitudes du sajou brun. Plus peut-être que tous les autres sajous, il répand une odeur musquée particulière. (DESMAREST.)

14. SAJOU A GORGE BLANCHE. *CEBUS HYPOLEUCUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir ou noirâtre; front, côtés de la tête, gorge et épaules, blancs.

Habite la Guyane.

Ce singe a la face et tout le front nus, et d'une couleur de chair assez pure; il en est de même de ses oreilles; les mains, nues aussi, sont violâtres, ainsi que la peau des parties inférieures du corps. Tous les poils sont soyeux, très-lisses et roides, beaucoup plus épais aux parties supérieures qu'aux inférieures. Ils sont blancs sur les côtés des joues et sur les bras jusqu'aux épaules;



Fig. 176. — Sajou à gorge blanche.

sous le cou, sur la poitrine, ils sont jaunâtres, et, partout ailleurs, ils sont d'un noir très-foncé. Ce singe, nommé saï par Buffon, a, dit Cuvier, le bout de la queue un peu nu. Le cri du sajou à gorge blanche, lorsque ce singe éprouve un désir, un besoin, n'est qu'un petit sifflement continu très-doux; dans l'effroi, il devient aigu et désagréable.

L'individu dont parle Frédéric Cuvier était d'une douceur extrême et très-intelligent; ses yeux avaient une pénétration remarquable; il semblait lire dans les vôtres ce qui se passait en vous; le

moindre geste avait pour lui une signification, et il était rare qu'il n'en devinât pas le motif; mais il convient d'ajouter que ces qualités sont communes à tous les sapajous.

15. SAJOU A FRONT BLANC. *CEBUS ALBIFRONS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noirâtre, pointillé de doré; ventre roussâtre; poils du dos bruns à la racine, roux au milieu, noirs à la pointe.

Habite la Guyane.

Ce singe se trouve dans les forêts qui avoisinent les cataractes de l'Orénoque, où il vit en troupes. Il a l'agilité et la douceur des autres sajours, et il est beaucoup moins criard. Sa face est d'un gris bleuâtre; le front et les orbites sont d'un blanc pur; le dessus du corps grisâtre, plus clair sur la poitrine et sur le ventre, les extrémités d'un blanc jaunâtre; le sommet de la tête est gris tirant au brun; une raie cendrée traverse la calotte et descend à la racine du nez; les oreilles sont velues.

Cette espèce est connue, dans le pays, sous le nom d'ouarapavi; et le nom de singe à front blanc lui a été donné par M. de Humboldt.

Deuxième groupe. — *Sagouins géopithèques*.

Γη, terre; πῑθηξ, singe.

Les géopithèques ou sagouins se distinguent de tous les autres singes d'Amérique par leurs habitudes. Leur queue, non prenante, ne pourrait leur servir à se balancer sur les branches et sauter d'arbre en arbre dans les forêts; aussi de cette conformation sont aussitôt découlées des privations, et les sagouins ont été contraints de chercher des refuges dans les broussailles et les crevasses des rochers. Ils vivent en quelque sorte sur le sol, de là le nom de géopithèques, que leur donna M. Geoffroy Saint-Hilaire.

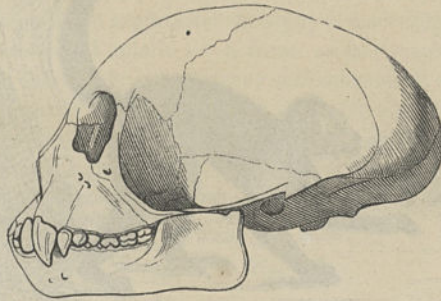


Fig. 177 — Crâne de saïmiri.

Ces singes, à tête arrondie, paraissent avoir reçu en partage une ample dose d'intelligence; leurs yeux, organisés pour la vision nocturne, semblent prouver qu'ils n'ont jamais plus d'assurance que le soir et aux approches de l'obscurité, et que, pendant le jour, ils restent tapis dans l'asile qu'ils habitent; leur face, généralement courte, forme un angle de soixante degrés; leur narines, largement ouvertes, sont percées sur le côté; leurs mâchoires présentent six dents molaires; et, enfin, leur longue queue ne paraît avoir aucun but d'utilité. (LESSON.)

Les sagouins, comme la disposition de leurs fausses molaires l'indique, sont insectivores autant que frugivores. Ils habitent, avec les sajours, les immenses forêts du Brésil.

1^{er} GENRE. — SAIMIRI. *SAIMIRI*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Saimiri, nom local.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Crâne développé.

Trou occipital percé au milieu de la base du crâne.

Fosses orbitaires séparées par une cloison membraneuse.

Pelage agréablement coloré.

Queue non prenante, floconneuse à l'extrémité, plus ou moins longue, et velue dans toute son étendue.

Ongles courts et plats aux pouces, longs et étroits aux autres doigts.

Oreilles grandes, triangulaires, appliquées sur le crâne.

Les saïmiris vivent en troupes plus ou moins nombreuses dans les forêts équatoriales du nouveau monde.

Le type de ce genre est le saïmiri de Buffon, que Geoffroy Saint-Hilaire a pris pour le caractériser; et il pense même que les autres espèces de callithriches des auteurs diffèrent assez notablement du saïmiri, par les détails de leur organisation, pour ne point faire partie du même genre. Le crâne



Fig. 178. — Saïmiri entomophage.

des callithriches est énormément développé, et il acquiert des dimensions qui rendent compte de l'extrême sagacité que ce singe manifeste. Les yeux sont d'une grosseur considérable; les orbites complètement arrondies et séparées par une cloison membraneuse.

1. SAIMIRI ÉCUREUIL. *SAIMIRI SCIUREUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)
Saimiris

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris olivâtre, composé de poils fins et doux couvrant abondamment le corps; face aplatie; museau peu saillant et noir.

Habite le Brésil, la Guyane, etc.

Le saïmiri est aussi connu sous les noms de *sapajou aurore*, *singe écureuil*, *titi de l'Orénoque*.

Buffon, malgré son éloignement pour les méthodes naturelles, avait fait remarquer que ce quadrumane d'Amérique, dont la queue n'était pas prenante, formait la liaison des sapajous aux sagouins; et il en avait placé la description et l'histoire entre ces deux genres, ce que la plupart des naturalistes ont imité depuis, tout en laissant cette espèce avec les sapajous. M. Geoffroy Saint-Hilaire, par la considération de ce caractère de la queue non prenante, en a fait le type d'un genre qu'il a désigné par le nom de *callithrix*. En effet, le saïmiri n'est ni un sapajou ni un sagouin, quoi-



Fig. 179. — Saimiri écureuil.

qu'il appartienne bien à la nombreuse famille que forment ces singes d'Amérique, car ils se distinguent encore les uns des autres par des caractères assez importants. L'un consiste dans la forme de l'organe reproducteur, semblable à celui des cercopithèques, ou plutôt à celui de l'homme; tandis que le même organe des saïmirs et des sagouins a tout à fait la forme d'un disque ou d'un cham-

pignon. Un second caractère est fourni par la couleur des poils, très-sombres dans les sapajous comme dans les sagouins, et très-brillants, au contraire, dans le saïmiri. Ce caractère n'aurait aucune valeur dans le genre cercopithèque, par exemple, où presque toutes les espèces ont le pelage plus ou moins varié par de belles couleurs; mais il doit avoir de l'importance dès qu'il s'agit d'espèces où toutes les couleurs et les teintes sont renfermées entre le noir et le gris enfumé. Les rapports des espèces d'un genre naturel existent jusque dans la couleur des poils; et, lorsque ces rapports cessent d'avoir lieu, on peut presque toujours être sûr que d'autres rapports cesseront aussi. C'est l'action d'un des principes cachés de la vie qui a changé, et ce changement se manifeste toujours par des effets plus ou moins nombreux. Alors on a sous les yeux une autre nature, c'est-à-dire le type d'un autre groupe naturel. La tête du saïmiri, par ses dimensions singulières, est encore un caractère qui doit séparer ce singe de tous ceux dont il se rapproche d'ailleurs; car il est impossible qu'un développement aussi considérable de la partie postérieure du crâne n'ait pas une influence importante sur les proportions du cerveau et par conséquent sur le naturel.

Les parties supérieures du corps de l'individu décrit par G. Cuvier étaient d'un jaune verdâtre



Fig. 180. — Saïmiri à dos brûlé.

qui prenait une teinte grise sur les bras et sur les cuisses, et qui se changeait en un bel orangé sur les avant-bras et les jambes. La queue était du verdâtre du dos, excepté le bout, qui était noir; le ventre, la poitrine, le cou, les joues, le tour des oreilles, étaient blancs, seulement une petite tache verdâtre se trouvait au milieu du blanc des joues. Le bout du museau, des narines, aux coins de la bouche et au-dessous du menton était noir; le reste de la face, les oreilles, les mains et les organes génitaux étaient d'une couleur de chair assez pure, ainsi que les ongles, noirs seulement par le bout. Les yeux étaient bruns. Les quatre mains étaient exactement formées; les ongles des pouces plats et larges, et ceux des doigts longs et étroits. Ses yeux étaient vifs et à pupilles rondes; ses narines séparées par une cloison épaisse et ouvertes sur les côtés du nez, et ses lèvres entières; sa langue était douce, et ses oreilles se faisaient particulièrement remarquer par leur étendue et leur forme générale. Les dents avaient tous les caractères de celles des saïjous.

C'était un animal fort doux et très-gai : il ne se servait point de sa queue pour empoigner; cependant il la repleyait en dessous, et, lorsqu'un corps se trouvait convenablement placé, elle l'entourait, mais sans le serrer. Lorsqu'il était assis, ses pieds de derrière étaient étendus en avant, et ses mains s'appuyaient sur eux. C'est aussi de la sorte qu'il dormait, en ramenant sa tête entre ses jambes, qui alors touchaient à terre. Il mangeait, soit en portant les aliments à sa bouche avec ses mains, soit en les prenant immédiatement avec sa bouche elle-même; et c'était en humant qu'il buvait. Lorsqu'il empoignait un corps avec ses pieds de devant, le pouce se trouvait placé parallèlement aux autres doigts; ce n'était qu'aux pieds de derrière que le pouce était opposable.

Son cri était un petit sifflement bien doux et assez aigu, qu'il répétait trois ou quatre fois, soit qu'il voulût exprimer sa colère ou seulement ses désirs.

Si j'en juge par un saïmiri mâle beaucoup plus âgé que celui qui fait l'objet de cet article, et que notre ménagerie a possédé en 1812, les individus adultes ont une teinte plus verdâtre que les jeunes individus, ce qui fait que la couleur du corps et celle des jambes et des avant-bras paraissent encore plus tranchées.

Le saïmiri est un animal du Brésil, de Cayenne, etc., etc., et sa beauté comme sa gentillesse l'ont fait remarquer par tous les voyageurs ou les naturalistes qui l'ont vu. (FRÉD. CUVIER.)

La physionomie du saïmiri est celle d'un enfant. C'est la même expression d'innocence, quelquefois le même souris malin, et constamment la même rapidité dans le passage de la joie à la tristesse; il ressent vivement le chagrin, et le témoigne aussi en pleurant. Ses yeux se mouillent de larmes quand il est inquiet ou effrayé. Il est recherché pour sa beauté, ses manières aimables et la douceur de ses mœurs. Il étonne par une agitation continuelle; cependant ses mouvements sont pleins de grâce. On le trouve occupé sans cesse à jouer, à sauter et à prendre des insectes, surtout des araignées, qu'il préfère à tous les aliments végétaux. M. de Humboldt a remarqué plusieurs fois que les titis reconnaissaient visiblement des portraits d'insectes, qu'ils les distinguaient sur les gravures même en noir, et qu'ils faisaient preuve de discernement en cherchant à s'en emparer en avançant leurs petites mains pour les saisir. Un discours suivi, prononcé devant ces animaux, les occupait au point qu'ils fixaient les regards de l'orateur ou qu'ils s'approchaient de sa tête pour toucher la langue ou les lèvres. En général, ils montrent une rare sagacité pour attraper les insectes dont ils sont friands. Jamais les jeunes n'abandonnent le corps de leurs mères, lors même qu'elles sont tuées; aussi les Indiens se procurent-ils facilement de jeunes saïmiris, qu'ils vont vendre à la côte. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Nous considérerons jusqu'à nouvel ordre, comme variétés de cette espèce, le saïmiri entomophage, de d'Orbigny, et le saïmiri à dos brûlé, qui ne se distingue du premier que par des teintes un peu plus foncées ou plus claires. Cependant le callithriche entomophage pourrait, plutôt que l'ustus, être considéré comme une espèce distincte.

2^{me} GENRE. — CALLITHRICHE. *CALLITHRIX*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Καλλος, beau; θριξ, poil.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Pelage de couleur sombre et formé de poils assez longs.

Queue assez longue et fournie.

Cloison des orbites entièrement osseuse.

Trou occipital percé en arrière de la base du crâne.

Repli membraneux à la base des doigts des mains postérieures.

Les callithriches habitent les régions équatoriales de l'Amérique.

Les mœurs et habitudes des callithriches sont peu connues, cependant on peut supposer que ce

sont des singes qui ne sortent de leur retraite que vers la fin du jour. Ils sont insectivores et frugivores.

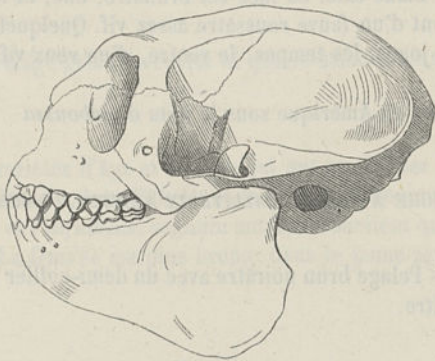


Fig. 181. — Crâne de sagouin.

1. CALLITHRICHE MOLOCH. *CALLITHRIX MOLOCH*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage cendré; mains et extrémités de la queue d'un gris presque blanc; face nue, brunâtre; dessous du corps, parties internes des membres fauve roussâtre assez vif; joues et menton garnis de poils assez rudes.

Habite le Brésil et le Para.

Cette espèce a été découverte par Hoffmanssegg dans les forêts du Para.



Fig. 182. — Callithriche moloch.

Son pelage est cendré, à poils longs et serrés, annelés de blanc et de noir; ses membres sont d'un gris plus clair, tirant au blanchâtre sur les mains ainsi qu'à la queue, dont les poils sont annelés de gris-brun et de blanc sale. Sa face est brunâtre, nue, et le dessus du corps, ainsi que l'intérieur des membres, sont d'un fauve roussâtre assez vif. Quelquefois il a le pelage d'un cendré tirant sur le fauve, avec les joues, les tempes, le ventre, d'un roux vif, et le bout de la queue et les mains blancs.

Ce singe est, dit-on, connu en Amérique sous le nom d'*oiaboussa*

2. CALLITHRICHE A FRAISE. *CALLITHRIX AMICTUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun noirâtre avec un demi-collier blanc. Mains antérieures d'un jaune terne pâle ou blanchâtre.

Habite le Brésil.



Fig. 185. — Callithriche à fraise.

Le callithriche à fraise a le pelage noir mêlé de brunâtre sur le corps et les membres; les poils des joues sont longs et bruns; le dessous du cou et le haut de la gorge blancs; les mains sont d'un blanc jaunâtre sale; la queue est noire et assez touffue. D'après Lesson, les *callithrix lugens* et *torquatus* ne seraient que des variétés de l'*amictus*

5. CALLITHRICHE A MASQUE. *CALLITHRIX PERSONATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris fauve; tête et quatre mains d'un noir foncé; queue roussâtre.

Habite le Brésil.

Cette espèce présente des variétés d'âge et de sexe qui ont pu donner lieu à quelques erreurs et à de doubles emplois. D'après Lesson, le *callithrix melanocheir*, sagouin aux mains noires, le *donacophilus*, sagouin des bambous, et l'*infulatus*, sagouin mitré, ne seraient que des callithriches à masque de sexe ou d'âge différents. La femelle est plus brune; dans le jeune âge la queue est rousse avec l'extrémité blanche.



Fig. 184. — Callithriche à masque.

Dès le lever du soleil, ce singe fait retentir les forêts de cris désagréables et qui s'entendent de fort loin.

3^{me} GENRE. — NYCTIPITHÈQUE. *NYCTIPITHECUS*. (Spix.)

Νυξ, nuit; πθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Tête ronde et large; museau court, obtus.**Yeux nocturnes, très-grands.**Narines séparées par une cloison très-mince et ouvertes à la fois sur les côtés et en bas.**Oreilles très-petites.**Queue longue, couverte de poils lâches, non prenante.**Toutes les mains pentadactyles.*

Les nyctipithèques habitent les régions équatoriales du nouveau monde.

Ce genre, désigné sous le nom d'*aotus* (α privatif, $\omega\varsigma$ - $\omega\tau\omega\varsigma$, oreille) par M. de Humboldt, qui supposa que la seule espèce connue alors n'avait point d'oreilles, reçut bientôt après le nom plus heureux de nyctipithèque ou singe de nuit, en même temps que celui de nocthore, qui a la même signification, lui était donné en France par Frédéric Cuvier.

M. de Humboldt a annoncé, dit Geoffroy Saint-Hilaire dans ses Leçons, que, par ses mœurs et l'ensemble de sa physionomie, le douroucouli, qui était alors la seule espèce connue, formerait un genre particulier rappelant les caractères des loris de l'ancien continent, singes nocturnes dont nous parlerons bientôt. Et, en effet, le douroucouli est caractérisé par de grands yeux jaunes, incapables de soutenir la lumière du jour, par des oreilles fort courtes et par une queue non prenante et plus longue que le corps. Aux faits qu'il avait observés, l'illustre naturaliste de Berlin avait ajouté quelques pressentiments, dont nous avons vérifié la justesse. Les rapports du douroucouli avec les loris consistent effectivement dans les formes grêles de son corps, qu'on trouve allongé quand on en juge sans la toison, qui l'épaissit en apparence, dans la longueur des lombes, dans la rencontre numérique des vertèbres lombaires, et dans des proportions semblables des parties de la tête, des fosses orbitaires et des quatre extrémités.

Les habitudes des espèces du genre sont à peu près celles du douroucouli : ce singe dort le jour; la lumière l'incommode beaucoup, et, pour l'éviter, il se retire dans un trou d'arbre, faisant cependant le guet en certains moments, et pour cela il avance un peu la tête hors du trou. Ses yeux, qui ressemblent à ceux d'un hibou, sont sans éclat, troubles et presque mourants pendant le jour. Pour dormir, il se pose sur sa croupe, les jambes de derrière ramenées sous le ventre, les quatre mains réunies, le dos courbé, la tête baissée et presque cachée dans les mains de devant.

Les nyctipithèques sont monogames; ils aiment les fruits doux, ceux du bananier, des palmiers et certaines amandes; mais ils se plaisent surtout à chasser et à attraper des insectes. Il suffirait de savoir que le douroucouli ne siffle pas à la manière des callithriches, pour qu'on fût assuré qu'il n'est point du même genre. Son cri, pendant la nuit, ressemble à celui du jaguar. Sa voix est d'un volume et d'une force extraordinaires par rapport à sa petite taille; sa gorge enfle lorsqu'il est irrité, et il ressemble alors, par le ronflement qu'il fait entendre et par la position de son corps, à un chat attaqué par un chien. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

1. NYCTIPITHÈQUE DOUROUCOULI. *NYCTIPITHECUS TRIVIRGATUS*. (De Humboldt.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage cendré en dessus et jaune roussâtre en dessous. Trois raies noires et divergentes sur le front.

Habite les forêts des bords du Cassiquiare et du haut Orénoque.

Le douroucouli, connu sur les bords de l'Orénoque sous le nom de *cara rayada* et de *titi tigre*,

est sans contredit un des singes les plus remarquables de l'Amérique méridionale, et par ses formes, les couleurs de son pelage, et surtout par ses habitudes. Tout le pelage, sur les parties supérieures du corps, est d'un gris varié qui est dû à ce que chaque poil est annelé de blanc et de noir; les parties inférieures, depuis le menton jusqu'à l'origine de la queue, sont d'un orangé qui remonte sur les côtés du cou; la queue, noire à son tiers terminal, est grise, jaunâtre dans le reste de son étendue; un sourcil blanc surmonte l'œil; trois raies noires sillonnent le front en divergeant; l'une occupe la ligne médiane et chacune des deux autres naît de l'angle extérieur de l'œil et se recourbe vers l'angle



Fig. 185. — Douroucouli.

interne; l'intérieur des mains et des oreilles est nu et couleur de chair; la face, également nue, est fuligineuse; l'iris est brun jaunâtre et les ongles sont noirs. Les dents du douroucouli ne diffèrent point de celles des saïous; les mains ont aussi la même conformation; les doigts antérieurs ne sont point extensibles; les ongles sont longs, étroits, creusés en gouttière et un peu crochus. La queue, qui n'est pas prenante, est assez touffue et mobile. Le globe de l'œil est très-développé et a sa pupille ronde. Le nez n'est point terminé par un mufle et la bouche est fort grande. Les poils sont doux, épais et très-soyeux. (LESSON.)

2. NYCTIPITHÈQUE A FACE DE CHAT. *NYCTIPITHECUS FELINUS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-brun uniforme; ventre roussâtre; tour des yeux blanc; queue noire à sa moitié terminale; yeux rouges.

Habite le Para.

Cette espèce ressemble à la précédente par les couleurs du pelage, mais elle en diffère par des

oreilles bien apparentes, des ongles aigus et le nez sans ligne blanche. Cette espèce a la face d'un chat, la bouche grande, les yeux très-grands et rouges. La face, le dessous des yeux, les lèvres et le menton, sont d'un blanc velouté. Le front porte au-dessus des yeux deux taches triangulaires d'un



Fig. 186 — Nyctipithèque à face de chat.

fauve blanc; des joues et du haut de la tête tombent des poils noirs qui, en se dirigeant en arrière, forment trois bandes et vont se réunir sur le sommet de la tête; la face est encadrée de favoris gris; le poil du corps est très-serré, cendré à la surface et roux et noir à la racine.

3. NYCTIPITHÈQUE HURLEUR. *NYCTIPITHECUS VOCIFERANS*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun.

Habite les forêts du Solimoens, près de Tabatinga.

Ce singe, nommé aussi *babillard brun* et *carai*, ne se distingue du précédent que par sa couleur brune et sa taille un peu plus petite. Spix pense qu'il existe encore d'autres espèces de nyctipithèques dans les mêmes régions.

4^me GENRE. — SAKI. *PITHECIA*. (Desmarest.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Queue non prenante, garnie de longs poils touffus, et assez courte.

Dents incisives supérieures proclives.

Tête arrondie; museau court.

Mains pentadactyles; ongles courts et recourbés.

Les sakis habitent les régions équatoriales du nouveau monde.

Ces singes, aussi désignés sous le nom de singes à *queue de renard*, sont en quelque sorte crépusculaires. Les sakis, dit Geoffroy Saint-Hilaire, vivent en troupes de sept à huit individus; ils se nourrissent de fruits et de mouches à miel. Leur défaut d'agilité leur attire le mépris des saïous, qui les poursuivent pour leur voler leur nourriture et les battent encore après. Leur cantonnement découvert, ils en gagnent un autre, et se cachent dans les broussailles.

1. SAKI YARQUÉ. *PITHECIA LEUCOCEPHALA*, (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; le tour de la tête d'un blanc sale; chaque poil d'une seule couleur.

Habite les environs de Cayenne.

La taille de ce singe est de 30 centimètres environ; son pelage est brun-noir; les poils sont longs, touffus en dessus et beaucoup moins en dessous; ceux de la tête sont courts; les joues, le



Fig. 187. — Saki yarqué.

front et la mâchoire inférieure sont d'un blanc sale teinté de jaunâtre; le tour des yeux, le nez et les lèvres sont les seules parties nues et colorées en brun. Les yarqués se réunissent par petites troupes et recherchent, dans les broussailles, le miel des abeilles sauvages. (LESSON.)

2. SAKI OURS. *PITHECIA HIRSUTA*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage très-touffu, très-épais, un peu frisé; queue très-volumineuse par l'abondance et la longueur des poils.

Habite les bords des rivières Tonantin et Japura.

Les habitants des bords de l'Amazone désignent, sous le nom de *paraoua*, tous les singes à pelage très-touffu, et dont la fourrure ressemble à celle des ours. Ces singes, dit Spix, sortent des forêts le matin et le soir en troupes nombreuses, et font retentir l'air de leurs cris perçants. Ils sont très-



Fig. 188. — Saki ours.

alertes et défiants, et ce n'est pas sans peine que le chasseur les attrapē. Au moindre bruit, ils se retirent. Cependant, une fois apprivoisés, ils sont très-attachés à leur maître; ils s'approchent de lui toutes les fois qu'ils le voient manger, et se réfugient près de lui s'ils sont effrayés.

Ces singes ont les poils du corps et de la queue très-touffus, et même frisés. L'espèce que nous allons décrire, et à laquelle les Indiens donnent le nom de grand *paraoua*, pour la distinguer d'une autre plus petite, est entièrement noire; elle a les poils longs d'environ trois pouces, crépus et touffus à l'extrémité, blanchâtres et comme brûlés en divers points. Les pieds et les mains diffèrent du corps en ce qu'ils sont roux et rasés, tandis que des poils longs flottent de haut en bas; ceux du bas de la jambe ne sont pas ondulés, et tombent droit en bas. Le devant de la tête est comme rasé, n'ayant que de très-petits poils noirs, un peu roux à l'extrémité. Les poils longs et ondulés du cou et de l'occiput tombent sur le devant de la tête en formant une espèce de capuchon qui couvre des oreilles courtes et environnées de parties nues. La face est un peu allongée, maigre et noirâtre. Les ouvertures nasales séparées par un intervalle très-large. La partie antérieure du front est couverte de poils blancs et roides, et une tache de poils semblables part de l'angle interne de l'œil, traverse la joue et se rend à l'angle de la bouche; de plus, une barbe, composée de poils courts et gris, tombe dans la même direction que ceux de la tête jusque sur les bords de la mâchoire inférieure; la gorge est presque nue. (SPIX.)

3. SAKI MIRIQUOUIA. *PITHECIA MIRIQUOUIA*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Cou très-court; pelage très-touffu; une tache blanche finissant en pointe au-dessus de l'œil.

Habite les bois de la province du Choco et de la rive occidentale de la rivière du Paraguay, de l'autre côté de laquelle on ne le trouve pas.

Ce singe a environ 80 centimètres de longueur du bout du museau à l'origine de la queue. Il vit dans les forêts; et on dit qu'en captivité il est paisible et docile. Ce saki a un cou très-court, qui paraît plus gros que la tête, qui est petite et arrondie; son œil est grand, et l'iris de couleur de tabac d'Espagne; l'oreille est très-large, arrondie et velue; le pelage est très-touffu; une tache blanchâtre, finissant en pointe, surmonte l'œil; la face est nue, et les joues, légèrement velues, sont blanchâtres; tout le dessus du corps est d'un gris-brun assez uniforme, quoique les poils soient anelés de noir et de blanchâtre; les parties inférieures ont une belle couleur cannelle fort vive; la queue est noire, excepté à son origine, où elle est d'une couleur marron vif en dessous; les poils du dos sont longs de près de 5 centimètres. La femelle ne diffère pas du mâle par la couleur; elle est seulement un peu plus petite. On ne connaît pas les mœurs du miriquouina, on a seulement constaté que c'est la seule espèce du genre qui s'avance autant dans les zones méridionales. (LESSON.)

4. SAKI MOINE. *PITHECIA MONACHUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage varié par de grandes taches de brun et de doré; poils de la tête formant une sorte de calotte.

Habite le Brésil.

Ce singe a les poils de couleur brune à leur origine, et rousse à leur extrémité. Il n'a point de barbe; les poils divergents de l'occiput se terminent au vertex. (LESSON.)

5. SAKI NOIR. *PITHECIA NIGRA*. (Frédéric Cuvier.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir-brun; face violacée et nue; mains peu velues, et d'un noir violet; queue assez fournie.

Habite l'Amérique équatoriale, région indéterminée.

Ce singe a pu être confondu avec le *brachyurus satanas*; mais il en diffère par une queue plus longue et beaucoup moins touffue, et par la direction et la longueur des poils formant barbe sous le menton. Il pourrait former, avec le précédent, un groupe parmi les sakis.



Fig. 189. — Saki noir.

5^{me} GENRE. — BRACHYURE. *BRACHYURUS*. (Spix.)

Brachyus, court; *ουρα*, queue.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Queue courte et touffue.

Les brachyures habitent l'Amérique méridionale.

Les singes de ce genre ne diffèrent peut-être des sakis que par leur queue plus courte, et en plumet. On peut établir deux divisions dans ce genre : l'une pour les espèces à queue très-courte, à barbe nulle ou presque nulle, et à tête rase ou chauve; la seconde, pour les brachyures à queue moyenne, à barbe épaisse et à tête couverte de poils abondants et formant calotte.

Ces singes habitent les forêts, et leur naturel paraît triste et mélancolique. Lorsqu'ils sont irrités, ils se dressent sur leurs membres postérieurs, montrent les dents, et se lancent sur leur ennemi. Ils boivent après avoir puisé l'eau dans le creux de leurs mains, ce qui leur a fait donner le nom de *chiroptes* (*χειρ*, main; *πιτυς*, buveur, de Humboldt), et prennent, dit-on, les plus grandes précautions pour ne pas se mouiller.

a. A queue de longueur moyenne.

1. BRACHYURE COUXIO. *BRACHYURUS SATANAS*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun foncé; une barbe longue, en demi-cercle autour du museau; queue moyenne, grosse et touffue.

Habite la Guyane et le grand Para.

Ce singe est très-remarquable; Spix le désigne sous le nom de brachyure israélite; son pelage sombre est de couleur uniforme, et sa longue barbe lui donne une physionomie des plus singulières. Le couxio mesure 90 centimètres environ du bout du museau à l'extrémité de la queue; sa face est nue, de couleur brune; l'ampleur de la bouche laisse entrevoir les dents et les canines surtout, qui sont d'une grande force. Le pelage est d'un brun foncé et lustré chez le mâle, et d'un brun fuligineux chez les femelles; les jeunes sont entièrement d'un gris brunâtre; les poils sont



Fig. 190. — Brachyure couxio.

épais sur le corps, rares et grêles sur la poitrine, le cou, le ventre et les parties internes des membres; la tête paraît revêtue d'une sorte de chevelure formée de poils droits, assez longs, retombant sur le front et sur les tempes, en irradiant du sommet de l'occiput; une barbe touffue, flexueuse, médiocrement longue, occupe les joues et le menton, et se compose de poils prodigieusement épais et tous d'égale longueur, de sorte qu'ils forment un demi-cercle barbu autour du visage. La queue est d'un brun-noir, et la barbe des femelles est moins prononcée que celle des mâles. (LESSON.)

2. BRACHYURE CAPUCIN. *BRACHYURUS CHIROPOTES.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux-marron; barbe épaisse, large, longue; poils de la tête formant deux toupets distincts.

Habite les bords de l'Orénoque.

Ce singe, nommé aussi capucin de l'Orénoque, a la face et le front nus; les yeux grands et enfoncés; la chevelure, qui recouvre le sommet de la tête, est formée par des poils fort longs et disposés, sur chaque tempe, en une touffe ou toupet assez long; la barbe est très-touffue, et retombe sur la poitrine, qu'elle recouvre en partie; la queue est d'un brun noirâtre, et le scrotum est d'une



Fig. 191. — Brachyure capucin.

belle couleur pourprée. Ce singe ne vit pas en bandes; le mâle et la femelle parcourent ensemble les forêts. Le nom de chiropote (qui boit avec la main) indique une habitude que lui suggère le soin particulier qu'il prend de sa barbe, qu'il évite de mouiller en buvant. (LESSON et GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

3. BRACHYURE CACAJO. *BRACHYURUS MELANOCEPHALUS*. (De Humboldt.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête noire; corps et membres jaune clair.

Habite la Guyane.

Ce singe a la tête noire, tandis que le corps et les membres sont d'un brun-jaune clair; sa queue est assez courte et touffue, et d'un brun jaunâtre, avec l'extrémité brune; les parties inférieures et la face interne des membres sont plus claires que les flancs; les quatre mains sont noires, et remarquables par des doigts très-allongés. Ce singe, connu dans le pays sous les noms de *carniriu*, *shucuzo* et *mona rabon*, vit en troupes, et recherche les fruits sucrés et doux, tels que les bananes et les goyaves. Ses habitudes sont lentes et paresseuses, et son caractère est doux et paisible. (LESSON.)

4. BRACHYURE OUKARY. *BRACHYURUS OUKARY*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête, mains, cou et poitrine, noirs; cuisses, queue et bas-ventre, brun-rouge; front chauve.

Habite le Brésil.

L'espèce à laquelle le nom de oukary est donné par les habitants est le second singe à courte queue que nous ayons trouvé au Brésil, vers le Pérou, dans les forêts sur les bords de l'Ëça, rivière voisine de celle des Amazones. Les singes de cette espèce vivent toujours en troupes, principalement dans les forêts qui longent la rivière. Pendant la journée, ils remplissent les bois de cris perçants et bizarres. Le oukary est d'une taille médiocre, et se fait remarquer par une queue courte et comme tronquée, par des dents incisives très-longues et dirigées comme celles des lapins, c'est-à-dire proéminentes et fort avancées. La tête, les pieds, le cou et la poitrine, sont noirs; les cuisses, la queue et le bas-ventre, roux d'écureuil, et le front chauve. Les poils de la partie antérieure de la tête sont dirigés en avant, vers le front et le dessous du menton; ces mêmes poils se séparent, sur le front, en deux parties; ceux du dos et des cuisses sont bruns et longs; ceux de la queue pendent en bas. La face est noire et presque nue jusqu'au milieu du front, malgré quelques poils roides et noirs qui sont semés çà et là sur le visage; les oreilles, petites et noires, sont presque couvertes par les poils du sommet de la tête. Tous les poils de la tête se croisent sur le milieu de la nuque; la lèvre supérieure est très-large; le nez très-court, et les yeux bruns; les testicules extrêmement gros; les ongles noirs, minces et courbés, et celui du gros doigt est même un peu large. Il est surtout distingué du *brachyurus israelita* par l'absence de la barbe. (SPIX.)

b. A queue très-courte.

5. BRACHYURE RUBICOND. *BRACHYURUS RUBICUNDUS*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux; face nue et rouge; tête couverte de petits poils très-courts; une barbe courte sous le menton.

Habite l'Amérique méridionale.

Cette espèce très-remarquable a le pelage roux; les poils de la tête, de la nuque et de la partie

postérieure du cou, sont blancs teintés de jaunâtre. La face est d'un rouge très-prononcé chez l'adulte, et beaucoup plus pâle chez le jeune. La tête a des poils très-courts, et d'un blanc jaunâtre; sous le menton, on distingue une petite barbe brunâtre, et divisée en deux houppes assez distinctes.



Fig. 192. — *Brachyure rubicond.*

La queue est très-courte, touffue et en plumet; les faces palmaires des quatre mains sont noires. Chez les jeunes, toutes les nuances du pelage sont plus claires, et la queue est moins touffue.

6. BRACHYURE CHAUVÉ. *BRACHYURUS CALVUS*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête chauve; pelage jaune-paille sale; face rouge et nue

Habite l'Amérique méridionale.

Ce singe, aussi singulier que le précédent, a le pelage assez long et fourni, et d'une couleur de

paille sale; la tête est chauve et rouge, ainsi que la face; et la queue, très-courte, forme une touffe arrondie.



Fig. 195. — Brachyure chauve.

QUATRIÈME TRIBU. — ARCTOPITHÉCIENS.

. Ἀρκτος, ours; πιθηξί, singe.

On range dans cette tribu de petits singes américains ayant de grandes analogies avec certains animaux de l'ordre des rongeurs, et le nom de *singes écureuils*, qui leur a été aussi donné, se trouve parfaitement justifié par certains détails de leur organisation.

Quelles différences, dit Lesson, entre ces petits singes à corps grêle, à tête arrondie, à queue longue et velue, et les orangs ou les gibbons, si remarquables par leurs longs bras; les semnopithèques, dont les formes sont grêles; les cynocéphales à museau de dogue; les sapajous à queue prenante! Ce n'est qu'aux sagouins qu'ils se lient; et c'est parmi eux qu'ils ont été classés pendant fort longtemps; mais on ne peut que reconnaître la justesse des idées de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a le premier isolé cette petite tribu sous le nom d'arctopithèques ou de singes dont les ongles sont analogues à ceux des ours.

Les ouistitis s'éloignent donc des autres genres, non-seulement par l'exiguïté de leur taille, l'harmonie svelte et gracieuse des formes, la vivacité des couleurs qui teignent leur pelage, mais encore par les traits les plus fondamentaux de l'organisation.

C'est ainsi que, par opposition avec ce qui existe chez tous les autres quadrumanes, ils ont leurs incisives proclives et obliques, et leur ongles comprimés, recourbés, crochus, imitant de véritables griffes; leurs dents, au nombre de trente-deux, tandis que tous les autres singes américains en ont trente-six, se composent de quatre incisives, deux canines et dix molaires à chaque mâchoire. Tels sont les caractères zoologiques les plus constants pour réunir les ouistitis en un groupe qu'on ne peut assimiler à aucun autre. L'examen des divers systèmes organiques ne fournit pas moins de données précises pour en tracer le signalement générique. Ainsi, le pouce de la main est peu mobile et se trouve presque soudé au carpe, sans jouir par conséquent des mouvements d'opposition si complets, si étendus chez tous les autres singes, faculté qui a valu à ceux-ci le nom de *quadrumanes*.



Fig. 194 — Main antérieure
du ouistiti chrysomèle.



Fig. 195. — Main postérieure
du ouistiti chrysomèle.

Ce pouce, au lieu d'avoir un ongle aplati, présente une véritable griffe allongée et robuste. Cette anomalie ne se reproduit point au pouce de la main postérieure, qui est légèrement mobile et revêtu



Ouistiti mélanure.

Pl. 28.





d'un ongle aplati, comme chez les autres singes. Les membres postérieurs sont plus allongés que les antérieurs, et cette disposition décele les fonctions qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire favoriser le saut de branche en branche; tandis que les bras, terminés par des griffes, annoncent la facilité de grimper sur les troncs des plus gros arbres. Leur queue est longue, abondamment couverte de poils sur toute sa surface, et ne se contourne point ou n'est point prenante comme celle des sapajous. Leurs oreilles sont grandes, minces, cartilagineuses et presque dénudées; et leurs narines sont percées sur les côtés du nez à une assez grande distance l'une de l'autre.

Les ouistitis ont une épaisse fourrure, moins serrée sous le corps et en dedans des membres, composée de poils doux, soyeux, très-mollets, ce qui avait engagé Illiger à créer le nom générique de hapale (*απαλος*, mou). Les nuances les plus gracieuses les teignent ordinairement et leur donnent un aspect satiné. Comme tous les singes américains, les ouistitis n'ont pas d'abajoues, ni de callosités aux fesses.

De cette organisation générale doivent naturellement résulter des mœurs et des habitudes différentes de celles des autres singes. Leur petite taille, leur queue, qu'ils portent habituellement redressée sur le dos, leurs ongles acérés, en font des animaux destinés à vivre dans les forêts à la manière des écureuils. Leur intelligence est peu étendue, bien que leur angle facial fasse supposer une certaine ampleur dans la boîte crânienne, et par suite dans le cerveau. Ce profil, presque vertical, est donc dû à une disposition particulière de la face, qui ne contribue en rien au développement des hémisphères cérébraux moins volumineux que le cervelet; ce qui doit

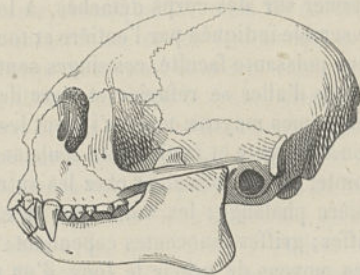


Fig. 196. — Tête de ouistiti.

subordonner l'intelligence aux facultés génératrices, dont la prééminence n'est pas douteuse. Les sens sont assez développés. Le toucher seul est à peu près nul, ou du moins fort incomplet, puisque les doigts sont peu mobiles et le pouce des mains antérieures non opposable. Cette imperfection se trouve en quelque sorte compensée par des ongles aigus, destinés à pénétrer facilement dans les écorces des arbres. Toutefois, le cerveau est assez régulier pour que leurs actes annoncent une certaine prudence et une connaissance des corps utiles ou nuisibles qui les entourent, sans que pour cela on puisse leur accorder une dose remarquable d'intelligence. A l'état sauvage, ces singes ont des mouvements rapides, pleins de grâce et de gentillesse; la brusquerie de leurs manières, l'inconstance de leurs allures, les caprices du moment, qui ont tant d'influence sur leur attention toujours mobile, et la beauté de leur pelage, en font de charmants animaux, qu'on chercherait à conserver en captivité s'ils pouvaient vivre dans nos climats. Ce n'est pas cependant que plusieurs espèces n'aient bravé les hivers de la France, car nous savons qu'un marikina courait dans les rues de Brest par les plus grands froids sans être incommodé; mais ces exemples sont très-peu nombreux et ne peuvent être cités que comme des exceptions individuelles.

Des ouistitis, en captivité, témoignaient une grande aversion pour les chats et les guêpes, qui leur rappelaient peut-être deux véritables ennemis de leurs climats, les premiers ne différant point en effet par les formes de plusieurs carnassiers du nouveau monde, et les secondes étant très-voisines des guêpes rouges, si dangereuses au Brésil et à la Guyane. Ces individus reconnaissaient même les insectes dessinés qu'on plaçait sous leurs yeux, et, lorsque ces dessins représentaient des grillons et des sauterelles qu'ils aimaient, ils cherchaient à les saisir. Ceci nous rappelle qu'un macaque bonnet

chinois, que nous plaçons devant un miroir, faisait la grimace à son image, et s'empressait de tourner derrière la glace, croyant y trouver un individu de son espèce, absolument de la même manière que le faisaient les nègres océaniens soumis à la même épreuve. (LESSON.)

Les ouistitis adultes n'ont jamais montré beaucoup d'intelligence; très-défiants, ils sont assez attentifs à ce qui se passe autour d'eux; et on pourrait leur croire de la pénétration, à n'en juger que par leurs grands yeux toujours en mouvement et la vivacité de leurs regards. Cependant ils distinguent peu les personnes, se méfient de toutes, et menacent indifféremment de leurs morsures celles qui les nourrissent et celles qui les voient pour la première fois; peu susceptibles d'affection, ils le sont beaucoup de colère; la moindre contrariété les irrite; ils dressent alors leurs longs poils et croient faire peur autant qu'ils sont eux-mêmes effrayés; et lorsque la crainte s'empare d'eux, ils cherchent à se cacher en jetant un petit cri sourd mais pénétrant; d'autres fois, et sans motifs apparents, ils poussent un sifflement aigu qu'ils prolongent singulièrement sur le même ton. Ils ont besoin de déposer souvent de l'urine, et ils le font toujours au même endroit et en s'accroupissant. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

Les ouistitis n'ont plus de pouces dans le sens physiologique de cette expression. Ce doigt aux pieds de derrière est réduit à l'existence d'un petit tubercule; aux pieds de devant, il est un peu plus long, mais, rapproché des autres, il a perdu tout caractère de spécialité; il agit, s'ouvre et se ferme comme les autres doigts de la main. Mais il y a mieux: toute la main a beaucoup perdu de sa flexibilité, elle ne jouit point de la même faculté de préhension; ce n'est plus que dans de grandes occasions que le caractère indélébile du singe se reproduit, et que les petites mains des arctopithèques sont employées à se fermer sur des corps détachés, à les saisir et à porter à la bouche. Une destination plus importante semble indiquée par l'entière et toute merveilleuse aptitude de leurs mains, puisque par elles, par leur puissante faculté, ces singes sont si entraînés et fixés dans leur vie demi-aérienne, qu'ils sont contraints d'aller se réfugier et vivre dans les bois. Les arctopithèques ont les mêmes besoins, et non les mêmes moyens; mais, s'ils ont les mêmes besoins, ils sont appelés à y satisfaire par une organisation différente et équivalente seulement en fonction: leurs ongles sont longs, courbes et acérés à la pointe; ils ne formaient chez les autres singes qu'un étui protégeant la surface supérieure de la dernière phalange; les voilà, par un excès dans le volume et l'emploi, transformés en de véritables griffes; griffes innocentes cependant; car elles n'ont d'autre effet que de donner aux arctopithèques les moyens de gravir le long d'un plan vertical, comme le font les écureuils: elles leur ménagent une autre sorte d'allure sur les arbres: leurs mains, insuffisantes pour la préhension, trouvent une faculté nouvelle dans leurs griffes. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

La petite taille des ouistitis leur permet d'éviter les brutalités des singes, plus grands, plus forts et généralement querelleurs; ils sautent facilement aux dernières branches des arbres, branches auxquelles ces derniers ne peuvent arriver à cause de leur poids.

Leurs mœurs, dans l'état de nature, sont peu connues, et l'on ne trouve en effet, dans les ouvrages des voyageurs qui ont parcouru l'Amérique méridionale, presque aucun détail qui mérite d'être rapporté. Au contraire, plusieurs espèces ayant été fréquemment transportées en Europe, et s'y étant même reproduites, les naturalistes ont pu faire sur elles d'intéressantes observations. Frédéric Cuvier a pu observer trois espèces: le tamarin nègre, le marikina et l'ouistiti vulgaire, et nous avons nous-même vu vivantes ces deux dernières dans la ménagerie du Muséum. Edwards a également eu occasion d'étudier sur un assez grand nombre de sujets les mœurs du *jacchus vulgaris*, comme on peut le voir dans ses *Glanures d'histoire naturelle*, t. I, p. 15; et les remarques qu'il a faites s'accordent assez bien avec celles de Frédéric Cuvier. Enfin, notre collaborateur Audouin, ayant possédé pendant longtemps deux individus de cette dernière espèce très-bien apprivoisés et très-familiers, a pu aussi faire de nombreuses observations qu'il a bien voulu nous communiquer, et dont quelques-unes sont véritablement très-curieuses. Chacun sait, par l'expérience journalière, qu'un chien, placé devant un miroir, ne reconnaît pas dans l'image qui se présente à ses yeux celle d'un animal de son espèce, et qu'à bien plus forte raison, la vue d'un tableau ne produit sur lui aucune impression particulière. Il en est bien autrement des ouistitis: Audouin s'est assuré, par des expériences plusieurs fois répétées, que ces singes savent très-bien reconnaître dans un tableau, non pas seulement leur image, mais même celle d'un autre animal. Ainsi, l'aspect d'un chat, et, ce qui semble plus remarquable encore, l'aspect d'une guêpe, leur causent une frayeur

manifeste, tandis qu'à la vue d'un autre insecte, tel qu'une sauterelle ou un hanneton, ils se précipitent sur le tableau comme pour saisir l'objet qui s'y trouve représenté. Ce seul fait semble prouver chez les ouistitis un grand développement de l'intelligence; ce que l'inspection de leur crâne suffirait pour indiquer, et ce que plusieurs autres observations d'Audouin confirment également. Il arriva un jour à l'un des deux individus que possédait notre collaborateur de se lancer dans l'œil, en mangeant un grain de raisin, un peu du jus de ce fruit; depuis ce temps il ne manqua plus, toutes les fois qu'il lui arriva de manger du raisin, de fermer les yeux; observation qui suffit pour démontrer, d'une manière incontestable, que les ouistitis jouissent, à un haut degré, de la faculté d'associer leurs idées. Mais comment expliquer le fait suivant? Les deux individus qui ont fourni les intéressantes remarques que nous venons de rapporter, attrapaient, avec une incroyable dextérité, les mouches que le hasard amenait dans leur cage : mais une guêpe s'étant un jour approchée d'un morceau de sucre qu'on avait fixé à leurs barreaux, ces animaux, qui n'avaient jamais vu de guêpes, et qui ne pouvaient connaître, par expérience, le danger de la piqûre de ces insectes, prirent aussitôt la fuite et allèrent se réfugier au fond de leur cage. Etonné de ces marques de frayeur, Audouin prit alors la guêpe et l'approcha des deux ouistitis, qu'il vit aussitôt cacher leurs têtes entre leurs mains, et rapprocher leurs paupières en fronçant le sourcil, de manière à fermer presque entièrement leurs yeux. Au contraire, à peine leur avait-on présenté une sauterelle, un hanneton ou quelque autre insecte dont ils n'avaient rien à redouter, qu'ils se précipitaient sur lui avec un avide empressement, le saisissaient à l'instant même et le dévoraient avec délices. Ils aimaient aussi beaucoup le sucre, la pomme cuite et les œufs, qu'ils savaient saisir avec beaucoup de grâce, et vider avec une adresse remarquable; mais ils ont constamment refusé les amandes de toute nature, les fruits acides ou acidules, et les feuilles qui se mangent en salade. Ils n'aimaient pas non plus la chair; mais lorsqu'on mettait dans leur cage un petit oiseau vivant, et qu'ils parvenaient à s'en rendre maîtres, ils lui ouvraient le crâne, mangeaient tout le cerveau, en ayant soin de lécher le sang qu'ils faisaient couler, et dévoraient quelquefois aussi la corne du bec, les tendons des pattes et quelques autres parties non charnues. Audouin a aussi remarqué que ses ouistitis étaient très-curieux; qu'ils avaient la vue très-perçante; qu'ils tenaient beaucoup à leurs habitudes, quoiqu'ils fussent sous plusieurs rapports fort capricieux; qu'ils reconnaissaient parfaitement les personnes qui avaient soin d'eux; enfin, que leurs cris étaient très-variés suivant les passions qui les animaient. C'était, lorsqu'ils étaient effrayés, des glapissements qui semblaient partir du gosier, et qu'ils faisaient entendre en ouvrant la bouche et en montrant les dents, et, lorsqu'ils étaient en colère, un sifflement bref suivi d'une sorte de croassement. Dans d'autres circonstances, ils poussaient de petits sifflements prolongés, ce qui arrivait surtout quand on les mettait en plein air; ou bien ils s'appelaient l'un l'autre par un gazouillement semblable à celui d'un grand nombre d'oiseaux. On peut remarquer que quelques-uns des détails donnés par Frédéric Cuvier sur les mœurs des ouistitis ne s'accordent pas en tout point avec celles d'Audouin, probablement parce que les individus qu'il a examinés étaient moins apprivoisés, et peut-être aussi plus jeunes que ceux de notre collaborateur. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

1^{er} GENRE. — OUISTITI. *JACCHUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Front peu avancé.

Dents incisives supérieures obliques en avant, inégales; les intermédiaires larges; les latérales isolées et aiguës; les inférieures cylindriques, allongées, étroites, presque verticales; les latérales plus longues. Canines supérieures coniques et de moyenne dimension; les inférieures très-petites.

Oreilles médiocres.

Ces singes habitent le Brésil et la Guyane.

Ce genre, désigné sous le nom de *hapale* par Illiger, comprend les petits singes nommés, par quelques voyageurs, singes-écureuils. Ils ont la face obtuse et velue jusqu'aux lèvres; le plus souvent, un faisceau de longs poils est inséré en avant des oreilles, qu'il couvre. Leur queue est très-

fournie de poils longs et formant des anneaux de blanc grisâtre et de noir. Le pelage est très-doux au toucher, et formé de poils assez longs, si ce n'est à la tête et sur les mains, où ils sont courts et peu abondants.

Les ouistitis vivent sur les arbres, comme la plupart des singes : privés, pour ce genre de vie, des ressources que les sapajous trouvent dans l'organisation de leur queue, devenue pour eux comme une cinquième main, et les singes de l'ancien monde dans les callosités de leurs fesses, ils en trouvent de non moins puissantes dans la forme aiguë de leurs ongles; ils s'accrochent, en effet, au moyen de leurs griffes, l'extrême petitesse de leur corps leur permettant de se soutenir par ce seul secours; et ils parviennent ainsi très-facilement jusque sur les branches les plus élevées des arbres, comme le font les écureuils, avec lesquels ils ont de nombreux rapports par leur taille, leur forme, leurs couleurs et leur habitudes. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

1. OUISTITI VULGAIRE. *JACCHUS VULGARIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage présentant sur le dos des bandes alternatives brunes et blanches; queue annelée des mêmes couleurs plus tranchées; de longs poils blancs sur les côtés de la tête; une tache blanche frontale.

Habite la Guyane et le Brésil.

Ce petit singe, gracieux et proportionné, a le corps long d'environ 20 centimètres; tandis que la queue est un peu plus longue. Sa face est très-aplatie; elle est complètement nue, ainsi que les oreilles et les mains, et de couleur de chair; son pelage est cendré, tirant au brun sur la tête et sur le cou, et offrant dix ou onze bandes alternativement brunes et cendrées sur le dos et sur les reins; la queue elle-même présente quinze ou dix-huit de ces bandes d'égale largeur, qui la coupent par des cercles de l'effet le plus agréable; ces rayures sont dues à ce que les poils, tous assez allongés, ont leur racine noire, leur milieu jaune, surmonté par un cercle noir, tandis que la pointe est blanche. (LESSON.)

Deux de ces petits singes, dit Frédéric Cuvier, ayant été réunis vers la fin de septembre 1819, quoique assez imparfaitement apprivoisés, ne tardèrent pas à s'accoupler; la femelle conçut et mit bas, le 27 avril 1819, trois petits, un mâle et deux femelles très-bien portants; mais il n'a pas été possible de fixer la durée de la gestation, parce que ces animaux s'accouplèrent presque jusqu'au moment de la naissance des petits. Ceux-ci, en venant au monde, avaient les yeux ouverts, et étaient revêtus d'un poil gris foncé, très-ras, et à peine sensible sur la queue; ils s'attachèrent aussitôt à leur mère, en l'embrassant, et se cachant dans ses poils; mais, avant qu'ils tétassent, elle mangea la tête à l'un d'eux. Cependant, les autres prirent la mamelle, et, dès ce moment, la mère leur donna ses soins, que le père partagea bientôt. Tout ce qu'Edwards dit d'une paire de ces animaux qui produisirent en Portugal, j'ai pu l'observer sur ceux dont je parle. Lorsque la femelle était fatiguée de porter ses petits, elle s'approchait du mâle, jetait un petit son plaintif, et aussitôt celui-ci les prenait avec ses mains, les plaçait sous son ventre ou sur son dos, où ils se tenaient eux-mêmes, et il les transportait ainsi partout, jusqu'à ce que le besoin de teter les rendit inquiets; alors il les remettait à leur mère, qui ne tardait pas à s'en débarrasser de nouveau. En général, le père était celui des deux qui en avait le plus de soin. La mère ne montrait point pour eux cette affection vive, cette tendre sollicitude que la plupart des femelles ont pour leurs petits. Aussi le second mourut-il au bout d'un mois, et le troisième ne prolongea sa vie que jusqu'à la mi-juin; depuis les premiers jours de ce mois, sa mère, ayant éprouvé de nouveau les besoins du rut, avait fini par perdre son lait.

La femelle était un peu plus grande que le mâle, mais elle lui ressemblait entièrement par les couleurs. Tous deux avaient la face couleur de chair, ainsi que la plante des pieds et la paume des mains; et un tubercule saillant se trouvait sur leur front entre les yeux. Leur tête était noire, ainsi que les côtés et le dessous du cou. Tout le reste du corps, le dos, les côtés, le ventre, la poitrine, la face extérieure et intérieure des membres, étaient d'un gris foncé jaunâtre, provenant de poils qui formaient, par leur disposition, comme des ondes sur toutes ces parties. La queue était couverte

d'anneaux alternativement noirs et gris clair. Enfin toute l'oreille était entourée d'une touffe de poils blancs roides et longs, qui tranchaient fortement sur les poils noirs de la tête, et qui donnaient à l'animal, vu de face, une physionomie très-particulière.

Le jeune ouistiti différait des adultes par ses formes générales et par ses couleurs : sa tête était beaucoup plus grosse à proportion du corps, et surtout de la partie postérieure, restée fort petite; et tout son pelage était d'un gris presque noir très-uniforme. On ne voyait encore aucune trace de poils blancs aux oreilles; mais la queue était déjà couverte d'anneaux blancs et gris. Ce jeune animal n'a pas vécu assez longtemps pour donner lieu à de nombreuses observations : vers les derniers



Fig. 197. — Ouziti vulgaire.

temps de sa vie, lorsque son père se trouvait fatigué de le porter, n'étant plus reçu par sa mère, il montait jusqu'au haut de sa cage; arrivé là, ne pouvant plus descendre, il jetait un cri de détresse qui réveillait quelquefois la sollicitude de ses parents; alors ils allaient à son secours, mais, le plus souvent, ils restaient sourds à ses plaintes; et il aurait été forcé de se laisser tomber si on n'avait pas eu soin de prévenir sa chute en lui tendant une main secourable. Dès qu'il fut tout à fait abandonné, on essaya de l'allaiter artificiellement; il but, mais il lui fallait d'autres soins encore; sa santé s'altéra, et il mourut bientôt

2. OUISTITI A PINCEAU. *JACCHUS PENICILLATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Un pinceau de longs poils noirs au devant de chaque oreille; gorge et ventre roussâtres.

Habite le Brésil.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais elle en diffère par la couleur roussâtre de la gorge et du ventre, par l'étendue un peu plus considérable de la tache blanche frontale, par la nuance plus éclaircie du dos, et surtout par le pinceau de longs poils noirs qui se trouvent au devant de chaque oreille. Chez quelques individus, on voit aussi de longs poils à l'occiput et à la partie postérieure de l'oreille.

On a longtemps possédé cette espèce dans les collections de zoologie, sans la distinguer du

ouistiti proprement dit, qui en diffère par les poils blancs dont ses oreilles sont recouvertes. C'est que toutes les espèces de ce sous-genre ont tant de rapports, se ressemblent par tant de points, sont si évidemment formées sur un type commun, qu'on ne faisait aucune attention aux différences de couleurs assez restreintes que quelques-unes de leurs parties présentent; ou, si ces différences



Fig. 198. — Ouistiti à pinceau.

avaient été observées, elles n'étaient sans doute considérées que comme accidentelles; et, en effet, elles sont de la nature des modifications que des causes fortuites peuvent produire chez les animaux : elles ne diffèrent du moins pas de celles qui s'observent chez les animaux domestiques ou même chez les animaux sauvages soumis dans nos parcs à notre influence. C'est qu'alors, comme il arrive toujours quand les faits n'ont été qu'imparfaitement observés, on étendait les observations au delà de leurs véritables limites, on les généralisait plus qu'il n'était légitimement permis de le faire; car, aujourd'hui, il est bien reconnu que les animaux sauvages, livrés à leurs penchants dans les conditions où la nature elle-même les a placés, et sans qu'aucunes forces étrangères à celles de ces conditions agissent sur eux, ne sont presque susceptibles d'aucun changement appréciable ni dans leurs formes ni dans leurs proportions; et si certaines espèces en présentent quelques-unes dans leurs couleurs, rien n'autorise à conclure de ces espèces à toutes les autres. Or ceux qui prétendent, dans l'état actuel de la science, argumenter des différences qu'éprouvent nos espèces domestiques à celles qu'éprouvent nos espèces sauvages, pour en conclure que toutes les différences qui distinguent celles-ci sont fortuites, méconnaissent les règles les plus simples de l'induction, règles que nous tenons de la nature elle-même, que l'art ne nous donne point, et auxquelles on ne peut renoncer, quand on est encore maître de soi, qu'en trahissant sa propre intelligence. (FRÉD. CUVIER.)

3. OUISTITI DE GEOFFROY. *JACCHUS GEOFFROYI*. (Pucheran.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Face et tête blanchâtres; dos et flancs noirs; queue noire

Habite l'Amérique méridionale

Ce singe a la face et la tête couvertes de poils blanchâtres, devenant plus allongés sur la partie médiane de la tête et formant là une tache longitudinale. La nuque et le dessus du cou sont roux-marron. Le dessus du dos, les flancs et la face externe de la moitié supérieure des bras et des cuisses, de couleur noire, offrant çà et là des espaces occupés par des poils blancs. La queue est colorée par places de rouge pourpré et de noir à sa base dans une très-petite étendue; elle est noire dans le reste. (PUCHERAN)

4. OUISTITI A TÊTE BLANCHE. *JACCHUS LEUCOCEPHALUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Tête et gorge blanches; un pinceau noir aux oreilles; un camail noir.

Habite le Brésil.



Fig. 199. — Ouistiti à tête blanche.

Cette espèce a la face nue et de couleur de chair; son pelage est jaune-roux, grisâtre, excepté la tête, qui est, ainsi que la gorge et le dessous du cou, de couleur blanche; deux bouquets de poils noirs, allongés et roides, sont implantés en avant et en arrière de chaque oreille; une tache brune noirâtre règne sur la partie supérieure du dos et sur les épaules, et se perd avec le blanc des parties inférieures et du dedans des membres; les régions externes des extrémités sont revêtues de poils brun-noir, à pointe d'un blanc sale. La queue est annelée.

5. OUISTITI A CAMAIL. *JACCHUS HUMERALIFER*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Le dos blanc à sa partie supérieure; de longs faisceaux de poils blancs sur les faces antérieure et postérieure des oreilles.

Habite le Brésil

Ce joli petit singe a la face blanche, encadrée de brun clair et recouverte sur le front de petits poils fins et serrés. Le pelage est brun-châtain, mais les poils du dos étant blancs dans leur milieu et noirs à leur origine et à leur extrémité, il en résulte une teinte générale noirâtre; les cuisses sont



Fig. 200 — Oustiti à camail

d'un brun tiqueté de blanc; un camail d'un blanc neigeux occupe le haut du dos; de très-longs poils blancs naissent en faisceaux, non pas comme chez les autres ouistitis, mais bien sur les faces antérieure et postérieure des oreilles; enfin les anneaux de la queue, quoique distincts, ne sont pas complets. (LESSON.)

6. OUISTITI OREILLARD. *JACCHUS AURITUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un noir roussâtre; un petit pinceau de poils blancs de moyenne longueur en avant des oreilles

Habite le Brésil.

Ce ouistiti n'a plus sur le dos que des bandes rousses et des bandes noires, à peine distinctes, ces dernières surtout étant très-peu prononcées, parce que les poils sont noirs avec une bande jaune très-rapprochée de leur pointe. Le ventre, les flancs et la gorge sont noirs, et les membres sont couverts de poils ras noirâtres et grisâtres; la face et le menton sont blancs, et le dessus de la tête est d'un roux jaunâtre. Enfin, ce qui distingue particulièrement cette espèce, c'est qu'il y a au devant de l'oreille un pinceau de poils blancs beaucoup plus court que le pinceau du *jacchus penicillatus*. Les jeunes de cette espèce sont généralement couverts de poils annelés de noir et de roux, et la calotte jaune n'existe pas.



Fig. 201. — Ouistiti oreillard.

7. OUISTITI D'ILLIGER. *JACCHUS ILLIGERI*. (Pucheran.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES — Tête noire, lèvre supérieure couverte de poils blancs

Habite l'Amérique méridionale

Ce ouistiti d'Illiger a la tête noire ainsi que la face, et la lèvre supérieure est couverte de poils blancs. Le dessus du cou, la nuque, les membres antérieurs, sur leurs faces internes et externes, jusqu'aux mains, sont rougeâtres, ainsi que tout le dessous du corps. La couleur rousse règne sur

les membres postérieurs, ainsi que sur la partie inférieure de la queue, à sa base, dans quelques centimètres d'étendue. Les quatre mains sont noires, tiquetées de roux, assez obscurément en avant, mais très-visiblement en arrière. (PUCHERAN.)



Fig. 202. — Ouistiti d'Illiger.

8. OUISTITI MÉLANURE. *JACCHUS MELANURUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun clair; la queue noire, non annelée.

Habite le Brésil.

Ce singe, ainsi que l'indique son nom, a la queue d'un brun-noir uniforme; elle est d'un tiers plus longue que le corps. La face, les pieds et les mains sont bruns, et le pelage sur le corps est noirâtre fauve, plus foncé sur les reins et sur les bras. Les parties inférieures et internes du corps et des membres sont d'un gris tirant légèrement sur le fauve; les parties externes des cuisses, jusque sur le bassin, ont une teinte jaunâtre. (LESSON.)

2^{me} GENRE. — TAMARIN. *MIDAS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Front proéminent par la saillie des crêtes susorbitaires.

Oreilles grandes.

Dents incisives supérieures contiguës; les inférieures proclives, contiguës et convergentes en bec de flûte.

Les tamarins habitent le Brésil, la Guyane, etc.

Ce genre, établi aux dépens du précédent, se compose d'espèces ayant les mêmes habitudes que les ouistitis.

1. TAMARIN AUX MAINS ROUSSES. *MIDAS RUFIMANUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir, annelé de noir et de gris jaunâtre sur le dos; mains d'un roux doré.

Habite la Guyane

Ce singe est de la taille de l'écureuil; son corps est assez allongé; ses oreilles sont grandes, plates, nues et de forme anguleuse; le pelage est noir, varié de gris sur la région lombaire; la face supérieure des mains et des pieds est couverte de poils d'un jaune-roux; la queue est très-longue et noire. Ce tamarin vit en petites troupes sur les sommités des arbres des régions montagneuses. Il s'apprivoise facilement, quoique vif et colère. En captivité, il aime à chercher la vermine sur les animaux domestiques, et il grimpe avec plaisir sur les épaules des personnes qui le soignent. (DESMAREST.)

2. TAMARIN NÈGRE *MIDAS URSULUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir, varié de gris-roux sur la partie inférieure du dos; mains noires.

Habite le Para.

Cette espèce ne diffère guère de la précédente que par la coloration noire des mains, et par la teinte rousse du pelage sur le dos, aussi l'a-t-on considérée longtemps comme une simple variété du *midas rufimanus*.

Le tamarin nègre, dit Frédéric Cuvier, est à peu près de la taille du ouistiti; mais il paraît avoir quelque chose de plus léger dans les formes

A cet égard, il se rapproche bien davantage du *marikina*, auquel il ressemble d'ailleurs par toutes les parties essentielles de l'organisation, par toutes celles qui donnent des caractères génériques, c'est pourquoi je ne parlerai point ici de ces caractères, pour éviter une répétition inutile. Ce qu'on trouve sur ces parties, à notre article du *marikina*, convient sans exception au tamarin. Son pelage, doux et épais, n'est composé que d'une sorte de poils, entièrement noirs à la tête, autour du cou, sur les membres et sur toutes les parties inférieures du corps où ils sont moins fournis qu'aux autres parties. Le dos, les flancs sont ondulés de noir et de fauve, et la disposition particulière de ces deux couleurs résulte d'anneaux noirs et fauves, assez larges et assez rares, qui se partagent

chaque poil. La face, les oreilles, les pieds et les mains sont nus et d'un noir violâtre. La couleur des yeux est d'un jaune brun. La conque externe de l'oreille, remarquable par sa grandeur, l'est encore parce qu'elle semble mutilée à son bord postérieur, la nature ne présentant point ordinairement cette partie découpée avec autant d'irrégularité qu'elle l'est chez cet animal. (FRÉD. CUVIER.)

L'individu observé par Frédéric Cuvier était très-facilement irritable, et mordait les personnes qui le touchaient.



Fig. 203 — Tamarin nègre.





Lamarini mistiti pinche.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
92
1851

BU
LILLE

3. TAMARIN LABIÉ. *MIDAS LABIATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun en dessus, roux vif en dessous; lèvres blanches.

Habite le Brésil.

Cette espèce est remarquable par son pelage brun tiqueté de blanc roussâtre sur le dos et la région externe des membres. La tête, la queue et les quatre extrémités, sont noires; le dessous du corps, le dedans des membres et l'origine de la queue en dessous, sont d'un roux vif, qui se change en fauve roussâtre sur la nuque; une rangée de poils blancs très-courts, très-serrés, entoure la bouche; et contraste singulièrement avec le noir de la face.



Fig. 204. — Tamarin labié.

4. TAMARIN PINCHE. *MIDAS OEDIPUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun en dessus, blanc en dessous; une longue chevelure; les cuisses et la première moitié de la queue d'un roux vif, la seconde moitié noire.

Habite la Guyane.

Le pinche a le pelage composé de poils soyeux, assez longs, surtout sur la tête, où ils forment une crinière qui retombe en arrière, et qui se dessine avec d'autant plus de netteté, que sa couleur neigeuse fait opposition aux teintes noire de la face et brune des parties supérieures du dos, des flancs et des bras. Cette teinte brune tire sur le roussâtre sur les fesses et les cuisses, et règne sur la première moitié de la queue, qui est noire dans le reste de son étendue. Tout le dessous du corps, les bras et les jambes, ainsi que les mains et les pieds, sont d'un blanc pur; les ongles sont jaunâtres. Ce singe a des oreilles assez larges, entièrement nues; elles sont d'un brun noir fuligineux, ainsi que la face et les faces palmaires des mains. (LESSON.)

Ce singe, nommé aussi *petit singe du Mexique* et *titi de Carthagène*, est fort délicat; il craint beaucoup le froid, et il est très-difficile de l'amener vivant en Europe. J'eus occasion, en 1817, dit Frédéric Cuvier, de voir deux pinches, l'un mâle et l'autre femelle, que je décrivis et que je fis dessiner; ils avaient beaucoup souffert pendant la traversée, et ils ne vécurent que pendant bien peu de temps après leur arrivée à Paris. Le mâle s'était mieux conservé que la femelle; mais, quoique le pelage de celle-ci fût en mauvais état, on voyait qu'elle ressemblait entièrement à son mâle, et que, sous ce rapport, les deux sexes, dans cette espèce, ne se distinguent pas. Au reste, c'est une observation qui avait déjà été faite pour les ouistitis, et qui, probablement, sera la même sur toutes les espèces de ce genre, sous certain rapport assez naturel, mais où cependant les espèces diffèrent l'une de l'autre par quelques organes d'une certaine importance et beaucoup par les couleurs. Aussi M. Geoffroy Saint-Hilaire les a-t-il divisés en ouistitis et en tamarins par la considération des incisives, ce qui indique du moins la nécessité de les étudier plus profondément qu'on n'a pu le faire jusqu'à ce jour.

Le pinche présente tous les caractères génériques des marikinas et des tamarins, et particulièrement ses mains antérieures, sans pouce distinct, et dont tous les doigts sont armés d'ongles crochus; caractère qui exclurait les jacchus de l'ordre des quadrumanes, s'ils ne s'en rapprochaient essentiellement à beaucoup d'autres égards. Cette espèce est remarquable par le contraste des couleurs de son pelage : le cou, les épaules, le dos, les flancs, les cuisses et la queue, étaient bruns; tandis que la tête, les pattes et toutes les parties inférieures du corps, étaient blanches. La couleur brune résultait de poils gris à leur base et annelés, dans le reste de leur longueur, de noir gris et de brun fauve.

Le pelage était entièrement formé de poils soyeux; on n'apercevait aucune trace de poils laineux; et les premiers étaient assez épais et assez longs, principalement ceux de la tête, qui, comme chez le marikina, formaient une perruque qui, quand ils étaient couchés, descendait jusque sur les épaules. La face et les mains, et, en général, toutes les parties nues, étaient d'un noir de suie. Il paraîtrait, d'après des descriptions qui ont été données de cet animal, que certaines parties, et particulièrement la croupe, seraient quelquefois d'un brun moins foncé que les autres parties du dessus du corps, et que quelques variations, mais légères, s'observaient aussi dans l'étendue de la couleur blanche.

Les individus que j'ai vus passaient toute la journée à dormir couchés dans la partie la plus obscure de leur cage; et ils ne se dérangeaient pas même pour se débarrasser de leurs excréments; mais, dès que le crépuscule arrivait, ils retrouvaient toute leur activité, et c'était alors qu'ils prenaient leur nourriture; aussitôt que l'aube paraissait, ils retournaient dans le coin qu'ils avaient choisi pour se cacher, et d'où l'on ne pouvait les faire sortir qu'avec peine. Lorsqu'ils étaient contrariés ou qu'ils éprouvaient quelques besoins, ils faisaient entendre un petit sifflement doux, peu prolongé, et qui n'avait qu'un ton. Ces animaux étaient encore jeunes, à en juger par leurs proportions comparées à celles d'un individu très-adulte, dont M. de Humboldt donne les dimensions. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

5. TAMARIN MARIKINA, *MIDAS ROSALIA*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux doré; une crinière de même couleur.

Habite la Guyane et le Brésil.

Ce joli petit animal a souvent été rapporté en Europe. Ses formes élégantes, ses mouvements fa-

ciles et gracieux, la belle couleur de son pelage, sa propreté, l'expression pleine d'intelligence qui anime ses regards, sa voix douce, et surtout l'attachement qu'il montre à ceux qui le soignent, l'ont toujours fait rechercher avec empressement. Sans avoir la pétulance et la lubricité des singes, il en a toute la gentillesse et toute la vivacité. C'est qu'il se rapproche, à quelques égards, des singes d'Amérique proprement dits, des saïous; mais il s'en éloigne à quelques autres. Nous nous bornerons ici à décrire ses organes extérieurs et à parler de son naturel et des observations particulières auxquelles il a pu donner lieu.

Le marikina que j'ai pu étudier avait été envoyé du Brésil à une personne qui, en 1818, en fit don à la ménagerie du roi. Ce pays est en effet la patrie des marikinas; c'est pourquoi on ne parvient à les conserver en France qu'en les garantissant, avec beaucoup de soin, de l'intempérie de nos



Fig. 205. — Tamarin marikina.

saisons, et surtout du froid et de l'humidité de nos hivers: ils demandent aussi à être tenus très-proprement: la moindre saleté les fait souffrir, et bientôt ils perdent leur gaieté, dépérissent et meurent de tristesse et de dégoût. En général, ce sont des animaux fort délicats; outre les difficultés qu'on éprouve pour leur procurer une nourriture convenable, ils ne s'accoutument point à vivre seuls, et la solitude leur est d'autant plus fatale, qu'ils sont d'ailleurs traités avec plus d'affection et de soin. Le moyen le plus sûr pour les faire vivre, c'est de les réunir à d'autres individus de leur espèce, et surtout de sexe différent. Ce qui flatte le plus leur goût, ce sont les insectes et les fruits doux, et ils s'habituent assez bien à vivre de lait, de biscuit, etc.... On ne connaît guère leur genre de vie dans l'état de nature: il est à croire qu'il ressemble beaucoup à celui des écureuils, et que les marikinas se tiennent habituellement sur les arbres, dont l'épais feuillage, dans les climats qu'ils

habitent, leur offre toujours un abri sûr; et, si l'on pouvait conclure d'un animal en esclavage à un animal en liberté, on jugerait que ces singes n'ont point, comme les écureuils, de gîte fixe, de nid particulier auquel ils reviennent lorsqu'ils ont besoin de repos; car tous les animaux qui, dans leur état de nature, ont une retraite choisie, sont doués d'un instinct qui les porte à la maintenir toujours extrêmement propre. Le marikina que nous avons possédé n'avait point cette qualité précieuse, ou bien il l'avait perdue par l'effet de l'esclavage, qui presque toujours nuit au développement ou à l'exercice des penchants naturels. Ces penchants l'excitaient à se cacher dès qu'il avait la moindre inquiétude, et il exprimait sa crainte par un sifflement peu prolongé. Il aimait à recevoir des caresses, mais il ne les rendait pas, et, quoiqu'il témoignât de l'affection, il ne marquait jamais une entière confiance; cependant il venait à la voix des personnes qu'il connaissait; au contraire, il s'éloignait de celles qui lui étaient étrangères en les regardant avec défiance et en les menaçant même de ses faibles dents: car ce sont là les seules armes que ces animaux aient pour se défendre. C'est par leur agilité, sans doute, et par leur prudence qu'ils échappent à leurs ennemis, bien plutôt que par leur force; elle ne suffirait même pas pour les défendre contre les plus petits oiseaux de proie. Quelquefois notre marikina semblait, par son cri, témoigner de l'ennui et de la tristesse; ce cri consistait alors dans un sifflement d'un seul ton élevé et doux, très-prolongé. Comme les oiseaux, il aimait à se tenir dans la partie la plus élevée de sa cage, il n'en descendait que rarement et le faisait toujours à reculons; il prenait ses aliments, tantôt avec ses mains, tantôt avec sa bouche et buvait en humain. Dès qu'il était repu, c'est-à-dire dès qu'il avait mangé la valeur d'une noix ou d'une pomme de moyenne grosseur, il remontait bien vite, en empoignant les objets auxquels il pouvait se suspendre, mais avec rapidité et en s'élançant vivement d'un objet à l'autre. Quoiqu'il n'eût pas le pouce séparé aux mains de devant, il ne s'accrochait pas avec ses ongles, il empoignait véritablement. Jamais je ne l'ai vu marcher sur ses pieds de derrière, et je crois que c'est à tort que De Sève a dessiné ainsi le marikina de Buffon. Il se tenait habituellement assis; sa queue ne lui était d'aucune utilité, elle restait toujours pendante.

Il était généralement d'un beau jaune clair, un peu plus doré à la crinière, à la poitrine et sur la croupe, et un peu plus pâle sur le dos, sur les cuisses, à la base de la queue et sous le ventre postérieurement. Sa face était nue et livide depuis les sourcils, ainsi que la paume des mains; la peau de son corps était couleur de chair.

Son pelage était d'une seule nature: il ne se composait que de poils soyeux, mais très-fins, et beaucoup plus longs sur la tête et sur le cou qu'aux autres parties du corps, ce qui formait cette crinière qui, avec sa couleur jaunâtre et sa face large et peu saillante, lui donnait en effet quelque ressemblance avec le lion. Voilà pourquoi ces animaux ont été appelés, par les voyageurs, petits singes-lions. Sa queue était également couverte de poils sur toutes ses faces, et n'avait point de flocons à son extrémité, comme le dit Buffon de l'individu qu'il a fait graver; les pattes étaient couvertes de poils très-courts, et les fesses n'étaient ni nues ni calleuses.

Cet animal n'avait pas de front proprement dit: les poils naissaient immédiatement au-dessous des sourcils, mais là ils étaient courts dans un espace triangulaire assez bien indiqué dans notre dessin. Ses sens n'offraient rien de remarquable: ses yeux avaient la conformation de ceux de l'homme, et sa vue semblait être assez bonne. Comme tous les singes d'Amérique, les ouvertures de ses narines étaient écartées l'une de l'autre et percées sur les côtés du nez, qui avait un peu de saillie, surtout à sa racine; l'odorat paraissait obtus, la bouche était grande, la langue était douce, et les lèvres étaient minces. Il n'y avait point d'abajoues, et le goût n'avait pas une grande délicatesse, quoique l'animal fût assez difficile sur le choix de sa nourriture; l'oreille externe ronde, avec un rebord seulement à la partie supérieure, et n'avait point de lobule; du reste, elle ressemblait à celle de l'homme: la partie postérieure de la conque était couverte de poils, et l'oreille elle-même était tout à fait cachée dans la crinière. Tous les pieds avaient cinq doigts longs et grêles; aux mains, celui du milieu était le plus long; ceux qui le touchaient de chaque côté avaient entre eux la même longueur, à peu de chose près; l'externe, ou le petit doigt, venait à la suite des trois précédents pour la longueur, et l'interne, qui tenait la place du pouce, mais qui n'était point séparé des autres doigts, était le plus court. Aux pieds, le doigt du milieu et celui qui vient après, en dehors, étaient de la même longueur; les deux autres, plus petits que les précédents, étaient aussi de longueur égale, et le pouce, extrêmement court, n'atteignait pas même à la naissance des doigts.

Le pouce était distinct, et lui seul avait un ongle plat; tous les autres étaient garnis d'ongles crochus très-allongés, étroits et pointus.

Les *marikinas* ont trente-deux dents : seize à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre incisives, deux canines et cinq molaires. Celles-ci sont à couronnes plates; la plus voisine des canines est une fausse molaire, à une seule pointe; les quatre autres, peu différentes pour la grandeur, ont des tubercules mous.

C'est Buffon qui, en français, a donné à cette espèce de sagouin le nom de *marikina*. Ce nom paraît être, d'après le père d'Abeville, celui qu'elle porte au Maragnon. Pennant nomme ce sagouin *silky monkei*, c'est-à-dire singe soyeux; et Brisson (*Règne animal*, page 200), qui en parle d'après un individu vivant appartenant à la marquise de Pompadour, l'appelle petit singe-lion. C'est le *simia roralia* de Linnæus et de tous les auteurs systématiques. Les auteurs synonymes sont trop incertains pour que nous les rapportions.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que cette espèce n'est encore qu'imparfaitement connue, qu'on ne sait que très-peu de choses sur ses habitudes naturelles, qu'on n'en a vu que le mâle, et que tout ce qui, chez elle, a rapport à la génération, est entièrement ignoré. Il serait donc bien à désirer qu'elle fit de nouveau le sujet des observations des voyageurs et des naturalistes. (FRÉD. CUVIER.)

6. TAMARIN BICOLORE. *MIDAS BICOLOR*. (Spix.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Nuque, épaules, poitrine, membres antérieurs blancs.

Habite le Brésil.

Ce singe a le pelage d'un brun gris; la face noire; la nuque, les épaules et les membres antérieurs,



Fig. 206. — Tamarin bicolore

sont blancs; la queue est rousse; les poils du dos et de la queue sont noirs à leur racine, brunâtres au centre et roux à l'extrémité. (SPIX.)

7. TAMARIN CHRYSOMÈLE. *MIDAS CHRYSOMELAS*. (Kuhl.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir; front et partie supérieure de la queue jaune doré.

Habite le Brésil.

Le midas chrysomèle a le pelage noir; le front et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré assez vif, tandis que les avant-bras, les genoux et les côtés de la tête, sont d'un roux qui tire sur le marron. Ce petit singe a été découvert dans les grandes forêts du Brésil, et principalement au Para. (LESSON.)

Ce singe, que les Brésiliens nomment *sahuim preto*, dit le prince de Neuwied, est très-commun sur les bords du Ribeiraodas Manhocas. Son corps est long de huit pouces, et la queue a près d'un pied. De longs poils roux dorés, droits comme ceux du marikina, entourent la face, et ce même roux doré colore l'avant-bras, et se change en une raie roussâtre qui règne sur toute la longueur de la queue dans sa moitié supérieure seulement; tout le reste du pelage est noir foncé. Cette espèce vit en petites troupes de quatre à douze individus, qui se tiennent à la cime des arbres les plus élevés; elle est très-multipliée dans les grandes forêts entre San-Pedro d'Alcantara et le Sertam. Si l'on s'approche de l'arbre sur lequel sont posés les sahuis, ils prennent l'alarme, se cachent derrière les grosses branches et regardent avec curiosité, en avançant la tête pour pouvoir fuir avec sécurité. On les tue aisément, mais leur petitesse les fait dédaigner par les colons pour leur nourriture, et le seul usage qu'ils en retirent est de fabriquer parfois des bonnets avec leur peau. (LESSON.)



Fig. 207. — Tamarin chrysomèle.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
L.L.L.M.



BU
LILLE

Indri à courte queue.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N^o _____
1851

DEUXIÈME FAMILLE. — LÉMURIENS.

Lemures, spectre.

STREPTIRRHINIENS. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Στρεπτός, sinueux; ριν, nez.

Les quadrumanes de cette famille, aussi nommés singes à museau de renard, ressemblent aux singes par la conformation de leurs membres; mais leur tête, terminée par un museau pointu, les rapproche beaucoup des carnassiers insectivores. Ces animaux, presque tous de la grande île de Madagascar, ont les narines terminales et sinueuses; un pouce bien développé et opposable aux quatre mains; l'indicateur des mains postérieures terminé par une phalange filiforme, armée d'une griffe étroite et relevée. Les dents incisives sont variables dans les deux mâchoires pour le nombre et la situation; les inférieures le plus souvent proclives. Les dents molaires à tubercules aigus, s'engrenant les uns dans les autres. Les membres postérieurs sont plus longs que les antérieurs, et la queue, quand elle existe, n'est pas prenante.

1^{er} GENRE. — INDRI. *INDRI*. (Lacépède.)*Indri*, en langue madécasse, homme des bois.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Narines terminales.**Quatre incisives à chaque mâchoire.**Membres postérieurs très-longs et robustes.**Queue courte, rudimentaire.*

Les indris habitent les forêts de la partie méridionale de Madagascar.

Les indris ont la tête conique, allongée et terminée en museau pointu; la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; leur face est triangulaire; leurs oreilles moyennes, longues et velues. Ils ont trente-deux dents: quatre incisives, deux canines et dix molaires à chaque mâchoire. Les incisives supérieures sont réunies par paires; le bord des deux médianes est concave; celui des deux latérales est convexe. Les incisives inférieures, aussi au nombre de quatre, sont contiguës, longues, horizontales, et les latérales sont plus larges que les médianes. La position horizontale de ces dents supplée à l'inégalité des deux mâchoires. Les canines, assez saillantes, sont séparées des incisives par un petit intervalle, ce qui les rapproche des molaires, auxquelles elles ressemblent un peu. Ces dernières ont des tubercules mousses, sauf les fausses molaires, qui sont triangulaires, comprimées et pointues.

Les membres postérieurs sont très-longs, et la forme générale du corps rapprocherait ces animaux des gibbons, si des caractères plus importants ne les classaient avec les lémuriens.

Leur pelage est laineux et assez fourni.

Les indris ne manquent pas d'intelligence, et, au dire de Sonnerat, ils sont susceptibles d'une

sorte d'éducation. Les habitants de Madagascar parviennent à dresser ces singes pour la chasse, comme on dresse les chiens.

Leur régime est frugivore et sans doute insectivore.

INDRI A COURTE QUEUE. *INDRI BREVICAUDATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Cette espèce est la seule connue du genre. Son pelage est brun noirâtre; la tête, le dedans des cuisses et les côtés de l'abdomen sont gris-blanc; la croupe, l'anus, la queue et le bord externe des tarsi sont d'un blanc mat lavé de jaune. Les jambes de derrière sont, à très-peu de chose près, doubles des antérieures; mises en mouvement, on dirait un ressort qui se détend et qui pousse le corps en avant: aucun lémurien ne s'élance aussi loin. La tête est plus forte et le museau au contraire est plus court que dans les autres genres de la famille; un grand espace, qui accroît d'autant la chambre nasale, tient les yeux distants. Les mains sont remarquables par leur longueur, et de plus par la dimension des pouces, qui sont reculés et séparés outre mesure. La queue est très-courte; et à tous ces caractères vient s'ajouter le nombre de quatre dents incisives inférieures (tandis que les autres lémuriens en ont six); ce qui explique la brièveté du museau. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

2^{me} GENRE. — AVAHI. *AVAHI*. (Jourdan.)

Nom local.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Queue longue et touffue.

Quatre incisives et deux canines à chaque mâchoire, dix molaires à la mâchoire supérieure et huit seulement à l'inférieure.

Habite la côte occidentale de Madagascar.

AVAHI A BOURRE. *AVAHI LANIGER*. (Jourdan.)

L'avahi (*indri longicaudatus* de Geoffroy Saint-Hilaire) a été séparé du genre indri par M. Jourdan. Il a la tête subglobuleuse, la face camuse et velue, le museau petit et nu, à chanfrein busqué; les oreilles sont courtes, cachées par les poils de la tête et couvertes de poils elles-mêmes; le cou est gros, court, et semble renflé à la gorge; les dents incisives supérieures sont disposées par paires, les inférieures sont proclives et comme soudées. Les membres postérieurs longs, mais assez gros. Les pouces et l'indicateur des mains antérieures sont très-courts, et les doigts réunis par une membrane jusqu'à la deuxième phalange. Les pouces des mains postérieures très-larges. La queue est longue et touffue.

Mon ami le docteur Lesson, qui a indiqué ces caractères sur nature, dit que ce quadrumane a des habitudes crépusculaires, qu'il vit en petites troupes formées de huit à dix individus, que sa démarche est gênée et difficile, mais qu'il saute avec facilité.

L'avahi semble s'accommoder pour sa nourriture aussi bien d'insectes que de fruits, de grains durs et de racines. Le jour, on le trouve endormi quelquefois au fond d'un trou d'arbre, où il est roulé sur lui-même, ou le plus souvent accroupi sur des branches. Il s'éveille au crépuscule en poussant un petit cri lent et pleureur, recherche les animaux de son espèce de manière à former de petites troupes de huit à dix individus, et se met alors en quête de sa nourriture; sa démarche est gênée et difficile, mais, en revanche, il saute avec une merveilleuse puissance, et franchit avec la rapidité du vol de larges espaces en passant de branche en branche. Les Madécasses chassent ces animaux pendant le jour, car leur engourdissement et leur paresse sont tels, que, bien qu'ils en-

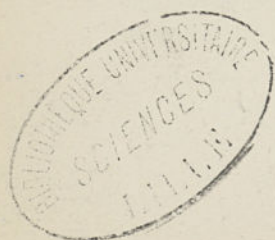


BU
LILLE

Avahi.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N^o _____
1851

Pl. 52.



tendent approcher leurs ennemis, ils ne cherchent point à leur échapper. Les femelles ne portent qu'un petit; elles mettent bas vers la fin de février. Dès cette époque, on les rencontre portant leur progéniture sur le dos et accrochée par ses longues extrémités postérieures. L'avahi vit presque exclusivement dans les forêts qui avoisinent la côte orientale de Madagascar, depuis l'embouchure de la Manangara jusqu'à la baie d'Atongil. (LESSON.)

5^{me} GENRE. — PROPITHÈQUE. *PROPITHECUS*. (Bennett.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre incisives supérieures, disposées en une rangée régulière, très-larges, les deux premières triquètres, convergentes.

Doigts libres, l'index court; pouce des mains postérieures robuste et très-allongé.

Oreilles arrondies, velues et peu apparentes.

Habite Madagascar.

Bennett a fait connaître ce genre en 1852. Les propithèques ont une queue comme l'avahi, et le museau comme l'indri, mais un peu moins allongé. On ne sait encore rien sur leurs mœurs.

PROPITHÈQUE A DIADÈME. *PROPITHECUS DIADEMA*. (Bennett.)

Ce singe a la face presque nue; de petits poils noirs se montrent sur les lèvres, et, entre les yeux, on remarque de petits poils d'un blanc jaunâtre. Le pelage est formé de poils longs, soyeux, droits et épais : la tête, la nuque et le haut du dos sont noirs; le front, les oreilles et le thorax d'un blanc jaunâtre; les épaules, les flancs et le dessous du corps blancs; une tache brune à la naissance de la queue, qui est blanche, marquée de jaune. Les mains sont noires, avec un bouquet de poils jaunâtres cachant les ongles. (LESSON.)

4^{me} GENRE. — MAKI. *LEMUR*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Museau effilé comme le renard; un sillon marquant la ligne médiane du muflc.

Six incisives proclives à la mâchoire inférieure.

Les makis habitent l'île de Madagascar.

Les makis ont une tête de carnassier, placée sur un corps de singe. En effet, leur tête est longue, triangulaire, à museau effilé et à muflc séparé en deux par un sillon. Leurs mains sont bien organisées pour la préhension, quoique les doigts ne soient plus guère indépendants dans leurs mouvements. Le second doigt des mains postérieures a la phalange amincie et un ongle subulé et relevé; les autres ongles sont en gouttière; ceux des pouces plats. Le tarse est de même longeur que le métatarse. Les yeux sont en partie latéraux, en partie antérieurs; les oreilles sont courtes et velues. La queue non prenante est longue et touffue. Trente-six dents, ainsi distribuées : à la mâchoire inférieure, six incisives proclives, contiguës, longues, les externes plus fortes, ce qui les fit prendre pour de vraies canines. Ces dernières petites, triangulaires et reculées. Dix molaires, les antérieures à pointes, les postérieures à tubercules assez mousses. La mâchoire supérieure à quatre incisives droites, réunies par paires latérales, les deux intermédiaires distantes l'une de l'autre;

deux canines longues, comprimées, tranchantes et placées plus antérieurement que les inférieures qui les croisent en arrière, disposition inverse de celle que présentent les autres mammifères. Enfin douze molaires semblables à celles de l'autre mâchoire. Ces dents annoncent un régime mixte frugivore, insectivore et même un peu carnivore.

L'os de la verge arrive jusqu'à l'extrémité du gland, qui est conique et a sa surface couverte de papilles cornées, dirigées en arrière. L'estomac est presque sphéroïdal et les deux orifices cardiaque et pylorique sont très-rapprochés. Le foie n'a que deux lobes complets et un troisième très-petit.

Le caractère de ces quadrumanes est moins turbulent, moins indépendant, moins hargneux que celui des vrais singes; ils sont aussi moins disposés à la lubricité; ils vivent en troupes, et sont très-sensibles au froid.



Fig. 208. — Main antérieure du maki vari.



Fig. 209. — Main postérieure du maki vari.

La toison des makis est douce au toucher. Leurs poils forment une laine moelleuse, qui, chez plusieurs, est longue et épaisse. Ces quadrumanes sont à demi nocturnes : la lumière les incommode et ils cherchent à l'éviter; leur pupille, transversale pendant le jour, devient perpendiculaire dans l'obscurité. Ils ne quittent pas leur retraite tant que le soleil est ardent.

Les makis prennent leur nourriture indifféremment avec la bouche ou avec les mains : ils lapent en buvant à la manière des chiens. Revenant dans les mêmes lieux, ils se plaisent à répéter les mêmes allures et les mêmes mouvements. L'un de ces mouvements, qu'ils reproduisent comme divertissement, consiste à s'élever perpendiculairement le long d'un mur ou d'un arbre : ils mettent une sorte d'amour-propre à s'élever très-haut; et, si quelques accidents les en ont empêchés, ils en montrent une sorte de dépit, et ils s'y reprennent avec tant de calcul, qu'ils se satisfont le moment d'après par un saut de la plus grande hauteur. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

1. MAKI VARI. *LEMUR MACACO*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage noir et blanc.

Habite Madagascar.

Cette espèce de maki est une des plus grandes du genre. Ces animaux, que nous ne connaissons, à proprement parler, qu'en esclavage, pourraient bien avoir donné de leur naturel des idées toutes

différentes de celles qu'on en devrait avoir et qu'on en prendrait si on pouvait les étudier dans leur état de nature. En effet, les makis, sans montrer beaucoup d'intelligence, sans témoigner d'affection pour ceux qui les soignent, semblent généralement avoir de la douceur; leur museau fin, leurs grands yeux n'annoncent rien de méchant, et l'on en trouve qui paraissent prendre plaisir à donner et à recevoir des caresses: il n'est pas rare de trouver des makis d'un caractère féroce, et un vari nous en a donné un exemple frappant. Il était réuni à un mongous dans la même cage, et tous deux paraissaient vivre l'un avec l'autre, sinon affectueusement, du moins sans mésintelligence; lorsque, ayant été transportés dans une autre cage et dans un autre local, le vari, pendant la nuit, tua le mongous et le mangea. Cette circonstance s'accorde au reste parfaitement avec ce que des voyageurs rapportent des varis, qui, disent-ils, sont d'un naturel farouche et cruel comme les tigres.



Fig. 210. — Maki vari.

Nous ferons remarquer qu'un des caractères communs à ces animaux, la différence de couleur des mâles et des femelles, est confirmé par l'espèce qui nous occupe; de sorte qu'il peut être considéré comme étant sans exception, circonstance importante, et qui, pour avoir été méconnue, pourrait avoir conduit à multiplier sans fondement les espèces de makis connus jusqu'à ce jour.

Les caractères spécifiques du vari consistent dans ses couleurs, qui sont de noir et de blanc: mais ces couleurs ne sont pas toujours réparties également. L'individu dont nous donnons la figure présente un exemple de la distribution la plus commune chez les mâles: les parties blanches sont les jambes, les cuisses et une bande transversale sur la croupe au-dessus de la queue, les bras, depuis le coude jusqu'aux mains, une seconde bande sur les épaules descendant aux aisselles, la partie postérieure de la tête, et une troisième bande sur les côtés du museau, et la mâchoire inférieure; toutes les autres parties sont noires.

Les mâles seuls ont la tête blanche; chez les femelles, elle est toute noire supérieurement. L'individu mâle que Buffon a fait représenter n'avait de noir que la queue, le museau et les mains, le devant de la tête, la partie supérieure des bras, et le bord antérieur des cuisses.

On a eu à la Malmaison, où madame Bonaparte se plaisait à réunir beaucoup d'objets d'histoire naturelle, des varis qui se sont accouplés et qui ont produit; malheureusement on n'a point observé le temps de la gestation; mais les jeunes varis sont nés les yeux ouverts, et avec les couleurs des adultes. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

2. MAKI MOCOCO. *LEMUR CATTÀ*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage cendré roussâtre; queue annelée de noir et de blanc

Habite Madagascar.

Il est, en effet, peu de mammifères qui réunissent à des formes plus élégantes des couleurs plus douces et un caractère plus confiant. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un beau gris, qui prend une teinte rousse sur le dos et principalement sur les épaules; le sommet de la tête, le dessus et les côtés du cou sont noirs, ainsi que le tour des yeux et le bout du museau; toutes les



Fig. 211. — Maki mococo.

autres parties de la tête, les oreilles, la face interne des membres, le dessous du cou, la poitrine et le ventre, sont blancs; enfin, la queue est alternativement colorée, dans toute sa longueur, d'anneaux blancs et noirs, dont le nombre s'élève jusqu'à trente. Chez les jeunes, le noir du sommet de la tête n'est pas aussi foncé que chez les adultes. Ses formes générales sont semblables à celles des makis que nous avons déjà fait connaître; mais les contours de sa tête ont plus de finesse, et ses oreilles pointues, élevées, et qui se dirigent en avant, semblent encore donner à sa physionomie une vivacité que n'a point celle des autres espèces, avec les oreilles courtes et aplaties; et il m'a toujours paru que, de tous les makis, c'était le mococo qui s'appropriait le mieux, qui prenait pour son maître

la plus vive affection, et qui montrait le plus d'intelligence. La paume de la main s'étend par une ligne étroite cachée sous les poils jusqu'au milieu du bras, où elle reparait nue; c'est une particularité d'organisation qui ne se trouve point chez les singes. Puis, lorsque ce maki étendait son bras, ses doigts se fermaient nécessairement; ce qui rend raison de la facilité avec laquelle ces animaux se suspendent aux branches. Ensuite je n'ai pu méconnaître la cause de l'erreur où plusieurs naturalistes sont tombés, et notamment Buffon, lorsqu'il avance qu'un des makis dont il parle avait la langue rude comme les chats, en remarquant que tous les makis, en même temps qu'ils lèchent, passent sur la peau leurs incisives inférieures, qui y produisent, en effet, une sensation tout à fait semblable à celle que nous fait éprouver la langue des chats. Ces animaux sont portés, par leur instinct, à se gratter mutuellement avec les dents, qui semblent ne leur avoir été données que pour nettoyer leur pelage, car ils ne s'en servent jamais ni pour mordre, ni pour couper. Ce sont de véritables peignes.

Enfin, j'ai pu vérifier ce que dit Linnæus, que, dans le contentement, le mococo fait entendre un bruit sourd tout à fait semblable à celui des chats dans le même cas. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

5. MAKI ROUGE. *LEMUR RUBER*. (Péron et Lesueur.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux-marron très-vif; mains, queue et ventre noirs; une tache d'un blanc jaunâtre sur la nuque.

Habite Madagascar.



Fig. 212. — Maki rouge.

Le poil de ce singe est fourni et très-laineux, ce qui rend le corps très-épais en apparence ; la tête est garnie de longs poils noirs autour des oreilles. Le pelage est d'un roux-marron très-vif ; les mains, les pieds et la queue, qui est cylindrique et grosse, sont d'un noir très-foncé, ainsi que le ventre et la face interne des membres ; la peau de la face et celle des mains sont d'un roux foncé ; les yeux sont fauves ; le sommet de la tête est d'une teinte plus foncée que le dessus du dos ; les poils des joues et des oreilles sont d'un marron moins intense que ceux des parties environnantes ; une tache d'un blanc jaunâtre est située sur le cou et sur la nuque ; les poils de la collerette sont d'une couleur marron plus claire que ceux des flancs ; une tache blanche transversale se remarque sur chacun des pieds de derrière. (DESMAREST.)

Un maki rouge (femelle), observé par Frédéric Cuvier, était très-doux et très-appivoisé ; mais, quoique très-agile, il était habituellement triste et dormeur. Il passait ses journées couché en rond, la tête entre ses jambes, et ne semblait se réveiller que quand le besoin de manger se faisait sentir.

4. MAKI MONGOUS. *LEMUR MONGOUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage cendré jaunâtre ; une tache noirâtre sur le sommet de la tête ; les parties inférieures d'un blanc sale fauve.

Habite Madagascar.

Le nom de mongous a été donné généralement à toutes les espèces de makis dont le pelage est



Fig. 213. — Maki mongous.

brun ou varié de brun et de fauve, et n'offre point de grandes taches de couleur déterminée, comme celui du maki vari, ou des anneaux sur la queue, comme celui du mococo.

M. Geoffroy, ayant cru devoir distinguer comme espèces particulières tous ceux de ces makis dont les descriptions faites par divers auteurs offrent des différences appréciables, a réservé le nom de mongous à l'animal que Buffon nomma ainsi, bien qu'il ne soit pas certain qu'il lui appartienne plutôt qu'aux autres. (DESMAREST.)

Les mains, aux extrémités postérieures comme aux antérieures, ont cinq doigts et le pouce distinct, beaucoup plus développé aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant. Tous les ongles sont plats, excepté celui de l'index des pieds de derrière, qui est au contraire relevé et très-aigu; les yeux sont simples; les narines s'ouvrent à l'extrémité du museau, au milieu et sur les côtés d'un muflle, comme chez les chiens; la mâchoire inférieure est moins avancée que la supérieure, et la langue est douce; les oreilles ont une conque externe arrondie, et assez semblable à celle de l'homme. On voit quelques moustaches à la mâchoire inférieure, aux côtés de la supérieure, et au-dessus des yeux; mais, si ces animaux ont un organe particulier du toucher, il pourrait résider dans les doigts, dont la peau est très-délicate. Le pelage est remarquable par sa finesse et son épaisseur. Les poils



Fig. 214. — Maki (variété albine).

qui le composent ont tous les caractères des poils laineux, et le corps en est partout à peu près également couvert, si ce n'est à la face et aux mains. Les poils soyeux ne sont développés qu'en très-petite quantité; on les voit épars sur tout le corps. Les parties génitales ont une organisation toute particulière : le scrotum paraît être entouré de glandes qui, à certaines époques, répandent sur cet organe une matière visqueuse. Le gland est garni d'épines cornées couchées en arrière, comme celui des chats. Enfin, l'anus, dans le mâle comme dans la femelle, est entouré d'une peau extrêmement plissée, qu'on n'a rencontrée jusqu'à présent chez aucun autre mammifère.

Les dents ont aussi des caractères qui leur sont propres. A la mâchoire inférieure, il y a six incisives comprimées et couchées en avant; deux canines comprimées, latéralement plus petites que

celles de l'autre mâchoire, et cinq molaires à tubercules aigus. A la mâchoire supérieure, il y a quatre incisives droites, écartées l'une de l'autre par paires; deux canines comprimées latéralement, tranchantes, et assez longues pour sortir de la bouche lorsqu'elle est fermée; et cinq molaires comme à l'autre mâchoire.

La couleur générale du pelage est d'un fauve brun, lavé d'olivâtre ou de jaune, et cette couleur est à peu près uniforme aux parties supérieures du corps comme aux parties inférieures; la queue a du noir à son extrémité, et le sommet de la tête est entièrement de cette couleur chez le mâle, tandis qu'il est gris chez la femelle; les côtés des joues sont garnis de favoris d'un bel orangé; la face, les oreilles et l'intérieur des mains, ont une teinte violette, et le cercle de l'œil est orangé. Les formes de la tête du mâle ne sont pas tout à fait semblables à celles de la tête de la femelle, et celle-ci diffère encore de l'autre par une taille un peu plus petite, et par la nuance plus jaune de son pelage.

J'ai eu en même temps deux mâles et deux femelles de mongous, auxquels la description que je viens de donner convenait également sous tous les rapports. Mais j'ai possédé un mâle qui avait avec ces animaux la plus grande ressemblance, et qui en différait cependant par quelques points assez remarquables pour que je croie devoir le faire connaître ici.

Ce maki avait été ramené d'Anjuan par M. Houssard, capitaine de vaisseau, qui a bien voulu me permettre de le décrire; il était mâle et très-adulte; toutes les parties supérieures de son corps, et le sommet de la tête lui-même étaient d'un gris jaunâtre, résultant des poils, alternativement colorés sur leur longueur de gris sale et de noir; ce gris était plus pur sur les jambes de devant et sur les côtés du corps. La partie postérieure des cuisses de derrière était jaune, et ce caractère était remarquable; le ventre était d'un jaune sale, et le gris-blanc dominait à la poitrine, au-dessous du cou et de la mâchoire inférieure, et au-dessus de la supérieure. Enfin il avait, comme les mongous, de larges favoris à la base des mâchoires, mais, au lieu d'être orangés, ils étaient d'un roux sale. La forme de sa tête différait aussi sensiblement de celle du mongous mâle; le crâne était plus élevé, le museau moins allongé, et il y avait une dépression à la racine du nez plus forte encore que celle qui se voit dans notre tête de mongous femelle; enfin la partie antérieure du museau était blanche. Du reste, il ressemblait entièrement aux mongous.

Les mongous m'ont toujours paru des animaux fort peu intelligents, très-inoffensifs et fort timides; ils s'approprioient quelquefois, mais ne s'attachent point. On les habitue à venir à la voix lorsqu'on attache à leur nom l'appât d'un aliment qu'ils aiment; j'ai vu une femelle qui restait libre, s'éloignait peu et aimait à lécher, mais non pas comme les chiens, par affection.

Ce sont des animaux en partie nocturnes; ils passent une grande partie de la journée à dormir, couchés en boule, leur grosse queue passée entre les jambes de derrière, et ramenée de manière à s'entortiller autour de leur cou. Comme tous les autres makis, les mongous sont essentiellement conformés pour monter aux arbres et pour sauter: aussi font-ils des bonds prodigieux, et ils parcourent un arbre avec une rapidité que l'œil peut à peine suivre. Un de ceux que j'ai possédés ne semblait faire aucun effort pour s'élancer aux premières branches d'un arbre, qui étaient à dix pieds du sol; mais il marchait à terre très-difficilement. Ces animaux agissent à peu près à la manière des singes; ils portent, avec leurs mains, leurs aliments à leur bouche; et, malgré l'allongement de leur museau, ils boivent en humain; lorsqu'ils sont calmes, leur voix consiste dans un grognement assez faible; mais ils poussent des sons très-forts et très-graves dès qu'ils sont effrayés; alors tous crient à la fois, ce qui produit un bruit presque insupportable. Lorsque deux mongous sont habitués l'un avec l'autre, ils vivent en paix, et se réunissent en s'embrassant pour se coucher. Autrement, ils se battent cruellement en se mordant, et en s'arrachant les poils avec les mains; et je suppose qu'ils s'appareillent lorsqu'ils vivent en état de nature. Les deux paires que je possédais n'ont jamais pu s'habituer à se voir; dès que j'enlevais la cloison qui les séparait, ils entraient aussitôt en fureur en jetant des cris aigres, interrompus, mais qui se succédaient rapidement; sans les grilles de leurs cages, ils se seraient sûrement fait beaucoup de mal, et les femelles entraient dans la même fureur que les mâles. Nous les nourrissions de racines cuites, de fruits, de pain et de lait, et on les tenait dans une température uniforme de douze à quinze degrés. Avec ces seuls soins et de la propreté, ils conservaient une fort bonne santé; en général, ils se sont toujours montrés moins sensibles à l'esclavage et à l'intempérie de nos climats que les singes qui vivaient à côté d'eux.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE



Maki à front blanc (femelle) avec son petit. Pl. 51.



Nous avons parlé de l'ongle pointu si remarquable qu'ont ces animaux dans le doigt voisin du pouce, aux pieds de derrière. Nous ne les avons jamais vus se servir de cet ongle à autre chose qu'à l'introduire dans leurs oreilles, et ils l'y tenaient assez longtemps; mais nous n'avons pu voir par quelle raison; et il paraît que leurs incisives inférieures, couchées en avant, leur servent surtout à se gratter et à nettoyer leurs poils : ils se rendent ce service mutuellement; il semblerait même que c'est pour eux une manière d'exprimer leur contentement mutuel. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

5. MAKI A FRONT BLANC. *LEMUR ALBIFRONS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-roux, gris à l'occiput et sur les épaules, blanc en dessous; face noire; un bandeau blanc chez le mâle.

Habite Madagascar.

Le maki à front blanc n'est connu que depuis que M. Geoffroy Saint-Hilaire en a donné les caractères dans le *Magasin encyclopédique*. Depuis cette époque, l'espèce avait été admise, mais elle n'avait pas été revue, et elle ne reposait toujours que sur l'individu qui avait primitivement été décrit. Vers la fin de 1816, j'eus occasion d'acquérir deux jeunes makis, dont la tête était entièrement d'un gris foncé, et qu'on donnait pour des femelles du maki à front blanc. La bonne intelligence dans laquelle ces singes vivaient, et même les désirs qu'ils manifestaient, ne suffisaient pas pour faire admettre qu'en effet des animaux très-différents de couleurs appartenaient à la même espèce; mais leur accouplement me mit bientôt de le conjecturer, et il ne fut possible d'élever à ce sujet aucun doute lorsqu'on vit que la femelle avait conçu. Ainsi il est bien établi que, dans cette espèce, le mâle diffère de la femelle, ce qui existe peut-être pour toutes les espèces du genre.

Le maki à front blanc mâle a toutes les parties supérieures du corps, la face externe des membres, le premier tiers de la queue, d'un brun marron doré lorsque la lumière vient obliquement; les parties inférieures et la face interne des membres sont d'un brun gris olivâtre; les deux derniers tiers de la queue sont noirs; la partie interne de la tête jusqu'aux oreilles, les côtés des joues et le dessous de la mâchoire inférieure, sont blancs. La face et la paume des quatre mains sont d'un noir violâtre, et le cercle de l'iris est orange.

La femelle ne diffère du mâle pour les couleurs qu'en ce que les parties qui sont blanches chez celui-ci sont, chez elle, d'un gris foncé. Le reste du pelage est également d'un marron doré, mais un peu plus jaune.

Cet animal avait d'ailleurs la même organisation que le mongous; il lui ressemblait en tout point par la nature du pelage et par les organes des sensations, des mouvements et de la génération; placés à côté l'un de l'autre, j'ai pu les comparer dans le plus grand détail, et je n'ai trouvé entre eux aucune différence appréciable; et il en était de même pour toutes les habitudes du corps, pour l'emploi des sens, des membres, et pour les facultés intellectuelles.

Ce fut dans le mois de décembre 1817 que ces animaux parurent éprouver pour la première fois les besoins du rut.

Le mâle était très-ardent, et ses testicules paraissaient couverts d'une matière glutineuse. La femelle avait toutes les parties génitales très-gonflées et humides, mais non pas sanguinolentes; son rut n'a point été accompagné de menstruation, et tous deux cherchaient à chaque instant à frotter contre les parois de leur cage la peau plissée qui entoure leur anus. L'accouplement se fit le 25, à la manière de tous les autres quadrupèdes, et il se répéta souvent depuis, pendant cinq à six jours, après lesquels l'ardeur de l'un et de l'autre parut calmée. Au bout de quarante jours environ, on vit les mamelles de la femelle se gonfler et son ventre grossir, et, le 15 d'avril suivant, elle mit bas un petit femelle qui avait sa couleur, mais des poils très-courts et les yeux ouverts. Dès le moment où il fut au monde, il s'attacha à sa mère avec ses quatre pattes, en travers du ventre, au-dessus des cuisses qu'elle reployait contre elle-même, comme pour le cacher; et, lorsqu'il voulait teter, il allongeait son cou pour aller chercher la mamelle qui est sous l'aisselle. Ce n'était qu'avec beaucoup de patience que dans les premiers temps on parvenait à le découvrir; outre qu'il s'enfonçait dans le

pelage épais de sa mère, celle-ci présentait toujours le dos aux personnes qui la regardaient, quelque familiarisée qu'elle fût avec elles, et ce n'a été qu'après plusieurs semaines qu'on a pu l'observer exactement. A sa naissance, il avait les mêmes proportions que ses parents, et sa taille était à peu près celle d'un petit rat; bientôt les poils se développèrent, et, après six semaines, excepté par la taille, il ne différait plus en rien de sa mère. Cette femelle, avant la naissance de son petit, était extrêmement douce et familière: on ne s'approchait point d'elle qu'elle ne vint aussitôt chercher des caresses et lécher les mains; mais, dès que son petit fut né, elle devint défiante, s'éloigna de tout le monde, et même elle menaçait dès qu'on l'approchait. Cette défiance s'est affaiblie par degrés et sa première familiarité est revenue lorsque ses soins n'ont plus été nécessaires à son petit, c'est-à-dire vers le troisième mois; jusque-là ces animaux ne s'étaient point séparés; alors le petit se hasardait à se détacher de sa mère; mais, au moindre bruit, il retournait se cacher entre son ventre et ses cuisses. Dès que la femelle fut prête à mettre bas, on fit passer son mâle dans une autre cage; car on ignore si ces animaux vivent en société et si les mâles partagent avec les femelles les soins de la famille: dans le cas où il n'en serait pas ainsi, le mâle aurait pu nuire au petit que nous avons tant d'intérêt à conserver.

C'est à peu près vers la cinquième ou sixième semaine qu'on a vu ce jeune maki goûter aux aliments qu'on plaçait dans sa cage, et son allaitement a cessé vers le sixième mois.

La différence qui existe, dans cette espèce, entre la couleur du mâle et celle de la femelle, ne permet guère de lui conserver le nom qu'elle a reçu, et qui lui convenait sans doute lorsque le mâle seul était connu. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

6. MAKI A MAINS BLANCHES. *LEMUR ALBIMANUS*. (Brisson.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Mains revêtues jusqu'aux ongles de poils blanchâtres. Nez et gorge blancs.

Habite Madagascar.

Cette espèce, mal connue encore, a la face noirâtre, avec des poils jaunâtres courts sur les joues;



Fig 215. — Maki aux mains blanches.

la gorge et les tempes sont d'un ferrugineux uniforme; le pelage est gris-brun, plus clair en dessous qu'en dessus. Quelques poils blanchâtres recouvrent les mains; parfois le ventre lui-même est de cette même teinte. (LESSON.)

7. MAKI A FRONT NOIR. *LEMUR NIGRIFRONS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage cendré en avant et gris-roux en arrière; roux en dessous; un bandeau noir sur le front.

Habite Madagascar.

Cette espèce ressemble beaucoup à la femelle du maki à front blanc. Elle est caractérisée par la couleur brun-noir de ses joues et de son front, qui s'éclaircit progressivement jusque vers le bout du museau, qui est blanchâtre. Le dessus de la tête et du cou, les épaules et la face externe des bras, sont d'un gris de plomb légèrement varié de blanchâtre, ce qui est dû aux anneaux des poils de ces différentes parties; le dessus du dos, les flancs, les cuisses et la face externe des jambes, sont d'un gris-brun assez uniforme; la queue est d'un gris un peu clair à la base, et passe au gris noirâtre vers son extrémité; le dessous du cou et de la gorge est d'un blanc sale; les pieds et les mains sont couverts de poils courts d'un gris cendré. (DESMAREST.)

8. MAKI ROUX. *LEMUR RUFUS*. (Audebert.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Une bande noire s'étend du front à l'occiput; pelage roux doré en dessus, blanc en dessous.

Habite Madagascar.

Ce singe diffère peu du maki à mains blanches et du maki à front blanc femelle; cependant ses oreilles paraissent un peu plus courtes que celles de ces deux animaux, et sa queue est garnie de

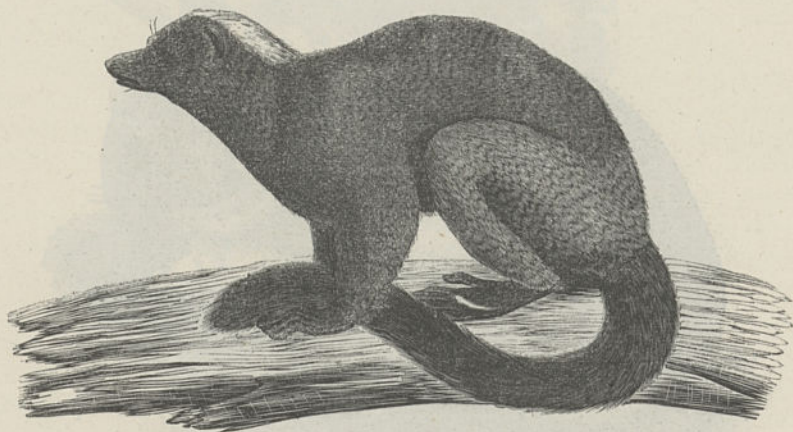


Fig. 216. — Maki roux.

poils moins longs que ceux qui revêtent la leur. Son pelage est d'un roux doré en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Le tour de la face est blanc, excepté au front; une bande noire s'étend du front à l'occiput. (DESMAREST.)

5^{me} GENRE. — CHEIROGALE. *CHEIROGALEUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Χειρ, main ; γαλλο, chat.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Six incisives proclives à la mâchoire inférieure.**Ongles étroits, carénés en dessus.**Treize vertèbres dorsales et treize paires de côtes.*

Les cheirogales habitent l'île de Madagascar.

Le genre cheirogale a été établi en 1812 par Geoffroy Saint-Hilaire, d'après des dessins faits par Commerson, naturaliste faisant partie de l'expédition de Bougainville. Les animaux que ces dessins nous font connaître, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, ont, comme les chats, la tête ronde, le nez et le museau courts, les lèvres garnies de moustaches, les yeux grands, saillants et rapprochés, les oreilles courtes et ovales. Leur queue est longue, touffue, régulièrement cylindrique, se ramenant naturellement en avant, ou s'enroulant tantôt sur elle-même et tantôt autour du tronc. Jusque-là, ce ne sont que des traits empruntés en quelque sorte à la famille des *felis*; mais ces traits sont combinés dans les animaux de Commerson à des doigts aussi profondément divisés et aussi propres à la préhension que le sont ceux des makis. On trouve également dans ces deux genres d'animaux un pouce à chaque main, aussi écarté, aussi distinct et aussi susceptible de mouvements propres. Ces nouveaux animaux n'ont d'ailleurs d'ongle large, court et aplati, qu'aux pouces; les ongles des autres doigts sont étroits, grêles, aigus, et dépassent de beaucoup la dernière phalange. Toutefois cette disposition des ongles n'en fait pas des griffes, comme celle des arctopithéciens, des ours ou des chats; leur forme et leur position les font plus ressembler à ces ongles subulés qui, dans les makis, ne garnissent que le deuxième doigt des pieds de derrière. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Les espèces dessinées par Commerson et qui ont servi de type avaient été désignées par Geoffroy Saint-Hilaire sous les noms de *cheirogaleus major*, *C. medius*, *C. minor*; nous nous contenterons de les citer, pour ne parler que d'une espèce mieux connue.



Fig. 217. — Cheirogale de Commerson.

CHEIROGALE DE MILIUS. *CHEIROGALEUS MILII*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-roux en dessus, blanc cendré en dessous; une tache blanchâtre entre les yeux; le museau nu et noirâtre.

Habite l'île de Madagascar.

C'est à M. Milius, commandant à l'île Bourbon, que nous devons cette jolie espèce de quadrumane, qui, comme les autres makis, se trouve à Madagascar. Elle a les organes du mouvement des makis et jusqu'à leur ongle crochu du second doigt des pieds de derrière; sa queue est moins fournie que la leur; ses oreilles sont très-arrondies, sans hélix, mais avec un tragus et un ante-tragus; ses yeux sont très-grands et à pupilles rondes, et ses narines entourées d'un musle, sur les côtés duquel elles



Fig. 218. — Cheirogale de Madagascar.

sont ouvertes, et elles sont plus avancées que les mâchoires; la langue est douce. Tout son corps, excepté son museau et l'extrémité de ses membres, est couvert d'un pelage épais, composé tout entier de poils soyeux en apparence, fortement gaufrés, qui lui donnent à la fois le vêtement le plus doux et le plus léger. Le front, la partie postérieure de la tête, le dessus du cou, les épaules et le

dessus des bras, le dos, les côtés du corps, la croupe, les cuisses, les jambes et toute la queue, sont d'un gris fauve uniforme. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou et les côtés de sa partie supérieure, la poitrine, la face interne des bras, le ventre, la face externe des cuisses, sont blancs. Les mains et la face sont couleur de chair; seulement on voit entre les deux yeux une tache blanche longitudinale, bordée sur ses côtés d'un peu de noir. Il n'y a aucune différence entre les mâles et les femelles.

Ce petit quadrumane passe tout le jour couché dans un nid de foin, où il est roulé en boule et où il dort assez profondément; mais, aussitôt que la nuit commence, il sort de sa retraite, et, tant qu'elle dure, il agit. C'est alors qu'il mange, qu'il satisfait à ses besoins, qu'il joue; il est peu d'animaux plus agiles et plus vifs pour sauter; il parcourt sa cage comme en volant, et fait verticalement des sauts de six à huit pieds. On le nourrit de fruits, de pain, de biscuits. Sa vie nocturne me paraît avoir pour cause principale l'extrême sensibilité de ses yeux pour la lumière; le peu qui en reste durant la nuit, et que nous n'apercevons qu'à peine, lui suffit; il paraît qu'alors il voit même très-distinctement les objets, car ceux que nous possédons, et qui sont mâle et femelle, s'étant échappés un jour de leur cage, parcoururent la pièce où ils étaient enfermés, et qui se trouvait remplie d'une foule d'autres cages et d'autres animaux, et rentrèrent dans leur gîte par le petit trou qui leur avait servi à en sortir, sans qu'il leur soit arrivé le moindre accident, et quoique l'obscurité la plus profonde régnât dans cette pièce, dont tous les volets étaient fermés. (FRÉDÉRIC CUVIER.)

6^{me} GENRE. — NYCTICÈBE. *NYCTICEBUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Νυξ, nuit; κηβος, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux ou quatre incisives à la mâchoire supérieure.

Quatre mamelles.

Queue rudimentaire.

On les trouve à Ceylan, Sumatra et Java.

Les nycticèbes ou singes de nuit ont la tête arrondie; la face camuse; le nez petit et aplati; les oreilles courtes, velues et cachées sous les poils; les yeux grands, nocturnes, rapprochés et dirigés en avant; le corps ramassé, trapu; les membres courts et égaux. Quatre mamelles, deux pectorales et deux abdominales. A la mâchoire supérieure, quatre incisives, les médianes distantes l'une de l'autre, fortes et larges, les latérales plus petites ou nulles; deux canines et dix molaires. A la mâchoire inférieure, six incisives proclives, deux canines médiocres et dix molaires, celles du fond à large couronne, évidées au centre et tuberculeuses aux angles.

Les doigts des pieds ont tous les caractères de ceux des quadrumanes de la même famille. Leur pelage est épais et laineux; leur vie est nocturne; leur régime est probablement un peu carnivore.

NYCTICÈBE DE JAVA. *NYCTICEBUS JAVANICUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux, avec une ligne dorsale plus foncée.

Cet animal, connu aussi sous le nom de poucan, est une preuve manifeste de la réserve que l'on doit mettre à donner comme absolues les généralités qui paraissent le mieux établies par l'observation. Quelle vérité de ce genre pouvait être, en effet, mieux fondée que celle qui consistait à regarder tous les quadrumanes comme des animaux légers, agiles, et non moins remarquables par la vivacité de leurs sensations que par la promptitude de leurs mouvements? Les orangs et les gibbons,

les semnopithèques, les guenons et les macaques, et presque tous les quadrumanes de l'Amérique, sont en effet des animaux qui, vivant de fruits ou d'insectes, choisissent leur habitation à la cime des forêts, où on les voit s'élaner de branche en branche avec la rapidité du vol, surtout lorsqu'ils sont menacés et poursuivis. Le poucan, au contraire, paraît avoir une indolence et une lenteur qu'on ne chercherait pas chez les animaux les plus exempts de besoins et les mieux armés contre leurs ennemis. On ne conçoit pas même comment la conservation de cette espèce peut s'accorder avec le naturel qu'elle a reçu. Deux auteurs qui ont pu l'examiner vivante, d'Obsonville au Bengale et Vosmaër dans la ménagerie du prince d'Orange, nous représentent le poucan comme s'ils eussent eu à parler d'un animal dégénéré, ou dont le développement n'aurait point encore été complet.

Le premier (*Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, page 379) nous dit que la démarche de cet animal a quelque chose de contraint, et que, même lorsqu'il paraît se hâter, il parcourt à peine un espace de quatre toises en une minute; et le second nous parle de la marche de son paresseux du Bengale, qui est le poucan, comme d'une sorte de reptation. Quoi qu'il en soit, cette espèce fait partie de l'harmonie générale, puisqu'elle se conserve, et l'exception qu'elle nous présente n'est qu'une preuve nouvelle de la puissance infinie de la nature.



Fig. 219. — Nycticebe de Java.

Le poucan a environ un pied du bout du museau à la partie postérieure du corps; sa tête, de l'occiput au mufle, a deux pouces et demi, et, lorsqu'il a les pieds rapprochés l'un de l'autre, il a environ cinq pouces de hauteur aux épaules; mais cet animal se tient rarement dans cette situation; quand il marche à quatre pattes, ses jambes s'écartent de son corps, et sa poitrine et son ventre touchent presque à terre, ce qui lui donne une physionomie toute particulière et quelque ressemblance avec de jeunes chiens qui viendraient de naître et qui n'auraient pas encore la force de se soutenir. Cependant sa tête a une forme agréable, et sa figure annonce de la douceur et de l'intelligence, ce qui vient principalement de la saillie de son front et de ses grands yeux rapprochés l'un de l'autre.

Le système de dentition de cet animal est le même que celui des makis et des galagos, si ce n'est que la crête du bord interne des vraies molaires, au lieu d'être plus saillante à la partie antérieure, est plus saillante à la postérieure; que les incisives supérieures sont placées à côté l'une de l'autre, et que la canine inférieure n'est pas aplatie à sa face externe, mais arrondie. Les organes du mouvement ont aussi les plus grands rapports avec ceux des makis; on retrouve aux pieds de derrière jusqu'à l'ongle crochu du second doigt, mais, en général, les doigts paraissent plus courts et plus épais, et il n'y a point de queue.

On serait aussi fondé à penser que les organes de la génération ne diffèrent pas beaucoup de ceux des makis, d'après ce que rapporte d'Obsonville, que la verge était bien détachée du corps et couverte d'un prépuce. Quant à ce qu'il dit des testicules renfermés dans l'abdomen, c'est que l'individu qu'il avait sous les yeux était assez jeune, comme le prouvent les petites dimensions qu'il lui donne.

Mais il diffère des animaux auxquels nous l'avons comparé jusqu'à présent par quelques-uns de ses sens; ses yeux ont des pupilles transversales, et c'est parce qu'au grand jour elles sont entièrement fermées, que d'Obsonville en avait conclu que la lumière du soleil n'avait aucune action sur cette partie si sensible de l'œil; les oreilles sont assez grandes, et l'ouïe paraît être un des sens les plus délicats du poucan. Les narines sont entourées par un muflle qui est surtout développé dans la partie qui les sépare l'une de l'autre; la langue est rude et le corps est revêtu partout d'un pelage presque entièrement laineux, très-épais et très-doux, fort semblable à celui des makis, ce qui ne me permet pas de concevoir ce qu'a entendu Vosmaër, lorsqu'il a rapporté que le poil de son paresseux était rude au toucher. Les poils du museau sont plus courts que ceux des autres parties, et l'on aperçoit quelques moustaches sur les côtés du nez, au-dessus des sourcils et au-dessous de l'œil.

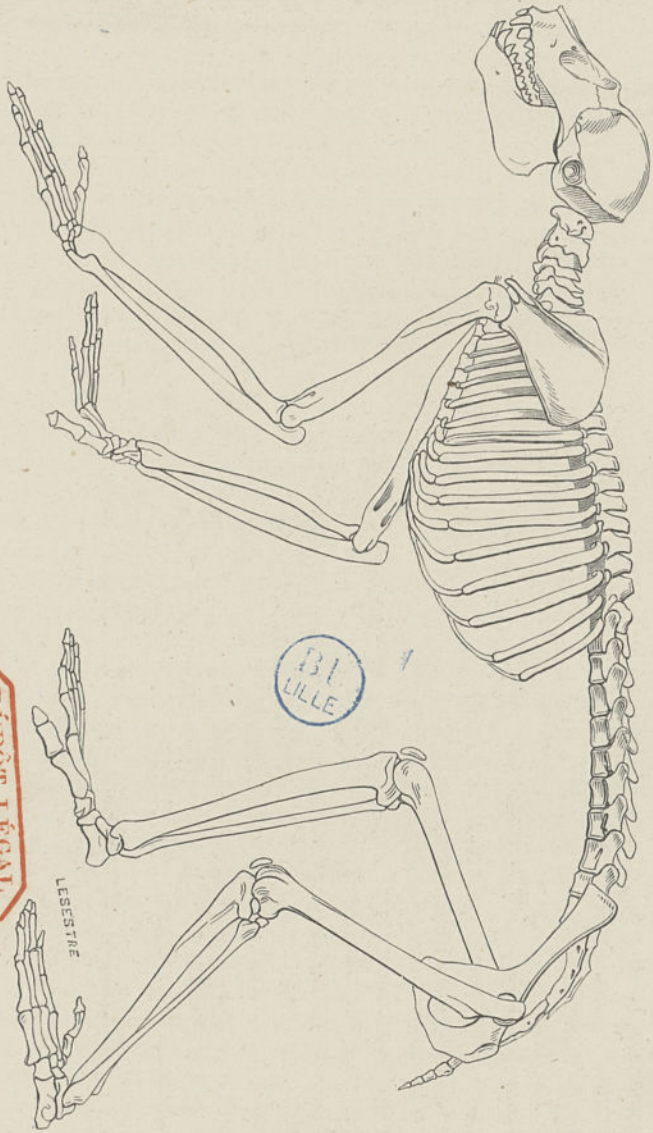
La couleur du poucan est un fauve gris, qui devient blanchâtre sous la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, et qui prend une teinte d'un brun doré autour des yeux, sur le sommet de la tête et tout le long de la ligne dorsale. Une tache blanche naît sur le front, se prolonge entre les yeux, et vient embrasser les deux côtés du museau.

Cet animal passe ses journées dans un sommeil assez calme, sans être profond, assis, le corps affaissé sur lui-même, et la tête posée sur la poitrine. Dès que le soleil est couché, il s'éveille, et ses premiers soins sont de manger et de se débarrasser du superflu de ses repas de la veille. Son urine répand une fort mauvaise odeur, et ses excréments ont la forme des crottes de brebis. Il se nourrit de fruits succulents et sucrés, mais principalement d'œufs, d'insectes et de petits oiseaux, et il ne boit pas. Le pain, que mangeait volontiers celui de Vosmaër, était rejeté si, auparavant, on l'avait plongé dans l'eau. Cet animal, dit d'Obsonville, fait quelquefois entendre une sorte de modulation de voix ou de sifflement assez doux. Je pouvais facilement distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayais de lui retirer sa proie, ses regards paraissaient altérés, il poussait une sorte d'inspiration de voix tremblante, et dont le son était plus aigu. Vosmaër nous apprend que, lorsqu'on l'irrite, il pousse le cri continuel et réitéré d'âi, âi, âi, traînant fort longtemps, et d'une manière plaintive, chacun de ces sons. Il paraît susceptible d'éducation; de légères corrections suffirent à d'Obsonville pour l'empêcher de mordre, et il s'était assez vivement attaché à son maître. Voici ce que cet auteur nous rapporte encore de son thevangou ou tougre, qui est toujours le poucan : Aux approches de la nuit, il se frottait les yeux; ensuite, portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt sur les cordes que j'avais disposées à cet effet. Un peu de laitage, et quelques fruits bien fondants, ne lui déplaisaient pas; mais c'était un pis-aller; il n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait une pièce de pareil gibier, que je m'amusais à attacher à l'autre extrémité de la chambre, ou à lui présenter en l'appelant, aussitôt il s'approchait d'un pas allongé, mais circonspect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant.

Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtait; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançait debout, en étendant doucement les bras, puis tout à coup la saisissait et l'étranglait avec une prestesse singulière. (FRÉD. CUVIER.)



DÉPÔT LÉGAL
2^e Série
1851



Lois parassieux.

DÉPÔT LÉGAL
2^e Série
1851

LEBESPIÈRE

Pl. 56.

7^{me} GENRE. — LORIS. *LORIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre mamelles; tête ronde; museau relevé; nez prolongé en boutoir; point de queue.

Ces animaux sont insectivores et carnivores; leur marche est très-lente, et leur vie nocturne; ils habitent l'île de Ceylan.

Les loris ou singes paresseux ont les membres grêles et allongés, et point de queue; l'avant-bras et la jambe plus longs que le bras et la cuisse. Ils ont quatre mamelles, mais deux seulement ont



Fig. 220. — Loris grêle.

une glande; les deux autres sont rudimentaires. Leur tête est ronde, avec un museau relevé, et le nez comme prolongé en boutoir. Les narines s'ouvrent sur les côtés d'un museau glanduleux, divisé sur la ligne médiane par un sillon qui se continue sur toute la lèvre supérieure. Les yeux sont

grands, ronds et séparés seulement par une cloison osseuse très-mince. Ils ont, à la mâchoire supérieure, quatre incisives rudimentaires, pointues, les deux médianes très-distantes l'une de l'autre; deux canines coniques assez grandes, et six molaires à pointes ou à tubercules pointus. A la mâchoire inférieure, on voit six incisives contiguës, longues, étroites, pointues et proclives. Deux canines, croisant en arrière celles de la mâchoire supérieure, et cinq molaires à pointes et à tubercules aigus.

Ils ont, à chaque main, cinq doigts et des pouces bien opposables. Les pouces des mains antérieures plus petits, ceux des mains postérieures plus grands, très-distants des autres doigts, auxquels ils sont réunis par une membrane qui forme une sorte de tubercule. L'indicateur des mains postérieures est garni d'un ongle étroit, crochu et terminé en pointe; ceux des autres doigts sont plats et obtus. Chez le mâle, la verge est renfermée dans un prépuce, et les testicules ne sortent pas de l'abdomen; chez la femelle, le clitoris est si développé, qu'il couvre en partie l'ouverture de la vulve; il est aussi gros et aussi long que le pénis du mâle; son extrémité est partagée en deux lobes, au milieu desquels se trouve l'orifice de l'urètre, dont le canal perce le clitoris dans toute sa longueur.

LORIS GRÊLE. *LORIS GRACILIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Membres allongés, grêles; un tubercule caudal; pelage laineux, roussâtre.

Habite l'île de Ceylan.

Le loris a le poil doux, fin, et d'une apparence laineuse; le tour des yeux est roux; les côtés du front, le sommet de la tête, les oreilles, le dessus et les côtés du cou, les épaules, la face externe du bras et du coude, des cuisses et des jambes, et le dos, sont roussâtres, l'extrémité des poils étant de cette couleur, tandis que le reste est cendré jaunâtre. Au milieu du front, on remarque une tache blanche qui s'étend entre les yeux, sur le nez. Le bout du museau, les côtés et le dessous de la tête et du cou, sont blanchâtres. La poitrine et le ventre sont d'un gris blanc, ainsi que la face interne des membres, où le gris est mélangé d'une légère teinte jaunâtre.

Ce quadrumane est nocturne, et sa démarche est lente et comme gênée. (DESMAREST.)

8^{me} GENRE. — MICROCÈBE. *MICROCEBUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Μικρος, petit; ζῷον, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre dents incisives supérieures, six inférieures.

Trois paires de mamelles.

Membres postérieurs plus longs que les antérieurs.

Queue longue et velue.

Sept vertèbres lombaires.

Les microcèbes habitent l'île de Madagascar.

Ce genre, établi par Lesson, pour le maki nain de Geoffroy Saint-Hilaire, est caractérisé ainsi : quatre incisives supérieures subgales, très-petites; six inférieures; canines subconiques; tête ronde; museau subaigu, sans moustaches, oreilles courtes, nues, à conque peu développée, et décrivant un segment de cercle; trois paires de mamelles; membres assez courts, les postérieurs plus longs que

les antérieurs, à tarses légèrement allongés; queue longue, couverte de poils ras, s'amincissant en pointe, et finissant en pinceau grêle.

Ces petits quadrumanes vivent sur les palmiers, dont ils mangent les fruits.

MICROCÈBE DES PALMIERS. *MICROCEBUS PALMARUM*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

Ce petit quadrumane, décrit par Buffon sous le nom de rat de Madagascar, et par Lesson sous celui de makirat des palmiers, a les yeux grands, entourés d'un cercle brun remontant sur le front, qui est roux-brun; ses poils sont gris et à pointe rousse; la poitrine, le ventre et la face interne des membres, sont d'un gris clair, tandis que le museau et les oreilles sont couleur de chair.



Fig. 221 — Microcèbe.

Les microcèbes ont des habitudes entièrement nocturnes, ainsi que le prouvent leurs yeux et leurs oreilles largement développés. Ils se tiennent sur les arbres, et nichent dans les trous qu'ils rencontrent. Leurs jambes sont allongées; leur museau est court, et leurs dents sont fines et serrées. (LESSON.)

9^{me} GENRE. — GALAGO. *GALAGO*. (Cuvier.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux ou quatre dents incisives verticales à la mâchoire supérieure.

Oreilles membraneuses, contractiles.

Tarses trois fois aussi longs que les métatarses.

On les trouve en Afrique, et particulièrement au Sénégal, où ils vivent dans les forêts de gom-miers.

Les galagos ont la tête courte, arrondie; le museau effilé, et terminé par un muflé dans lequel les narines sont percées; leurs yeux grands et à fleur de tête, et leurs oreilles larges, membraneuses, contractiles, et se repliant comme celles de certaines chauves-souris, semblent annoncer des habitudes nocturnes ou crépusculaires. Les dents de la mâchoire supérieure au nombre de seize ou dix-huit; deux ou quatre canines verticales, les intermédiaires distantes l'une de l'autre parce que les

os intermaxillaires ne sont pas soudés sur la ligne médiane; deux canines fortes et triangulaires douze molaires, les premières à une seule pointe, les autres hérissées de tubercules. A la mâchoire inférieure, six incisives très-longues, très-étroites, horizontales; les moyennes petites, et comme crénelées; deux canines fortes et crochues; dix molaires semblables aux supérieures.

Les membres postérieurs sont très-grands, par la longueur des tarse; qui est de trois fois celle des métatarses, et donne une dimension disproportionnée à leurs mains inférieures, dont le second doigt est allongé, filiforme, et armé d'un ongle effilé en alène.

Ils sont doux, agiles comme des écureuils; leur régime est frugivore et insectivore.

Leur queue est longue et touffue à l'extrémité.

1. GALAGO A QUEUE TOUFFUE. *GALAGO CRASSICAUDATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-roux; oreilles très-grandes; queue touffue.

Habite l'Afrique, région indéterminée.

Cette espèce a le pelage doux, d'un gris uniformément roux; sa queue est très-touffue, et ses oreilles sont d'un quart moins longues que la tête.



Fig. 222. — Galago à queue touffue.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENTIFIQUE
LILLE



BU
LILLE

Galago de Madagascar.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
1851.

2. GALAGO DU SÉNÉGAL. *GALAGO SENEGALENSIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris; oreilles presque aussi longues que la tête; queue plus longue que le corps, et terminée en pinceau.

Habite le Sénégal.

Le pelage de cette espèce est gris-roux; ses oreilles, presque aussi longues que la tête, se terminent en pinceau; le dessous du corps est blanchâtre, ainsi que les extrémités; la queue est brunâtre; une sorte de cercle noir entoure les yeux, qui sont gros et amples. Vif et pétulant, ce galago habite les forêts de Mimosas, qui se rencontrent aux extrémités du désert de Sahara.

3. GALAGO DE MADAGASCAR. *GALAGO DEMIDOFFII*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage roux-brun; museau noirâtre; oreilles moins longues que la tête; queue plus longue que le corps, touffue à l'extrémité.

Habite l'île de Madagascar.

Les galagos ont reçu, de Lesson, le nom générique de léromaque (*mioxicebus*), qui conviendrait plus particulièrement à cette dernière espèce.



Fig. 225 — Squelette de loris.

TROISIÈME FAMILLE. — TARSISIENS.

Τάρσιος, tarse.

Cette famille a été établie par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire pour deux petits quadrumanes nocturnes qui présentent presque tous les détails de forme des galagos, mais qui en diffèrent par des caractères très-tranchés : leurs mamelles, au nombre de deux, sont inguinales ; leurs dents incisives inférieures sont verticales ; leurs mains postérieures ont les doigts indicateur et médian très-courts et à ongles allongés ; et enfin leurs tarses sont démesurément longs, ce qui a valu à ces animaux le nom de tarsiens.

La ruse est la ressource du faible, dit Geoffroy Saint-Hilaire, sous peine pour eux d'entrer dans la vie sans pouvoir s'y maintenir. Or, toute la tête du tarsien me paraît être celle d'un animal très-rusé. La boîte crânienne est sphéroïdale, aussi bien renflée au vertex qu'arrondie à l'occiput. Les caisses auditives sont si grandes, qu'elles se touchent à leur bord interne, et cependant le trou occipital est presque au centre de la base du crâne. Les yeux sont si volumineux, que le reste de la face en est débordé.

Cette famille ne comprend qu'un seul genre.

GENRE TARSIER. *TARSIUS*. (Storr.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux mamelles inguinales.

Dents incisives inférieures verticales.

Doigts indicateur et médian des mains inférieures courts et à ongles subulés et arqués.

Tarses très-longs ; le tibia et le péroné soudés dans une partie de leur étendue.

Queue longue et touffue à l'extrémité.

Les tarsiers habitent les Moluques, l'archipel Indien.

A ces caractères, on peut ajouter que les doigts, bien séparés les uns des autres, sont terminés par des ampoules charnues, et que leur pelage est doux et formé de poils assez longs. Le régime



Fig. 224. — Main antérieure de tarsier.



Fig. 225. — Main postérieure de tarsier.

des tarsiers est frugivore et insectivore. Le système dentaire de ces animaux présente deux incisives verticales à la mâchoire inférieure et quatre à la mâchoire supérieure : les deux médianes très-développées et plus fortes que les canines. Cette disposition anormale, dit Geoffroy Saint-Hilaire, constitue pour les tarsiers des conditions si singulières d'organisation, qu'elles justifient les naturalistes d'avoir hésité dans le classement de ces êtres. Cette anomalie a cela aussi de remarquable qu'elle frappe cette espèce pour la rendre comme étrangère à ses congénères, et qu'elle semble rompre un ordre d'affinités si exactement suivi parmi ces quadrumanes ; cependant ce n'est point au hasard et sans que l'esprit puisse pénétrer dans les motifs de ces désordres apparents : c'est le fond commun d'organisation, ce sont de mêmes organes accrus déjà pour procurer les moyens de la vie nocturne, qui, dans les tarsiers, sont portés à un beaucoup plus grand volume, mais qui n'obtiennent ce maximum de développement qu'en imposant une condition de minimum aux parties du voisinage.

1. TARSIER SPECTRE. *TARSIUS SPECTRUM*. (Pallas.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun roussâtre ; les mains rouges ; oreilles moyennes.

Habite l'île de Sumatra.



Fig. 226. — Tarsier spectre.

Cette espèce a le pelage doux, laineux, cendré noirâtre et fauve vif à la pointe des poils, sur le dos, la croupe et le ventre, plus clair sur le reste du corps; la queue est longue et terminée par une touffe de poils.

2. TARSIER AUX MAINS BRUNES. *TARSIUS FUSCOMANUS*. (Fischer.)

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage brun roussâtre; les mains brunes; oreilles assez grandes.

Habite l'île de Madagascar.

Cette espèce a le pelage gris-blanc sur le ventre, et sa taille ne dépasse guère celle d'un mulot de France.

On cite bien encore le tarsier de Banca, *tarsius fuscus*, de Horsfield, des Moluques; et le tarsier d'Amboine; mais ces espèces sont trop peu connues pour qu'il soit possible de les admettre dans notre travail.



Fig. 227. — Propithèque à diadème.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE



Aye-Aye de Madagascar.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N^o _____
1854

QUATRIÈME FAMILLE. — CHEIROMIENS.

Χεῖρ, main; μῦς, rat.

Cette famille se compose de quadrumanes qui s'éloignent beaucoup du type de l'ordre; les uns, connus sous le nom d'aye-aye, les autres sous celui de galéopithèques, semblent établir le passage des singes aux rongeurs et aux chauves-souris.

1^{er} GENRE. — AYE-AYE. *MYSPIITHECUS*. (De Blainville.)

Μῦς, rat; πιθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Dents incisives comprimées latéralement, décrivant un demi-cercle et profondément échancrées.

Mamelles abdominales.

Mains antérieures très-grêles, à doigts longs, armés d'ongles recourbés; le pouce des mains postérieures opposable et à ongle aplati.

Queue touffue, longue et couverte de poils rudes.

Les aye-ayes habitent l'île de Madagascar.

Ces animaux doivent, dit-on, leur nom à l'étonnement que leur vue inspira aux Madécasses, qui ne les connaissaient pas. Sonnerat, qui découvrit ce curieux animal, dit qu'il se creuse des ter-



Fig. 228. — Main antérieure d'aye-aye.

27



Fig. — 229. Main postérieure d'aye-aye.

56

riers; cependant il est plus probable qu'il vit sur les arbres, et trouve une retraite dans les trous ou les crevasses de leurs troncs.

AYE-AYE MADÉCASSE. *MYSPIITHECUS MADAGASCARIENSIS*. (Lacépède.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage rude, de couleur brune mêlée de jaunâtre; le dessous du corps fauve; queue longue, touffue et garnie de longs poils noirs et durs.

Habite l'île de Madagascar.

L'aye-aye ressemble aux écureuils par le port et par la queue; ses dents incisives sont encore plus comprimées par les côtés, et plus larges d'avant en arrière que les leurs; mais son principal caractère consiste dans les doigts très-allongés des mains antérieures et dans le pouce séparé et opposable des mains postérieures. Les poils de la queue sont dirigés sur les côtés et la rendent plate comme celle des écureuils. Le dos et les cuisses sont recouverts d'un duvet laineux et jaunâtre que dépassent beaucoup de soies brunes; les quatre pieds sont d'un brun roussâtre, le dehors est jaunâtre. La tête est surmontée de grandes oreilles minces et presque nues. On ignore quel usage cet animal fait de ses mains singulières. Sonnerat pense que le doigt long et grêle lui sert à pénétrer dans les trous de l'écorce des arbres pour y chercher des larves d'insectes. Des aye-ayes qu'il a nourris employaient ce doigt pour porter à la bouche le riz cuit qu'il leur donnait. Cet animal voit mal pendant le jour, et est d'un naturel très-paresseux, dormant pendant presque toute la journée couché sur le côté et la tête entre les jambes; sa démarche est lente et pénible, et il paraît très-craintif (CUVIER.)

2^{me} GENRE. — GALÉOPITHÈQUE. *GALEOPITHECUS*. (Pallas.)

Γαλι, chat; πιθηξ, singe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Un repli de la peau, partant de la commissure des lèvres, engage les membres jusqu'aux doigts et toute la queue.

Membres d'égale longueur.

Mains pentadactyles, à ongles tranchants et acérés, sans pouce opposable.

Deux paires de mamelles pectorales.

Tête conique; museau pointu.

Dents sillonnées verticalement.

Les galéopithèques habitent les îles des Indes orientales.

Ces animaux singuliers, que les uns considèrent comme un lémurien, les autres comme une chauve-souris, établissent réellement le chaînon intermédiaire qui unit les makis aux chauves-souris; ce sont les formes des premiers, avec les membranes qui lient les membres des seconds. Mais, chez les galéopithèques, cette membrane est caractéristique; elle naît des côtés de la tête derrière la commissure des lèvres, enveloppe les membres antérieurs jusqu'aux doigts, et s'étend de la même manière sur les postérieurs, sans en excepter la queue, qui se trouve complètement engagée dans ses replis.

Chez les chauves-souris, il y a exagération de l'extrémité des membres antérieurs, et la membrane qui réunit les doigts est mince, nue, étendue en un léger réseau. Chez les galéopithèques, au contraire, les bras et les mains ne diffèrent point, par leurs proportions, des jambes et des pieds, et la membrane qui les enlace constitue un manteau d'un tissu épais, résistant, très-velu sur sa face dorsale.

Les galéopithèques sont aussi caractérisés par un système dentaire composé, à la mâchoire supérieure, de quatre incisives, deux canines et douze molaires, et, à l'inférieure, de six incisives, deux canines et dix molaires. Leurs habitudes sont à peu près celles des roussettes; ils vivent comme elles de fruits et d'insectes, et s'accrochent aux branches par leurs pieds, dit-on, pour dormir suspendus la tête en bas. Pendant le jour, ils fuient la lumière, et se tiennent cachés dans les endroits les plus abrités des forêts. Ils n'en sortent que le soir, pour chercher leur nourriture, en se servant de leurs membranes comme d'ailes, ou plutôt comme de parachutes, car leur vol est fort incomplet, lourd et embarrassé. Leur chair, qui a une odeur forte, plaît singulièrement à diverses peuplades, qui s'en nourrissent. (LESSON.)

Décidément, dit Geoffroy Saint-Hilaire, dans une de ses leçons, le galéopithèque n'est point une chauve-souris, et nous devons en être certains après avoir constaté que les membres antérieurs sont une exacte répétition des postérieurs. Des doigts courts aux mains changent toute l'économie, et restreignent l'exercice de l'instrument du vol; c'est une aile qui ne s'est point produite entièrement; or, un mammifère caractérisé par un vol impuissant, sous le rapport des moyens organiques et de leurs fonctions, n'est point une chauve-souris; le galéopithèque n'est donc point une chauve-souris, puisqu'il manque du caractère essentiel à cette famille. (GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

Les galéopithèques ont chaque membre terminé par cinq doigts, tous dirigés dans le même sens, réunis par une palmature assez ample, et terminés par des ongles comprimés, aigus et très-forts, qui leur permettent de grimper aux arbres avec facilité. Leur tête présente un front un peu bombé, des oreilles arrondies, des yeux assez grands et des narines percées dans un muflle comme celles des makis. Leurs mamelles sont pectorales et au nombre de deux paires fort rapprochées l'une de l'autre. (GERVAIS.)

On cite plusieurs espèces de galéopithèques.

1. GALÉOPITHÈQUE VARIÉ. *GALEOPITHECUS VARIEGATUS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage d'un brun sombre, tacheté de blanc sur les membres, avec des traits noirs.

Habite l'île de Java.

Cette espèce est considérée, par quelques auteurs, comme le jeune âge du galéopithèque roux, ce qui semble assez probable.

2. GALÉOPITHÈQUE ROUX. *GALEOPITHECUS RUFUS*. (Pallas.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage rouge cannelle, sans taches, roussâtre inférieurement; membres blancs à leur face interne.

Habite les îles Pelew.

Cet animal est très-commun dans la péninsule et les îles Malaises; il se pend aux branches des arbres par les pieds ou par les mains. Sa membrane, semblable à des ailes, ne peut lui servir à voler; mais, lorsqu'elle est étendue, elle remplit les fonctions de parachute, et, à son aide, il peut faire des sauts considérables d'un arbre à l'autre. La teinte du dos, chez les jeunes, est plus distincte et plus variée que celle des adultes.

3. GALÉOPITHÈQUE DE TERNATE. *GALEOPITHECUS TERNATENSIS*. (Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Pelage gris-roux, serré et doux comme celui de la taupe; quelques taches blanches sur la queue.

Habite les archipels d'Asie, depuis Java, Ternate, Céram, jusqu'à Timor.

4. GALÉOPITHÈQUE DES PHILIPPINES. *GALEOPITHECUS PHILIPPINENSIS*. (Waterhouse.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — Museau large et obtus; incisives supérieures étroites et lisses.

Habite les îles Philippines, Bohol et Mindanao.

Cet animal, dit M. Cuming, est inoffensif; il vit dans les arbres des forêts les plus épaisses, et se nourrit des feuilles du jaquier, aux branches duquel il se suspend par les quatre extrémités. Il vole l'espace d'une centaine de mètres en décrivant une ligne oblique et inclinée; il relève sa queue et les replis de sa peau pour satisfaire à ses besoins; et les indigènes s'en rendent très-aisément maîtres et le prennent à la main. La femelle ne fait qu'un petit, auquel elle est singulièrement attachée, et qu'elle porte sur la poitrine. (LESSON.)

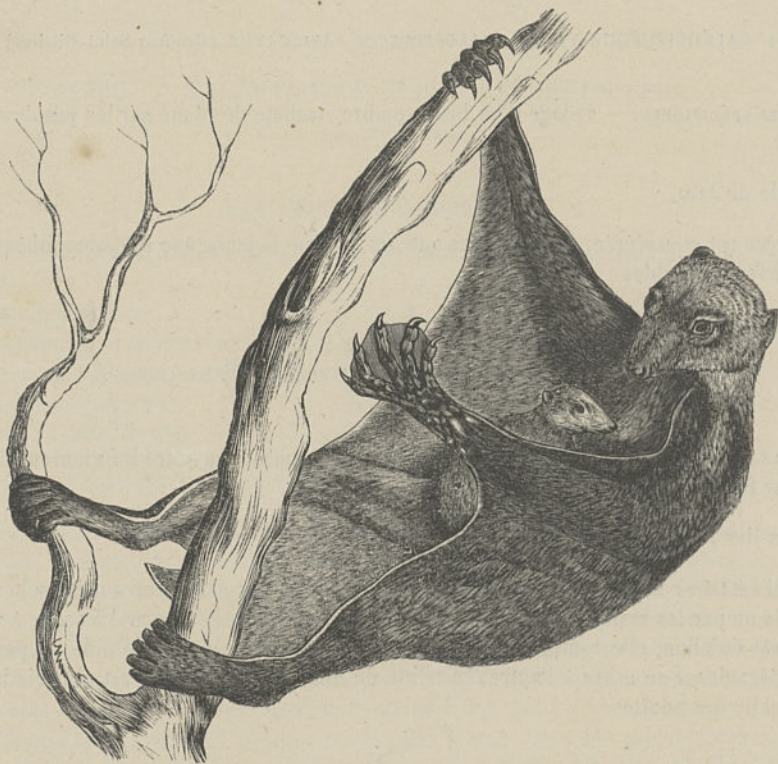


Fig. 250. — Galéopithèque des Philippines.





Atèle.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N^o _____
1851

DES SINGES EN GÉNÉRAL

FORMES EXTÉRIEURES — ALLURES — CARACTÈRES.

En regardant un singe, dit Geoffroy Saint-Hilaire, il me semble voir un animal à beaucoup d'égards conformé comme l'homme, dont il retient, avec altération, et comme par une sorte d'abâtardissement, les principaux traits; un être placé, au physique et au moral, sous l'influence d'une situation moyenne entre se tenir droit et se tenir couché.

La taille des animaux que nous désignons en général sous le nom de singes est très-variable; les uns ne sont même pas si gros qu'un rat, tandis qu'il y en a qui atteignent la taille de l'homme. Les uns sont grêles, sveltes, légers et nerveux, les autres sont lourds, obèses et trapus.

Beaucoup de singes, par leurs formes analogues à celles de l'homme, paraissent en être la caricature; mais il y en a qui, au point de vue des formes extérieures, ressemblent complètement à des animaux d'ordres inférieurs; les uns peuvent, à première vue, être comparés à l'écureuil; d'autres au chien, au renard, au rat, etc., etc., comme nous l'avons vu. Ces animaux ont souvent des membres peu proportionnés au volume de leur corps, et la longueur démesurée des bras est souvent un signe de la lenteur des mouvements; ils sont couverts de poils plus ou moins longs et serrés, suivant les espèces, mais le ventre et les parties internes des membres sont quelquefois presque nus. La couleur du pelage varie beaucoup, et quelques espèces sont remarquables par la disposition et la coloration vive des poils qui les couvrent. Il en est qui ont un véritable manteau de poils blancs, comme le colobe guéréza, et d'autres qui ont une épaisse crinière, comme l'hamadryas.

Les uns n'ont pas de queue; elle est très-longue dans la plupart des espèces, mais elle présente, chez les uns, une disposition particulière qui en fait un organe supplémentaire de préhension; d'autres, en petit nombre, l'ont très-touffue et garnie de longs poils.

La physionomie des singes est d'une mobilité extrême qui répond à la mobilité de leur caractère. Sur leurs traits, dit Lesson, se réfléchissent avec vivacité les passions qui les animent; leurs malicieuses grimaces sont depuis longtemps passées en proverbe. Rien, en effet, n'est plus ridicule, au premier aspect, que ces figures grippées qui rappellent les traits de la figure humaine et en représentent la charge la plus grotesque. On a longuement discuté pour savoir jusqu'à quel point les singes les plus rapprochés de l'espèce humaine se servaient de leurs membres, et si la station bipède leur était ordinaire. Il est bien démontré, aujourd'hui, que ce n'est jamais qu'en employant leurs quatre membres que leur course est agile, et que leur adresse fait usage de toutes les ressources de leur appareil locomoteur. Ce n'est qu'accidentellement qu'ils cheminent quelques instants sur les membres postérieurs seuls, et encore est-ce, le plus souvent, en se servant de branches pour appui. Mais la gêne de leurs mouvements, le peu de stabilité de leur démarche, leur habitude d'appuyer sur le bord externe du pied, prouvent que cette position est bien loin de leur être le moins du monde familière; l'hésitation qu'on remarque, d'ailleurs, entre les deux allures bipède et quadrupède, et le choix immédiat de cette dernière pour fuir un danger, prouvent surabondamment que la station droite, qui rencontre un puissant obstacle dans le poids de la tête, n'est pas plus naturelle à ces animaux que ne l'est pour nous la marche à quatre pieds que nous pouvons exécuter exceptionnellement.

Si la station de ces êtres, comme le fait parfaitement observer Geoffroy Saint-Hilaire, se rapproche, à quelques égards, de celle de l'homme, ce peu suffit pour que les habitudes soient profondément modifiées. Il y a, en effet, des singes qui, gardant quelque équilibre dans la station à deux

pieds, seront aussi portés à moins de pétulance, moins occupés de gambades, et montreront, en général, des mœurs plus graves. Les variations que présentent les divers singes, à cet égard, tiennent principalement aux formes variées du crâne, qui devient de plus en plus long d'arrière en avant, et, il n'y aurait que ce seul caractère, qu'on en peut et doit conclure un entraînement plus décidé vers la marche à quatre pieds, et les membres eux-mêmes sont mis en rapport avec la conformation de la tête.

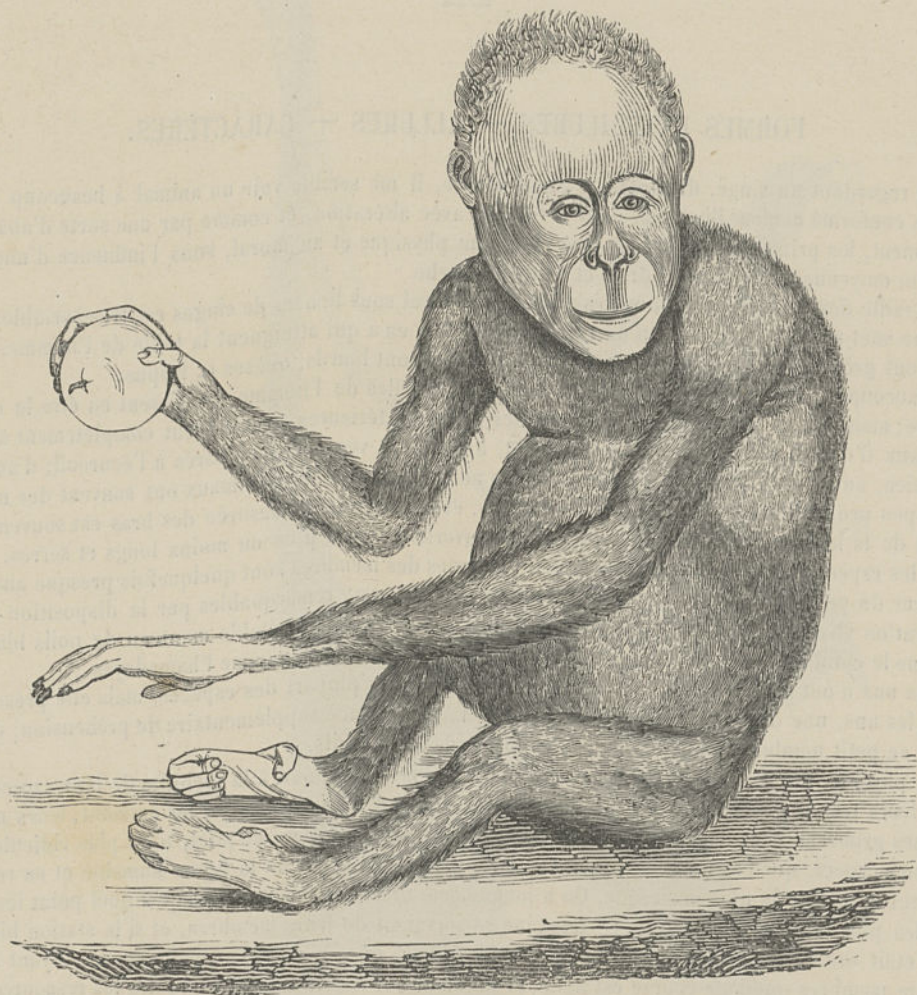


Fig. 231. — Orang-outang, d'après un vêlin du Muséum. (Dessin assez mauvais.)

Ces données de structure organique portent aussi à des mœurs plus ou moins modifiées dans les degrés assignés par l'organisation. Les singes à long museau ont des passions plus violentes; ils sont insensibles aux caresses, et ne se calment que par la crainte des châtimens. Menacés de coups, ils sont furieux et criards, font des grimaces qui varient à l'infini en agitant, comme convulsivement, tous les muscles de la face, et les mâles s'animent brutalement à la vue des femmes. Leur lasciveté s'explique par le développement souvent considérable des surfaces occupées par du tissu érectile qui s'étend sur la peau des fesses, surtout chez les espèces à museau de chien, et se voit même sur une grande partie de la face de quelques-uns; le développement du tissu érectile et sa coloration n'ont lieu qu'à l'âge de puberté



Fig. 252. — Orang-outang, d'après un ancien vélin du Muséum.

Capricieux en excès, les singes conservés en captivité sont très-irascibles, et souvent sans sujet; doux et éducatibles pendant le jeune âge, ils ne tardent pas à devenir méchants, intraitables, se jetant traitreusement sur les personnes qui les approchent, et n'étant retenus que par la crainte du châtement. Les mâles surtout passent plus facilement de la douceur à la colère. Soit jalousie, soit sentiment de leur force, ils sont presque toujours disposés à maltraiter les enfants; l'histoire particulière de certaines espèces nous en a offert des exemples.

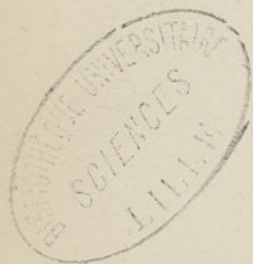
Parmi les singes, les uns sont diurnes, et se livrent à toute leur activité pendant le jour; d'autres sont crépusculaires, et ne sortent de leurs retraites qu'au moment du coucher du soleil; d'autres, enfin, sont nocturnes, et se tiennent cachés dans des trous ou sous le feuillage pendant toute la journée.

Frédéric Cuvier, auquel on doit de si importantes observations sur les mœurs des animaux, dit qu'un très-grand nombre de singes sont polygames, et vivent par petites troupes; mais il est certain que quelques-uns sont monogames. Intermédiaires, pour ainsi dire, entre les mammifères et les oiseaux, ils ne viennent presque jamais à terre, et se tiennent presque constamment sur les arbres. C'est ainsi que, dans les vastes forêts du Brésil et de l'Afrique, ils voyagent de branche en branche et d'arbre en arbre, en cherchant les fruits et les œufs d'oiseaux, dont ils font leur nourriture habituelle. Dans quelques espèces, les petites troupes ne font chacune qu'une famille réunie sous la direction d'un vieux mâle; celui-ci est suivi par tous les autres, qui se rassemblent à sa voix : c'est du moins ce qu'on rapporte des singes hurleurs du Brésil et du Paraguay, dont les cris retentissants sont rendus plus sonores par une disposition très-singulière du larynx. Très-rapides dans leurs mouvements, ils examinent ce qu'ils rencontrent d'un peu remarquable sur leur chemin; mais cet examen n'a que la durée de l'éclair, et ne semble donner lieu, chez eux, à aucune réflexion; car on les voit revenir à plusieurs reprises sur le même objet, et le regarder en le retournant rapidement sous toutes ses faces, comme s'ils ne l'avaient pas encore aperçu. Ils changent d'actions vingt fois par minute, et remplacent les unes par d'autres qui n'ont avec elles aucune espèce d'analogie ou de rapport. Ils passent aussi subitement de l'état tranquille aux gestes les plus désordonnés et à la manifestation de la colère la plus furieuse. Leurs sens les dominent avec énergie, et chacun d'eux semble commander seul à son tour. Aussi les voit-on successivement passer de l'indolence à la glotonnerie et aux excès de la lubricité la plus dégoûtante. Dans la captivité, on observe que certains individus, et surtout de sexes différents, sont susceptibles de prendre de l'affection l'un pour l'autre; mais cette affection ne va pas jusqu'au partage tranquille des aliments qu'ils aiment : dans ce cas, ils diffèrent néanmoins des carnassiers, en ce que, au lieu d'employer la force pour rester seuls maîtres de l'objet convoité, ils ont toujours recours à l'adresse pour l'enlever furtivement à celui qui le perd de vue un seul instant. L'apprentissage au vol est le fond de l'éducation que les femelles donnent à leurs petits. Pendant leur jeune âge, elles les soignent d'abord avec la plus grande tendresse, les transportent partout dans leurs bras, et leur donnent souvent à teter; mais cela ne dure ainsi que tant qu'ils ne peuvent manger seuls. Quand cette époque est venue, elles cessent, non-seulement de leur donner des aliments, mais elles s'emparent de tous ceux qu'on leur distribue, s'ils les laissent tomber. (*Dictionnaire des sciences naturelles.*)

Les singes gardés en captivité, en Europe, succombent en peu d'années, comme nous l'avons déjà dit, mais une cause fréquente aussi de leur mort tient à une habitude de quelques espèces. On remarque, en effet, qu'un assez grand nombre de singes prennent plaisir à se ronger l'extrémité de la queue sans être arrêtés par la douleur de la plaie qui en résulte, et qui, ravivée chaque jour, finit par gagner la moelle épinière et déterminer la mort.



Avahi lanigère.



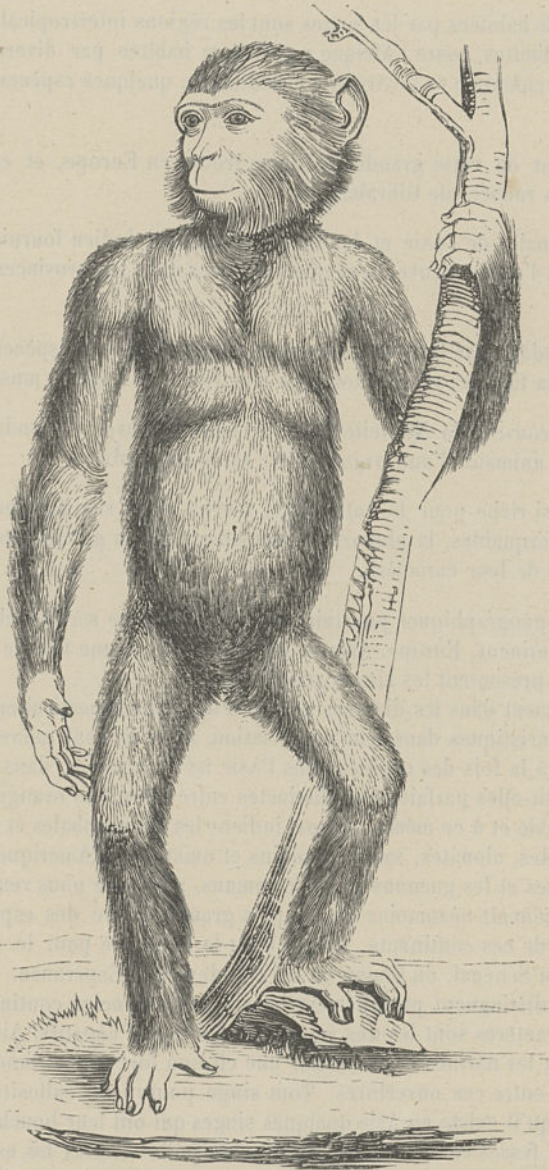


Fig. 233. — Chimpanzé, d'après un ancien vélin du Muséum.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Les parties du monde habitées par les singes sont les régions intertropicales; cependant quelques espèces dépassent ces limites; toute l'Afrique paraît être habitée par diverses espèces de singes, mais surtout la côte occidentale et l'extrémité méridionale; quelques espèces seulement se montrent sur la côte nord.

Un seul représentant de cette grande famille se trouve en Europe, et encore n'existe-t-il que sur un point limité. les rochers de Gibraltar.

Les parties méridionales de l'Asie et les îles de l'archipel indien fournissent un grand nombre de grandes espèces, et l'on en trouve aussi quelques-unes dans les provinces méridionales du vaste empire chinois.

L'île africaine de Madagascar fournit aussi un assez bon nombre d'espèces, mais elles forment un type particulier dans la famille; ce sont tous des lémuriens ou singes à museau pointu.

Aucun singe ne se trouve à la Nouvelle-Hollande ni à la Nouvelle-Zélande, qui ne renferment en quelque sorte que des animaux d'une organisation toute particulière.

L'Amérique enfin, si riche pour le naturaliste, fournit dans ses provinces centrales un grand nombre d'espèces remarquables, la plupart non-seulement par la gracieuseté de leurs formes, mais encore par la douceur de leur caractère.

Les grandes limites géographiques pourraient en quelque sorte servir à classer les singes; car les espèces de l'ancien continent, Europe, Asie et Afrique, forment une famille à type particulier bien différent de celui que présentent les singes américains.

Ces animaux constituent dans les diverses contrées des genres particuliers, parce qu'ils offrent des différences caractéristiques dans leur organisation, et ce ne sont guère que les guenons et les macaques qui offrent à la fois des espèces dans l'Asie méridionale et dans l'archipel indien, mais encore ces espèces sont-elles parfaitement distinctes entre elles. Les orangs et les semnopithèques sont particuliers à l'Asie et à ce même archipel indien; les cynocéphales et les troglodytes à l'Afrique; les sapajous, atèles, alouates, sakis, sagouins et ouistitis à l'Amérique.

Quoique les macaques et les guenons soient communs, ainsi que nous venons de le dire, à l'Afrique et à l'Asie, on reconnaît néanmoins que le plus grand nombre des espèces du premier genre appartient au dernier de ces continents, et que c'est le contraire pour le genre des guenons, qui sont presque toutes du Sénégal, du Congo ou du cap de Bonne-Espérance.

Certains caractères distinguent parfaitement les singes de l'ancien continent de ceux qui habitent le nouveau, et ces caractères sont les uns positifs et les autres négatifs. Ainsi, tous les singes africains ou asiatiques ont les narines séparées par une cloison fort mince, tandis que ceux d'Amérique ont une large cloison entre ces ouvertures. Tout singe pourvu de callosités ou d'abajoues est de l'ancien monde, bien qu'il existe en Asie quelques singes qui ont leur bouche sans duplication de la peau interne et leurs fesses complètement revêtues de poils. Toutes les espèces sans queue, ou à queue rudimentaire, ou celles enfin à queue courte, sont de l'ancien continent. Au contraire, tout singe à queue longue et prenante, soit que cette partie soit velue ou non à son extrémité, est propre à l'Amérique méridionale. (*Dictionnaire des sciences naturelles.*)



BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
SCIENCES
LILLE



Guenon misnas.



DIVERSES CLASSIFICATIONS DES QUADRUMANES.

BUFFON.

SINGES.

J'appelle *singe* un animal sans queue dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal, et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds (BUFFON.)

BABOUINS.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouins*; et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue et plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. (BUFFON.)

GUENONS.

Après les singes et les babouins se trouvent les *guenons*; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot guenon a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot guenon généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe. Mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue. (BUFFON.)

SAPAJOUS.

Tous les sapajous se servent de leur queue, comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main. (BUFFON.)

SAGOUINS.

Les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents. (BUFFON.)

Les lémuriens, décrits par Buffon, sont indiqués parmi les animaux sauvages et exclus de sa nomenclature des singes.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1812.

PREMIER ORDRE. — QUADRUMANES.

Formes humaines; mamelles pectorales; membres faibles comme support, mais dans tout leur développement comme organes de préhension; pouce opposable aux quatre pieds.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES.

Dents incisives au nombre de quatre, opposées dans les deux mâchoires; ongles des doigts de même forme, sauf celui du pouce, qui est plus aplati.

PREMIER GROUPE. — CATARRHINIENS, OU SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT.

Cloison des narines étroite; narines ouvertes au-dessous du nez.

A. Sans queue.

- 1^{er} genre. Troglodyte. *Troglodytes*.
 2^{me} — Orang. *Pithecus*.
 5^{me} — Pongo. *Pongo*.

B A queue non prenante.

- 4^{me} — Pygatrice. *Pygathrix*.
 5^{me} — Nasique. *Nasalis*.
 6^{me} — Colobe. *Colobus*.
 7^{me} — Guenon. *Cercopithecus*.
 8^{me} — Cercocèbe. *Cercocebus*.
 9^{me} — Magot. *Inuus*.
 10^{me} — Babouin. *Papio*.

DEUXIÈME GROUPE. — PLATYRRHINIENS, OU SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.

PREMIÈRE TRIBU. — HÉLOPITHÈQUES. SAPAJOUS DE BUFFON.

- 1^{er} genre. Atèle. *Ateles*.
 2^{me} — Lagotriche. *Lagothrix*.
 3^{me} — Hurlleur. *Stentor*.
 4^{me} — Sajou. *Cebus*.

DEUXIÈME TRIBU. — GÉOPITHÈQUES. SAGOINS DE BUFFON.

- 1^{er} genre. Callitriche. *Callithrix*.
 2^{me} — Aote. *Aotus*.
 3^{me} — Saki. *Pithecia*.

TROISIÈME TRIBU. — ARCTOPITHÈQUES. HAPALES D'ILLIGER.

- 1^{er} genre. Ouistiti. *Iacchus*.
 2^{me} — Tamarin. *Midas*.

DEUXIÈME FAMILLE. — LÉMURIENS. STREPSIRRHINIENS.

Narines terminales et sinueuses; dents incisives différentes dans les deux mâchoires pour le nombre et la situation; le deuxième doigt des pieds de derrière court, et terminé par une phalange filiforme; l'ongle de ce doigt plus étroit, plus long et plus relevé.

- 1^{er} genre. Indris. *Indri*.
 2^{me} — Maki. *Lemur*.
 3^{me} — Lori. *Loris*.
 4^{me} — Nycticèbe. *Nycticebus*.
 5^{me} — Galago. *Galago*.
 6^{me} — Tarsier. *Tarsius*.



Fig. 254. — Maki brun.

G. CUVIER, 1828.

DEUXIÈME ORDRE. — QUADRUMANES.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES.

PREMIÈRE TRIBU. — SINGES DE L'ANCIEN MONDE.

1^{er} genre. Singes sans queue.

- 1^{er} sous-genre. Orangs.
- 2^{me} — Gibbons.

2^{me} genre. Singes à queue.

- 1^{er} sous-genre. Guenons.
- 2^{me} — Semnopithèques.
- 3^{me} — Macaques.
- 4^{me} — Magots.
- 5^{me} — Cynocéphales.
- 6^{me} — Mandrils.

DEUXIÈME TRIBU. — SINGES DU NOUVEAU MONDE

1^{er} genre. Sapajous.

- 1^{er} sous-genre. Alouates.
- 2^{me} — Atèles.
- 3^{me} — Lagotriches.
- 4^{me} — Saïmiris.

2^{me} genre. Sakis.

- 1^{er} sous-genre. Pithecias.
- 2^{me} — Brachiurus.
- 3^{me} — Callithrix.
- 4^{me} — Noethores.

DEUXIÈME FAMILLE. — OUISTITIS.

1^{er} genre. Iacchus.

- 2^{me} — Midas.

TROISIÈME FAMILLE. — LÉMURIENS.

1^{er} genre. Makis.

- 2^{me} — Indris.
- 3^{me} — Loris.
- 4^{me} — Galagos.
- 5^{me} — Tarsiers.

Cuvier classait les Galéopitheques à la suite des Cheiroptères.

DE BLAINVILLE.

DEUXIÈME ORDRE. — QUADRUMANES.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES.

ANTHROPITHÈQUES.

Genre Chimpanzé.

BRACHIOPITHÈQUES.

1^{er} genre. Orang. *Pithecus*.2^{me} — Gibbon. *Hylobates*.

SINGES PROPREMENT DITS

1^{er} genre. Semnopithèque. *Semnopithecus*.2^{me} — Guenon. *Cercopithecus*.3^{me} — Macaque. *Macacus*.4^{me} — Cynocephale. *Cynocephalus*.5^{me} — Mandril. *Maimon*.

DEUXIÈME FAMILLE. — SAPAJOUS.

1^{er} genre. Alouate. *Stenor*.2^{me} — Atèle. *Ateles*.3^{me} — Sapajou. *Cebus*.4^{me} — Saïmiri. *Saïmiri*.5^{me} — Saki. *Saki*.

TROISIÈME FAMILLE. — OUISTITIS.

Genre Ouistiti. *Iacchus*.

QUATRIÈME FAMILLE. — MAKIS.

1^{er} genre. Indris. *Indri*.2^{me} — Maki. *Lemur*.3^{me} — Lori. *Stenops*.4^{me} — Galago. *Galago*.5^{me} — Tarsier. *Tarsius*.

CINQUIÈME FAMILLE. — MYSPITHÈQUES.

Genre Aye-Aye. *Chéiromis*.

SIXIÈME FAMILLE. — GALEOPITHÈQUES.

Genre Galéopithèque. *Galeopithecus*.

DUVERNOY, 1834.

DEUXIÈME ORDRE. — QUADRUMANES.

Extrémités modifiées pour grimper; trois sortes de dents : incisives, canines, molaires, en série continue, sauf l'intervalle où se place chaque canine de la mâchoire opposée.

PREMIÈRE DIVISION. — SINGES.

A chaque mâchoire, quatre incisives verticales ou peu inclinées.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT.

Même système de dentition que l'homme; les vraies molaires à tubercules mousses; les canines dépassant de beaucoup les incisives, et se plaçant dans un intervalle de la série des dents opposées quand la bouche est fermée; les narines percées au bas du nez.

- 1^{er} genre. Orang. *Pithecus*. GEOFFROY.
- 2^{me} — Chimpanzé. *Troglodytes*. GEOFFROY.
- 3^{me} — Gibbon. *Hylobates*. ILLIGER.
- 4^{me} — Semnopithèque. *Semnopithecus*. FRÉD. CUVIER.
- 5^{me} — Guenon. *Cercopithecus*. ERXLEBEN.
- 6^{me} — Macaque. *Macacus*. LACÉPÈDE.
- 7^{me} — Cynocéphale. *Cynocephalus*. FRÉD. CUVIER.

DEUXIÈME FAMILLE. — SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.

Narines percées sur les côtés du nez; une longue queue; point d'abajoues ni de fesses calleuses

A. A queue prenante. SAPIJOUS.

- 1^{er} genre. Alouate. *Mycetes*. ILLIGER.
- 2^{me} — Coaita. *Ateles*. GEOFFROY.
- 3^{me} — Lagotriche. *Lagothrix*. GEOFFROY.
- 4^{me} — Sajou. *Cebus*. ERXLEBEN.
- 5^{me} — Saïmiri. *Callithrix*. GEOFFROY.

B. A queue non prenante. SAKIS.

- 6^{me} genre. Nocthore. *Nocthora*. FRÉD. CUVIER.
- 7^{me} — Saki. *Pithecia*. DESMAREST.

TROISIÈME FAMILLE. — OUISTITIS.

Queue non prenante; pouces des mains antérieures peu ou point opposables aux autres doigts.

Genre Ouistiti. *Hapale*. ILLIGER.

DEUXIÈME DIVISION. — LÉMURIENS.

Plus ou moins de quatre incisives à l'une ou à l'autre mâchoire, ou en même nombre, mais celles d'en bas inclinées en avant.

QUATRIÈME FAMILLE. — MAKIS.

Narines percées à l'extrémité du museau; front plat; train de derrière plus grand que celui de devant; incisives variables, les inférieures ordinairement très-inclinées en avant; les molaires à tubercules aigus, qui s'engrènent les uns dans les autres; les pouces développés et bien séparés; le doigt indicateur de derrière armé d'un ongle pointu et relevé; pelage laineux.

- 1^{er} genre. Maki. *Lemur*. LINNÉ.
 2^{me} — Indri. *Lichanotus*. ILLIGER.
 3^{me} — Lori. *Stenops*. ILLIGER.
 4^{me} — Galago. *Galago*. GEOFFROY.
 5^{me} — Tarsier. *Tarsius*. STORR.



LESSON, 1842.

PREMIER ORDRE. — PRIMATES. LINNÉ

PREMIÈRE TRIBU. — BIMANA.

Ongles aplatis à tous les doigts; progression verticale ou oblique sur le sol.

PREMIÈRE FAMILLE. — HOMMIDEÆ.

Station normalement verticale; communiquant entre eux à l'aide de la parole.

1^{er} genre. *Homo*. LINNÉ.

DEUXIÈME FAMILLE. — ANTHROPOMORPHEÆ.

Station normalement oblique sur les arbres, fréquemment verticale, plus rarement exécutée sur les quatre membres par terre; privés de la parole.

2^{me} genre. *Troglodytes* GEOFFROY.

3^{me} — *Satyrus*. LESSON.

DEUXIÈME TRIBU. — QUADRUMANA.

Ongles aplatis à quelques doigts seulement; pouce opposable; membres antérieurs servant à porter les aliments à la bouche; progression horizontale.

TROISIÈME FAMILLE. — SIMIADEÆ.

Quatre dents incisives supérieures droites; face nue; deux mamelles pectorales.

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE. — PITHECIÆ.

Mains ayant un pouce opposable; cinq dents molaires tuberculeuses; narines percées en dessous et séparées par une étroite cloison; des callosités.

4^{me} genre. *Hylobates*. ILLIGER.

5^{me} — *Sennopithecus*. FRÉD. CUVIER.

6^{me} — *Presbytis*. ESCHSCHOLTZ.

7^{me} — *Nasalis*. GEOFFROY.

8^{me} — *Colobus*. ILLIGER.

9^{me} — *Cercopithecus*. ERXLEBEN.

A. Vraies Guenons.

B. Guenons macaques.

10^{me} genre. *Macacus*. LACÉPÈDE.

A. *Cercocebus*. GEOFFROY

B. *Silenus*. LESSON.

C. *Rhesus*. LESSON.

11^{me} genre. *Inuus*. GEOFFROY.

12^{me} — *Cynocephalus*. BRISSON.

1^{er} sous genre. *Cynopithecus*. ISID. GEOFFROY.

2^{me} — *Papio*. BRISSON.

- A. *Geladas*.
 B. *Sphynæ*.
 C. *Hamadryas*.

3^{me} sous-genre. *Mormon*. LESSON.

DEUXIÈME SOUS-FAMILLE. — CEBINÆÆ.

Mains sans pouce, ou pouce non opposable quand il existe; narines distantes; pas de callosités; ongles aplatis.

A. *Hélopithèques*.

- 13^{me} genre. *Mycetes*. ILLIGER.
 14^{me} — *Lagothrix*. E. GEOFFROY.
 15^{me} — *Ateles*. E. GEOFFROY.
 16^{me} — *Eriodes*. ISID. GEOFFROY.

B. *Trichures*.

- 17^{me} genre. *Cebus*. ERXLEBEN.

C. *Géopithèques*.

- 18^{me} genre. *Saguinus*. E. GEOFFROY.

- 1^{er} sous-genre. *Pithesciureus*. LESSON.
 2^{me} — *Saguinus*. AUCTORUM.

- 19^{me} genre. *Nyctipithecus*. SPIX
 20^{me} — *Pithecia*. DESMAREST.

- 1^{er} sous-genre. *Pithecia*. LESSON.
 2^{me} — *Yarkea*. LESSON.
 3^{me} — *Chiropotes*. LESSON.
 4^{me} — *Cacajao*. LESSON.

TROISIÈME SOUS-FAMILLE. — HAPALINÆÆ. ILLIGER.

Ongles des doigts très-longs, arqués, en forme de griffes.

- 21^{me} genre. *Hapale*. ILLIGER

- 1^{er} sous-genre. *Hapale*. LESSON.
 2^{me} — *Mico*. LESSON.
 3^{me} — *Midas*. LESSON.
 4^{me} — *Œdipus*. LESSON.
 5^{me} — *Leontopithecus*. LESSON.

QUATRIÈME FAMILLE. — LEMURIDÆÆ.

Narines terminales et sinueuses; dents incisives inférieures généralement proclives.

- 22^{me} genre. *Pithelemur*. LESSON.
 23^{me} — *Semnocebus*. LESSON.
 24^{me} — *Cebugale*. LESSON.
 25^{me} — *Myscebus*. LESSON.
 26^{me} — *Glicebus*. LESSON.
 27^{me} — *Mioxicebus*. LESSON.
 28^{me} — *Propithecus*. BENNETT.
 29^{me} — *Prosimia*. BRISSON.

- A. *Mococos*.
 B. *Mongous*.

C. *Maques.*D. *Varis.*

- 30^{me} genre. *Potto*. BOSMAN.
 31^{me} — *Bradylemur*. BLAINVILLE.
 32^{me} — *Arachnocebus*. LESSON.
 33^{me} — *Galago*. G. CUVIER.
 34^{me} — *Tarsius*. STORR.
 35^{me} — *Hypsicebus*. LESSON.

CINQUIÈME FAMILLE. — PSEUDOLEMURIDÆ.

Quadrumanes anormaux; membres antérieurs portant les aliments à la bouche.

A. *Pterocebinæ.*

Membres enveloppés d'un repli de la peau.

- 36^{me} genre. *Galeopithecus*. PALLAS.
 37^{me} — *Galeolemur*. LESSON.

B. *Myspithecicæ.*

Membres libres; incisives manquant.

- 38^{me} genre. *Myspithecus*. BLAINVILLE.

C. *Mysidelphicæ.*

Queue nue.

- 39^{me} genre. *Pithecheir*. FRÉD. CUVIER

D. *Bradypusicæ.*

Doigts enveloppés par la peau.

- 40^{me} genre. *Bradypus*. LINNÉ.
 1^{er} sous-genre. *Cholæpus*. ILLIGER.
 2^{me} — *Acheus*. FRÉD. CUVIER.

E. *Melecebinæ.*

Dents de carnassiers; extrémités plantigrades.

- 41^{me} genre. *Cercoleptes*. ILLIGER.

FIN DU VOLUME.

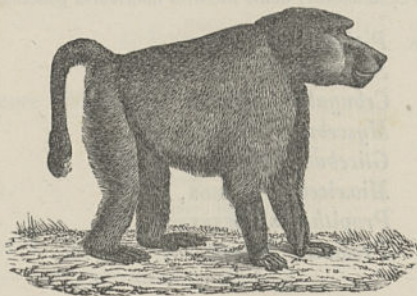


TABLE MÉTHODIQUE

Généralités. 1

DEUXIÈME ORDRE. — QUADRUMANES.

PREMIÈRE FAMILLE. — SINGES.

PREMIÈRE SECTION. — SINGES CATARRHINIENS.

PREMIÈRE TRIBU. — PRIMATES.

Genre Troglodyte. <i>Troglodytes</i>	31
Troglodyte chimpanzé. <i>Troglodytes</i>	31
Genre Orang. <i>Satyrus</i>	35
Orang outang. <i>Satyrus rufus</i>	50
— bicolor. — <i>bicolor</i>	51
Genre Gibbon. <i>Hylobates</i>	55
Gibbon Siamang. <i>Hylobates syndactylus</i>	56
— agile. — <i>variegatus</i>	58
— cendré. — <i>leuciscus</i>	60
— entelloïde. — <i>entelloïdes</i>	62
— hoolock. — <i>hoolock</i>	62
— de Raffles. — <i>Rafflei</i>	64
— à favoris blancs. — <i>leucogenys</i>	66
— à mains blanches. — <i>albimanus</i>	67
— concolore. — <i>concolor</i>	67
— choromandus. — <i>choromandus</i>	67

DEUXIÈME TRIBU. — PITHÉCIENS.

PREMIER GROUPE. — SEMNOPITHÉCIENS.

Genre Nasique. <i>Nasalis</i>	69
Nasique Kahau. <i>Nasalis larvatus</i>	71

Genre Semnopithèque. <i>Semnopithecus</i>	75
Semnopithèque douce <i>Semnopithecus nemæus</i>	74
— entelle	76
— de Dussumier	78
— aux mains noires	79
— aux mains jaunes	80
— à capuchon	82
— doré	83
— aux fesses blanches	84
— neigeux	84
— à fourrure	85
— cimepaye	86
— maure	86
— Pyrrhus	88
— kra	88
— mitré	89
— barbique	89
Genre Colobe. <i>Colobus</i>	96
Colobe guéréza <i>Colobus guereza</i>	90
— à fourrure	91
— oursin	91
— vrai	92
— de Pennant	92
— ferrugineux	93
— à camail	93
— leucomère	93
— satanas	93
— de Temminck	93
— fuligineux	94

DEUXIÈME GROUPE. — CERCOPITHÉCIENS.

Genre Myopithèque. <i>Myopithecus</i>	95
Myopithèque Talapoin <i>Myopithecus talapoin</i>	95
Genre Cercopithèque ou Guenon. <i>Cercopithecus</i>	96
Guenon hocheur <i>Cercopithecus nictitans</i>	99
— blanc nez	100
— Campbell	101
— de Martini	101
— moustac	102
— barbue	105
— aux lèvres blanches	103
— môme	105
— monoïde	106
— Delalande	107
— Diane	108
— malbrouck	109
— Tantale	112
— roux-vert	113
— patas	114
— callithriche	116
— vervet	117
— grivet	118
— roloway	120
— de Temminck	120
— à diadème	120
— Pluton	121
— à favoris noirs	121

QUADRUMANES.

503

Guenon ludio	—	<i>ludio</i>	121
— tephrops	—	<i>tephrops</i>	121
— nisnas	—	<i>nisnas</i>	122
— à oreilles rouges	—	<i>erythrotis</i>	123

TROISIÈME GROUPE. — MACAQUES.

Genre Macaque. <i>Macacus</i>	124
---	-----

§ I. MACAQUES A LONGUE QUEUE.

Macaque mangabey	<i>Macacus</i>	<i>athiops</i>	125
— enfumé	—	<i>fuliginosus</i>	127
— toque	—	<i>radiatus</i>	127
— bonnet chinois	—	<i>sinicus</i>	129
— commun	—	<i>cynomolgus</i>	130
— roux doré	—	<i>aureus</i>	134
— à face noire	—	<i>carbonarius</i>	134
— des Philippines	—	<i>Philippinensis</i>	134
— d'Assam	—	<i>Assamensis</i>	137

§ II. MACAQUES A QUEUE COURTE

Macaque ouanderou	<i>Macacus</i>	<i>silenus</i>	137
— rhésus	—	<i>erythraus</i>	138
— maimon	—	<i>nemestrinus</i>	143
— lascif	—	<i>libidinosus</i>	146
— à face rouge	—	<i>speciosus</i>	147
— de l'Inde	—	<i>Maurus</i>	147
— ursin	—	<i>arctoides</i>	148

§ III. MACAQUES MAGOTS SANS QUEUE.

Macaque magot	<i>Macacus</i>	<i>inuus</i>	149
-------------------------	----------------	------------------------	-----

QUATRIÈME GROUPE. — CYNOCÉPHALES.

§ I. CYNOCÉPHALES SANS QUEUE.

Genre Cynopithèque. <i>Cynopithecus</i>	162
Cynopithèque nègre	<i>Cynopithecus niger</i> 163

§ II. CYNOCÉPHALES A QUEUE ASSEZ ALLONGÉE.

Genre Cynocéphale. <i>Cynocephalus</i>	165		
Cynocéphale babouin	<i>Cynocephalus</i>	<i>babouin</i>	166
— papion	—	<i>sphinxæ</i>	168
— hamadryas	—	<i>hamadryas</i>	169
— chacma	—	<i>porcarius</i>	170

§ III. CYNOCÉPHALES A QUEUE TRÈS-COURTE.

Cynocéphale mandrill	<i>Cynocephalus</i>	<i>mormon</i>	172
— drill	—	<i>leucophæus</i>	174

DEUXIÈME SECTION. — SINGES PLATYRRHINIENS.

TROISIÈME TRIBU. — CÉBIENS.

PREMIER GROUPE. — SAPAJOUS OU HÉLOPITHÈQUES.

Genre Hurlleur. <i>Stenor</i>	180
Hurlleur alouate. <i>Stenor seniculus</i>	185
— à queue dorée — <i>chrysurus</i>	185
— ourson — <i>ursinus</i>	185
— noir — <i>niger</i>	186
— aux mains rousses — <i>flavimanus</i>	187
— à manteau — <i>palliatu</i> s	187
— brun — <i>fuscus</i>	188
— discolore — <i>discolor</i>	188
— à queue jaune et noire — <i>flavicaudatus</i>	188
— arabate — <i>stramineus</i>	188
Genre Atèle <i>Ateles</i>	189
§ I. A POUCEs RUDIMENTAIRES.	
Atèle coaita <i>Ateles paniscus</i>	191
— à front blanc — <i>marginatus</i>	192
— cayou — <i>ater</i>	195
— Béalzébuth — <i>Beelzebuth</i>	194
— mélanocheir — <i>melanochir</i>	195
— métis — <i>hybridus</i>	195
§ II. A POUCEs SOUS FORME DE TUBERCULE ET SANS ONGLE.	
Atèle chamek — <i>pendactylus</i>	196
Genre Ériode. <i>Eriodes</i>	197
Ériode hémidactyle <i>Eriodes hemidactylus</i>	198
— arachnoïde — <i>arachnoides</i>	200
— à tubercules — <i>tuberifer</i>	200
Genre Lagotriche. <i>Lagothrix</i>	201
Lagotriche de Humboldt <i>Lagothrix Humboldtii</i>	202
— grison — <i>canus</i>	205
— de Castelnau — <i>Castelnaudii</i>	205
Genre Sajou. <i>Cebus</i>	204
Sajou brun <i>Cebus apella</i>	208
— lascif — <i>libidinosus</i>	209
— robuste — <i>robustus</i>	209
— à toupet — <i>cirrifer</i>	210
— cornu — <i>fatuellus</i>	210
— barbu — <i>barbatus</i>	211
— à pieds dorés — <i>chrysopus</i>	211
— versicolore — <i>versicolor</i>	212
— maigre — <i>gracilis</i>	215
— capuchon — <i>cucullatus</i>	215
— tête fauve — <i>æthocephalus</i>	215
— fauve — <i>flavus</i>	214

Sajou sai.	—	<i>capucinus</i>	214
— gorge blanche.	—	<i>hypoleucus</i>	215
— front blanc.	—	<i>albifrons</i>	216

DEUXIÈME GROUPE. — SAGOINS OU GÉOPITHÈQUES.

Genre Saimiri. <i>Saimiri</i>	217
Saimiri écureuil. <i>Saimiri sciureus</i>	218
Genre Callithriche. <i>Callithrix</i>	220
Callithriche moloch. <i>Callithrix moloch</i>	221
— à fraise. — <i>amictus</i>	222
— à masque. — <i>personatus</i>	225
Genre Nyctipithèque. <i>Nyctipithecus</i>	224
Nyctipithèque douroucouli. <i>Nyctipithecus trivirgatus</i>	224
— face de chat. — <i>felinus</i>	225
— hurleur. — <i>vociferans</i>	226
Genre Saki. <i>Pithecia</i>	227
Saki yarké. <i>Pithecia leucocephala</i>	227
— ours. — <i>hirsuta</i>	228
— miriquouina. — <i>miriquouina</i>	229
— moine. — <i>monachus</i>	229
— noir. — <i>nigra</i>	250
Genre Brachyure. <i>Brachyurus</i>	250

§ I. A QUEUE DE LONGUEUR MOYENNE.

Brachyure couxio. <i>Brachyurus satanas</i>	251
— capucin. — <i>chyropotes</i>	252
— cacajoo. — <i>melanocephalus</i>	253
— ouakary. — <i>ouakary</i>	253

§ II. A QUEUE TRÈS-COURTE.

Brachyure rubicond. <i>Brachyurus rubicundus</i>	253
— chauve. — <i>calvus</i>	254

QUATRIÈME TRIBU. — ARCTOPITHÉCIENS.

Genre Ouistiti. <i>Jacchus</i>	259
Ouistiti vulgaire. <i>Jacchus vulgaris</i>	240
— à pinceau. — <i>penicillatus</i>	241
— de Geoffroy. — <i>Geoffroyi</i>	243
— tête blanche. — <i>leucocephalus</i>	243
— à camail. — <i>humeralifer</i>	244
— oreillard. — <i>auritus</i>	245
— d'Illiger. — <i>Illigeri</i>	246
— mélanure. — <i>melanurus</i>	246
Genre Tamarin. <i>Midas</i>	247
Tamarin aux mains rousses. <i>Midas rufimanus</i>	247
— nègre. — <i>ursulus</i>	247
— labié. — <i>labiatus</i>	249
— pinche. — <i>adipus</i>	249

Tamarin marikina.	— <i>rosalia</i>	250
— bicoloré.	— <i>bicolor</i>	253
— chrysomèle.	— <i>chrysomelas</i>	254

DEUXIÈME FAMILLE. — LÉMURIENS.

Genre Indri. <i>Indri</i>		255
Indri à courte queue.	<i>Indri brevicaudatus</i>	256
Genre Avahi. <i>Avahi</i>		256
Avahi à bourre.	<i>Avahi laniger</i>	256
Genre Propithèque. <i>Propithecus</i>		257
Propithèque à diadème.	<i>Propithecus diadema</i>	257
Genre Maki <i>Lemur</i>		257
Maki vari.	<i>Lemur macaco</i>	258
— mococo.	— <i>catta</i>	260
— rouge.	— <i>ruber</i>	261
— mongous.	— <i>mongous</i>	262
— front blanc.	— <i>albifrons</i>	265
— mains blanches.	— <i>albimanus</i>	266
— front noir.	— <i>nigrifrons</i>	267
— roux.	— <i>rufus</i>	267
Genre Cheirogale. <i>Cheirogaleus</i>		268
Cheirogale de Milius.	<i>Cheirogaleus Milii</i>	269
Genre Nycticèbe. <i>Nycticebus</i>		270
Nycticèbe de Java.	<i>Nycticebus Javanicus</i>	270
Genre Loris. <i>Loris</i>		273
Loris grêle.	<i>Loris gracilis</i>	274
Genre Microcèbe. <i>Microcebus</i>		274
Microcèbe des palmiers.	<i>Microcebus palmarum</i>	275
Genre Galago. <i>Galago</i>		275
Galago queue touffue.	<i>Galago crassicaudatus</i>	276
— du Sénégal.	— <i>Senegalensis</i>	277
— de Madagascar.	— <i>Demidoffi</i>	277

TROISIÈME FAMILLE. — TARSIENS.

Genre Tarsier. <i>Tarsius</i>		278
Tarsier spectre.	<i>Tarsius spectrum</i>	279
— mains brunes.	— <i>fuscimanus</i>	280

QUATRIÈME FAMILLE. — CHEIROMIENS.

Genre Aye-aye. <i>Myspithacus</i>		281
Aye-aye madécasse.	<i>Myspithacus Madagascariensis</i>	282

QUADRUMANES

507

Genre Galéopithèque. <i>Galeopithecus</i>	282
Galéopithèque varié. <i>Galeopithecus variegatus</i>	285
— roux — <i>rufus</i>	285
— de Ternate — <i>Ternatensis</i>	284
— des Philippines — <i>Philippinensis</i>	284

DES SINGES EN GÉNÉRAL.

Formes extérieures, allures, caractère	285
Distribution géographique	290

DIVERSES CLASSIFICATIONS DES QUADRUMANES.

Buffon	291
Geoffroy Saint-Hilaire	292
Cuvier	294
De Blainville	295
Duvernoy	296
Lesson	298



207
208
209
210
211
212

213
214
215
216
217

218
219
220
221
222
223

224
225
226
227
228

229
230
231
232
233

234
235
236
237
238

239
240
241
242
243



TABLE ALPHABÉTIQUE

Alouate.	185	CÉBIENS.	179
Arabate.	188	CEBUS.	204
ARCTOPITHÉCIENS.	256	— <i>albifrons.</i>	216
ATÈLES.	189	— <i>apella.</i>	208
— <i>ater.</i>	193	— <i>barbatus.</i>	211
— <i>beelzébuth.</i>	194	— <i>capucinus.</i>	214
— <i>cayou.</i>	193	— <i>cirrifer.</i>	210
— <i>chamek.</i>	196	— <i>chrysopus.</i>	211
— <i>coaïta.</i>	191	— <i>cucullatus.</i>	213
— <i>front blanc.</i>	192	— <i>fatuellus.</i>	210
— <i>hybridus.</i>	195	— <i>flavus.</i>	214
— <i>marginatus.</i>	192	— <i>gracilis.</i>	213
— <i>mélanocheir.</i>	195	— <i>hypoleucus.</i>	215
— <i>melanocheir.</i>	195	— <i>libidinosus.</i>	209
— <i>métis.</i>	195	— <i>robustus.</i>	209
— <i>paniscus.</i>	191	— <i>versicolor.</i>	212
— <i>pentadactylus.</i>	196	— <i>wanthocephalus.</i>	213
AVAHI.	256	CERCOPITHÉCIENS.	95
— <i>à bourre.</i>	256	CERCOPITHÈQUE.	96
— <i>laniger.</i>	256	— <i>barbu.</i>	103
AYE-AYE.	281	— <i>blanc nez.</i>	100
— <i>madécasse.</i>	282	— <i>callithriche.</i>	116
Babouin.	166	— <i>Campbell.</i>	101
Beelzébuth.	194	— <i>cephus.</i>	102
Blanc nez.	100	— <i>cynosurus.</i>	109
Bonnet chinois.	129	— <i>Delalande.</i>	107
BRACHYURE.	230	— <i>diadème.</i>	120
— <i>cacajoo.</i>	233	— <i>Diane.</i>	108
— <i>calvus.</i>	234	— <i>erythrotis.</i>	123
— <i>capucin.</i>	232	— <i>favoris noirs.</i>	121
— <i>chauve.</i>	224	— <i>griseo-viridis.</i>	118
— <i>chyropotes.</i>	232	— <i>grivet.</i>	118
— <i>couxio.</i>	231	— <i>hocheur.</i>	99
— <i>melanocephalus.</i>	233	— <i>labiatus.</i>	103
— <i>ouakary.</i>	235	— <i>Lalandii.</i>	107
— <i>rubicond.</i>	233	— <i>leucampyx.</i>	120
— <i>rubicundus.</i>	233	— <i>lèvres blanches.</i>	103
— <i>satanas.</i>	231	— <i>ludio.</i>	121
Callithriche.	116	— <i>malbrouck.</i>	109
CALLITHRICHE.	220	— <i>Martini.</i>	101
— <i>amicus.</i>	222	— <i>melanogenys.</i>	121
— <i>à fraise.</i>	222	— <i>mone.</i>	106
— <i>à masque.</i>	223	— <i>monoïde.</i>	106
— <i>moloch.</i>	221	— <i>moustac.</i>	102
— <i>personatus.</i>	223	— <i>nictitans.</i>	99
CATARRHINIENS.	27	— <i>niskas.</i>	122
Cayou.	193	— <i>oreilles rouges.</i>	125

CERCOPITHÈQUE	patas	114	GIBBON	entelloïde	62
—	<i>petaurista</i>	100	—	à favoris blancs	66
—	Pluton	121	—	hoolock	62
—	<i>pogonias</i>	103	—	à mains blanches	67
—	<i>pygerythrus</i>	117	—	de Raffles	64
—	Roloway	120	—	siamang	56
—	roux-vert	113	GALAGO		275
—	<i>ruber</i>	114	—	<i>crassicaudatus</i>	276
—	<i>rufo-viridis</i>	113	—	<i>Demidoffii</i>	277
—	<i>sabæus</i>	116	—	de Madagascar	277
—	Tantale	112	—	à queue touffue	276
—	<i>Temminckii</i>	120	—	<i>Senegalensis</i>	277
—	<i>tephrops</i>	121	GALEOPITHÈQUE		282
—	vervet	117	—	<i>Philippinensis</i>	284
Chacma		170	—	<i>rufus</i>	285
Chamek		196	—	<i>Ternatensis</i>	285
CHEIROGALE		268	—	<i>variegatus</i>	285
—	de Milius	269	GÉOPITHÈQUES		216
CHIMPANZÉ		51	Grivet		118
Cimepaye		86	Guenon. <i>Voy. Cercopithèque</i>		96
Coaita		191	Guéréza		90
COLOBE		96	Hamadryas		169
—	à camail	93	HÉLOPITHÈQUES		179
—	ferrugineux	93	Hocheur		99
—	à fourrure	91	Hoolock		62
—	fuligineux	94	HURLEUR		180
—	guéréza	90	—	alouate	183
—	leucomère	93	—	arabate	188
—	oursin	91	—	brun	188
—	<i>Pennantii</i>	92	—	discolore	188
—	<i>polycomos</i>	93	—	aux mains rousses	187
—	<i>satanas</i>	93	—	à manteau	187
—	<i>Temminckii</i>	93	—	noir	186
—	<i>ursinus</i>	91	—	ourson	185
—	<i>vellerosus</i>	91	—	à queue dorée	183
—	<i>verus</i>	92	—	à queue jaune et noire	188
—	vrai	92	HYLOBATES		55
CYNOCÉPHALE		165	—	<i>albimanus</i>	67
—	babouin	166	—	<i>choromandus</i>	67
—	chacma	170	—	<i>concolor</i>	67
—	drill	174	—	<i>entelloides</i>	62
—	hamadryas	169	—	<i>hoolock</i>	62
—	<i>leucophæus</i>	174	—	<i>leuciscus</i>	60
—	mandrill	172	—	<i>leucogenys</i>	66
—	mormon	172	—	<i>Rafflei</i>	64
—	papion	168	—	<i>syndactylus</i>	51
—	<i>porcarius</i>	170	—	<i>variegatus</i>	58
—	<i>sphinx</i>	168	INDRI		255
CYNOPIÈRE		162	—	<i>brevicaudatus</i>	256
—	négre	163	—	à queue courte	256
Diane		108	IACCHUS		239
Douc		74	—	<i>auritus</i>	245
Douroucouli		224	—	<i>Geoffroyi</i>	243
Drill		174	—	<i>humeralifer</i>	244
Entelle		76	—	<i>Illigeri</i>	246
ÉRIODE		197	—	<i>leucocephalus</i>	243
—	arachnoïde	200	—	<i>melanurus</i>	246
—	hémidactyle	198	—	<i>penicillatus</i>	241
—	à tubercules	200	—	<i>vulgaris</i>	240
—	<i>tuberifer</i>	200	Kahau		71
GIBBON		53	Kra		88
—	agile	58	Lagothriche		201
—	cendré	60	—	<i>canus</i>	203
—	<i>choromandus</i>	67	—	<i>Castelnaudii</i>	203
—	concolore	67	—	grison	203

Lagothriche Humboldtii	202	MIDAS <i>bicolor</i>	253
LEMURIENS.	255	— <i>chrysomelas</i>	254
Lemur	257	— <i>labiatus</i>	249
— <i>albifrons</i>	265	— <i>Œdipus</i>	249
— <i>albimanus</i>	266	— <i>rosalia</i>	250
— <i>catta</i>	260	— <i>rufimanus</i>	247
— <i>macaco</i>	258	— <i>ursulus</i>	247
— <i>mongous</i>	262	Miriquouina	229
— <i>nigrifrons</i>	267	Mococo	260
— <i>ruber</i>	261	Moloch	221
— <i>rufus</i>	267	Mônc	103
LORIS.	273	Mongous	262
— <i>gracilis</i>	274	Moustac	102
MACAQUES.	124	MYOPITHEQUE.	95
Macaque	124	— talapoin	95
— <i>arctoides</i>	148	MYSPITHECUS.	281
— <i>Assamensis</i>	137	— <i>Madagascariensis</i>	282
— <i>aureus</i>	134	NASALIS.	69
— bonnet chinois	129	— <i>larvatus</i>	71
— <i>carbonarius</i>	134	NASIQUE.	69
— commun	130	— kahau	71
— <i>cynomolgus</i>	130	Nisnas	122
— enfumé	127	NYCTICÈBE.	270
— <i>erythraeus</i>	138	— de Java	270
— à face noire	134	NYCTIPITHEQUE.	224
— à face rouge	147	— <i>douroucouli</i>	224
— <i>fuliginosus</i>	127	— <i>felinus</i>	225
— de l'Inde	147	— hurleur	226
— <i>inuus</i>	149	— <i>trivirgatus</i>	224
— lascif	146	— <i>vociferans</i>	226
— <i>libidinosus</i>	146	ORANG.	51
— magot	149	— <i>bicolore</i>	51
— maimon	143	— outang	50
— mangabey	125	Ouanderou	157
— <i>Maurus</i>	147	OUISTITI.	239
— <i>nemestrinus</i>	145	— à camail	244
— <i>Æthiops</i>	125	— de Geoffroy	245
— ouanderou	137	— d'Illiger	246
— <i>Philippinensis</i>	134	— mélanure	246
— <i>radiatus</i>	127	— oreillard	245
— <i>rhesus</i>	138	— à pinceau	241
— roux doré	134	— à tête blanche	243
— <i>silenus</i>	137	— vulgaire	240
— <i>sinicus</i>	129	Papion	168
— <i>speciosus</i>	147	Patas	114
— toque	127	Pinche	249
— ursin	148	PITHECIA.	227
Magot	149	— <i>hirsuta</i>	228
Maimon	143	— <i>leucocephala</i>	227
MAKI.	257	— <i>miriquouina</i>	229
— à front blanc	265	— <i>monachus</i>	229
— à front noir	267	— <i>nigra</i>	250
— à mains blanches	266	PITHÉCIENS.	69
— mococo	260	PROPITHEQUE.	257
— mongous	262	— à diadème	257
— rouge	261	QUADRUMANES.	22
— roux	267	Rhésus	138
— vari	258	SAGOINS.	216
Malbrouck	109	Sai	214
Mandrill	172	SAIMIRI.	217
Mangabey	125	— <i>écureuil</i>	218
Marikina	250	SAJOU.	204
MICROCÈBE.	274	— barbu	211
— des palmiers	275	— brun	208
MIDAS.	247	— à capuchon	215

Ppm 26400 585X

SAJOU cornu.	210	SEMNOPI THÈQUE Maurus.	86
— fauve.	214	— melalophos.	86
— à front blanc.	216	— mitré.	89
— à gorge blanche.	215	— neigeux.	84
— lascif.	209	— nemaus.	74
— maigre.	215	— nigrimanus.	79
— aux pieds dorés.	211	— pruinosis.	84
— robuste.	209	— Pyrrhus.	88
— sai.	214	— siamang.	56
— à tête fauve.	215	— vellerosus.	85
— à toupet.	210	Siamang.	56
— versicolore.	212	SINGES.	27
SAKI.	227	STENTOR.	180
— miriquouina.	229	— chrysurus.	185
— moine.	229	— discolor.	188
— noir.	250	— flavimanus.	187
— ours.	228	— flavicaudatus.	188
— yarqué.	227	— fuscus.	188
SAPAJOUS.	179	— niger.	186
SATYRUS.	35	— palliatus.	187
— bicolor.	51	— seniculus.	185
— rufus.	50	— stramineus.	188
SEMNOPI THÉCIENS.	69	— ursinus.	185
SEMNOPI THÈQUE.	75	Talapoin.	95
— auratus.	85	TAMARIN.	245
— barbatus.	89	— bicolor.	255
— à capuchon.	82	— chrysomèle.	254
— cimepaye.	86	— labié.	249
— comatus.	89	— aux mains rousses.	247
— cucullatus.	82	— marikina.	250
— doré.	85	— nègre.	247
— doux.	74	— pinche.	249
— Dussumieri.	78	TARSIENS.	278
— entellus.	76	TARSIER.	278
— fascicularis.	88	— fuscomanus.	280
— à fesses blanches.	84	— aux mains brunes.	280
— flavimanus.	80	— spectre.	279
— à fourrure.	85	TROGLODYTES.	51
— kra.	88	— chimpanzé.	51
— leucoprymnus.	84	Vari.	258
— à mains jaunes.	80	Vervet.	117
— à mains noires.	79	Yarqué.	227



